SUPPLÉMENT MONDE LOISIRS Pages 11 à 21

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12845 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 17 MAI 1986

Commonwealth et apartheid

Sans publicité, sans déclarations intempestives, deux hommes tentent actuellement en République sud-africaine une médiation que beaucoup considèrent comme celle de la dernière chance. MM. Malcolm Fraser, ancien premier ministre australien, et Olusegun Obasanjo, ancien dirigeant nigérian. Ils appartiennent tous deux au « groupe de personnalités éminentes » créé en octobre aux Bahamas par les pays du Commonwealth, après que la Grande-Bretagne eut refusé de prendre des sanctions économiques contre Pretoria. Ce groupe remettra un rapport à ses mandataires le mois prochain. Le Commonwealth décidera alors, en principe, de son attitude à l'égard du pays de l'apartheid.

La Grande-Bretagne est évidemment intéressée par le résultat de la mission, car il lui sera difficile de tergiverser si la majorité des pays de sa mouvance condamnent sans appel l'Afrique du Sud. Celle-ci, dans une telle hypothèse, serait plus que jamais désignée à la vindicte internationale lors du sommet des non-alignés qui se tiendra en été à Harare, capitale de l'ancienne Rhodésie.

Les Sud-Africains de race blanche sont peut-être indifférents aux diatribes de l'Afrique noire, qui ne peut pas grand-chose contre eux. Mais ils seraient plus sensibles au rejet de l'ensemble du Commonwealth en raison de leurs affinités naturelles avec les Britanniques, les Canadiens et les Australiens. Même l'Inde compte beaucoup pour eux, du fait de la présence en Afrique du Sud d'une forte communauté originaire de ce pays et parce que, malgré les discours moralisateurs tenus à New-Delhi, les échanges commerciaux bilatéraux ne sont pas négligeables.

L'annonce, le mois dernier, de la prochaine abrogation de la plupart des lois limitant la liberté de circulation des Noirs, le message de M. Botha aux Sept réunis à Tokyo pour leur demander de cautionner sa politique d'ouverture, sont autant de gestes de nature à encourager les « éminentes personnalités » dans leurs efforts. Rappelant des propositions déjà anciennes pour en préciser la portée, le chef de l'Etat sud-africain a annoncé, jeudi 15 mai, dans un discours télévisé, que son gouvernement allait déposer dans les prochains jours un projet de loi permettant d'associer les Noirs à une table ronde sur une réforme constitutionnelle. Selon ce projet, tous les Sud-Africains, quelle que soit leur couleur, pourraient accéder au gouvernement.

Il est peu probable que des personnalités noires véritablement représentatives à l'échelle nationale acceptent de figurer dans un cabinet multiracial en l'absence d'un accord avec le Congrès national africain (ANC). Les émissaires du Commonwealth sont attendus à Lusaka pour une nouvelle rencontre avec l'ANC. Ce sont pratiquement des négociations indirectes qui se sont engagées par leur intermédiaire entre Pretoria et le mouvement nationaliste en exil. Ils ont pu s'entretenir dans sa prison avec M. Nelson Mandela, dont les nationalistes demandent la libération immédiate.

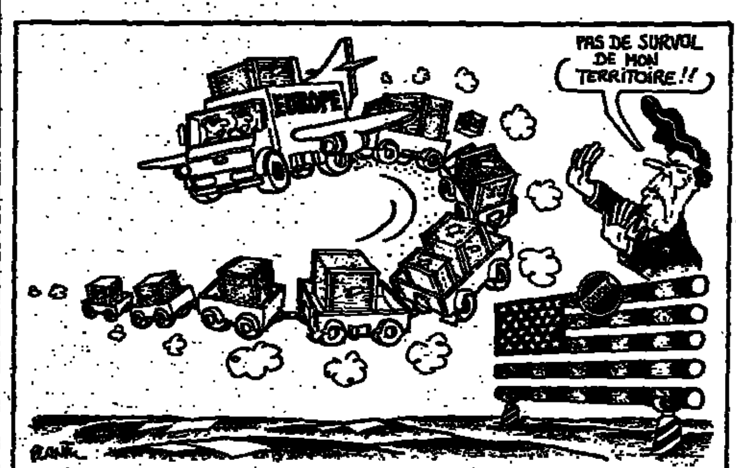
Jusqu'à présent, l'ANC, lui-même divisé en plusieurs courants, a tenu un discours intransigeant. Il refuse de renoncer à la guérilla en échange d'une promesse de statut légal en Afrique du Sud. Pour les plus radicaux des nationalistes, les bons offices du Commonwealth sont une simple manœuvre de diversion effectuée à l'instigation de la Grande-Bretagne, soucieuse de gagner du temps. « Avant que nous puissions envisager un cessez-le-feu, il faudrait nous convaincre que M. Botha a accepté le principe de transfert des pouvoirs », vient de déclarer un responsable de l'ANC. Faut-il en conclure que certains nationalistes ne tiennent plus cette éventualité pour inconcevable ? D'aucuns paraissent disposés à le croire.

EN RÉPONSE À L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

M. Reagan prend contre l'Europe des mesures protectionnistes

Pour répondre aux restrictions sur les exportations de céréales et d'oléagineux américaines vers le Portugal, le président Reagan a annoncé, le jeudi 15 mai, qu'il appliquerait des quotas d'importation à certains produits alimentaires en provenance de la CEE (chocolat, vins blancs de qualité, bonbons, jus de pomme et de poire, et bières). M. Reagan a également décidé de suspendre les concessions douanières sur une autre liste de produits pour répondre, cette fois, à l'application du règlement communautaire concernant les deux nouveaux membres de la CEE, l'Espagne et le Portugal ; ces concessions se traduisent par un relèvement des taxes sur les importations.

(Lire, page 28, l'article de JACQUES GRALL.)



DEUX MORTS ET TROIS BLESSÉS EN CORSE

L'attentat marque le retour des « durs » de l'ex-FLNC

Un commando de treize hommes se réclamant de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) a pris en otage, jeudi 15 mai, dans l'après-midi, une trentaine de personnes avant de disposer une série de charges explosives dans un ensemble touristique de Cargèse, en Corse-du-Sud. C'est en tentant de désamorcer l'une des bombes, quelques heures plus tard, que le propriétaire du lotissement et un gendarme ont été tués. Trois personnes ont été blessées. Cet attentat marque le retour des durs de l'ex-FLNC.

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a déclaré : *« Nous n'avons pas affaire à des nationalistes, mais à des gangsters (...) Quand une minorité tente par la force d'imposer sa loi, cela s'appelle une minorité fasciste. »*

De notre correspondant

Bastia. – C'est à Cargèse, dans le sanctuaire de l'antinationalisme, le village où est née l'Association pour la Corse française et républicaine (CFR), que l'ex-Front de libération nationale de la Corse (FLNC) a fêté – à sa manière – *son dixième anniversaire*. Le symbole autant que le calcul sont clairs.

C'est en frappant chez ses ennemis les plus déterminés que l'on peut espérer la riposte la plus forte. Finie la fausse trêve de dix mois offerte à la gauche et consentie à la droite pour cause d'inventaire. Terminée cette *« drôle de guerre » qui aura fait*, tout de même, deux morts – deux Maghrébins assassinés, en janvier dernier, au nom de la lutte contre la drogue – et des dizaines de millions de dégâts.

Lundi après-midi, dans la douceur d'une journée pré-estivale, le round d'observation avec le nouveau pouvoir a pris fin. Parce que chacun rêvait d'en découdre. Les clandestins, pour redorer leur blason passablement terni, le gouvernement, parce qu'il ne peut pas tolérer ce « terrorisme intérieur » qu'il convient d'éradiquer.

DOMINIQUE ANTONI.

(Lire la suite page 9.)

SUEZ-OLIVETTI NOUVEAU CANDIDAT SUR LE RÉSEAU TÉLÉMATIQUE

Les télécommunications ouvertes à la concurrence

Le groupe financier Suez et la société italienne Olivetti se sont associés pour offrir des services avancés de télécommunications. Ils rejoignent d'autres candidats, dont le pool IBM-Paribas-Sema Metra intéressés par l'ouverture de ces marchés à la concurrence, inscrite dans le projet de loi sur la communication de M. Léotard.

Dans le projet de réforme de la communication préparé par M. Léotard, l'arbre TF 1 cache la forêt. La symbolique du petit écran occulte une ouverture à la concurrence et une privatisation partielle du vaste champ des télécommunications dont l'importance économique et stratégique est fondamentale.

Etats-Unis d'abord, Grande-Bretagne puis Japon, la vague de *« déréglementation »* des télécommunications déferle sur le monde entier. Partout, les gouvernements remettent en cause la structure de monopole adoptée autour de la fin du siècle dernier pour le téléphone. Un seul service, un seul réseau, tel était la philosophie : chaque abonné devait pouvoir appeler tous les autres.

L'arrivée de la micro-électronique à partir des années 60 bouscule ce schéma bien établi en permettant l'émergence d'une multitude de services nouveaux (*liaisons entre ordinateurs*, télématique) dont chaque abonné n'a pas forcément l'usage.

Le marché des télécommunications explose et se fragmente. Dès lors, pour satisfaire au mieux ces quantités de clientèles nouvelles, ne vaut-il pas mieux construire plusieurs réseaux séparés et les confier à des compagnies exploitantes différentes ? La concurrence n'est-elle pas aujourd'hui la meilleure structure pour que la *technique progresse* et que les prix baissent ? Telle est la question posée.

Avant 1981, la direction générale des télécommunications (DGT) avait trouvé le biais suscitant des filiales *« séparées »* pour couvrir les nouveaux besoins. Le réseau téléinformatique Transpac avait ainsi été créé. Les socialistes ont conservé ce système. Ils ont *aussi mis en place une modification* progressive des tarifs pour que les prix se rapprochent peu à peu des coûts. Bâtis autour de la notion de service public, les *« monopoles » surtaxent en effet* certains utilisateurs pour offrir le téléphone dans les villages et aux petits consommateurs à des conditions abordables. En gros, les entreprises paient pour les particuliers. Mais aujourd'hui cette évolution ne suffit plus dès lors que d'autres pays ont « déréglementé ».

D'abord, parce que des « détournements de trafic » apparaissent exactement comme dans le transport aérien. Il peut devenir moins coûteux pour appeler New-York de Paris de passer par Londres et la DGT française qui ne perçoit que la taxe Paris-Londres et perd à ce jeu des recettes *importantes. Ensuite parce que la* DGT, même avec des filiales séparées, ne pourra couvrir tous les marchés qui naîtront à l'avenir, parce que sa structure administrative est mal adaptée au marketing, mais aussi parce que son monopole ne peut s'étendre à l'*infini*.

M. Léotard a donc préparé un projet qui ouvre certains domaines. *Le téléphone resterait* confié à la DGT, du moins en ce qui concerne les appels locaux et *interurbains* (*intervilles*). En revanche, les réseaux dits *« à valeur ajoutée »* (téléinformatique et télématique) vont être soumis au régime de la concurrence ; les compagnies intéressées devant être autorisées par la future commission nationale des communications et libertés (CNCL).

ERIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 29.)

RENCONTRE AVEC WOODY ALLEN

« Le rire qui naît du désespoir... »

« *Familles, je vous hais* », disait Gide. « *Familles, je vous aime, mais vous n'êtes pas de la tarte* », répond Woody Allen. C'est le ton à la fois grave et moqueur de son nouveau film, *Hannah et ses sœurs*, qui sera présenté le dimanche 18 mai hors compétition à Cannes. Son nouveau film, mais pas son dernier – « *une comédie légère et musicale* » qui n'a pas encore de titre – et sur laquelle il travaille toutes portes fermées. C'est dans la salle de projection privée attenant à son atelier de montage à New-York qu'Allen Stewart Konigsberg, dit « Woody Allen », nous a reçu.

« *Hannah et ses sœurs* est *aux Etats-Unis un vrai succès* commercial. Content ?

– *Ma première réaction est de dire : j'ai sûrement fait quelque chose que je n'aurais pas dû. Dès qu'un film est populaire, je me méfie. Les films intéressants, les films que j'aime, les Bunuel, les Bergman, les Fellini, n'attirent pas ce genre de foule.* »

Woody Allen n'est ni plus petit ni plus grand qu'à l'écran. Sa tenue ne ferait pas les couvertures de *Vogue*-Noël, mais le mot-clé est *confort*. Beaucoup plus de charme qu'on n'imagine – on comprend qu'il puisse être terriblement séduisant. L'opposé de Woody-cartoon de ses premiers films, l'opposé de Mickey, producteur de télévision, parano, hypocondriaque – et ancien mari de Hannah, – qu'il incarne dans le film.

« Mon personnage est un personnage qui pense. Ce qui est toujours un risque. Dans un roman, un personnage peut avoir des pensées intérieures sur dix pages. Au cinéma, vous en faites quoi ? Il va marcher dans la rue pendant dix minutes ? Je travaille à la télé, je quitte mon emploi et je marche dans la rue ? A la recherche de Dieu et du sens de la vie ? J'entre et je sors d'une librairie ?

– Non, d'un hôpital...

– *Je cherchais un ressort dramatique, une manière de rendre intéressantes les pensées de ce brave homme, et je ne me rendais pas compte que tant de gens avaient les mêmes. Mon médecin m'a dit que j'avais quelque chose. Naturellement, j'en suis sûr, c'est le cancer... On y pense toujours.*

– Pourquoi ? Woody Allen est hyponcondriaque ?

– *Un hyponcondriaque ne pense pas qu'il est hyponcondriaque, il est certain d'être malade.* »

– Les thèmes de *Hannah* sont familiers : l'amour, la mort, le sexe, Dieu, le sens de la vie... Woody Allen pioche dans toutes les névroses du monde – y compris les siennes, – donc autant en rire. Le rire cependant ne vient plus des mots d'auteur ni des répliques à l'emporte-pièce, mais des personnages eux-mêmes. Plongés dans des situations de plus en plus désespérées sur le plan affectif.

« *C'est tout à fait délibéré. Le rire qui naît du désespoir m'intéresse de plus en plus. Si je ne tenais pas un rôle dans le film,* Hannah *aurait un ton beaucoup plus grave... Je n'y peux rien, ma présence annonce toujours une note comique.* »

Propos recueillis par HENRY BEHAR.

(Lire la suite page 23.)

Les victimes de Tchernobyl

Un dixième mort et de nouveaux décès sont à prévoir.

PAGE 4

En Chine, vingt ans après...

La révolution culturelle, cauchemar oublié.

PAGE 2

Gouvernement de technocrates à Belgrade

A sa tête, un Croate, M. Mikulic.

PAGE 2

L'Afrique attaquée par les criquets

Pour la première fois depuis 1920.

PAGE 10

Conflit à la RATP

Le ton monte entre M. Jacques Douffiagues et M. Claude Quin.

PAGE 28

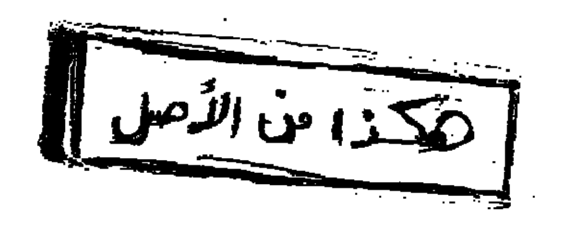
Débat de censure

A l'Assemblée, M. Rocard et M. Chirac, chacun pour son camp.

PAGE 6

Etranger (2 à 4) ● Politique (6 à 8) ● Société (9 et 10) ● Culture (22 et 23) ● Communication (24) ● Sports (27) ● Economie (28 à 31)

Programmes des spectacles (25) ● Radio-télévision (26) ● Mots croisés (20) ● Informations services : Météorologie (26) ● Loto (30) ● Carnet (10) ● Annonces classées (29)



étranger

EUROPE

Yougoslavie

POUR FAIRE FACE A LA CRISE ÉCONOMIQUE

M. Mikulic a formé un gouvernement de technocrates

De notre correspondant

Belgrade. — La Yougoslavie a, depuis le jeudi 15 mai, un nouveau président de la direction collégiale de l'Etat. Pour une période d'un an, le chef de l'Etat sera M. Sinan Hasani, de nationalité albanaise et représentant la province autonome du Kosovo. M. Hasani a occupé diverses fonctions dans sa région natale, dans la République de Serbie et dans la Fédération. Pendant un certain temps, il fut un haut fonctionnaire des affaires étrangères, *notamment ambassadeur* à Copenhague.

Ce vendredi 16 mai, la Yougoslavie s'est dotée également d'un nouveau gouvernement, dirigé par M. Branko Mikulic, qui succède à Mme Planinc et exercera cette fonction pendant quatre ans. Compte tenu des graves problèmes qu'affronte le pays, nombreux sont ceux qui considèrent le gouvernement de M. Mikulic comme celui de sa dernière chance ; lui il incombe de mettre de l'ordre dans les affaires de l'Etat et surtout dans l'économie.

« Le nouveau gouvernement fédéral arrive au pouvoir au moment où toutes ou presque toutes les cruches sont cassées. » Cette remarque de *Nin*, principal hebdomadaire yougoslave, est développée dans la plupart des commentaires. M. Mikulic aura à faire face à un *« désordre quasi total »* dans l'économie, qui est à l'origine d'une inflation galopante, de la stagnation de la production et de celles des exportations qui n'assurent pas au pays les devises nécessaires au remboursement d'une dette extérieure d'une vingtaine de milliards de dollars.

C'est la raison essentielle qui a conduit M. Mikulic à former un gouvernement de technocrates, au sein duquel les professionnels de la politique brillent par leur absence. On compte en effet parmi les membres du nouveau gouvernement onze économistes, sept juristes, trois ingénieurs, trois technologues, deux banquiers, etc. Onze sont docteurs es sciences, trois maîtres de conférences de grande école, quatre professeurs d'université — dont M. Kovac, ancien doyen de la faculté économique de Belgrade, — un, enfin, membre de l'Académie des arts et des sciences.

La plupart de ces personnes sont connues pour leurs critiques souvent sévères de la politique menée au cours des dernières années et leurs demandes réitérées d'une mise en ordre du système yougoslave, non par des mesures administratives qui *« ont déjà fait faillite »*, mais par une stricte application des lois économiques.

Etatisme et bureaucratie

C'est ainsi que M. Milosavljevic, vice-président du gouvernement, qui aura la haute main sur les questions du développement, a déclaré que le mal provenait,à son avis, des programmes de production périmés, et du maintien d'entreprisesdéficitaires. Leurs pertes étant « socialisées », c'est-à-dire prises en charge par l'Etat, ces entreprises échappent à toute contrainte économique, et poursuivent leur activité au détriment de la communauté.

Le ministre des finances, M. Rikanovic, ancien banquier, estime que la Yougoslavie n'a pas un plan ferme de développement à long terme et que les mesures courantes de politique économique ne peuvent pas conduire à un assainissement durable.

M. Krekic, ministre du commerce extérieur, qui fut directeur de la plus importante usine de caoutchouc du pays, s'est insurgé à plus d'une reprise contre l'ingérence excessive de l'Etat et de la politique dans l'économie.

M. Ocvirk, président du comité pour l'industrie et l'énergie, a insisté de son côté sur la nécessité de débarrasser l'autogestion de la paperasserie, sous-entendu de la bureaucratie, qui protège ceux qui ne travaillent pas ou ne gèrent pas convenablement la propriété sociale.

M. Mikulic a créé deux organismes nouveaux : l'un chargé du développement scientifique et technologique, et l'autre du tourisme. La tâche du premier sera d'harmoniser les plans des républiques et provinces autonomes, dont les tendances autarciques ont déjà abouti à la désintégration des grands systèmes technologiques nationaux (PTT, chemins de fer, énergie, etc.) et entraîné la création d'établissements scientifiques parallèles coûteux et inutiles, travaillant chacun pour son propre compte.

Le second organisme sera chargé d'une meilleure mise en valeur des immenses richesses touristiques de la Yougoslavie, afin de lui assurer une part plus importante dans le « gâteau » du tourisme international.

La constitution du gouvernement de M. Mikulic a été précédée de laborieuses consultations. Contrairement *à la tradition, elles se sont* cependant déroulées sans trop de complications, aucune des républiques et provinces autonomes n'ayant exigé la présence au sein du cabinet de telle ou telle personne de son choix. Conformément à la règle sacro-sainte en vigueur depuis toujours, le nouveau gouvernement n'en donne pas moins une représentation adéquate de tous les peuples et nationalités de la Yougoslavie.

S'il a fait largement appel à des hommes nouveaux, M. Mikulic a cru devoir conserver plusieurs ministres du gouvernement précédent, notamment l'amiral Branko Manula à la défense nationale, MM. Raif Dizdarevic aux affaires étrangères et *Dragoslav Culafic* à l'intérieur, c'est-à-dire à des postes où l'autogestion demeure dans des *limites précises et ne prête* à aucune équivoque.

PAUL YANKOVITCH.

Le Croate de Sarajevo

Né en 1928, diplômé de l'Ecole des hautes études économiques, M. Mikulic, nouveau chef du gouvernement yougoslave (le titre officiel est président du *conseil exécutif fédéral*), a fait l'essentiel de sa carrière politique dans la république de Bosnie-Herzégovine, *d'où il est originaire*. Il y fut notamment président de la Ligue des communistes et du gouvernement. Il est, depuis 1984, le représentant de cette République à la direction collégiale de l'Etat.

Homme courtois, mais quelque peu réservé, il écoute avec attention ses interlocuteurs et a la réputation d'exprimer ses idées sans équivoque. Il reçoit régulièrement un grand nombre de personnes, qui s'adressent à lui *pour les raisons les plus diverses* et qui l'appellent habituellement par son prénom : Branko.

On ne lui connaît pas de hobby particulier. Il consacre la majeure partie de son temps libre à la lecture et aux promenades, quelquefois à la chasse.

M. Mikulic s'est rendu populaire en organisant, en 1984, avec succès, les Jeux olympiques d'hiver à Sarajevo, qui, depuis, est devenu un grand centre de compétitions internationales. *Mais il s'est attiré également* des critiques pour la condamnation de certains dissidents, entre autres *le professeur Seselj, auquel* fut infligée une lourde peine de réclusion pour *« activités contre-révolutionnaires » (le Monde* du 11 juillet 1984).

M. Mikulic est de nationalité croate. Son épouse, *Rajka*, diplômée en droit, membre de la présidence de l'Alliance socialiste de Sarajevo, est de nationalité serbe. Elle est un défenseur assidu des droits de la femme, qui, dans de nombreux milieux en Bosnie-Herzégovine, demeure encore assujettie à la tradition nationale ou religieuse qui la tient à l'écart des activités sociales. Après l'assassinat de son père, en 1943, par les oustachis, Mme Mikulic a rejoint, dès l'âge de quinze ans, le mouvement des partisans et a pris le maquis. C'est là qu'elle fit la connaissance de celui qui allait devenir son mari.

Les époux Mikulic ont une fille, Planinka. Mariée, mère d'un enfant, elle est diplômée en anglais et en littérature, peintre et directrice de musée. Ils ont également un fils, Rodoljub, architecte et professeur assistant à la faculté d'architecture. Lorsque la famille se réunit, les sujets politiques, dit-on, sont exclus.

P. Y.

SZLAKMANN.

Espagne

● *Attentat contre Renault au Pays basque.* — Le hall d'exposition du concessionnaire Renault d'Eibar, près de San-Sébastian, a été endommagé, le jeudi 15 mai, par un attentat à la bombe imputé au mouvement *séparatiste* basque ETA, a rapporté la police espagnole, qui ne fait état d'aucune victime. La veille, Domingo « Txomin » Iturbe Abasolo, chef présumé de l'ETA, avait été condamné à trois mois de prison pour détention d'armes par le tribunal de Bayonne. — *(Reuter.)*

Italie

ARRESTATION DU PSYCHANALYSTE ARMANDO VERDIGLIONE

Transfert... de fonds ?

De notre correspondant

Rome. — Chef d'inculpation : *« Extorsion de fonds aggravée et continue. »* Le texte du mandat d'arrêt est long de quarante pages. *Les substituts du procureur* du parquet de Milan, M. Pietro Forno et Mme Francesca *Manca, ont ordonné le 14 mai au* soir l'arrestation du célèbre psychanalyste et « manager » culturel Armando Verdiglione et de ses deux proches collaborateurs, Renato Castelli et Juliana Sangalla. Ils semblent avoir voulu justifier par avance une mesure dont ils savent qu'elle déchaînera de violentes polémiques en Italie et à l'étranger.

Personnalité *discutée* de l'intelligentsia milanaise, Armando Verdiglione a, en un peu plus *d'une décennie, édifié une* véritable industrie du show culturel et de la psychanalyse « sauvage ». *Pour ses partisans, il est le « prophète d'une seconde Renaissance »*. Pour ses adversaires, très nombreux *au sein du monde* de la psychanalyse officielle, il ne serait rien d'autre qu'un *« camelot de l'analyse »*.

La carrière fulgurante de ce Calabrais de quarante et un ans s'autoproclamant d'emblée l'apôtre de Lacan pour l'Italie, devenu rapidement le véritable « gourou » d'une certaine bonne société milanaise, avait suscité *d'autant plus de polémiques* qu'on ne savait pas d'où provenaient les fonds qui lui permettaient d'organiser à Tokyo, New-York ou Milan de prestigieux colloques internationaux. De même, il a pu installer une Fondation internationale Armando-*Verdiglione dans la somptueuse* villa Boromeo de Senago, aux portes de Milan — en plus des bureaux situés près de la place du Dôme et dans la très huppée rue Monte-Napoleone. Le mystère sur le financement nourrissait les diverses rumeurs que le « Maître » *semblait cultiver* à plaisir.

L'enquête qui a entraîné l'arrestation d'Armando Verdiglione avait commencé en juin 1985. Le parquet de Milan avait alors été saisi d'une plainte des membres de la famille d'un jeune dentiste, Michele Calderoni (trente et un ans). Ils affirmaient que ce dernier, pris en cure par M. Fabrizio Scarso, collaborateur du « Maître », avait été mis dans un état de *« sujétion totale »* et dépouillé de près de 200 millions de lires. Un *mois plus tard, les magistrats* annonçaient à M. Verdiglione qu'ils ouvraient une autre en*quête sur lui et sur une vingtaine* de ses collaborateurs pour « association de malfaiteurs ». Son passeport lui était alors retiré, et de nombreux documents étaient saisis dans les locaux de la Fondation Armando Verdiglione.

Au cours de l'instruction, qui a duré *près d'une année*, les magistrats du parquet de Milan auraient réussi à prouver que, dans *cinq autres cas, des thérapeutes* proches de M. Verdiglione auraient ainsi utilisé abusivement *leur influence sur leurs patients*.

« Sujétion collective »

Dans de telles affaires, il n'est jamais facile de prouver juridiquement qu'il y a eu « sujétion » totale d'un individu déjà affaibli psychologiquement. Le substitut du procureur, M. Pietro Forno, a donc eu recours à des expertises *psychiatriques sur les patients* que leurs proches estimaient avoir été lésés. Dans leur rapport sur les méthodes thérapeutiques utilisées par les membres de la Fondation, ceux-ci dénoncèrent entre autres : *« Le climat de sujétion collective à la limite du fanatisme, une négation a priori des maladies mentales, la captation de la volonté par l'usage d'un langage ésotérique et la transformation en mythe d'une personnalité dominante. »*

Les avocats de M. Verdiglione rétorquèrent à l'époque que ces *expertises étaient de parti pris* parce que effectuées *« par des personnalités qui, ouvertement, appartenaient à une autre école »*. Dans diverses interviews, Armando Verdiglione réfutait toutes ces accusations à l'encontre des méthodes suivies par lui et ses disciples, et affirmait avec grandiloquence : *« Je suis victime d'un procès parce que je suis un hérétique. »*

(Intérim.)

ASIE

Chine

VINGT ANS APRÈS

La révolution culturelle : cauchemar oublié

De notre correspondant

Pékin. — La révolution culturelle a-t-elle vraiment existé ? S'agirait-il d'un mauvais rêve ? *Evidemment pas, et ses ravages* sont dans toutes les mémoires : des millions de morts, une génération *sacrifiée, plus de dix ans* de progrès perdus, une population longtemps traumatisée, une *économie effondrée, une idéologie* qui ne s'en est pas encore remise. Mais, en ce 16 mai 1986, *vingtième anniversaire du déclenchement de la « grande révolution culturelle prolétarienne »*, la *Chine semble emportée par un* phénomène d'oubli collectif. Les médias ne font aucune mention *de cet anniversaire, et personne*, bien entendu, n'oserait célébrer l'événement publiquement. Personne — *pas même les dirigeants* qui, comme M. Deng Xiaoping ou comme le président de l'Assemblée nationale, M. Peng Zhen, en ont tant souffert — n'y fait aujourd'hui la moindre allusion, comme si l'on voulait définitivement exorciser les vieux démons.

Pékin s'est réveillée ce vendredi sous un soleil printanier. La presse titre à la « une » sur les encouragements apportés aux scientifiques pour leurs recherches. Toute une génération de jeunes a tiré un trait sur ce passé et n'aime pas ces « vieux » qui lui rappellent sans cesse qu'ils vivent mieux que sous le règne de la « bande des quatre » : nous voulons que notre niveau de vie augmente, nous nous moquons de ces comparaisons avec un passé que nous n'avons guère connu, répondent-ils en substance. Ceux qui ont la trentaine ou la quarantaine, et qui sont tous plus ou moins passés par le moule des gardes rouges, préfè*rent se montrer discrets. Même* si l'on sait que, pour la plupart, ils ont été entraînés par le maelström *révolutionnaire* et *ont* suivi le mouvement, comme il est de mise sous un régime autoritaire.

En résumé, la fameuse « circulaire du 16 *mai* », celle qui exhor*tait à faire « feu sur le quartier général »* et qui mit à bas le groupe des rivaux de Mao Zedong (Liu Shaoqi, Deng Xiaoping, Peng Zhen, etc.), n'est plus qu'un document historique, de ceux que l'on préfère garder en haut d'une étagère empoussiérée de crainte qu'ils ne retombent entre des mains d'apprentis sorciers. Actuellement, on se préoccupe plus du danger créé par les « petits empereurs » ou les « petits soleils » que de celui des ex-gardes rouges. La nouvelle génération d'enfants uniques, d'enfants gâtés par leurs parents et grands-parents, menace bien plus le *régime* que les débris de l'ultra gauche. L'égoïsme de ces gamins insupportables, qui *croient que tout leur est dû* et devant qui les adultes cèdent si souvent, risque de se révéler un *obstacle bien difficile à surmonter* pour le PC chinois. Il est en partie responsable de la hausse *de la criminalité chez les jeunes* et les adolescents.

En cette année de multiples anniversaires pour le régime, le fait de célébrer l'un risque d'obliger à le faire pour d'autres. En janvier, *le* dixième anniversaire de la mort de Zhou Enlai avait été célébré avec discrétion ; il devrait en être de même pour celui du maréchal Zhu De le 6 juillet. Le 9 septembre, ce sera celui du « Grand Timonier », Mao lui-même. Il est symbolique que les trois dirigeants qui œuvrèrent ensemble pendant des décennies pour le communisme chinois soient morts la même année. Enfin, le 6 octobre, on célébrera les dix ans de la chute de la « bande des quatre ». On dit que le régime préférerait commémorer les naissances plutôt que les décès... Une manière moins compromettante de s'en tirer. Dans ces conditions, on comprend que la presse choisisse de publier de nombreux et vivants reportages sur la ville de Tangshan dix ans après le séisme qui y fit des centaines de milliers de morts, et qu'elle traite la révolution culturelle comme un non-événement.

PATRICE DE BEER.

Pakistan

● *Graves incidents à Karachi.* — Quatre personnes ont été tuées et huit autres au moins blessées, le jeudi 15 mai, au cours d'affrontements entre deux communautés rivales dans un quartier pauvre de Karachi. Une fusillade a éclaté entre membres des communautés pathan et bihari pendant la suspension provisoire du couvre-feu instauré dans la zone depuis de premiers affrontements, le 10 mai. Des scènes de pillage ont eu lieu, tandis que des incendies *éclataient* et que *plusieurs* personnes étaient blessées à coups de couteau. — *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

PROCHE-ORIENT

Soudan

Le gouvernement comprend un ministère chargé des contacts avec la rébellion

Khartoum. – Le premier ministre du Soudan, M. Sadek El Mahdi, a présenté, jeudi 15 mai, à l'Assemblée, son gouvernement constitué après dix jours de laborieuses tractations. Dans ce cabinet de vingt membres, M. El Mahdi s'est réservé le poste de la défense. Ce premier gouvernement civil de l'après-Nemeiry comporte une importante *innovation* : la création d'un ministère de la paix et du congrès constitutionnel, qui sera chargé d'éventuels contacts avec le chef de la rébellion sudiste, le colonel John Garang, responsable du Mouvement populaire de libération du Soudan, toujours réticent à l'égard des nouvelles autorités de Khartoum. Ce ministère a été confié à une personnalité non affiliée aux partis de la coalition gouvernementale : M. Khalid Yagi, membre du Rassemblement politico-syndical, qui était à l'origine des émeutes populaires contre le régime Nemeiry en avril 1985. M. El Mahdi a affirmé que l'une des priorités de son gouvernement serait de résoudre la délicate question du Sud, à travers la convocation d'un congrès constitutionnel, pour laquelle le colonel Garang aurait donné un accord de principe. Le congrès devrait se tenir dans le courant du mois de juin.

M. El Mahdi, chef du parti majoritaire El Oumma (99 sièges), a gardé pour son parti le ministère de la justice, qui sera chargé de la refonte radicale des lois islamiques – la charia – promulguées en septembre 1983 par le président déchu Gaafar Nemeiry. Il l'a confié à M. Abdoul Mahmoud Haj Salih.

Le principal partenaire d'El Oumma dans la coalition gouvernementale, le Parti démocratique unioniste (PDU, 63 sièges), a obtenu six portefeuilles, dont celui des affaires étrangères, confié à M. Cherif Al Hindi, également vice-président du conseil et qui passe pour être proche de l'Egypte, au moment où Khartoum a amorcé un rapprochement avec la Libye.

Le PDU obtient également le ministère de l'intérieur, confié à M. Sid Ahmed Al Hussein, ainsi que les travaux publics, la santé le commerce et l'approvisionnement.

Les Sudistes ont quatre ministères : transports et communications, confié à M. Sefering Wani (PPS, Parti progressiste soudanais), services publics et du travail, confié à M. Walter Kuni Jwok (SAC, Congrès africain), gouvernement local, confié à M. Joshua Deil Wall (SFP, Parti fédéral soudanais), et irrigation, confié à M. Aldo Agou Deng (RPS, Rassemblement des hommes politiques du sud). Outre la justice et la défense, El Oumma s'est attribué les portefeuilles suivants : économie et finances, énergie et mines, agriculture et ressources naturelles, industrie et ressources animales.

L'opposition parlementaire sera formée des deux extrêmes : le Front national islamique (FNI, 51 sièges), qui avait refusé la remise en cause des lois islamiques, et le Parti communiste (PC, 3 sièges). – *(AFP.)*

Jordanie

Trois étudiants tués au cours de manifestations

De notre correspondant

Amman. – *Trois étudiants* – deux filles et un garçon – sont *morts, jeudi 15 mai,* au cours de graves incidents sur le campus de l'université du Yarmouk, dans le nord de la Jordanie. L'université était le théâtre de manifestations depuis mardi. Les manifestants réclamaient notamment la réintégration de trente-deux de leurs camarades de la faculté d'ingénierie renvoyés de l'établissement il y a trois semaines à la suite d'un mouvement de protestation contre l'imposition de droits d'inscription pour un stage d'été. La situation s'est envenimée mercredi soir quand plusieurs centaines de jeunes gens ont refusé de quitter le campus, bouclé par les forces de l'ordre.

Selon un communiqué du ministère jordanien de l'intérieur, les manifestants se sont alors livrés à des actes de déprédation et la police est intervenue à la demande de la direction de l'université. Les policiers, indique le communiqué, n'étaient pas armés. Un témoin nous a toutefois déclaré qu'ils avaient des matraques, et affirme avoir entendu des détonations après qu'ils eurent fait irruption sur le campus, à 1 h 30.

Selon les autorités jordaniennes, les forces de l'ordre ont été accueillies par des jets de pierres et de bouteilles et c'est au cours de la bousculade qui a suivi que les trois étudiants ont été tués. Dix-huit policiers ont été blessés ainsi qu'un certain nombre de manifestants. Jeudi matin, une centaine de jeunes gens qui s'étaient réfugiés dans la résidence universitaire ont pu quitter le campus à bord d'autobus après négociations.

Dans la journée, la direction de l'université a annoncé la suspension jusqu'à nouvel ordre des examens de fin d'année. Pour leur part, les autorités jordaniennes ont rejeté la responsabilité des événements de ces derniers jours sur des « groupes de fauteurs de troubles ».

L'université du Yarmouk est la plus grande des trois universités du royaume hachémite (quinze mille étudiants). Située non loin de la ville d'Irbid (deux cent mille habitants) et créée en 1976, elle dispense un enseignement à dominante scientifique et technologique. Elle emploie de nombreux enseignants étrangers, et son président ainsi que les principaux membres de sa direction ont la réputation d'être très ouverts à l'influence des université occidentales. Mais il existe aussi un fort courant intégriste islamique, notamment parmi les étudiants. Les Frères musulmans sont également fortement implantés à Irbid. L'un des leurs, M. Ahmad al Koufahi, y a d'ailleurs été élu député en mars 1984. M. Koufahi a participé aux négociations entre les manifestants et les forces de l'ordre avant l'intervention de ces dernières dans la nuit de mercredi à jeudi.

Les derniers événements et leur dénouement dramatique ne peuvent que contribuer au malaise auquel est actuellement en proie la Jordanie. D'autant plus qu'il y a quelques jours un jeune homme avait déjà trouvé la mort à Amman après un match de *football* opposant l'équipe de Wahdat, le plus grand camp de réfugiés palestiniens de la capitale, et une équipe jordanienne rivale. Ce match avait failli tourner à l'émeute et la police avait dû intervenir.

Ces incidents trahissent une certaine crispation de la part des autorités jordaniennes, qui avaient mis fin à toute velléité de manifestation anti-américaine et anti-britannique après le raid américain contre la Libye le mois dernier. Un certain nombre de manifestants avaient alors été interpellés, tandis qu'un imposant dispositif de sécurité était déployé pendant plusieurs jours dans certains quartiers d'Amman.

EMMANUEL JARRY.

L'ENTRETIEN ENTRE M. RAIMOND ET M. KADDOUMI

La politique de Paris est « claire et amicale »

estime le responsable palestinien

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a reçu, jeudi 15 mai, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP, pour un entretien qui, selon le Quai d'Orsay, a permis « *un utile échange de vues sur la situation au Proche-Orient* ».

Il s'agissait de la première rencontre de ce genre depuis le départ de M. Claude Cheysson du ministère il y a près de deux ans, M. Kaddoumi ayant en vain présenté plusieurs demandes d'audience à M. Roland Dumas, le prédécesseur de M. Raimond. Au Quai d'Orsay, on souligne que M. Kaddoumi a été reçu « *à sa demande* » et que cet entretien « *s'inscrit dans le cadre des contacts que la France entretient avec tous ceux qui sont concernés par le conflit du Proche-Orient, conformément à sa politique de dialogue sans exclusive* ».

M. Kaddoumi a estimé, à l'issue de l'entretien, qu'il n'y avait pas de changement de la politique française à l'égard de la question palestinienne : « *La France*, a-t-il dit, *soutient la cause palestinienne, notamment le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ; sa politique est amicale et claire.* »

Le responsable de l'OLP – qui a accompli plusieurs missions à Damas pour favoriser un rapprochement syro-palestinien – a, d'autre part, déclaré : « *Nous sommes aux portes d'une réconciliation entre la Syrie et les Palestiniens.* »

DIPLOMATIE

L'accord conclu entre les alliés de l'OTAN sur les armes chimiques suscite une polémique à Bonn

Les ambassadeurs des quinze pays participant à la structure militaire intégrée de l'OTAN (sans la France) ont entériné, jeudi 15 mai, la modernisation projetée par les Etats-Unis de leurs armes chimiques. Leur décision devra être confirmée par les ministres de la défense réunis la semaine prochaine à Bruxelles. Aux termes de cet accord, les futures armes chimiques resteront entreposées aux Etats-Unis et ne pourront être déployées en Europe, en cas de crise, qu'avec l'accord spécifique de chaque pays concerné. Les anciennes armes entreposées en RFA seront retirées d'ici à 1992.

Le programme entrepris a pour objectif de rétablir l'équilibre dans un domaine où le pacte de Varsovie a acquis une forte supériorité depuis l'arrêt, par les Etats-Unis, en 1969, de la production d'armes chimiques. Les forces armées soviétiques disposent d'au moins 300 000 tonnes d'armes chimiques modernes, selon des chiffres officiels britanniques. Des unités soviétiques fortes d'environ quatre-*vingt-dix mille hommes sont équipées et entraînées* pour la guerre chimique. Les Etats-Unis, selon des sources *indépendantes, ont un stock de l'ordre de* 42 000 tonnes. Quatre mille tonnes d'agents chimiques, jugés *obsolètes* et peu fiables par les experts, sont entreposés en RFA sous la responsabilité des troupes américaines.

De notre correspondant

Bonn. – L'accord intervenu en marge du sommet de Tokyo entre le chancelier Kohl et le président Reagan sur le retrait des armes chimiques actuellement stationnées sur le territoire ouest-allemand n'est-il qu'un paravent destiné à cautionner la modernisation de l'arsenal chimique américain ? Tel était l'enjeu du débat qui a opposé, jeudi 15 mai, au Bundestag, le gouvernement et le Parti social-démocrate, à une semaine de la conférence des ministres de la défense de l'OTAN qui doit examiner, le 22 mai prochain, les programmes d'équipement de l'alliance.

Aux termes de cet accord, confirmés jeudi par le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, le gouvernement américain s'est engagé à ne pas entreposer de nouvelles armes chimiques binaires en RFA et à ne le faire en cas de crise qu'avec l'assentiment préalable du gouvernement *ouest-allemand*. Moyennant quoi, tout le stock d'armes chimiques américain actuellement entreposées en RFA sera peu à peu retiré *du territoire ouest-allemand* d'ici à 1992. La RFA est le seul pays en *Europe où les Etats-Unis disposent* à l'heure actuelle de telles armes.

Le débat actuel à Bonn porte sur la décision du Congrès américain de n'approuver les crédits demandés par le Pentagone pour lancer la fabrication d'armes binaires que si le gouvernement américain se met d'accord avec ses alliés européens sur leur doctrine d'emploi. Les nouvelles armes binaires, composées de deux produits chimiques qui ne se mélangent qu'à l'approche du but, sont d'emploi et surtout de stockage beaucoup plus faciles que les armes actuelles. Relativement inoffensifs en eux-mêmes, ces deux produits ne *deviennent mortels qu'après avoir* été mélangés. La production de telles armes avait été gelée depuis plusieurs années. Les stratèges américains affirment qu'il ne s'agit que d'un moyen de pression sur les Soviétiques, pour parvenir à un accord général sur l'interdiction de la production des armes chimiques dans le monde. Des négociations ont été engagées à ce propos à Genève.

Le gouvernement ouest-allemand considère, comme l'a rappelé jeudi M. Genscher, que la décision de produire de telles armes est purement américaine. Il fait valoir, en revanche, que l'accord donne un droit de veto à la RFA, alors que les Etats-Unis, en raison du statut de leurs forces en République fédérale, ne sont d'habitude pas tenus de demander l'autorisation des Allemands de l'Ouest pour déployer tel ou tel type d'armements sur leur territoire.

En ce qui concerne la doctrine d'emploi des armes chimiques, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères a rappelé jeudi que la stratégie de la riposte graduée adoptée par l'OTAN en 1967 prévoyait le maintien de stocks minimums pour dissuader un éventuel adversaire d'en faire lui-même l'usage.

Les sociaux-démocrates, qui soupçonnent les Etats-Unis de vouloir *introduire un nouvel échelon* dans la riposte graduée, accusent le gouvernement de donner carte blanche aux « faucons » du Pentagone. « *Pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale, le gouvernement porte une coresponsabilité dans une nouvelle course aux armements* », a lancé jeudi l'expert du SPD pour les questions de sécurité, M. Egon Bahr. Selon lui, les conditions posées par le Congrès américain à la production des armes binaires offraient au gouvernement ouest-allemand une occasion unique de s'y opposer, et l'accord de Tokyo n'est qu'un paravent destiné à camoufler l'approbation des nouveaux plans d'emploi américains. Le SPD, qui a signé ces derniers mois avec les partis communistes est-allemand et tchécoslovaque des appels à l'interdiction des armes chimiques en Europe centrale, estime que les stocks actuellement détenus par les Etats-Unis sont amplement suffisants pour un accord général avec les Soviétiques à Genève.

HENRI DE BRESSON.

NOUVELLES RECHERCHES A LONDRES ET A WASHINGTON SUR LE PASSÉ DE M. KURT WALDHEIM

La Grande-Bretagne a entamé des recherches sur une implication éventuelle de M. Kurt Waldheim, candidat à la présidence autrichienne, dans la disparition de prisonniers britanniques dans les Balkans pendant la seconde guerre mondiale, a révélé jeudi 15 mai Mme Margaret Thatcher.

Dans une réponse écrite au Parlement, le premier ministre britannique a indiqué que, « *à la suite de nouvelles accusations sur la disparition de sujets britanniques dans les Balkans pendant la seconde guerre mondiale, le ministère de la défense est en train d'examiner ses archives militaires pour voir si elles contiennent des informations à ce sujet* ». Cette annonce fait suite à une motion présentée par un groupe de quarante-cinq députés qui établissent un lien éventuel entre le passé de M. Waldheim au sein de l'armée allemande et la mort d'un certain nombre de prisonniers de guerre britanniques dans les Balkans.

D'autre part, le département d'État américain, dans une lettre adressée jeudi au Congrès juif mondial, a indiqué qu'il effectuait sa propre enquête sur le passé de M. Waldheim, parallèlement à celle du ministère de la justice. Les services du ministère de la justice ont déjà terminé leur enquête et recommandé à l'attorney général (ministre de la justice), Edwin Meese, d'interdire à M. Waldheim l'accès du territoire américain. M. Meese n'a pas encore rendu publique sa décision.

Enfin, à Belgrade, l'agence de presse Tanjug a estimé jeudi que les Etats-Unis connaissaient le passé nazi de Kurt Waldheim lors de son accession au secrétariat général de l'ONU, en 1971. – *(AFP, Reuter.)*

Moscou a déposé un projet de traité sur les euromissiles

Les négociateurs soviétiques et américains à Genève sur les armements nucléaires et spatiaux ont *tenu, jeudi 15 mai, une séance plénière* inattendue, à la demande de la *partie soviétique, pour prendre* connaissance d'un nouveau projet de traité sur les armements nucléaires intermédiaires (euromissiles) déposé par Moscou. Le porte-parole de la Maison Blanche a fait savoir le même jour à Washington, que ce projet ne contenait pas de « *nouvelle approche surprenante* », et qu'il s'agit plutôt, à première vue, d'une « *codification plus formelle des déclarations soviétiques antérieures* ». « *Nous espérons que cela indique que les Soviétiques sont en train de devenir sérieux au sujet du contrôle des armements* », a ajouté le porte-parole, tout en annonçant que ce texte sera « *certainement analysé de très près* » par la partie américaine.

En revanche, les pays de l'Est n'ont pas apporté, lors de la reprise jeudi, à Vienne, des négociations sur les réductions des forces classiques en Europe centrale (MBFR), les clarifications attendues sur la proposition annoncée par M. Gorbatchev *le 18 avril dernier en vue d'une* réduction des armements « *de l'Atlantique à l'Oural* ». Cette déclaration avait rendu perplexes les Occidentaux, dans la mesure où les négociations de Vienne n'embrassent officiellement que la zone centrale des deux alliances (RFA et Benelux d'un côté, RDA, Pologne et Tchécoslovaquie de l'autre), et non cette grande Europe dont Moscou parle pour la première fois. Un porte-parole est-allemand est resté vague sur ce point jeudi à Vienne, indiquant qu'il existait « *diverses possibilités, soit de créer de nouveaux groupes de négociations, soit de profiter du forum existant avec les MBFR* ».

A Moscou enfin, M. Gorbatchev, recevant au Kremlin le docteur américain Gale venu en URSS pour soigner les victimes de l'accident de Tchernobyl, a répété, selon l'agence Tass, les deux conditions qu'il met à la tenue d'une nouvelle rencontre avec M. Reagan : une amélioration du climat politique et une disposition des Etats-Unis à « *parvenir à des résultats tangibles, même si ce n'est que dans un ou deux domaines* ». – *(AFP, Reuter.)*

M. JACQUES THIBAU EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU NIGÉRIA

M. Jacques Thibau est nommé ambassadeur de France à Lagos (Nigéria), en remplacement de M. Michel Drumetz, a annoncé, jeudi 15 mai, le ministère des affaires étrangères. Il avait lui-même été remplacé récemment à Bruxelles par M. Jean Audebert (*le Monde* du 14 mars).

[Né le 26 octobre 1928, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, où il a d'abord servi de 1950 à 1955, M. Thibau est ensuite passé par l'Ecole nationale d'administration, avant d'entrer aux affaires étrangères (administration centrale) en 1958. Chargé de mission à la présidence de la Communauté en 1960-1961, il a été en poste à Londres jusqu'en 1962, avant d'être nommé chef de cabinet de M. Alexis Peyrefitte, ministre de l'information jusqu'en 1965. Devenu directeur adjoint de la télévision à l'ORTF (1965-1968), M. Thibau a ensuite été affecté à Berne (1969-1972), puis s'est consacré à différents travaux personnels, notamment la rédaction de plusieurs ouvrages, dont un sur *le Monde*, avant d'être nommé, en 1982, directeur général des relations culturelles du *Quai d'Orsay*, et, l'année suivante, ambassadeur à Bruxelles.]

● *Nouvelle tournée africaine pour M. Aurillac.* – Le ministre français de la coopération, M. Michel Aurillac, est arrivé jeudi 15 mai à Bangui, en Centrafrique, première étape d'une nouvelle tournée africaine qui le conduira ensuite au Zaïre et au Congo.

Une lettre du sous-directeur général adjoint de l'UNESCO

M. Doudou Diene, sous-directeur général adjoint pour les relations extérieures et l'information à l'UNESCO, nous a adressé une lettre qui conteste plusieurs points de l'article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur la réunion du conseil exécutif de l'Organisation paru dans le Monde *du 9 mai. M. Diene écrit notamment :*

En ce qui concerne les licenciements de personnel consécutifs au retrait de trois Etats membres, il est faux d'écrire qu'« *une centaine de suppressions d'emplois ont été décidées en 1985* ». Aucun licenciement n'est intervenu l'année dernière, et au terme d'un processus de redéploiement du personnel qui vient de s'achever, et qui a été guidé par un *double souci* de bonne gestion et d'équité, l'UNESCO aurait à se séparer d'un maximun de vingt fonctionnaires dont la majorité fait partie du personnel technique (peintres, électriciens, etc.).

M. M'Bow, contrairement à ce qu'écrit l'auteur de l'article, n'achève pas son troisième mandat mais son deuxième mandat, qui lui a été confié à l'unanimité et à bulletin secret par la conférence générale qui s'est réunie, à Belgrade, à la fin de 1980.

Le nom de M. Yasuchi Akachi, que l'auteur présente comme un successeur éventuel à l'actuel directeur général de l'*UNESCO* ne figure pas sur le tableau des effectifs de notre organisation.

Quant à la condition indispensable pour diriger l'UNESCO, qui serait, selon *le Monde*, « *d'être parfaitement francophone* », elle ne se vérifie pas lorsqu'on la confronte à la réalité des faits : sur les dix directeurs généraux qui se sont succédé depuis 1946, seuls deux étaient francophones.

[Nous donnons acte à M. Diene que M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO depuis douze ans, est à la fin de son deuxième mandat et non de son troisième. De même, M. Yasuchi Akachi, dont le nom figure parmi les candidats officieux à la succession de M. M'Bow, est un haut fonctionnaire des Nations unies, mais il n'appartient pas, il est vrai, au cadre de l'UNESCO.

En revanche, il nous paraît difficile d'admettre qu'« aucun licenciement » ne soit intervenu à l'UNESCO en 1985. Sauf mauvaise lecture du tout récent rapport du directeur général au conseil exécutif sur les questions de personnel, il apparaît que, *depuis janvier 1985*, six cent cinquante-cinq postes ont été supprimés au sein de l'Organisation, sans parler des postes temporaires. Bon nombre de ces six cent cinquante-cinq postes n'avaient, en fait, pas été pourvus ou n'étaient occupés qu'à titre *provisoire*. Il reste que deux cent quatre-vingt-neuf personnes ont dû quitter l'UNESCO depuis près d'un an et demi, que ce soit par voie de négociation, de licenciement ou de préretraite.

Quant à la nécessité de parler le français, si elle n'est évidemment pas statutairement exigée pour occuper la fonction de directeur général de l'UNESCO, elle semble aujourd'hui bénéficier d'un consensus en raison de l'emplacement du siège de l'Organisation (Paris) et du rôle du français dans les échanges culturels internationaux. – *J.-P. P.-H.*]

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le gouvernement mexicain se défend des accusations de corruption lancées contre lui par Washington

Le torchon brûle entre les Etats-Unis et le Mexique à la suite des très vives critiques formulées ces jours-ci devant une sous-commission du Sénat, à Washington, par plusieurs hauts responsables américains contre la *« passivité »* du gouvernement mexicain dans la lutte contre le trafic de drogue et l'immigration illégale, conséquence, selon eux, de la *« corruption massive »* régnant dans les sphères officielles au sud du rio Grande. Mexico a réagi à cette charge, l'une des plus violentes jamais proférées au Capitole à son encontre, par une note diplomatique *« rejetant catégoriquement ces accusations et ces calomnies »*.

Afin de calmer le jeu, un porte-parole du département d'État a déclaré, jeudi 15 mai, que le gouvernement américain avait *« une entière confiance dans l'honnêteté et l'intégrité »* du président de La Madrid et des membres de son cabinet. Mais il n'a pas nuancé d'un iota les propos précédemment tenus au Sénat contre Mexico.

En fait, une tension plus ou moins vive règne entre les deux pays depuis l'assassinat, au Mexique, au début de 1985, d'un agent américain du bureau des narcotiques. Washington avait alors sévèrement critiqué la mollesse avec laquelle la police mexicaine aurait mené l'enquête en vue de retrouver les coupables.

Les contacts au plus haut niveau qui ont eu lieu entre les deux gouvernements depuis lors – échanges de vues entre les ministres de la justice, rencontre au début de janvier 1986 entre M. Reagan et M. de La Madrid – n'ont pas permis d'aplanir le différend, ni d'avancer sur la voie de solutions.

Le meurtre, le 21 février, d'un membre d'une patrouille douanière américaine à la frontière de l'Arizona et du Mexique et la saisie de 2 100 kilogrammes de cocaïne ayant transité par le poste frontière de Tijuana ont considérablement accru l'irritation des autorités américaines et expliquent sans doute la violence des dépositions faites devant la sous-commission du Sénat. Le chef des services de douane américains, M. William von Raab, a accusé le gouverneur d'un État mexicain de cultiver la marijuana et le pavot sur ses propres terres, gardées par l'armée. Il a déclaré que le Mexique était le principal fournisseur d'héroïne et de marijuana des États-Unis et que 30 % de la cocaïne vendue sur le territoire américain transitaient par ce pays.

Un sénateur républicain, M. Frank Murkwowski n'a pas hésité à mettre en cause certains membres de la famille du président de La Madrid, indiquant qu'ils étaient impliqués dans le trafic de la drogue. Le département d'État, pourtant prudent habituellement, s'est joint à ces attaques par la voix de M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines. Il a déclaré que la corruption des fonctionnaires mexicains chargés de la lutte contre la drogue était telle qu'il risquait d'être *« trop tard »* pour y remédier. Déplaçant le problème sur le terrain politique, il s'en est pris à la fraude qui entache en permanence la régularité des élections mexicaines et, a-t-il dit, *« mine sérieusement la capacité du parti au pouvoir de gouverner et de sortir son pays de la crise »*.

Au-delà des frictions finalement traditionnelles sur le trafic de drogue et l'absence de mesures prises par le voisin pour endiguer le flot d'immigrés illégaux (leur nombre atteindrait cette année 1,8 million), les propos de M. Abrams traduisent une véritable inquiétude de Washington quant à la stabilité du régime mexicain. La revue *Foreign Affairs* écrivait récemment que *« le principal défi que doit affronter aujourd'hui le Mexique est l'absence totale de crédibilité de son système politique »*.

Les problèmes, il est vrai, sont immenses : une économie stagnante depuis 1982, une dette extérieure de 100 milliards de dollars, des structures politiques rigidifiées par la monopolisation du pouvoir par le Parti révolutionnaire institutionnel. Il n'est pas sûr, pourtant, que les coups de boutoir « interventionnistes » donnés actuellement par Washington soient le meilleur moyen de conforter un régime déjà suffisamment fragilisé.

M. L.

WASHINGTON DEMANDE A L'ONU LA LEVÉE DE LEUR TUTELLE SUR LA MICRONÉSIE

New-York (Nations unies). – Les Etats-Unis devaient demander officiellement, ce vendredi 16 mai, à l'ONU la levée de leur tutelle sur les quatre territoires de la Micronésie, a-t-on appris de source officielle.

La levée de cette tutelle, confiée en 1947 à Washington par les Nations unies, est nécessaire pour permettre à ces territoires d'accéder soit au statut de « Commonwealth » des Etats-Unis (Mariannes du Nord), soit à celui de libre association avec Washington, ce qui leur donne une indépendance virtuelle (Etats fédérés de Micronésie, îles Marshall et Palau).

La requête américaine risque cependant de se heurter à un « niet » soviétique au Conseil de sécurité de l'ONU, qui devra examiner la recommandation qu'adoptera le Conseil de tutelle.

Les Soviétiques ont toujours suivi avec intérêt l'évolution des territoires micronésiens (les derniers dans le monde encore sous tutelle), composés d'îles faiblement peuplées (cent soixante mille habitants en tout) et dispersées dans l'océan Pacifique, du nord de la Nouvelle-Guinée à l'est des Philippines.

Ces îles ont, en effet, un intérêt stratégique. L'une d'entre elles, Kwajalein (îles Marshall), sert, et continuera de servir, de base d'essais de missiles du Pentagone. Les Soviétiques n'ont apparemment rien à gagner à un refus, le statut actuel des îles offrant aux Etats-Unis plus d'avantages militaires qu'ils n'en auront si la tutelle est levée. Cela dit, son maintien permettrait à l'URSS, l'un des cinq membres du Conseil de tutelle de l'ONU, avec les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Chine (qui refuse d'y siéger), de conserver un droit de regard sur la Micronésie. En outre, les Soviétiques estiment que les Etats-Unis ont négocié l'établissement de nouvelles relations avec la Micronésie avec un seul souci en tête, le maintien des avantages stratégiques que leur offrent ces territoires. – *(AFP.)*

Mme ELENA BONNER QUITTERA LE TERRITOIRE AMÉRICAIN LE 24 MAI

Boston *(AFP)*. – Mme Elena Bonner, l'épouse du dissident soviétique Andréi Sakharov, a déclaré, jeudi 15 mai, qu'elle quittera les Etats-Unis le 24 mai. Elle se rendra tout d'abord en Europe, d'où elle gagnera Moscou le 2 juin après un séjour de six mois en Occident, où elle a subi des traitements médicaux.

Mme Bonner a indiqué qu'elle ne pensait pas qu'on l'empêcherait de retrouver son mari à Gorki, où il est confiné en exil intérieur. Elle a demandé, a-t-elle dit, à sa propre mère, âgée de 86 ans, de ne pas retourner avec elle en URSS, en raison des difficultés de vie qu'elle y rencontrerait.

Argentine

De huit à quatorze ans de prison pour les responsables de l'invasion des Malouines

Buenos-Aires *(AFP)*. – Le Conseil suprême des forces armées argentines a condamné à des peines de huit à quatorze ans de prison les trois membres de la junte militaire qui avaient déclenché, en 1982, la guerre des Malouines contre la Grande-Bretagne, a-t-on appris de source militaire, jeudi 15 mai.

L'amiral Jorge Anaya, le général Leopoldo Galtieri et le général d'aviation Basilio Lami Dozo ont été condamnés respectivement à quatorze, douze et huit ans de prison pour leurs responsabilités dans le désastre militaire. Les deux premiers ont, en outre, été destitués. Les autres personnes poursuivies dans cette affaire, dont le capitaine Alfredo Astiz, se sont vus infliger des sanctions disciplinaires ou ont été acquittées, a-t-on ajouté sans plus de précision.

Le 2 avril 1982, les troupes argentines s'étaient lancées à la « reconquête » des îles Malouines, archipel de l'Atlantique sud occupé – et rebaptisé Falklands – depuis un siècle et demi par le Royaume-Uni. Un mois plus tard, le 1er mai, les troupes britanniques avaient mis un terme brutal à cette entreprise, provoquant du même coup l'effondrement de la dictature militaire en place depuis sept ans. Le procès sur les responsabilités dans la guerre des Malouines avait commencé le 10 novembre 1985, alors que se poursuivait le « procès du siècle » sur les atteintes aux droits de l'homme.

Mexique

● *Un rapport d'Amnesty sur les tortures de paysans.* – Des dizaines de paysans mexicains, souvent d'origine indienne, ont été tués ces dernières années à l'issue de litiges fonciers et de conflits avec les propriétaires terriens, a révélé Amnesty International dans un rapport publié mardi 13 mai, qui précise que le gouvernement mexicain n'a rien fait pour mettre un terme à ces assassinats. Ce rapport a été élaboré à la suite de deux enquêtes effectuées en 1984 et en 1985 dans les Etats d'Oaxaca et de Chiapas, dans le sud du pays. Dans sa réponse, publiée intégralement dans le rapport, le gouvernement mexicain cite des cas ayant abouti à des arrestations, et qualifie de *« fausses généralisations »* les craintes de l'organisation au sujet de la torture dont sont victimes, selon l'organisation des droits de l'homme, des dirigeants paysans. – *(AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Direction collective à Kaboul

Islamabad. – Le nouveau secrétaire du Parti communiste afghan, M. Najibulah, a annoncé, jeudi 15 mai, la formation d'une direction collective comprenant, outre lui-même, le président Babrak Karmal et le premier ministre, M. Ali Kishtmand. M. Najibulah, qui a succédé, la semaine dernière, à M. Karmal, à la tête du parti (*le Monde* du 6 mai), a déclaré dans un discours diffusé par Radio-Kaboul que M. Karmal, en sa qualité de chef du Conseil révolutionnaire, se préoccuperait du renforcement des *« organes du pouvoir étatiques »* avec l'assistance des *« forces nationales patriotiques »*. M. Kishtmand s'intéressera plus particulièrement aux *ministères, à l'administration et à l'application des décisions* de politique économique, a déclaré M. Najibulah, qui s'occupera, pour sa part, du renforcement du Parti communiste. – *(Reuter.)*

PACIFIQUE

Washington exclut la Nouvelle-Zélande de manœuvres navales

Washington *(Reuter)*. – Les États-Unis ont exclu la Nouvelle-Zélande de manœuvres navales dans le Pacifique qui commencent le 18 mai avec la participation de quatre autres pays alliés, a annoncé le Pentagone jeudi 15 mai.

« En accord avec la politique actuelle des États-Unis concernant la Nouvelle-Zélande, ce pays n'a pas été invité à participer aux manœuvres » biennales, a précisé un porte-parole.

Une cinquantaine de navires et cinquante mille soldats américains, australiens, britanniques, canadiens et japonais doivent participer aux manœuvres *« RIMPAC 86 »*, qui se dérouleront jusqu'au 30 juin.

Il y a deux ans, la Nouvelle-Zélande avait participé à cet exercice. Son exclusion est due au différend qui l'oppose à Washington en raison du refus néo-zélandais d'autoriser des navires américains transportant des armes nucléaires à mouiller dans ses ports.

Les États-Unis ont pratiquement rompu les liens militaires avec Wellington en raison de cette controverse vieille d'un an (*le Monde* du 9 mai).

L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL

Le Parlement européen demande à l'URSS de rembourser les dommages causés à l'étranger

Le Parlement européen s'est fait l'écho de l'inquiétude des chambres d'agriculture de la CEE devant la baisse des prix de certains fruits et légumes à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, en demandant à l'URSS, jeudi 15 mai, de rembourser les dommages subis. Du côté français, l'assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) a estimé le même jour que cette chute des cours pourrait avoir *« des conséquences graves pour les agriculteurs dans un secteur fragile et dans des régions où la concurrence due à l'élargissement de la CEE se fait durement sentir »*.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Le Parlement européen a demandé, jeudi 15 mai, aux gouvernements membres de la CEE l'ouverture de négociations destinées à établir des normes internationales en matière de sécurité des centrales nucléaires. Dans la résolution présentée par les démocrates-chrétiens, les conservateurs, les libéraux et le RPR, et adoptée par 261 voix contre 32, avec 30 abstentions, l'assemblée invite en outre les Douze à mettre au point des mécanismes efficaces d'inspection, et *« le déclassement des centrales obsolètes »*. Selon M. Poniatowski (libéral, France) dix-neuf unités sont dans cette situation en Union soviétique, trois en France et au Royaume-Uni, et deux en Allemagne fédérale.

Le texte *« condamne l'attitude inadmissible des autorités soviétiques qui ont refusé de fournir des informations »* au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl. Dans une résolution complémentaire, la majorité de centre-droite du Parlement européen réclame également à l'URSS *« le paiement de tous les dommages subis »*, par le versement d'indemnités *« équitables »*.

La gauche a, de son côté, tenté de condamner le nucléaire. Le projet présenté par M. Arndt (SPD), président du groupe socialiste, recommandait aux Douze de *« créer les conditions qui permettront l'abandon de l'énergie nucléaire dans la Communauté »*. Mais cette tentative, qui se heurtait aussi à l'opposition des socialistes français, a échoué.

Les Verts de l'Assemblée ont également réclamé, mais en vain, le bannissement de la technologie nucléaire *« dans le monde entier »*. M. Beyer de Rike (libéral, Belgique) a mis à profit le débat qui a précédé le scrutin pour *« dénoncer la non-crédibilité de certains mouvement politiques qui, comme* Greenpeace, *ne répondent plus après Tchernobyl »*.

MARCEL SCOTTO.

SELON UN MÉDECIN AMÉRICAIN

De nouveaux décès sont à prévoir parmi les personnes contaminées

De notre correspondant

Moscou. – De nouveaux décès sont à prévoir au-delà des neuf déjà annoncés (1), a déclaré jeudi 15 mai le médecin américain spécialiste des transplantations de moelle osseuse qui soigne les victimes les plus irradiées de la catastrophe de Tchernobyl. Le docteur Robert Gale a indiqué que dix-neuf greffes avaient déjà été effectuées. Vingt-huit patients sont dans un état grave. Dans plusieurs cas toute intervention était inutile, car des organes vitaux avaient été irrémédiablement endommagés, a-t-il révélé. Le docteur Gale donnait jeudi sa première conférence de presse depuis son arrivée en URSS il y a deux semaines. Il était entouré du milliardaire américain Armand Hammer, qui a financé son voyage ainsi que l'envoi de médicaments et d'appareils conçus aux Etats-Unis, et du professeur soviétique Vorobiev, qui supervise l'ensemble des soins accordés aux grands irradiés.

Le spécialiste américain a rendu hommage à ses collègues soviétiques, qui ont, selon lui, parfaitement diagnostiqué les cas les plus graves et, dans la mesure de leurs moyens, commencé le traitement. Les autorités ont accepté que la somme d'informations ainsi recueillies fasse l'objet d'une publication conjointe soviéto-américaine. *« Il faudra des années pour évaluer complètement les conséquences médicales de l'accident de Tchernobyl »*, a déclaré le docteur Gale.

Le professeur Vorobiev a de son côté affirmé que seules les personnes qui travaillaient sur le site de la centrale au moment de l'explosion ou qui ont participé ensuite aux travaux de décontamination figuraient parmi les deux cent quatre-vingt-dix-neuf hospitalisés. Il s'est efforcé de dissiper l'impression que des habitants de l'agglomération de Pripiat, proche de la centrale, ou de la petite ville de Tchernobyl, distante de 18 kilomètres, ont dû également être hospitalisés. Pripiat n'a pourtant été évacuée que trente-six heures et Tchernobyl six jours après la catastrophe...

La mission de deux hommes-grenouilles

Certains habitants de Pripiat ont, selon le professeur Vorobiev, été exposés à une dose de 50 rads, près de cent fois le maximum toléré annuellement en France pour la population. Ils n'ont pas pour autant été hospitalisés. Les vingt-huit survivants du groupe le plus irradié avaient, eux, subi des doses allant jusqu'à 600 ou 800 rads.

Le docteur Gale estime qu'on ne peut prévoir ce qui arrivera plus tard aux résidents de Pripiat et de Tchernobyl. Il s'est contenté de rappeler que les radiations auxquelles ils ont été exposés accroissaient les risques de leucémie et d'autres formes de cancer. Il s'est refusé à décrire les effets éventuels sur le public au-delà de la zone évacuée de 30 kilomètres, ainsi que dans les pays d'Europe occidentale au-dessus desquels est passé le nuage radioactif.

Tass a révélé indirectement jeudi, en faisant l'éloge de deux hommes-grenouilles, que ceux-ci avaient vraisemblablement été eux aussi contaminés. Les hélicoptères n'ont cessé les premiers jours de déverser du sable, du bore et de la grenaille de plomb sur le réacteur en feu. Sous ce poids, celui-ci a menacé de s'effondrer et de glisser vers une masse d'eau qui s'était formée en contrebas et provenait du circuit de refroidissement détruit. Il y avait risque d'explosion et de production d'une énorme quantité de vapeur irradiée si le cœur en fusion entrait directement dans cette eau radioactive. Deux hommes-grenouilles ont, selon Tass, endossé leur combinaison et plongé au fond de cette nappe pour aller ouvrir deux vannes permettant d'évacuer la masse d'eau polluée.

Le docteur Gale accompagné de M. Hammer a été reçu jeudi au Kremlin par M. Gorbatchev. Le milliardaire américain a tenu à faire savoir qu'il maintenait l'exposition prévue à Kiev d'une partie de sa collection privée de tableaux. Les Rembrandt, Tintoret, Goya et Michel-Ange du président d'Occidental Petroleum actuellement exposés à Moscou feront donc prochainement le voyage vers la capitale ukrainienne. M. Hammer, qui est âgé de quatre-vingt-six ans, était déjà un habitué du Kremlin du temps de Lénine...

M. Gorbatchev a répété à l'occasion de cette rencontre que le comportement de Washington dans l'affaire de Tchernobyl l'avait *« profondément déçu »* et constituait une *« spéculation honteuse sur le malheur d'autrui »*. Plus grave encore sans doute aux yeux du numéro un soviétique est la volonté marquée des Etat-Unis d'utiliser l'événement pour *« semer la méfiance envers les initiatives de paix »* de l'URSS. M. Gorbatchev a, d'autre part, évoqué les chances d'un prochain sommet avec le président Reagan. *« La rencontre ne peut pas intervenir selon un scénario américain »*, a-t-il déclaré. De toute façon, *« l'atmosphère s'est détériorée davantage encore à la suite de la venimeuse campagne antisoviétique déclenchée par Washington autour de l'accident de Tchernobyl »*, a-t-il ajouté.

Peut-être pour effacer la mauvaise impression produite à travers le monde par l'absence d'informations des autorités soviétiques immédiatement après la catastrophe, Tass a été particulièrement rapide jeudi pour révéler que deux personnes avaient péri dans un tremblement de terre qui a eu lieu mardi dans le sud de la Géorgie, à proximité de la frontière turque. Mille cinq cents maisons et plusieurs écoles ont été détruites dans la région d'Akhalkalaki. La secousse a atteint le degré 7 sur l'échelle de Medvedev.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Un dixième décès a été annoncé vendredi. Il s'agit d'un ouvrier de la centrale qui, selon un témoignage rappprté par *la Pravda*, s'était conduit en « véritable héros » au moment de l'accident.

AU RAYON DES SALADES

(De notre correspondant.)

Strasbourg. – Faire tester devant les consommateurs le rayonnement des légumes et des fruits frais, c'est la parade à la peur nucléaire mise en œuvre en Alsace par les hypermarchés *Mammouth*. Chacune de ces trois grandes surfaces, à Illkirch-Graffenstaden, Schiltigheim (Bas-Rhin) et Schweighouse-Thann (Haut-Rhin), qui appartiennent à la Société alsacienne de supermarchés (SASM), a acheté plusieurs radiomètres, les petits compteurs d'alerte utilisés par l'industrie pétrolière. A la demande des clients, les employés les promènent au-dessus des rayons, pour démontrer la très faible radioactivité des fruits et légumes.

De grandes pages de publicité achetées dans les quotidiens régionaux soulignent cette opération : *« Pendant que la France polémique, Mammouth agit »*, expliquent-elles. Et recommandent : *« Achetez vos fruits et légumes en toute sécurité. »*

De fait, les arrivages dans les hypermarchés sont déjà testés et garantis par les fournisseurs, mais l'emploi des radiomètres est surtout psychologique. Le distributeur affirme retirer de la vente pour de plus amples analyses tous les produits qui dépasseraient le seuil d'alerte, fixé à 200 becquerels. Le client peut ainsi directement le vérifier, en comptant les impulsions du radiomètre et les visualiser sur le cadran de l'appareil.

J. F.

LE SCÉNARIO

Une réaction en chaîne spontanée ?

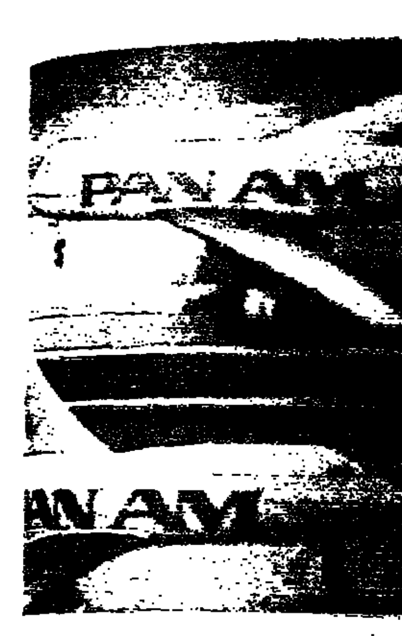
Que s'est-il passé exactement à Tchernobyl ? Le réacteur s'est-il spontanément remis en marche juste avant son explosion ? M. Mikhaïl Gorbatchev n'est pas entré dans les détails, mais a peut-être levé un coin du voile. Il a indiqué que *« la puissance du réacteur s'est soudainement accrue au cours de l'arrêt programmé du quatrième bloc de la centrale »*. A ce point, ses explications recoupent le scénario proposé par les experts français : au départ, incendie de l'alternateur ; arrêt immédiat du réacteur ; deux ou trois heures plus tard, défaut dans le circuit de l'eau servant au refroidissement, sans doute par arrêt des motopompes ; vaporisation de cette eau et décomposition de la vapeur par le zirconium des gaines ; explosion de l'hydrogène ainsi formé ; incendie du graphite.

Un point n'est pas clair : l'augmentation de puissance soudaine traduit-elle un réamorçage des réactions en chaîne, ou M. Gorbatchev a-t-il simplement voulu parler d'une augmentation de température, consécutive à une défaillance du système de refroidissement – le réacteur s'échauffant alors en raison des désintégrations qui continuent à se produire spontanément après l'arrêt de la réaction en chaîne. Les spécialistes français de l'Institut de sûreté et de protection nucléaire penchent pour la première hypothèse. Cela expliquerait la présence dans le nuage radioactif d'éléments lourds comme le strontium ou les transuraniens. Pour que ceux-ci aient pu voyager si loin, il faut qu'ils aient été pulvérisés très finement – tailles de poussières inférieures au millième de millimètre, – ce qui suppose des températures nettement plus élevées que celles qu'on peut attendre du seul échauffement par les désintégrations radioactives.

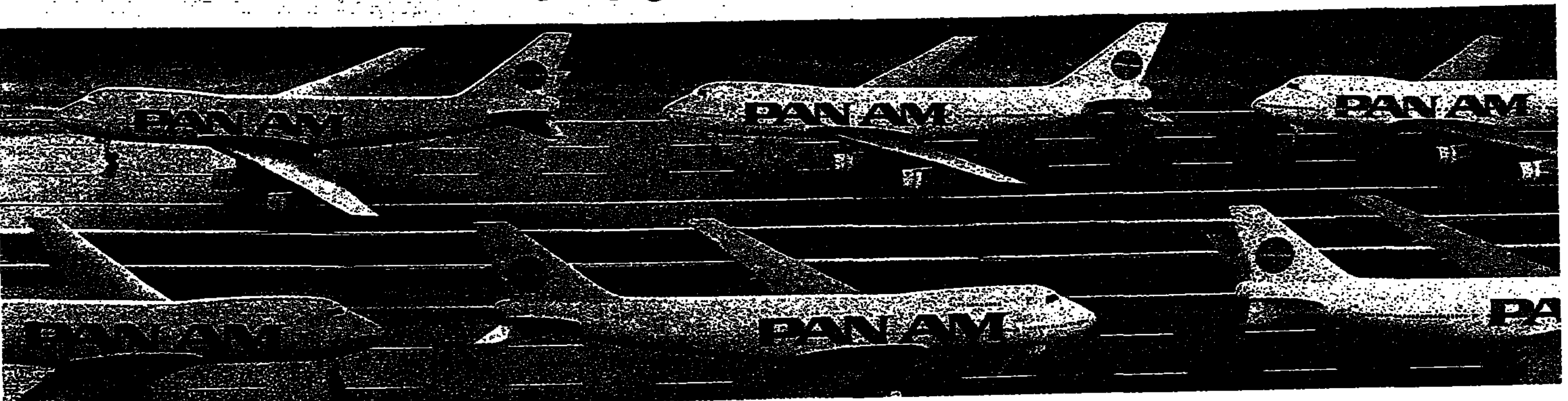
Si cette hypothèse se vérifie, elle implique sans doute une activité beaucoup plus forte qu'on ne le pensait dans le voisinage de la centrale. Les personnes irradiées ont dû être sévèrement atteintes, et de nouveaux décès sont alors très probables.

M. A.





Autoroute céleste Pan Am: Paris-New York 2990 F.*



Paris - Washington	3190 F.*
Paris - Los Angeles	4690 F.*
Paris - Houston	4190 F.*
Paris - San Francisco	4690 F.*
Paris - Miami	3890 F.*
Paris - Chicago	3390 F.*
Nice - New York	3560 F.*

*Tarif jeune aller-retour soumis à des conditions particulières de vente.
Pour plus d'informations appeler votre agence de voyages ou l'autoroute céleste Pan Am au 42.66.45.45.



Rien ne remplacera jamais l'expérience.



politique

Le débat de censure à l'Assemblée nationale

La Constitution imposant un délai de quarante-huit heures entre le dépôt d'une motion de censure et son vote, celui-ci ne devait intervenir que le vendredi 16 mai en début d'après-midi.

Le projet de loi d'habilitation économique et sociale sera ensuite considéré comme adopté, en première lecture, par l'Assemblée nationale, puisque la censure n'avait aucune chance d'être votée. La première motion de censure déposée contre le gouvernement de M. Jacques Chirac a été discutée jeudi. Elle émanait des socialistes en réponse à l'engagement de responsabilité de gouvernement, sur le projet de loi d'habilitation économique et sociale.

***Le débat n'a suscité ni curiosité ni passion.* L'hémicyle n'a jamais été copieusement rempli. Si les députés du PS étaient nombreux pour écouter M. Michel Rocard, les bancs du RPR et de l'UDF étaient clairsemés lors de l'intervention du premier ministre. Celui-ci s'est surtout efforcé de justifier l'action de son gouvernement et de répondre aux accusations de lenteurs portées contre lui de divers côtés. M. Rocard a prononcé un discours très critique sur la politique économique et sociale de la nouvelle majorité.**

Le Front national, qui ne vote pas la censure, a durement contesté la « tiédeur » de l'équipe au pouvoir.

***Il s'est défendu de toute alliance avec la gauche* dans la discussion de cette loi d'habilitation, faisant remarquer, que, au contraire, le RPR et l'UDF s'étaient associés au PS et au PC pour repousser les amendements du FN.**

La préparation d'un duel hypothétique

La première tentative de l'opposition en vue de renverser un gouvernement qui ne dispose – *théoriquement* – que de deux voix de majorité aurait pu provoquer la montée des passions au Palais-Bourbon. Il n'en a rien été. Chacun savait bien que ce débat *de censure n'était que le premier* d'une série qui risque d'être longue. Chacun savait aussi qu'il était voué à l'échec. Surtout, chacun se préparait à celui qui – *selon toute vraisemblance – doit* intervenir la semaine prochaine sur la loi électorale et dont l'enjeu politique sera autrement plus important, étant donné *l'âpreté des débats au sein de la* majorité.

La notoriété des acteurs principaux aurait pu susciter l'intérêt : *M. Michel Rocard face à* M. Jacques Chirac. Seulement, ces deux éventuels candidats à l'élection présidentielle ne se sont pas livrés à une répétition *de ce que pourrait être leur com*bat futur. L'un et l'autre devaient d'abord s'assurer le soutien sans réserve de leur camp.

Le contestataire permanent du PS a remporté sa première épreuve, mais sans mention. Il a certes tenu un discours dont l'orthodoxie de gauche ne pouvait être contestée. *Mais il a* aussi planté quelques banderilles en contestant, à mi-mot, certaines attitudes de la gauche au premier temps de son pouvoir ; *en le mettant en garde contre* les poisons de l'opposition ; en se présentant comme un homme apte à jouer l'alternance tranquille, prêt à rechercher le maximum de consensus, *une cohabi*tation la plus harmonieuse possible. Il a fait passer un message clair : homme de gauche je suis, homme d'Etat responsable je serai.

M. Chirac s'est adressé plus à ses amis qu'à ses adversaires : *oui, je gouverne, oui, j'appliquerai la totalité de la plate-forme* électorale du RPR et de l'UDF. Au-delà des députés de sa majorité, c'est à ses électeurs qui pourraient devenir des « déçus du changement » qu'il s'adressait pour leur faire admettre que *les accusations de lenteur contre* l'action gouvernementale n'étaient pas fondées. S'il fut ferme sur le fond, mais sans élever la voix, c'est parce qu'il esti*mait que l'engagement de sa res*ponsabilité était en soi un signal suffisant. En faire plus aurait pu accréditer l'idée qu'il y avait de réelles difficultés au sein de la majorité.

La cohabitation, par le simple jeu du calendrier, devant prendre une autre dimension puisque les *décisions du gouvernement vont* être traduites en actes, les désaccords entre le président de la République et le premier ministre apparaîtront plus clairement que ces dernières semaines. M. Chirac devait s'y préparer. *Il l'a fait en durcissant sa critique* de l'action des socialistes au pouvoir.

Lors de la présentation de son programme, il n'était que le chef prudent d'un gouvernement de la coexistence naissante. Cette fois, il s'est présenté en chef de guerre prêt à en découdre. *D'autant qu'il n'exclut pas – il* l'a en tout cas affirmé aux membres du bureau UDF de l'Assemblée qu'il a reçus mercredi 14 mai – que la privatisation de *TF 1 dégénère en une crise suffi*samment grave pour donner l'occasion à M. Mitterrand de provoquer de nouvelles élections. Le choc entre deux postulants à la charge suprême ne s'est pas produit jeudi au Palais-Bourbon. *Mais deux des challen*gers possibles s'y sont préparés.

THIERRY BRÉHIER.

M. Rocard et M. Chirac, chacun pour son camp

Défendant la motion de censure déposée par les socialistes, **M. Michel Rocard** (PS, Yvelines) est le premier à monter à la tribune. Il commence par souligner l'« *impréparation* » des travaux gouvernementaux et constate : « *Vous avez tant désappris et tant oublié ce que sont les responsabilités de l'Etat au cours de ces cinq années passées dans l'opposition que vous ne parvenez pas à retrouver l'équilibre entre le souhaitable et le possible, entre l'idéologie et le réel.* » Il accuse le premier ministre d'« *indifférence à tout ce qui va au-delà des deux ans qui nous séparent de l'élection présidentielle* ».

Citant les commandements de tout gouvernement, le porte-parole du PS explique : « *Aucun gouvernement, si large soit sa majorité, ne peut s'affranchir de l'opinion et de la volonté de ceux qui ne lui ont pas accordé leur suffrage.* » « *On n'est pas davantage dans l'opposition impunément* », ajoute-t-il en évoquant les « *promesses inconsidérées* ». A M. Chirac, il déclare que l'« *urgence* » du redressement économique et social dont il parle « *n'est en réalité que l'impatience avec laquelle certains de vos amis exigent le remboursement des dettes électorales que vous avez contractées auprès d'eux* ». Il ajoute qu'après avoir parlé de « *confiance* » le chef du gouvernement en est « *réduit à une supplique aux chefs d'entreprise : « Au secours, la gauche va revenir !* »

M. Rocard : pourquoi pas la Joconde ?

L'ancien ministre affirme que cette « *confiance* » ne « *se découpe pas en tranches catégorielles* » et qu'elle ne peut se gagner « *par des concessions idéologiques distribuées à des clientèles électoralement méritantes* ». Il pense que le gouvernement est tenté, « *afin de calmer les impatients, de satisfaire les idéologues (...), de se manifester surtout dans l'ordre idéologique* ». Il en donne trois exemples : la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, qui « *flatte les phantasmes de certains dirigeants du CNPF* » ; la politique de l'emploi, « *qui va conforter les chefs d'entreprise dans l'idée erronée que les jeunes doivent être embauchés à coût réduit* » ; la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes au moment où est tenu « *un discours l'effort et, la rigueur aux fonctionnaires, aux salariés et même maintenant aux gagnants du loto* ».

M. Rocard reproche aussi à M. Chirac de ne pas utiliser un langage de vérité en tenant des propos contradictoires sur la situation de la Sécurité sociale, et en modifiant le mode de calcul du nombre de chômeurs. Parlant de la dévaluation, il explique : « *Ce n'est certainement pas moi qui porterai un jugement de valeur* a priori *sur le principe d'un ajustement monétaire* », mais il ajoute que celle qui vient d'être effectuée « *n'était nullement indispensable* ».

Il constate qu'elle « *n'est pas utilisée comme un instrument cohérent de politique économique* », expliquant qu'elle va entraîner une hausse des prix, d'autant que l'annonce de la volonté du gouvenement de libérer ceux-ci totalement fait qu'ils sont « *libres dans les faits* » alors que la nouvelle réglementation de la concurrence qui devait être simultanée « *en est au stade de la commission préparatoire* ». Il ajoute que les agriculteurs ne seront pas « *les principaux bénéficiaires de cette dévaluation* », à cause de la hausse de leurs coûts qu'elle va entraîner.

Abordant les dénationalisations, il reproche au gouvernement de « *créer les conditions d'une nouvelle période d'inefficacité de ces entreprises* ». Pour lui, la seule nécessité que peut « *invoquer* » la majorité « *est celle d'avoir à vendre l'appartement pour payer le loyer* ». Il ajoute qu'elle va pour cela « *ouvrir la porte à un affairisme malsain* ».

A propos des économies budgétaires annoncées sur l'effort de recherche et de développement culturel, M. Rocard affirme : « *On ne fait pas d'économies sur l'intelligence.* » parlant des projets gouvernementaux pour la télévision, il constate : « *Vous n'enrichissez pas le patrimoine national, vous le dilapidez. Vous ne créez pas, vous vendez. Dans cet esprit, aujourd'hui TF1, demain, pourquoi pas* la Joconde ? ». Il conclut en déclarant : « *Votre gouvernement n'est pas un gouvernement d'imagination, un gouvernement de création, pas même un gouvernement d'action. C'est un gouvernement d'abrogation.* »

M. Pasquini (RPR) : la censure des électeurs

M. Pierre Pasquini (RPR, Haute-Corse) s'étonne que les socialistes prétendent « *censurer le 15 mai le premier acte législatif du gouvernement en place, alors qu'ils ont eux-mêmes subi (...) la censure du corps électoral le 16 mars* ».

Le porte-parole du RPR évoque longuement le manque d'argent dans les caisses constaté par certains nouveaux ministres. Puis il justifie les dénationalisations, y compris celles d'entreprises nationalisées en 1945, en rappelant que le général de Gaulle, lui-même, le 2 mars 1945, avait déclaré à l'Assemblée, à leur propos : « *Il appartiendra à la représentation nationale de rendre définitives ou de changer, suivant qu'elle le jugera bon, les dispositions transitoires que nous avons prises.* » Puis il insiste longuement sur la nécessité de la « *participation* », souhaitant l'émergence d'« *un capitalisme populaire* ». M. Pasquini explique que les députés de la majorité doivent « *veiller à ce que l'opinion puisse rapidement percevoir les changements qu'elle attend* » et que la majorité de la nation « *souhaite qu'une action gouvernementale résolue interprète totalement et sans se méprendre la signification de son vote* ».

M. Paul Chomat (PC, Loire) explique que les communistes n'acceptent pas que « *seuls le gouvernement, les partis de sa majorité et le président de la République* » aient à connaître des ordonnances concernant les conditions du transfert des entreprises du secteur public au secteur privé. Il assure que *le premier ministre* « *restreint la démocratie* » pour avoir « *les mains libres pour soumettre le pays, son économie et son peuple au bon vouloir de quelques privilégiés* ». L'orateur communiste critique autant la politique socialiste pour l'emploi des jeunes et la gestion des sociétés publiques que celle de l'actuel gouvernement. Il déclare à M. Chirac : « *Vous craignez déjà de ne pas pouvoir tenir la distance jusqu'aux présidentielles sans qu'apparaisse le vrai visage de votre politique et sans qu'il apparaisse que le libéralisme, ça ne marche bien que pour quelques-uns et pas du tout pour les autres et pour la France.* »

M. Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin) affirme que « *le gouvernement n'a pas le droit de s'enliser* ». Il s'étend longuement sur le chômage pour constater l'échec des actions entreprises en la matière par la gauche. Il explique aussi que, pour l'emploi des jeunes, « *la responsabilité de chaque chef d'entreprise est engagée* ».

Le porte-parole de l'UDF détaille l'« *échec* » de la politique économique de la gauche, notamment pour les nationalisations. Il conclut en déclarant que le gouvernement devait « *mettre un terme au débat pour appliquer rapidement la politique pour laquelle les Français ont voté.* »

M. Jean-Claude Martinez (FN, Hérault) accuse M. Chirac de ne respecter « *ni l'esprit ni la lettre de la Constitution* ». Car, pour lui, le recours aux ordonnances doit être exceptionnel, et les utiliser dans un *domaine aussi large que celui du* projet c'est « *toucher au pilier parlementaire de la Constitution comme vous avez touché à son pilier présidentiel avec la cohabitation* ». Il ajoute qu'une délégation de pouvoir, comme celle de légiférer par ordonnances, ne peut, d'après les grands principes du droit, être donnée que de façon « expresse » et non pas « tacite », ce qui est le cas quand la loi d'habilitation est considérée comme adoptée après engagement de sa responsabilité par le gouvernement. La combinaison des articles 38 et 49-3 de la Constitution est donc d'après lui impossible ; c'est un « *Tchernobyl constitutionnel* » et cela produit « *un mongolisme constitutionnel* ».

M. Chirac : la France va changer

Répondant aux premiers orateurs, **M. Jacques Chirac** affirme que grâce à la loi en discussion, « *le changement auquel les Français aspirent, et qu'ils attendent avec autant d'impatience que de détermination, entrera encore davantage dans les faits* ». Il ajoute : « *Nous sommes prêts, les textes sont prêts (...), la France est prête. Il y a actuellement dans notre pays une attente en forme d'espérance que le gouvernement est bien décidé à satisfaire.* »

Se félicitant de la longueur des débats qui ont déjà eu lieu, il explique qu'il ne faut pas laisser « *le verbe paralyser l'action car ce serait gravement méconnaître la volonté populaire qui s'est exprimée le 16 mars. Les Français veulent que le gouvernement accentue et amplifie encore l'action considérable engagée depuis plus d'un mois. Ils en perçoivent parfaitement l'urgence et la nécessité* ».

Le premier ministre, s'adressant aux Français, leur dit : « *Vous pouvez compter sur nous. Le gouvernement tient et tiendra tous ses engagements, tous ceux qui figurent dans la plate-forme du RPR et de l'UDF.* » Il ajoute : « *Qui pourrait sérieusement prétendre, de bonne foi, que le changement n'est pas à l'ordre du jour ? Certes nous avons le souci des règles de la démocratie comme des exigences du pragmatisme. Certes nous voulons agir vite, mais sans précipitation, en profondeur, mais sans excès ni imprudence, résolument mais sans sectarisme idéologique.* »

Puis le chef du gouvernement dresse un bilan de ce qui a déjà été fait : l'ajustement monétaire, la préparation du collectif, avec la baisse de certains impôts, « *une libération très importante des changes* », la libération de « *la plupart* » des prix, la baisse des taux d'intérêt. Il ajoute que des projets sont en préparation : la charte des contribuables, l'abrogation de la loi Quilliot. Il détaille aussi le plan de lutte contre le chômage, avec un impératif : « *libérer l'entreprise des carcans* », et la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

M. Chirac constate : « *Voilà, brièvement, ce qui a été engagé en cinquante-cinq jours, et ce qui sera fait demain, non pas dans un avenir imprécis, qui est celui des déclarations d'intention, mais dans un avenir proche qui se mesure en semaines, et qui est celui des actes (...). De jour en jour, mesure après mesure, la France vous le verrez, va changer.* »

Le premier ministre parle aussi de la sécurité : « *Nous avons trouvé une France inquiète (...). Il fallait agir sans hâte excessive mais avec une fermeté sans équivoque.* » Il parle de l'accroissement du nombre des policiers « *sur la voie publique* », des « *résultats très encourageants* » déjà obtenus dans la lutte contre le terrorisme, et de l'élucidation de certaines affaires judiciaires.

A propos de l'audiovisuel, M. Chirac souligne que « *le gouvernement a choisi la voie du courage et de l'avenir* » et invite « *chacun, et particulièrement les personnels de notre télévision, dont les droits seront naturellement respectés, à faire confiance au gouvernement* ». Il conclut en parlant de « *la sagesse des bâtisseurs* ».

M. Briand (FN) : floues

Après lui intervient **M. Yvon Briant** (FN, Val-d'Oise), qui souligne que son groupe a critiqué le projet gouvernemental « *parce que des dispositions restent floues et sacrifient les réformes aux délices tyranniques du* statu quo *économique et social* ». « *Mais nous approuvons,* dit-il, *l'esprit qui a présidé à son élaboration.* »

M. Jean Le Garrec (PS, Nord) estime que la « *précipitation suspecte* » du gouvernement s'explique par la volonté de camoufler « *ses contradictions* » sur les conditions de la privatisation. **M. Michel Charzat** (PS, Paris) constate que le recours aux ordonnances fait que « *les modalités de l'évaluation et du transfert de propriété seront soustraites au contrôle du Conseil constitutionnel* ».

Dans les explications de vote, **M. Rémy Auchède** (PC, Pas-de-Calais) explique que son groupe votera la motion de censure des socialistes parce que ses effectifs ne lui permettent pas d'en déposer une (d'après la Constitution, une motion de censure doit être signée par un dixième des membres de l'Assemblée, soit cinquante-huit députés, alors qu'il n'y a que trente-cinq communistes et apparentés). **M. Bruno Megret** (FN, Isère), après une intervention très dure contre la politique du gouvernement (il parle, par exemple, d'un « *libéralisme asthmatique* »,) déclare : « *Notre intention n'est pas aujourd'hui de vous empêcher de prendre vos responsabilités vis-à-vis de notre peuple, et c'est pourquoi nous ne voterons pas cette motion de censure.* » Mais pour manifester que cette décision ne doit pas être comprise comme un soutien au gouvernement, il annonce que les députés du Front national quitteront l'hémicycle, ce qu'ils font immédiatement en rang serré derrière M. Le Pen.

Th. B.

Où est l'AFP ?

Doser un satisfecit peut être la tâche la plus délicate au monde. Jeudi 15 mai, M. Jacques Chirac vient de descendre de la tribune. M. Valéry Giscard d'Estaing, arrivé dans l'hémicycle peu après le début du discours du premier ministre, fait irruption dans la salle des Quatre Colonnes, où les députés viennent distiller aux journalistes petites phrases et grandes envolées.

« J'ai trois mots à vous dire : où est la journaliste de l'AFP ? » L'attachée parlementaire de *l'ancien président se précipite à* la recherche de notre consœur. Introuvable. *« Alors, vous bronzez bien ? »,* plaisante M. Giscard d'Estaing avec les journalistes présents, pour tromper l'attente. Que pense le député du Puy-de-Dôme de la privatisation de TF 1 ? Motus. Rien. Il faut attendre l'AFP.

La voilà enfin, cornaquée par un huissier affolé. *« Il y a deux mots clés,* commence M. Giscard d'Estaing tandis que crissent les stylos, *l'union et la plateforme.* » Un temps d'arrêt : *« Ajoutez RPR-UDF après plateforme,* se ravise-t-il, *sinon les gens ne savent pas. L'Union pour gagner, la plateforme pour gouverner. Dans les propos de Jacques Chirac, j'ai été heureux de retrouver l'essentiel de la plateforme. C'est un pas important dans la bonne direction. »*

On rebouche déjà les stylos quand se tend un *micro retardataire.* Comme une prises de vue au cinéma, il faut *« la refaire ».* Soit, mais pas n'importe comment. Voilà M. Giscard d'Estaing soudain affecté de trou de mémoire : *« Si je change de texte, on va penser que... »* Et de se tourner vers un journaliste qui vient de prendre en note les augustes propos : *« Il est lisible votre texte ? »* Bredouillement de l'intéressé pris en flagrant délit de calligraphie négligée. Un autre plus coopératif et plus appliqué *tend son carnet ! Honneur ! Il n'a* pas pris en note la première phrase. L'ancien président s'impatiente : *« Ça ne commençait pas comme ça. Il faut tout écrire. Où est l'AFP ? »*

Revoilà l'AFP et le texte de *référence.* On peut enfin brancher les micros : *« Il y a deux mots clés... »,* recommence M. Giscard d'Estaing qui se cramponne au carnet jusqu'au *« pas important ».* Moment d'hésitation : *« Je n'avais pas dit plutôt un grand pas ? »* Le petit groupe s'interroge gravement. On compare ses notes. Mais le dilemme n'est pas encore tranché que déjà M. Giscard d'Estaing s'éloigne. *A grands pas importants.*

D. S.

La commission des lois adopte la réforme du mode de scrutin

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 15 mai au matin, le projet de loi modifiant le mode de scrutin. Elle lui a apporté les modifications prévues : le taux maximum de variation entre la circonscription la moins peuplée et la moyenne des circonscriptions du département sera de 20 % ; les cantons de plus de 40 000 habitants pourront être scindés entre plusieurs circonscriptions ; les représentants des hautes juridictions (Conseil d'Etat, Cour des comptes, Cour de cassation) siégeant à la commission appelée à donner son avis sur le découpage gouvernemental ne pourront pas être des retraités ; cet avis devra être rendu public.

Le RPR et L'UDF se sont retrouvés seuls pour adopter ce projet. Les commissaires communistes, en début de réunion, avaient jugé inutile de participer aux travaux de la commission puisqu'ils rejetaient en bloc ce projet. Ceux du Front national sont partis plus tard en constatant qu'aucune de leurs suggestions n'était retenue. Ceux du Parti socialiste sont partis lorsqu'est venu en discussion l'article du projet habilitant le gouvernement à découper les circonscriptions par ordonnances, après le refus de leurs collègues de la majorité de leur fournir les projets de découpage. Les élus du PS ont estimé que tous les députés n'ayant pas la même connaissance du dossier, ils ne pouvaient pas participer à armes égales à la discussion.

Sur ce projet, le gouvernement n'a pas de difficultés qu'avec ses opposants. Une partie de sa majorité renâcle. Ce même jeudi matin, au cours de la réunion du bureau politique du Parti républicain que présidait M. François Léotard, M. Giscard d'Estaing a répété qu'il est impensable qu'un vote sur la réforme puisse intervenir tant que les discussions entre les deux formations de la majorité sur le découpage continuent. L'ancien président de la République a aussi affirmé que l'UDF était mal traitée dans ces négociations. Il a assuré qu'il s'en était entretenu avec M. Jacques Chirac et que celui-ci en avait rejeté la responsabilité sur l'UDF.

NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Mitterrand est soucieux de « préserver la paix civile »

M. Mitterrand s'est entretenu, le jeudi 15 mai, pendant plus d'une heure, avec les trois principaux respondables du FLNKS de Nouvelle-Calédonie, qui ont fait part au chef de l'Etat de leur « *inquiétude* » face au projet du gouvernement élaboré par M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM. Ce projet sur la réforme du statut du territoire avait, la veille, été l'objet d'une communication en conseil des ministres, au terme de laquelle M. Mitterrand avait formulé des mises en garde d'ordre politique et institutionnel.

« *L'objectif du président de la République est de préserver la paix civile, de faire en sorte que le calme et l'harmonie retrouvés depuis les élections régionales de septembre 1985 soient maintenus* », a-t-on déclaré dans l'entourage du président de la République au terme de cet entretien. Le chef de L'Etat veillera à la conformité du projet à la Constitution. Au cas où il ne le jugerait pas conforme, lui-même ou soixante parlementaires pourraient saisir le Conseil constitutionnel. Interrogé sur le point de savoir si M. Mitterrand en avait donné l'assurance à la délégation indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou a déclaré : « *Il ne le peut pas : il n'en a pas le pouvoir.* »



Déconcentration et dégraissage au ministère de l'éducation nationale

La réorganisation de l'administration centrale de l'éducation nationale annoncée jeudi 15 mai par le ministre, M. Monory, correspond au double souci de réduire les effectifs et le nombre des centres de décision et d'adapter l'organigramme aux nouvelles orientations du ministère : unification des deux cycles de l'enseignement secondaire (collèges et lycées) et déconcentration vers les rectorats, les inspections académiques et les chefs d'établissements.

Cent cinquante à deux cents personnes vont quitter l'administration centrale, certaines retournant à des tâches d'enseignement.

La direction des lycées et celle des collèges sont réunies et la direction générale des enseignements scolaires est supprimée. Il est donc mis fin aux fonctions de leurs trois directeurs : MM. Pierre Antonmattei (lycées), André Hussenet (collèges) et Claude Durand-Prinborgne (enseignements scolaires). Deux directions sont créées : la première, chargée des personnels de direction et d'inspection, coiffera l'activité des chefs d'établissements, des inspections départementales et des rectorats ; la seconde regroupera les activités de communication, tant intérieures qu'extérieures, du ministère. On ignore encore si elle doit englober les établissements publics de l'éducation nationale spécialisés dans l'orientation des élèves (ONISEP), la documentation et la recherche pédagogique (CNDP, INRP).

Les titulaires de ces nouvelles directions devraient être nommés dans les jours à venir.

Les quatre « missions » spécialisées créées depuis 1981 sont supprimées : enseignements artistiques, formation et recherche en éducation, technologies nouvelles, action culturelle des cultures et langues régionales. Leurs compétences seront redistribuées entre les nouvelles directions et le cabinet. Deux conseillers spéciaux sont nommés au cabinet du ministre. Un ingénieur informaticien de trente et un ans, M. Thierry Breton, PDG d'une entreprise de fabrication de logiciels, élu conseiller régional de Poitou-Charentes en mars dernier sur la liste RPR-UDF que conduisait M. Monory, est chargé de l'informatique et des technologies nouvelles. Un inspecteur général de l'enseignement artistique, ancien conseiller technique de M. Alain Peyrefitte, alors ministre des affaires culturelles et de l'environnement, M. Jean-Pierre Bernard, prend le dossier des enseignements artistiques, qui figurent parmi les priorités gouvernementales.

L'armée des bureaux

La décision de M. Monory de supprimer près de 200 postes à l'administration centrale apparaîtra comme l'application zélée de la politique d'économies annoncée par M. Chirac et l'illustration de la doctrine du « moins d'Etat » prônée par les libéraux. La réalité est plus modeste. Il s'agit en fait de la poursuite du « dégraissage » mise en œuvre depuis plusieurs années grâce, notamment, à la modernisation de l'administration et qui a abouti à une réduction de plus de 12 % des effectifs de la centrale depuis 1982.

Que fait cette armée de fonctionnaires, qui campe, pour l'essentiel, entre la rue de Bellechasse et la rue de Grenelle ? Sur les 4 300 personnes qu'elle compte (auxquelles il faudrait ajouter les 300 qui travaillent à la jeunesse et aux sports, mais dépendent toujours de l'éducation nationale), 3 900 sont à l'éducation proprement dite (primaire et secondaire) et 400 à l'enseignement supérieur, devenu maintenant un « ministère délégué ». *Seules les premières sont concernées par les mesures annoncées par M. Monory, M. Devaquet devant se débrouiller pour réaliser des économies similaires dans son propre ministère.*

La direction la plus vorace en personnel est celle dite *« des affaires générales »,* qui regroupe 800 fonctionnaires, pour moitié *des administratifs, pour moitié* des personnels ouvriers et de service (chauffeurs, huissiers, électriciens, peintres, balayeurs...). Viennent ensuite la direction *« de l'organisation et des personnels »,* qui gère tous les personnels non enseignants de l'éducation (des agents de service des lycées aux secrétaires généraux d'université), puis la direction *« des personnels enseignants de lycée et de collège »,* qui s'occupe des professeurs ayant un statut national : agrégés, certifiés, adjoints d'enseignement (les professeurs de collèges sont gérés au niveau académique et les instituteurs au niveau départemental).

Ces directions opulentes ont des fonctions de gestion. D'autres ont surtout une fonction pédagogique de réglementation : c'est le cas des directions des lycées (230 personnes) et des collèges (100), *maintenant réunies,* et de celle des écoles (150). D'autres enfin sont plus techniques, comme celle des finances (200) ou le service des prévisions et des statistiques (200).

Les agents de la centrale ne constituent évidemment qu'une faible part de l'ensemble du personnel administratif de l'éducation nationale, qui compte 212 000 fonctionnaires : 130 000 dans les établissements scolaires (pour la gestion, l'entretien, la restauration) ; 25 000 dans les universités, 23 000 dans les rectorats et les inspections *académiques...*

Est-ce trop (comme le pense *l'opinion en général*) ou pas assez (comme le disent les syndicats) ? Ces derniers peuvent faire valoir qu'ils ne sont pas si nombreux pour gérer les 1 150 000 agents (composés quand même pour l'essentiel d'enseignants) de *l'éducation nationale. La politique* du ministère est en tout cas marquée depuis quelques années par deux préoccupations majeures : la déconcentration, qui conduit à un dégonflement des effectifs de la centrale au profit des échelons *académiques et départementaux,* et l'informatisation, qui permet une amélioration de la productivité et donc une diminution de la proportion des « administratifs » par rapport à l'ensemble des personnels.

F. G.

M. LECANUET RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION

L'UDF : tout va bien !

Réélu président de l'UDF par acclamation (M. Valéry Giscard d'Estaing, qui s'en est *« réjoui »,* n'était pas dans la salle à ce moment-là) au conseil national réuni le jeudi 15 mai, M. Jean Lecanuet a fixé comme terme à son mandat la prochaine élection présidentielle, pour laquelle l'union giscardo-léotardo-barriste aura, a-t-il affirmé, *« son »* candidat. S'assignant comme objectif l'affirmation de la *« force »* et de la *« cohésion »* de sa formation, l'ancien ministre n'en a pas moins mis en avant une autre *« affirmation » : « Un soutien actif et entier »* à l'action menée par le gouvernement, qui a trouvé, a-t-il dit, le *« le rythme adapté au redressement économique, au renouveau social et à l'affirmation de la place de la France dans le monde ».* Voilà pour l'approbation au coup d'accélérateur donné par M. Jacques Chirac ces derniers jours.

Ce soutien ne connaîtra pas de *« faille »,* affirme M. Lecanuet, qui assure qu' *« on le verra en mai, juin et pendant la prolongation prévisible de juillet »* au Parlement. Voilà pour l'immédiat.

Alors que dimanche dernier M. Jean-Pierre Soisson, qui n'assistait pas au conseil national, avait parlé de la *« phase de dissolution »* traversée par l'UDF (*le Monde* du 13 mai) et que copie de ces propos a été adressée aux députés UDF, M. Jean Lecanuet a *réaffirmé* que la confédération est *« solide, implantée et forte ».* Pour marquer sa *« personnalité »* et son *« identité »,* un *« élan »* va être *« redonné »* aux commissions internes de l'UDF, non seulement pour marquer ses *« nuances »* et ses *« accentuations »* sur les textes du gouvernement, mais aussi pour que se traduise *« l'idéal social, libéral et humaniste de l'UDF, qui reste centriste ».*

Le conseil national a décidé de la convocation d'une convention – sans doute le 22 novembre à Paris – qui réunira les responsables de l'UDF, ses parlementaires, ses présidents de conseils régionaux et généraux ainsi que les maires des villes importantes. Voilà pour la satisfaction donnée à ceux qui souhaitent que l'UDF organise un *« rassemblement »* quelque peu spectaculaire.

Ceux qui verraient dans cette manifestation l'occasion d'introniser un présidentiable ou de parapher la plate-forme du candidat UDF à la présidence de la République ne sont guère encouragés par M. Lecanuet. Avoir *« son »* candidat en 1988 ou avant correspond à une *« volonté »* et à une *« nécessité »,* mais le choix ne peut se faire, explique-t-il, qu'une fois *« clarifié le paysage politique ».* Quand ? Le maire de Rouen paraphrase la Bible : *« Quand les temps seront proches. »* Pour lui, l'UDF se doit d'attendre les indications de l'opinion. *« Que l'astre monte* [dans les sondages] *et nous l'adorerons »,* dit-il, estimant qu'à ses yeux l'UDF ne doit pas seulement être le *« miroir de l'astre »,* mais doit aussi *« focaliser les rayons sur son candidat ».*

Parmi les questions diverses évoquées lors de ce conseil national, le principe de *« l'union derrière et avec les sortants »* a été retenu pour les élections sénatoriales de septembre prochain, qui précéderont immédiatement la tenue des journées parlementaires fin septembre à Nancy, ville de M. André Rossinot, président du Parti radical et ministre chargé des relations avec le Parlement.

Quant à une éventuelle initiative présidentielle en faveur du quinquennat, M. Jacques Larcher, président de la commission des lois du Sénat, a expliqué que le contreseing du premier ministre est nécessaire. M. Giscard d'Estaing, favorable à la réduction du mandat présidentiel, pourrait d'autant moins le refuser que l'actuelle majorité s'était prononcée en ce sens en 1972.

ANNE CHAUSSEBOURG.

ONZE DÉMISSIONS AU COMITÉ DIRECTEUR DU CNIP

Onze membres du comité directeur du CNIP (Centre national des indépendants et des paysans) ont quitté cette formation, le jeudi 15 mai, pour protester contre le renouvellement du bureau politique effectué à l'initiative de M. Philippe Malaud, président du CNIP. Les démissionnaires estiment que l'*« inféodation au Front national »* de la nouvelle équipe *« est évidente ».* Il s'agit notamment de MM. Raymond Bourgine, premier vice-président, sénateur de Paris, Michel Junot, secrétaire général, Mme Madgelaine Anglade, député européen.

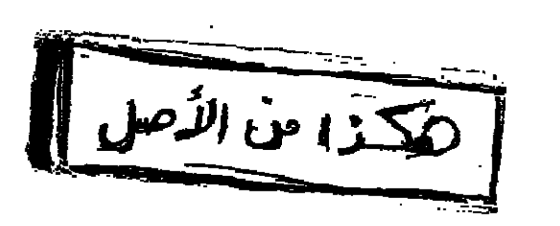
Le renouvellement du bureau politique afin de constituer *« une équipe restreinte, homogène et rajeunie »* avait été adopté par 44 voix contre 23. M. Philippe Malaud affirme qu'*« il refuse de privilégier l'alliance avec le RPR plutôt que celle avec l'UDF et le Front national ». « Nous n'avons pas plus de rapports avec le Front national qu'avec l'UDF et le RPR »,* a-t-il ajouté.

Selon IPSOS

LES COTES DE M. MITTERRAND ET DE M. CHIRAC SONT EN HAUSSE

Le dernier sondage d'IPSOS, réalisé du 7 au 12 mai auprès d'un échantillon représentatif de 900 personnes et publié par *le Quotidien de Paris,* enregistre une hausse de treize points de la cote de confiance du chef de l'Etat. D'après cette enquête, 55 % des personnes interrogées (au lieu de 42 % en avril) affirment faire confiance à M. Mitterrand, 34 % (au lieu de 39 % le mois dernier) émettent l'avis contraire.

Dans la même enquête, l'indice de satisfaction du premier ministre enregistre une hausse de sept points : 42 % des personnes interrogées (35 % précédemment) se déclarent satisfaites des décisions prises par M. Chirac et le gouvernement depuis un mois, et 31 % (32 % le mois dernier) mécontentes.



POLITIQUE

AU PCF

Les « rénovateurs » de Meurthe-et-Moselle maintiennent leur position, malgré la direction

De notre correspondant

Nancy. – Au cours d'une réunion du comité fédéral du Parti communiste qui aura duré moins de trois heures, le mercredi 14 mai, à Auboué, M. Claude Billard, membre du bureau politique, a officiellement annoncé à la fédération de Meurthe-et-Moselle que le comité central du PCF ne ratifie pas l'élection, le 18 avril dernier, de M. Jean-Paul Mougel au poste de premier secrétaire fédéral (*le Monde* du 8 mai). « *Cette décision est regrettable, mais ne remet pas en cause le vote de notre comité fédéral du 18 avril. Je suis et je reste le secrétaire fédéral de Meurthe-et-Moselle* », déclarait néanmoins, jeudi, à Nancy, M. Mougel.

Les statuts du PCF ne précisent pas clairement ce qui se passe en pareil cas. « *Le comité central devait soit ratifier le vote, soit dissoudre le comité fédéral* », estime M. Mougel. Or, selon lui, M. Billard a clairement précisé que « *le comité central est prêt à travailler avec le comité fédéral* ».

Ce *statu quo* ne règle nullement les problèmes de fond posés par la fédération meurthe-et-mosellane, M. Alain Amicabile, conseiller régional communiste de Lorraine, qui avait démissionné peu après le 16 mars du poste de premier secrétaire fédéral, n'a pas mâché ses mots pour commenter l'annonce faite par M. Billard. « *Je trouve cette décision choquante, bien qu'elle ne me surprenne pas*, a-t-il dit, *choquante, parce qu'elle vise des militants communistes qui ont consacré, pour certains, des décennies au PC et qu'on traite, maintenant, de fractionnistes.* »

Commentant les menaces d'exclusion plus ou moins voilées formulées par le comité central (*le Monde* du 15 mai), le chef de file des « rénovateurs » de Meurthe-et-Moselle a ajouté : « *Je ne crois pas qu'on puisse renforcer le parti en l'épuisant. C'est une pratique stalinienne.* » M. Amicabile estime que le comité central a commis une erreur en évoquant publiquement cette possibilité d'exclusion. « *C'est un coup porté à la crédibilité même du PCF*, a-t-il dit. *Comment voulez-vous que des gens puissent adhérer à une stratégie qui proclame la diversité si, en son sein, elle ne supporte pas la moindre contradiction ?* » Aussi M. Amicabile a-t-il ajouté que, pour lui, il n'est pas question d'arrêter la pétition fédérale pour la tenue d'un vingt-sixième congrès. « *Qu'on ne nous reproche pas l'expression publique alors que le comité central vient de l'utiliser magnifiquement* », a-t-il lancé, en observant que M. Georges Marchais, au lieu d'envoyer une circulaire aux fédérations, avait bien ouvert sans prévenir la dernière réunion du comité central en annonçant sa non-candidature à l'élection présidentielle.

Commentant la situation en Meurthe-et-Moselle, avec un secrétaire fédéral « non ratifié », mais en exercice, M. Amicabile a expliqué : « *La manière même d'élire un secrétaire fédéral n'est pas la manifestation la plus achevée d'un fonctionnement démocratique. Les membres du comité fédéral élisent leur secrétaire, mais ce vote n'est validé que par le comité central. Et le secrétaire n'a plus, ensuite, de comptes à rendre qu'à cet échelon supérieur. Du début jusqu'à la fin, des milliers de militants de base ne sont que des spectateurs. Dans la situation de blocage actuelle en Meurthe-et-Moselle, comme il n'y a pas de jurisprudence, serait-ce un crime de lèse-démocratie que de demander à la base de s'exprimer ?* »

JEAN-LOUIS BEMER.

UNE INITIATIVE DE « POLITIQUE AUJOURD'HUI »

Pour « une eurogauche »

A l'initiative de la revue *Politique aujourd'hui* aura lieu les 6, 7 et 8 juin prochain à Saint-Fons (Rhône) une rencontre internationale dont le premier objectif est de réunir le plus grand nombre de personnalités de gauche venant de quinze pays européens. Selon les organisateurs, tous les partis socialistes et presque tous les partis communistes et syndicats d'Europe, ainsi que des intellectuels indépendants, seront représentés. Le deuxième objectif de cette rencontre est la création d'une fondation européenne, dont le président pourrait être M. Bruno Kreisky, ancien chancelier d'Autriche, et le vice-président pour la France, M. Edgard Pisani.

Cette fondation européenne favoriserait « *la circulation de la réflexion et de la pensée socialistes* » d'une manière institutionnelle. L'idée, selon M. Paul Noirot, directeur de *Politique aujourd'hui*, est d'« *affronter les problèmes d'aujourd'hui avec les données d'aujourd'hui* ». C'est-à-dire, selon M. Jacques Huntziger, membre du bureau exécutif du PS, d'organiser la modernisation de la réflexion socialiste à l'échelle européenne et non seulement nationale, « *de faire resurgir une eurogauche* ».

Lors de cette rencontre sera également décidée la création d'un centre moderne de documentation et d'information installé à Bruxelles, qui, d'une part, favoriserait la liaison entre les différents instituts de recherche et, d'autre part, grâce au traitement des dossiers traduits dans au moins cinq langues européennes, permettrait l'accès d'informations sur la pensée socialiste à un vaste public. Cette fondation sera donc un carrefour qui, d'après M. Noirot, favorisera les rencontres régulières entre les divers mouvements de gauche d'Europe.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

DEPUIS ce jour de mars 1968 où Pierre Viansson-Ponté écrivit dans ce journal « *la France s'ennuie* », le mot d'ennui est devenu d'un emploi difficile : on paraît copier ce qu'un autre inventa.

C'est pourtant une semblable torpeur qui est sensible aujourd'hui. La relative fébrilité d'avant mars a laissé place à un brouillard politique et à une indifférence de la nation que rien ne semble pouvoir rompre. Le retrait, si ce n'est la retraite, de M. Marchais, la privatisation de TF 1, les avertissements de M. Mitterrand sur le chapitre des lois sociales, la baisse des taux d'intérêt, le retour de l'ambassadeur de France à Pretoria, les projets sécuritaires : rien qui émeuve l'opinion au-delà de cette faible portion qui vit quotidiennement, comme un devoir, les inquiétudes du citoyen. A peine si Tchernobyl a, un moment, rompu la monotonie. C'est dire ! Peut-être une grève à TF 1 ?

Au moins, du temps de la gauche, la droite faisait voir sa fureur d'être exclue, cependant que la gauche ronchonnait qu'on fût si peu à gauche, ou qu'on s'y ancrât trop. A présent, plus d'ambiance ; la droite ne se décide qu'avec peine à gouverner selon ses principes, et sa clientèle immanente, les patrons, ne lui manifeste guère sa confiance. Quel aveu que celui de M. Balladur, puis de M. Chirac, exhortant les industriels à investir ! La gauche se noie dans des querelles de succession qui ne pourront pas être longtemps différées, tant au PC qu'au PS.

La succession de M. Marchais est ouverte, par lui-même. Dès lors que le PC aura, évidemment, un candidat à l'échéance présidentielle, reconnaître, pour le secrétaire général, qu'il ne sera pas celui-ci, c'est consentir à son propre effacement.

Encore que sa candidature était en 1981 une première. En 1958, de Gaulle étant élu d'avance, la place Kossuth (d'où l'on déménagea ensuite pour la place du Colonel-Fabien) avait envoyé à l'abattoir Georges Maranne, inconnu en dehors de la classe politique. En 1969, pour le scrutin Pompidou, le PC avait dépêché Jacques Duclos, qui, jouant de sa rondeur, de sa bonhomie et de son grasseyement, simulant un personnage peu conforme à sa vraie nature, avait fait un tabac électoral. Mais le secrétaire général du parti, Maurice Thorez puis Waldeck Rochet, s'était tenu à l'écart de la course. Il en sera plus difficilement de même pour le prochain scrutin. Alors, le champion du parti en sera le maître, nécessairement. Rien n'indique que ce doive être un des réformateurs...

LES socialistes, eux, ne sont pas moins atteints : par les faits, qui les ont chassés du pouvoir ; par la future loi électorale, que le découpage des circonscriptions ne fera qu'aggraver ; par eux-mêmes.

Les socialistes sont doublement divisés : par la rivalité des ambitions personnelles, par les désaccords politiques. S'ils se montrent si fort d'accord pour souhaiter que M. Mitterrand se représente, cette révérence affichée doit moins au respect de sa personne, à la reconnaissance de ce qui lui est dû, qu'à l'incapacité de lui trouver un successeur – à la candidature – qui ne ferait pas imploser le parti. A plus forte raison si cela donne aux ambitions le temps de mettre en place ce qu'il faut d'hommes et de stratégies pour qu'elles aient quelque chance de parvenir à leurs fins. Quoi de plus seul aujourd'hui que M. Mitterrand ?

C'est peut-être lui, après tout, qui est cause qu'on s'ennuie, parce qu'il se tait. La République n'est divertissante que quand parle son chef. Les autres acteurs ne sont que des amuse-gueule. On sait bien qu'ils auront beau dire et faire, la parole décisive ne vient que d'en haut. Du temps de De Gaulle, il n'y avait que lui pour divertir. M. Mitterrand n'en a visiblement pas le goût pour l'instant, s'il l'eût jamais. La peste, donc, soit de la politique !

La Comédie-Française reprend *le Bourgeois gentilhomme*. Le spectateur d'aujourd'hui n'est plus en mesure de percevoir ce qu'avait de politique un tel texte ; en quoi il insultait à l'ordre établi. La noblesse, ce qui n'est pas rien à l'époque, y est rudement traitée : soit que Molière la figure sous les traits d'un comte-escroc-gigolo et d'une marquise bécasse, soit qu'il fasse d'elle un miroir aux niais. De manière moins ostensible que dans *le Tartuffe*, il y a du subversif dans ce Molière-là.

Pour autant, *le Bourgeois gentilhomme* doit l'éternité de son succès non pas à la satire sociale, mais à une turquerie, cette cérémonie durant laquelle Monsieur Jourdain croit être fait mamamouchi. Car, pour le reste, il n'est aucun des thèmes de cette pièce que Molière, et tant d'autres, n'ait traités auparavant. Celui du mariage contrarié est récurrent (*l'Avare, le Tartuffe*), celui des vanités nobiliaires aussi (*les Précieuses ridicules*), celui des cuistres pas moins (*les Femmes savantes*).

Divertissement

C'EST donc l'occasion de rendre justice à un troisième auteur du *Bourgeois*, celui-là disparu des mémoires, Laurent d'Arvieux, interprète des langues orientales, qui donna à Molière et à Lully ce qu'il fallait d'indications techniques, notamment pour l'emploi du sabir, afin de mettre sur pied *les scènes d'intronisation*.

Lorsque *le Bourgeois* est donné pour la première fois, le 14 octobre 1670 à Chambord, devant la cour, d'Arvieux, « *né à Marseille en 1635 d'une famille originaire de Toscane* », a déjà beaucoup voyagé. Dès l'âge de dix-huit ans, il est parti pour l'Orient, où il séjournera douze ans, apprenant, nous disent ses biographes, « *les langues persane, arabe, hébraïque, syriaque* ». Curieusement, ses notices biographiques ne font pas mention de son apport au *Bourgeois*. Seuls sont cités ses ouvrages pieux, qui occupèrent la fin de sa vie, ou ses récits de voyage, qu'il serait certainement plaisant de rééditer.

⁂

Rituellement, Monsieur Jourdain est un gras : Louis Seigner, Jean Le Poulain, maintenant Roland Bertin. C'est aussi un bouffon. Aucun metteur en scène ne paraît jusqu'alors avoir autrement présenté le personnage. La question peut pourtant être posée.

Car Jourdain n'est pas qu'un héritier qui dilapide en chimères le bien reçu de ses parents. *Il a plus de quarante ans, sa femme* le dit. Il sait compter. Il en veut pour son argent. Comment un homme aussi avisé dans son commerce se montre-t-il le reste du temps si stupide ? Comment croire que ce crétin entiché de lubies n'est que sagesse dans ses affaires ? Il y a de la contradiction là-dedans.

Ne pourrait-on imaginer un Jourdain grave et pompeux, l'air important, plus hâve, un ambitieux méchant, qui parlerait court et trouverait légitimes plutôt qu'étonnants les honneurs simulés qui lui sont rendus ? Cela ferait, il est à craindre, moins rire. C'est pourquoi la suggestion n'a pas d'avenir.

Encore qu'on pourrait, pour compenser, offrir une Madame Jourdain moins raisonnable, *se riant de son époux plutôt que s'en* affligeant, ne prenant peur qu'au moment où *sa fille va être livrée au fils du Grand Turc.* N'y pensons pas, la tradition ne veut pas *cela.*

Cela ne nous priverait pas pourtant d'une Françoise Seigner toujours aussi incertaine de son texte mais toujours aussi géniale, arpentant comme personne un théâtre fait pour elle, faisant éclater, et combien à juste titre, la salle dès son entrée. Ah ! ce modulé sur son « *oh-oh* » initial (qui est d'ailleurs dans le texte un « *ah-ah* »). Les rejetons ne déçoivent pas toujours les pères.

Dans une édition du *Bourgeois gentilhomme* qui remonte au début du siècle, le préfacier indique : « *Le Ballet des Nations qui est dansé* (à la fin) *est sans intérêt.* » Ce n'est pas faux, la chorégraphie aujourd'hui présentée étant passablement nunuche. Mais ce serait nuire à l'intérêt du spectacle, et à son équilibre, que de l'amputer de ce dernier moment musical. D'autant qu'y paraît encore *une fois un quatuor de jeunes gens* (Sophie Marin-Degor, Thierry Grégoire, Frédéric Plantak et André Cognet) dont les voix d'une rare pureté provoquent tout au long du spectacle un véritable ravissement.

⁂

TOUT compte fait, au ministère de l'intérieur, la carte d'identité infalsifiable ne sera pas créée par une loi, mais par un décret. Le gouvernement n'y gagne pas. Le rapporteur de ce projet à la Commission nationale de l'informatique et des libertés, le sénateur Jacques Thyraud, demandait un mois de délai si la procédure législative était retenue. Le décret ayant été préféré, la CNIL dispose de deux mois renouvelables (soit quatre) pour rendre son avis, qui, cette fois, devra être obligatoirement suivi ; ou, à défaut, celui du Conseil d'Etat.

Une bonne nouvelle : la carte d'identité infalsifiable sera facultative (1). Une nouvelle curieuse : on estime à une huitaine d'années le temps qui s'écoulera avant que tous les Français (qui le voudraient) ne soient pourvus d'une telle carte. Si l'un de ses buts est de contrecarrer le terrorisme, c'est, sur ce terrain, la petite vitesse et le grand doucement.

⁂

« *Un lecteur* », qui ne précise pas davantage qui il est, envoie quelques lignes d'approbation pour le dernier « amateur » (« Mort »). Un timbre est glissé dans l'enveloppe. Une lettre anonyme assortie d'un timbre pour la réponse... voilà qui complète la « lettre anonyme signée » dont s'entretenaient Picasso et Cocteau !

A propos de la carte d'identité infalsifiable, M. Pierre Wiehn, inspecteur général honoraire de l'administration, rappelle l'anecdote suivante, qu'il mentionnait déjà dans un rapport officiel qu'il avait rédigé en 1975 :

« *Une équipe de « jeunes turcs » (à laquelle je participais)*, écrivait M. Wiehn, *avait mis au point en 1938 un mirobolant projet de « carte d'identité obligatoire des Français », à partir de l'âge de seize ou dix-huit ans, qui, pour l'époque, aurait constitué un incontestable progrès en raison des moyens limités dont disposait alors la police pour lutter contre la criminalité. Au moment de présenter le décret à la signature du ministre, le secrétaire général du ministère de l'intérieur y renonça finalement, nous déclarant que, décidément, « il ne sentait pas la chose » (sic). Si M. Jean Berthoin avait eu « moins de nez » et se fut laissé convaincre par ses fringants collaborateurs, qu'en aurait-il été deux ans plus tard de la Résistance ? Les Allemands n'ayant naturellement rien eu de plus pressé dès leur entrée dans Paris que de faire main basse sur le fichier central de la carte d'identité des Français.* »

(1) Bien que M. Robert Pandraud ait dit le contraire dans *le Quotidien de Paris* du 14 mai. Obligatoire par un simple décret ? Cela paraît peu conforme à l'article 34 de la Constitution, qui réserve à la loi ce qui concerne « *les garanties fondamentales accordées aux citoyens* ».

société

Deux morts dans un attentat en Corse

Jeudi meurtrier en Corse : le 15 mai au soir, une bombe a tué deux personnes et en a blessé trois autres, à Cargèse (Corse-du-Sud), à quarante kilomètres d'Ajaccio. La bombe – avec d'autres charges explosives – venait d'être posée dans un lotissement touristique par un commando de treize hommes se réclamant oralement de l'ex-FLNC. Avant de placer ces charges, le commando avait fait évacuer les bungalows et retenu en otage une trentaine de personnes. C'est en tentant de désamorcer une bombe que le propriétaire du lotissement et un des gendarmes venus à la rescousse ont été tués.

Le gouvernement ainsi que les autorités de l'île, ont réagi immédiatement et avec la plus grande fermeté. Dans la nuit, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, est arrivé à Ajaccio et s'est adressé *« aux assassins et aux tueurs »*, annonçant que le gouvernement *« allait prendre ses responsabilités »*. A l'évidence, le ton a changé depuis les déclarations des directeurs généraux de la police et de la gendarmerie lors de leur visite en Corse fin mars. *« Nous ne tomberons pas dans le piège d'un renforcement des forces de l'ordre en Corse »*, avaient alors déclaré MM. Pierre Verbrugghe et Olivier Renard-Payen (*le Monde* du 1er avril).

L'ex-FLNC n'a pour le moment publié aucun communiqué. Mais la fraction dure du mouvement tient la barre désormais, après le relatif échec de l'organisation aux dernières élections. Cinq attentats ont depuis quelques mois visé des centres touristiques. L'ex-FLNC s'en est pris au « tout-tourisme », jugé par lui néfaste à la Corse. L'opinion insulaire, pour sa part, n'apprécie guère ce type d'action. Enfin, Cargèse ne pouvait que retenir l'attention des indépendantistes. C'est là, en effet, qu'était née en janvier 1984 l'association pour la Corse française et républicaine (CFR), championne de l'anti-indépendantisme.

Un commando de treize hommes au nom de l'ex-FLNC

De notre correspondant

Bastia. – Deux morts, trois blessés. C'est la première fois qu'une action violente de l'ex-Front de libération nationale de la Corse (FLNC) engagée contre le *« tout-tourisme »* tue en Corse, et cela à *quelques semaines* d'une *saison* qui s'annonçait bonne.

Il est 16 h 30, jeudi 15 mai, quand un commando de treize hommes, dont trois le visage découvert, investit le lotissement des Mandile, composé d'un ensemble de bungalows, situé à 6 kilomètres du village de Cargèse (Corse-du-Sud). Les hommes armés neutralisent M. Jacques Rosselet, soixante-six ans, le propriétaire de l'ensemble pavillonnaire, ainsi que sa femme et leurs amis qui se trouvent là, avant de s'en prendre à un groupe de touristes allemands en vacances. Ceux-ci résistent au commando mais sont finalement maîtrisés par les clandestins, qui enferment la trentaine de personnes ligotées et bâillonnées à l'intérieur d'une tour.

Le commando pose ensuite une série de charges explosives pour détruire les bungalows, avant de se retirer. Vers 20 heures, Mme Rosselet parvient à se libérer et prévient une patrouille de deux gendarmes qui se trouve dans le secteur. Dégagé de ses liens, M. Rosselet tente alors avec un gendarme de désamorcer les charges, ce qu'il parvient à faire par deux fois. Mais la troisième explose, le tuant sur le coup ainsi que Patrick Gipoulot, de l'escadron de gendarmerie mobile 2.16 d'Aurillac, venu en renfort à Cargèse. Ttrois autres personnes, dont un gendarme du même escadron, ont été blessées. Le lotissement de Cargèse avait déjà fait l'objet de tentatives d'attentat, et son propriétaire avait piégé les lieux la nuit, ce qui explique, sans doute, que le commando ait agi en plein après-midi.

A l'annonce de l'opération, l'assemblée de Corse, qui se réunissait en session de printemps, a interrompu ses travaux. M. Jean-Paul de Rocca Serra, son président (RPR), s'est immédiatement rendu sur les lieux en compagnie de M. François Garsi, le nouveau préfet de région. Celui-ci a déclaré à Cargèse : *« Nous avons affaire à des assassins qui prétendent faire la guerre à leur pays. Nous devons les traiter comme tels. La population doit se trouver en situation de légitime défense, c'est-à-dire réagir contre des attaques qui sont totalement injustifiées. Nous sommes en guerre, et nous avons affaire à des gens qui font la guerre. Mais nous n'avons pas encore commencé à la faire. Il faut que nous la fassions. »*

M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, a interrompu sa visite à Lyon pour se rendre immédiatement à Ajaccio, où il est arrivé ce vendredi à 1 h 30 du matin. A sa descente d'avion, le ton était aussi à la plus extrême fermeté. *« Je m'adresse aux assassins et aux tueurs. Connaissent-ils le prix de la vie ? Et, s'ils sont des hommes, ils doivent prendre leurs responsabilités. Le gouvernement que je représente et moi-même, nous allons prendre les nôtres. »*

M. Jean Dragacci, le président de l'association pour la Corse française et républicaine (CFR), ne cachait pas son pessimisme. « *Nous sommes tous consternés,* nous a-t-il déclaré. *Nous n'attendions pas un tel déroulement des faits. Les choses maintenant vont peut-être empirer. Et alors, arrivera ce qui arrivera. »*

D. A.

Le retour des « durs »

(Suite de la première page.)

Depuis deux ans, pourtant, l'ex-FLNC s'était considérablement affaibli. Ses conseillers politiques « de gauche », de sensibilité tiers-mondiste, l'ont quitté et c'est la frange droitière qui a pris le pouvoir.

Si l'affaire Orsoni (du nom du jeune militant nationaliste disparu en juin 1983) avait réussi à mobiliser le *mouvement*, le reflux s'est amorcé à la mi-84 sous l'impulsion due aux manifestations de la CFR. Pour trouver un second souffle, les indépendantistes ont agité, au début de l'année dernière, le spectre de la drogue *« pourrissant la jeunesse corse »*.

Le double assassinat des Maghrébins s'est traduit par un véritable effet de boomerang politique, que l'organisation clandestine a totalement sous-estimé. Celle-ci s'est aliéné une frange d'insulaires progressistes, convaincus pourtant que, face au clanisme, la seule solution possible était celle de la « libération nationale ». L'ex-FLNC a perdu aussi ses derniers relais dans la gauche parisienne qui a pris conscience de la dérive totalitaire du nationalisme corse.

Après la stratégie antidrogue aux piètres résultats, stoppée pour l'essentiel depuis février dernier, les clandestins se sont engagés dans la dénonciation du « tout-tourisme ». Si les actions anti-drogues par leur simplisme pouvaient satisfaire une frange de la population, en revanche, l'anti-tourisme exaspère tous les insulaires qui profitent de cette activité économiquement dominante. De plus, *même dans la logique terroriste* des clandestins, les cibles sont mal choisies sur ce terrain car elles ne constituent pas toujours des « exemples » du « tourisme multinational » qui ne profiterait pas à la Corse. Des villas appartenant à des continentaux, et des campings, propriété de Corses, ont été visés.

Stratégie en zigzag

Cette stratégie en zigzag, qui *ne traduit pas un projet politique* clair, fait pourtant apparaître, en contre-point, une fascination pour la violence. Une violence qui serait rédemptrice de tous les maux dont souffrirait la Corse. C'est implicitement l'argument qui est offert à la jeunesse. Et la reprise d'une action policière plus dure, face à une remontée des attentats, risquerait d'être le plus sûr moyen de ressouder le camp nationaliste face *« à la répression de l'Etat colonial »*.

Déjà en décembre 1984, *U Ribombu*, l'hebdomadaire nationaliste, avait agité la menace *« d'attentats barbouzards »*. En avril 1986, après l'arrivée de M. Garsi, le nouveau préfet de région, le fond du discours nationaliste est redevenu le même. Une manière commode d'*« allumer des contre-feux »* et de resserrer les *rangs* face à une supposée menace extérieure. Entre 1976 et 1986, les indépendantistes corses ont toujours oscillé entre deux discours contradictoires. En période faste, où la mobilisation était convenablement assurée, ils s'affirmaient comme des *« poissons dans l'eau à l'intérieur du peuple corse »*. Le reste du temps, ils ont tracé d'eux le portrait de *« patriotes »* dans une citadelle assiégée en butte à la *« politique de la haine antinationaliste »*. Actuellement, le mouvement est installé dans cette phase-là.

Mais au-delà de la *« propagande armée »* de l'ex-FLNC, il existe deux autres axes stratégiques : celui des *« contre-pouvoirs »* à travers un ensemble d'organisations syndicales et parasyndicales qui occupent le terrain – surtout le terrain médiatique – et l'action politique publique à travers le mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) et ses trois élus à l'Assemblée de Corse. L'union de liste entre le MCA et l'UPC (même si une *dynamique électorale ne s'est pas* créée aux régionales de mars dernier) est une réussite politique car elle soude les deux composantes du nationalisme corse au profit des plus durs et permet, surtout, de simplifier à l'extrême le visage politique corse comme si *« entre les clanistes et les nationalistes »*, il n'y avait rien.

C'est le thème implicite de Max Simeoni qui soutient dans son journal *Arritti* : *« Hormis les nationalistes, tous les élus, je dis bien tous, ont truqué, triché, bafoué le suffrage universel. Le consensus antidémocratique est parfait, lisse comme une sphère. »*

Le corollaire à cette démarche est le *« refus total d'alliance avec la gauche ou la droite »* souvent développé par M. Pierre Poggioli, leader d'Unita naziunalista (proche du MCA). A tous les niveaux, on bétonne. Le mouvement nationaliste corse pénétré de sa « légitimité historique » est prêt pour une traversée – armée – du désert, conscient à coup sûr d'y jouer son va-tout.

DOMINIQUE ANTONI.

M. ROBERT NAUD DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS

Par décret publié au *Journal officiel* du jeudi 15 mai, M. Robert Naud, commissaire divisionnaire de la police nationale, est nommé directeur des services techniques de la préfecture de police de Paris. Il remplace à ce poste M. Philippe Massoni, nommé récemment directeur central des renseignements généraux, et qui cumule cette fonction avec celle de directeur adjoint du cabinet de M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité.

La nomination de M. Naud avait été annoncée par M. Pandraud lui-même, il y a deux semaines, aux organisations syndicales. Le ministre avait présenté M. Naud comme *« l'un de ses amis »*.

A la tête du Syndicat des commissaires de police, qui a obtenu 82 % des voix aux dernières élections professionnelles de ce corps, M. Naud s'était violemment opposé à la politique de M. Pierre Joxe, ancien ministre de l'intérieur, et plus généralement, malgré des proclamations d'apolitisme, il reconnaissait parfois être proche des clubs Perspectives et réalités, animés par des membres de l'UDF.

La promotion de M. Naud est diversement appréciée par certains commissaires, dans la mesure où elle intervient en cours de mandat syndical, ce qui est jugé exceptionnel.

[Agé de cinquante-six ans, M. Naud a commencé sa carrière dans la police en servant dans les CRS de 1957 à 1964. Après avoir passé le concours de commissaire de police, il a occupé différents postes dans la région parisienne et à Orléans. M. Naud a été élu en mai 1982 à la tête du Syndicat des commissaires de police, où il avait commencé à militer en 1973. Il a été réélu à ce même poste au cours du congrès de Dardilly (Rhône), à une écrasante majorité, en mai 1985.]

A BAYONNE
Un membre de l'ETA est condamné à trois mois de prison

De notre correspondant

Bayonne. – *Txomin Iturbe*, quarante-trois ans, considéré comme l'un des chefs de l'ETA, a été condamné le 15 mai, par le tribunal correctionnel de Bayonne, à trois mois de prison ferme pour port d'arme prohibée. Il s'agit d'une affaire vieille de quatre ans, et pour laquelle il avait déjà fait plus de huit mois de détention préventive.

Pourquoi cette arme ? *« A quatre reprises, j'ai été la cible de tueurs à gages qui agissent aujourd'hui sous l'étiquette du GAL. En 1975, on découvre devant chez moi une voiture piégée. Quinze jours plus tard, alors que je m'apprêtais à emmener mes enfants à l'école, mon fils âgé de cinq ans remarque un paquet sous ma voiture : quelques instants après, il explosait. Six mois après, c'est le concierge de mon immeuble qui manque de se faire abattre par deux hommes qui se rendent compte à temps de leur méprise. En 1979, j'ai été blessé au bras et à l'épaule par des hommes qui doublaient ma voiture. »*

Après cette condamnatin à trois mois de prison ferme sur les neuf requis par le ministère public, Txomin Iturbe doit comparaître de nouveau pour une infraction à un arrêté *qui l'assignait à résidence* à Tours. Titulaire du statut de réfugié politique, il ne devrait pas être extradé vers l'Espagne, mais il sera, peut-être, expulsé vers l'Afrique ou l'Amérique latine.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

● *Remise en liberté d'un réfugié basque espagnol.* – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a ordonné, jeudi 15 mai, la remise en liberté d'un réfugié politique basque espagnol, Rosario Picabea Ugalde, vingt-trois ans, provisoirement détenu depuis le 9 avril dernier en raison d'une demande d'extradition émanant de la justice espagnole. Le jeune homme, qui réside à Carhaix (Finistère) depuis octobre 1984, avait été arrêté par les gendarmes à Muzillac (Morbihan), le 7 avril 1986, au cours d'un contrôle de routine.

Le dossier d'extradition n'étant pas parvenu à la cour d'appel de Rennes dans le délai d'un mois, prévu par la convention conclue entre la France et l'Espagne, l'avocat général n'a pas maintenu son opposition à la demande de mise en liberté du réfugié politique. – *(Corresp.)*.

M. CHARLES PASQUA EN VISITE A LYON
Plus d'ilôtage que de découpage

De notre correspondant régional

Lyon. – Les services de police et de gendarmerie de l'agglomération lyonnaise on passé, jeudi 15 mai, une soirée tranquille, tandis que les deux plus hauts responsables de la sécurité publique, MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud y effectuaient, *avant Lille et la région méditerranéenne*, leur première sortie – hors de la région parisienne – sur le terrain. La tranquillité des opérateurs du « 17 », rencontrés dans leur « PC » moderne de l'hôtel de police, contrastait avec le rythme d'une visite menée au pas de charge. Métro et rue piétonne, la rue Victor-Hugo, l'une des plus marchandes du centre-ville, dévalée dans l'après-midi ; rencontres express avec quelques commerçants ; « tournée des popotes » chez les policiers et les gendarmes jusqu'à une heure avancée de la nuit... M. Pasqua, à l'image du gouvernement, a accéléré le rythme. Pour son ministre délégué chargé de la sécurité publique, le voyage entre Rhône et Saône aura été bref : informé de l'attentat commis en Corse, M. Pandraud a rejoint l'île dans la nuit.

Bavure visuelle

Le ministre de l'intérieur a rencontré des élus de l'agglomération (dont M. Charles Hernu qui avait demandé, et obtenu, *« l'autorisation du PS »* pour le rencontrer...) à la préfecture du Rhône. Il a assuré n'avoir pas parlé avec eux du dernier sujet politique à la mode : le découpage éléctoral, vigoureusement contesté par l'UDF locale. Il est vrai que le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, s'était rendu place Beauveau à Paris, le matin même, pour plaider le maintien de cinq circonscriptions dans sa ville alors que le RPR souhaite réduire la représentation parlementaire lyonnaise à quatre députés...

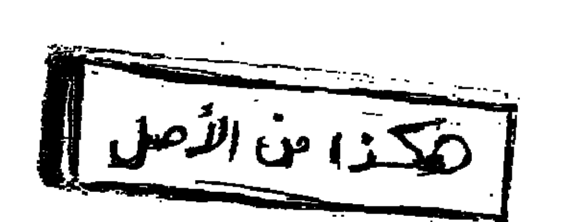
Plus d'ilotage que de découpage donc, au menu ministériel. Plus d'uniformes et de képis que de chicaneries politiciennes. La mission prioritaire de M. Pasqua était de *« conforter les forces de sécurité »* et de *« voir la réalité lyonnaise »*. Il aura trouvé une organisation policière *« moderne et bien adaptée »*, sauf à Vaulx-en-Velin où un baraquement tient lieu de poste de police. *« L'an prochain, vous aurez un beau commissariat »*, a-t-il promis aux gardiens de faction.

Les commerçants de la presqu'île lui ont confié avoir tous remarqué un renforcement de la présence policière *« depuis quelque temps »*. Sans préciser avant ou après le 16 mars, mais pour M. Pasqua, la réponse allait de soi. Le ministre a accordé quelques secondes en tête-à-tête à l'un deux, menacé à cause d'une enseigne portant une marque américaine. A proximité de l'agence bancaire où le général de gendarmerie Guy Delfosse avait été abattu lors d'un hold-up, M. Pasqua a indiqué que *« la recherche des responsables d'assassinats fait partie des objectifs prioritaires, mais je crois que celui-là est en partie éclairci »*.

La visite des quartiers périphériques s'est limitée à une excursion dans les rues de Vaulx-en-Velin. Le long d'avenues remarquablement éclairées, de jeunes et de moins jeunes musulmans terminaient, dehors, une soirée de ramadan. Le cortège est passé lentement pour ne pas « provoquer » une population plutôt indifférente. Le ministre de l'intérieur a eu le temps d'apercevoir une inscription murale, faisant directement référence à la mort d'un jeune délinquant abattu par des gendarmes de Villeurbanne : *« La police tue et ment. »* Une seule « bavure » visuelle pour un déplacement très médiatique : il y avait, ce jeudi soir, plus de journalistes que de délinquants goûtant aux charmes du « rodéo » automobile...

Au terme de sa visite, ce vendredi, M. Pasqua devait annoncer des mesures spécifiques pour l'agglomération lyonnaise en termes d'effectifs policiers et de moyens matériels.

CLAUDE RÉGENT.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

LA PUBLICATION D'UNE CONVENTION EUROPÉENNE

Les limites de l'extradition

Le *Journal officiel* du 15 mai publie la Convention d'extradition faite, à Paris, le 13 décembre 1957, et entrée en vigueur le 11 mai dernier, après la décision de la France de la ratifier le 10 février à Strasbourg. Cette convention lie, désormais, tous les pays de l'Europe occidentale à l'exception de la Belgique, de Malte, de la Grande-Bretagne et de l'Islande.

Selon ce texte, les parties contractantes « *s'engagent à se livrer réciproquement (...) les individus qui sont poursuivis pour une infraction ou recherchés aux fins d'exécution d'une peine ou d'une mesure de sûreté par les autorités judiciaires de la partie requérante* ». Il est toutefois précisé que « *l'extradition ne sera pas accordée si l'infraction pour laquelle elle est demandée est considérée, par la partie requise, comme une infraction politique ou comme un fait connexe à une telle infraction* ».

Signé par le président de la République, le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, le décret portant publication des trente-deux articles de la Convention s'accompagne des « *réserves et déclarations du gouvernement de la République française* ». Il est, ainsi, précisé que l'extradition ne sera pas accordée vers des pays dont « *les tribunaux n'assurent pas les garanties fondamentales de procédure et de protection des droits de la défense* ». Elle pourra être également refusée « *si la remise est susceptible d'avoir des conséquences d'une gravité exceptionnelle pour la personne réclamée, notamment en raison de son âge ou de son état de santé* ».

La France se réserve enfin le droit d'apprécier, pour chaque affaire, « *si l'attentat à la vie d'un chef d'Etat ou d'un membre de sa famille revêt ou non un caractère politique* », de même qu'elle pourra refuser les extraditions pour « *des peines plus sévères que les peines ou mesures de sûreté privatives de liberté* » si celles-ci « *ne sont pas prévues dans l'échelle des peines applicables en France* ».

NOMINATIONS DE MAGISTRATS

Le Conseil supérieur de la magistrature, réuni jeudi 16 mai, à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand a procédé à la nomination de six nouveaux conseillers à la Cour de cassation. MM. Maurice Leblanc, Louis-Marius Vincent et André Valdès, tous trois présidents de chambre à la cour d'appel de Paris, ont été nommés conseillers à la Cour de cassation. MM. Pierre Bézard, procureur adjoint près du tribunal de grande instance de Paris ; Jean Simon, président de chambre à la cour d'appel de Lyon, et Jean Dumont, président de chambre à la cour d'appel d'Amiens sont également nommés conseillers à la Cour de cassation.

CINQ « VOLEURS » DE SINGES INCULPÉS A EVRY

Cinq personnes soupçonnées d'avoir dérobé dix-sept babouins le 1er avril 1985 dans un laboratoire du CNRS, à Gif-sur-Yvette (Essonne), ont été inculpées, jeudi 15 mai, de vol avec effraction par un juge d'instruction d'Evry. Patrick Saco, professeur de mathématiques, Françoise Serph-Dumagnou, traductrice d'anglais, Pierre Scoquart, agent commercial, Monique Conan, infirmière en psychiatrie, et Odette Jacob, vendeuse, ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

Les dix-sept singes avaient été opérés par un vétérinaire qui leur avait retiré les électrodes fichées dans le cerveau à des fins d'expérience. Quatorze de ces animaux ont été retrouvés dans un refuge de la Mayenne. L'opération avait été revendiquée au nom d'un « commando Greystoke ». Deux autres personnes devaient être entendues, le vendredi 16 mai, par le juge dans le cours de la même affaire, ainsi qu'au sujet de l'incendie criminel du véhicule d'un laboratoire le 8 juin 1985.

● *Quinze personnes écrouées à Toulouse.* — Quinze personnes, d'origine africaine ou nord-africaine, ont été écrouées, mercredi soir 14 mai, à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse à la suite de l'opération policière conduite, la veille, dans la cité « l'Orée du bois », quartier du Mirail (*le Monde* du 15 mai). Quatre d'entre elles seront poursuivies pour proxénétisme, six pour escroqueries aux ASSEDIC, une pour trafic de drogue, une pour détentions de faux documents et une autre pour vols avec effraction. Deux ressortissants africains en situation irrégulière ont été jugés selon la procédure de comparution immédiate, dès mercredi, et condamnés, l'un, à trois ans, l'autre, à quatre mois de prison ferme. Deux autres étrangers en situation irrégulière ont été immédiatement reconduits à la frontière après leur comparution.

L'instruction d'un meurtre à Rueil-Malmaison

UN INCULPÉ INCARCÉRÉ POUR LA TROISIÈME FOIS

M. Pierre Pichenot, un informaticien de cinquante ans inculpé du meurtre d'un jeune homme à Rueil-*Malmaison* (*Hauts-de-Seine*) en mai 1984 et remis depuis en liberté sous contrôle judiciaire à deux reprises, a été de nouveau incarcéré, le 13 mai dans la soirée, à la prison de Bois-d'Arcy.

Un soir de mai 1984, Marc Pinkert, vingt ans, avait été mortellement blessé par balle à Rueil, en revenant d'une surprise partie avec des amis. Selon des témoins, M. Pichenot, irrité par le bruit que faisaient les jeunes gens, aurait eu avec eux une altercation et les aurait menacés de son arme. Mais l'inculpé a toujours nié être l'auteur du meurtre (*le Monde* du 29 mai 1984). Après diverses expertises, l'instruction semble disposer de nouveaux éléments.

M. Jean-Claude Pometan, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, chargé de cette affaire depuis que Mme Anne-Marie Richier en a été dessaisie, se refuse à tout commentaire. Mais, a-t-on appris de bonne source, un proche de M. Pichenot aurait apporté un témoignage déterminant.

La chasse aux clochards

LES CAGOULARDS DE TOULON ÉTAIENT DES POLICIERS MUNICIPAUX

(*De notre correspondant.*)

Toulon. — Parmi les cagoulards qui, par deux fois et nuitamment, ont embarqué *manu militari* une douzaine de clochards à bord d'une estafette pour les relâcher en pleine campagne en leur recommandant de ne plus mettre les pieds à Toulon (*le Monde* du 15 mai), figuraient des policiers municipaux.

Confirmation en a été donnée, jeudi 15 mai, par M. François Trucy, maire de la ville, après l'audition par des enquêteurs de la police nationale de M. Guy Brunier, conseiller municipal RPR, responsable de la police municipale. « *Il est tout à fait exact*, a déclaré le maire, *que des policiers municipaux ont procédé à des transports de clochards à trois reprises, en dehors de la commune et sous la conduite d'un conseiller municipal. Ces opérations se sont faites de nuit et à mon insu. Je tiens à préciser que contrairement à ce qui a été dit il n'y a eu ni violence ni destruction de matériel ou de documents.* » Tel n'est pas l'avis d'une dizaine de marginaux qui ont porté plainte.

« *Condamnant cette action au plan du principe* », M. Trucy souhaite cependant que des mesures soient prises pour que « *Toulon ne devienne pas le Cannes des clochards* ».

JOSÉ LENZINI.

SPORTS

LE PILOTE ELIO DE ANGELIS EST DÉCÉDÉ

Vingt-quatre heures après l'accident survenu sur le circuit du Castellet, le pilote de formule 1, Elio de Angelis, victime de lésions cérébrales irréversibles, est décédé le 15 mai à l'hôpital de la Timone à Marseille.

Ce fils d'un riche entrepreneur de travaux civils romain, que ses études avaient d'abord dirigé vers l'architecture, le droit et l'économie, était âgé de vingt-huit ans. Il avait disputé sa première grande course en 1977 sur ce même circuit du Castellet.

L'Afrique attaquée par les criquets

Pour la première fois depuis les années 1920, quatre *espèces de criquets migrateurs* menacent au même moment une bonne partie du continent africain et plusieurs pays du Proche-Orient, a annoncé le 15 mai la FAO (l'Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture). Ces pullulations simultanées ont été provoquées par le retour des pluies, après des années de sécheresse.

● Le criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria*) est apparu en *Mauritanie dès 1985, puis en* Arabie saoudite, au Soudan et en Egypte pour arriver à la fin du mois de mars en *Jordanie*. Ce dernier pays n'avait pas été touché par les criquets depuis 1968.

● Le criquet migrateur africain (*Locusta migratoria*) a pullulé d'abord dans les plaines centrales et orientales du Sou*dan où les dégâts aux cultures* sont déjà considérables. Il a atteint la côte de la mer Rouge, le nord de l'Ethiopie et de l'Ouganda, le nord-ouest du Kenya. Il se manifeste plus au sud du Zimbabwe à la province du Cap (en Afrique du Sud) épargnée depuis 1942.

● Le criquet nomade (*Nomadacris septemfasciata*) se développe dangereusement en Tanzanie, Zambie, Malawi et Mozambique, et ses essaims sont apparus à la fin d'avril au Kenya, pour la première fois depuis 1937.

● Le criquet brun (*Locustana pardalina*) menace *300 000 kilomètres carrés du* Karoo (Afrique du Sud) et a déjà atteint le Botswana à la fin de février.

En dépit des traitements anti-acridiens qui ont été appliqués à plusieurs zones affectées, notamment en Afrique du Sud, au Soudan et en Egypte, des essaims se sont formés et ont entamé leurs migrations.

Outre ces quatre espèces, il y a aussi les sauteriaux (*Oedaleus senegalensis*) qui font partie des criquets. Ils se déplacent certes mais sans pourtant se constituer en essaims voyageurs, même lorsqu'ils pullulent. Les zones où les sauteriaux sont *déjà très nombreux sont situées* tout autour du Sahel. Sont menacés par les sauteriaux le *Mali, le Burkina-Faso*, la Guinée-Bissau, la Gambie, le Sénégal, la Mauritanie ainsi que le Niger et le Tchad.

M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO, a demandé à ses services de préparer d'urgence un plan d'action qui sera soumis dans les prochains jours aux Etats menacés et à la communauté internationale.

Les organisations régionales de *lutte anti-acridienne*, dont certaines avaient été créées entre les deux guerres mais que l'absence d'invasions majeures de criquets pendant une bonne vingtaine d'années avait mises plus ou moins en sommeil, manquent cruellement de moyens matériels et financiers pour essayer d'enrayer ce fléau. La situation est déjà tellement grave que l'aide internationale — même si elle s'organise très rapidement — ne pourra peut-être pas empêcher un désastre général.

Y. R.

* La Fondation de France (40, avenue Hoche, 75008 Paris) réunit des fonds destinés à aider la lutte contre les criquets. CCP Paris 369 G, en précisant « Criquets ».

MÉDECINE

UNE CARTE MÉTÉO DU POLLEN

L'allergie sous contrat

Les Parisiens, particulièrement ceux qui sont allergiques, commencent à s'en apercevoir : avec le printemps, les grains de pollen de graminées et leur cortège habituel de rhumes des foins, de rhinites, de conjonctivites, d'asthme, sont de retour. Pour les Marseillais, l'arrivée des graminées date déjà de plusieurs semaines. En Provence, dans quelques jours, les premiers grains de ligustrum vont arriver.

Il existe une véritable météorologie des pollens ; grâce à des capteurs *d'échantillons atmosphériques* permettant de piéger les grains de pollen qui circulent dans l'atmosphère et de les compter, on établit de véritables calendriers d'invasions polliniques, région par région.

Ainsi, il est possible d'informer la population locale, plusieurs jours à l'avance, de l'arrivée des différents pollens. Et de mettre alors en route plus précocement, chez les personnes allergiques, une thérapeutique préventive, de manière à repousser le plus possible la période où il sera nécessaire d'utiliser un traitement anti-allergique souvent à base de corticoïdes.

Ce problème est important, dans la mesure où l'on estime qu'en France dix pour cent de la population (de 5 % à 20 % selon les régions) est allergique.

En outre, ces calendriers permettent de tenir compte des disparités régionales, chaque région n'étant pas soumise aux mêmes risques polliniques. Par exemple, les habitants d'Angers reçoivent une quantité de pollen trente-deux fois plus importante que les habitants de Stockholm. Les montpelliérains absorbent deux fois plus de pollen par an (865 000 grains) que les Lillois (434 000), et un peu moins que les Angevins.

Ces relevés font ressortir l'existence de plusieurs groupes de plantes. Les unes — la majorité, comme les graminées — qui pollinisent à des dates variables, selon les conditions climatiques locales, et les autres — comme l'if — à pollinisation pratiquement fixe, indépendante de la température.

Afin d'affiner ce système prédictif, deux chercheurs de l'Institut Pasteur, les docteurs Thibaudon et Ickovic ont eu la bonne idée de publier chaque semaine une sorte de *bulletin météo, indiquant quelle* était dans cinq régions françaises — là où sont installés des capteurs — la teneur en pollen de l'atmosphère.

Mais, pour des raisons semble-t-il purement financières, l'Institut Pasteur a choisi d'accorder l'exclusivité de ces informations, pour 300 000 F, à deux organes de presse, l'Agence centrale de presse (ACP) pour la presse grand public et *le Quotidien du médecin* pour la presse médicale.

Libre à eux, ensuite, de négocier financièrement avec chaque journal, radio ou télévision, le droit de *publier ce bulletin*.

Dès lors, une question se pose : ces informations, qui, à l'évidence, relèvent du domaine de la santé publique, sont-elles monnayables ? Et, *plus encore, est-ce au directeur* de l'ACP ou du *Quotidien du médecin* d'en fixer le prix ?

A l'Institut Pasteur, on reconnaît que tout cela « *n'est pas très éthique* ». « *Mais, que voulez-vous*, ajoute-t-on, *c'était ça ou rien, nous n'avions pas les moyens de financer une telle opération.* »

Cela risque pourtant de créer un précédent, pour le moins fâcheux.

FRANCK NOUCHI.

FOUDRE DORÉE

Record absolu : *32 309 695 francs. Le tirage du* mercredi 14 mai a désigné le plus gros gagnant du Loto depuis la création du jeu en 1976. Le précédent record date du 21 *décembre dernier* : un jeune informaticien, qui avait voulu *garder l'anonymat, avait empoché* 17 086 035 francs. Une bagatelle, comparée au dernier gain dont le bénéficiaire ne s'est pas encore fait connaître. Peut-être *ignore-t-il encore que* la foudre dorée va lui tomber sur la tête.

● *La révocation de M. Rochaix confirmée par le Conseil d'Etat.* — Le Conseil d'Etat a confirmé le 14 mai la décision prise le 14 mai 1984 par M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, mettant fin aux fonctions de M. Maurice Rochaix, directeur général des hospices civils de Lyon.

En rejetant le pourvoi formé par M. Rochaix contre ce décret, le Conseil d'Etat a donc estimé que le directeur général d'un établissement public communal fait partie des titulaires d'emploi supérieurs dont la nomination est révocable par le gouvernement. Il a aussi mis un terme à une affaire qui avait suscité une vive émotion dans la communauté hospitalo-universitaire.

CARNET DU Monde

Naissances

— Gilles CHOURAQUI
et Marie-Laurence LAMY

ont la joie d'annoncer la naissance de

Laure,

le 14 mai 1986, à Paris.

10 Cadogan Court,
Draycott Avenue,
Londres SW 3.
166, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

1 6059609

— Marina MONCADE
et Jean-Marie GALEY,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Valentine-Sarah-Oya,

le 11 mai 1986.

27, rue Augereau,
75007 Paris.

1 6059710

— Sylvain et Françoise
PHILIPPONNEAU-KERGADALLAN

sont heureux d'annoncer la naissance de

Matthieu.

Nantes, le 2 mai 1986.

2, rue du Portugal,
44000 Nantes.

1 6059612

Mariages

— André SAINT-OMER
et *Marie-José MOUNIER*

font part de leur mariage, célébré dans l'intimité, *le 18 avril 1986*, à Paris.

70, rue Damrémont,
75018 Paris.

1 6059603

Décès

— Les familles Arnone, Hababou Maarek et Chelly

ont la douleur de faire part du décès de *leur très cher et regretté*

Moshé ARNONE
(Hababou),

à Regavim (Israël), le 11 mai 1986.

1 6059608

— René, Jean, Louis, Jean-Jacques, Alain, Lolita, Philippe Colleuil
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Alexis COLLEUIL,

survenu à Paris, le 13 mai 1986.

1 6059601

— Mme Jean Fajadet et sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FAJADET,
inspecteur d'académie honoraire,

survenu à Nice, le 15 avril 1986,

4, avenue du Docteur-Ménard,
Nice.

1 6059602

— Asnières (92). Paris.
Syracuse (New-York).

Diana Ferenczfy,
Gilbert Orsini,
Mia et Jon Miller,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Alex FERENCZFY,

survenu le 15 mai 1986, à Clichy (92).

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 20 mai, à 9 h 45, au cimetière ancien d'Asnières, 6, rue du Menil.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

1 6059607

— Mme Claude Germond, née Dominé,
son épouse,
Marie-Françoise Lemoine,
Jean-Jacques et Catherine Germond,
Elisabeth et Jacques Le Troquer,
Hélène et François Marchon,
Jean-Paul Germond,
ses enfants,
Ses onze petits-enfants,
Parents et amis,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès du

docteur Jean GERMOND,

survenu le 15 mai 1986, à l'âge de soixante et onze ans.

Une messe aura lieu en l'église de Saint-Gervais-du-Perron (Orne), le samedi 17 mai, à 15 heures.

Hôtel Libert,
1, rue du Cygne,
61000 Alençon.

1 6058610

— Boulogne-Billancourt.
Fontenay-le-Pesnel.

MM. et Mmes Launay,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Mme Lucie Bourgeon,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges LAUNAY,

survenu à l'âge de soixante-dix ans, à Houssay (41800).
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.
Remerciements à toutes les personnes qui leur ont manifesté des marques d'affection et de sympathie.

1 6058613

Anniversaires

— Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino del DUCA

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le dix-neuvième anniversaire de son décès, le jeudi 29 mai 1986, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, à Paris-8e.
De la part de Mme Simone Cino del Duca.
Priez pour lui.

1 6059604

— Il y a un an, *le 17 mai 1985*,

Gabrielle KATZ,
née *Alessandri*,

nous quittait prématurément.

Sa famille, ses amis et anciens collègues du Commissariat à l'énergie atomique se souviennent d'elle.

1 6059605

Messes anniversaires

— De la part de Mme Jean Walfard,
Ses enfants et petits-enfants,

à la mémoire de

Jean WALFARD,
directeur adjoint des douanes.

Une messe anniversaire a été célébrée y associant en pensée tous ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.
10 mai 1976.

1 6059611

Communications diverses

— Le prix des Maisons de la presse, patronné par le Syndicat national des dépositaires de presse, sera remis officiellement le mardi 27 mai, à 18 heures, dans les salons du Cercle Interallié, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8e, à André Le Gall, pour son roman *le Shangaïe*, aux éditions Jean-Claude Lattès.

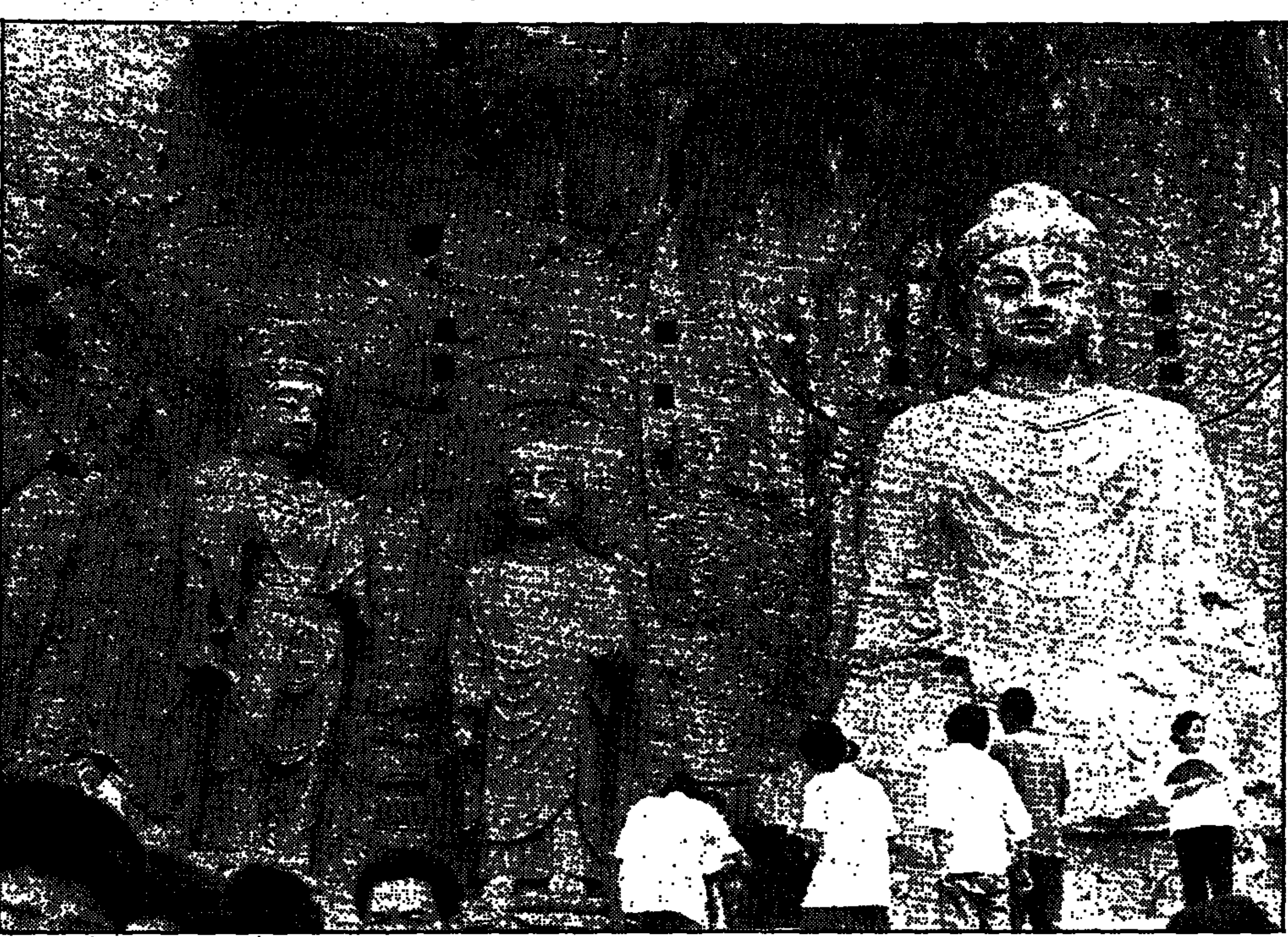
1 6059700

Tribulations et joies sur la Route de la soie

Le carnet de bord d'un Marco Polo moderne.

L'EMPIRE du Milieu! Qui n'a pas rêvé d'un voyage en Chine? Plus fabuleuse que le Nouveau Monde, plus mystérieuse que tous les autres pays d'Extrême-Orient, la Chine exerce une fascination particulière sur les Européens. D'autant plus forte que ce pays, qui se prenait pour le centre du monde, a toujours découragé les regards indiscrets. Longtemps, ce peuple raffiné, fier et secret a éconduit poliment les étrangers – marchands, missionnaires ou diplomates – qui se présentaient à ses frontières. Il a fallu la ruse des jésuites ou la puissance militaire des colonisateurs pour forcer ses défenses.

Et quand même on y arrivait, la langue, le rituel, le protocole – en un mot, la culture, – dressaient autant de barrières infranchissables pour les « barbares ». Ajoutez à cela le « rideau de bambou » tombé sur la Chine en 1949, et vous avez une civilisation hermétiquement close, bouclée à double tour. Or, depuis quelques années, la Chine s'ouvre à l'étranger. Grâce notamment aux « quatre modernisations » (de l'industrie, de l'agriculture, de la défense nationale et des sciences et techniques). Sous la houlette du très pragmatique Deng Xiaoping, la Chine s'éveille. Mais – ô stupeur! – c'est pour écouter les sirènes du capitalisme occidental...



R. GRABET GAMMA

Grottes de Longmen (Ier siècle) avec le Lokesvararaja, Bouddha au sourire.

Disparition des communes populaires, retour progressif à l'exploitation individuelle par les petits paysans, qui vendent eux-mêmes leurs produits au marché, multiplication des petites entreprises privées : le collectivisme abandonne progressivement les campagnes. Même si le parti peut, à tout instant, stopper une expérience qui ne fait pas l'unanimité au comité central... Plus étonnant encore : l'ouverture, toujours plus grande, des portes de la Chine aux visiteurs, à commencer par les touristes. Il est vrai que la Chine populaire, contrairement à l'Union soviétique, n'a jamais rompu avec ses émigrés – même si elle les vilipendait ou si elle confisquait leurs biens. Aujourd'hui, le refrain se fait charmeur : « Reviens! Tout est pardonné. » Et elle encourage les meilleurs de ses fils à étudier à l'étranger : la moitié des membres du comité central ont un enfant dans une université étrangère!

Cette ouverture inespérée est sans doute motivée autant par le besoin de technologie et de devises que par celui de l'amour du prochain! Mais elle peut être précaire. D'où l'affluence dans les agences de voyages et la profusion d'offres alléchantes, qui promettent de mettre la Chine à la portée de tout un chacun – ou du moins de ceux qui disposent de quelques loisirs et... d'économies. *(Voir encadré ci-dessous.)*

Nous avons, pour notre part, choisi un itinéraire « exceptionnel » – pourquoi lésiner? – proposé par Carrefour de la Chine sous le titre « Au fil des temps, aux sources de l'art et de la civilisation chinoise ». Un trajet de Pékin à Urümqi, au nord-ouest, en passant par les grandes capitales anciennes, *« du cœur de la Chine métropolitaine*, comme dit la brochure, *à son ouverture sur l'Occident par la Route de la soie »*. Ah! Cette route légendaire, empruntée par tous les héros du monde ancien, d'Attila à Tamerlan, en passant par Genghis Khan et Marco Polo... Voie royale qui a permis la propagation de la ferveur bouddhique vers la Chine impériale, tout comme l'acheminement des soieries, des ivoires sculptés, des laques, des jades, des épices et autres merveilles orientales vers l'Europe de la Renaissance.

Pour avoir foulé naguère cette *« golden road to Samarkand »*, comme l'appelle le poète anglais James Elroy Flecker, *coté soviétique*, nous avions hâte de renouer avec ses fils de soie dorée côté mongol. De comparer les splendeurs architecturales de Samarcande – les mausolées en faïence bleue! – avec les mosquées d'Urümqi et de Turfan. Patatras! le rêve se brise. Ces deux escales en plein désert – la capitale ouïgoure du Turkestan chinois et l'oasis, centre caravanier deux fois millénaire – sont rayées du programme, à cause d'une grève des aiguilleurs du ciel à... Paris. Un retard qui chamboule la première partie du voyage car il nous fait rater le vol régulier, et hebdomadaire, Pékin-Urümqi. Même les premiers éblouissements de la capitale, la place Tienanmen, le Temple du Ciel, la Cité interdite, ne nous réconcilieront pas avec les longs trajets en car, puisqu'on a dû nous loger à 100 kilomètres de Pékin!

Véhicules officiels

Le car, de toute façon, il va falloir s'y habituer. Et ce n'est pas le pire des postes d'observation. De notre bulle, on voit les Chinois, à la campagne comme dans les villes, par milliers, en train de vaquer à leurs occupations. Se déplaçant à bicyclette, dans une véritable marée de deux roues, qui risque à tout moment d'engloutir les véhicules « officiels » (autobus, camions, tracteurs). Neuf millions d'habitants à Pékin, plus de trois millions de vélos... Par on ne sait quel miracle, et malgré la priorité absolue accordée aux limousines du parti, les accidents, dit-on, sont plutôt rares.

Le lendemain – cinquième jour du programme officiel, – nous quittons notre hôtel de fortune, « typique » sans doute, mais perdu dans la campagne : là ou Teilhard de Chardin découvrit le sinanthrope. Sur la route de l'aéroport, où nous devons prendre l'avion pour Lanzhou, ancienne halte sur la Route de la soie, nous nous arrêtons sur le pont Marco-Polo (treizième siècle), avec sa profusion de lions sculptés, avant de visiter le seul temple taoïste ouvert à Pékin.

La religion bénéficie, elle aussi, du vent de libéralisme qui souffle sur la Chine. Après la rage iconoclaste de la révolution culturelle (1966-1976), c'est la fièvre de la restauration. Les temples bouddhistes et zens réapparaissent un peu partout, les pagodes regorgent de touristes, et même des églises chrétiennes sont rouvertes au culte. Il s'agit toutefois d'une liberté sous surveillance, malgré le slogan qu'on claironne : *« La liberté religieuse existe en Chine, tout comme la liberté d'entreprendre. »* En fait, l'Etat – toujours officiellement athée – décourage la pratique religieuse populaire. Les « taoïstes du foyer », par exemple, ainsi que les médiums sont accusés de *« propager la superstition »*, car la religion doit se cantonner dans les lieux de culte agréés.

La route de l'aéroport à la ville de Lanzhou (72 kilomètres) est bordée de collines décapitées et pelées, roses et ocre. C'est le Grand Canyon en miniature, ce qui n'a rien de surprenant lorsqu'on songe que nous approchons le Far-West chinois : le corridor du Gansu, porte de l'Occident. En fermant les yeux, on voit défiler les caravanes de chameaux, le long de la Route de la soie... Moyen de transport romantique, mais rudimentaire. On pourrait penser que le transport aérien est plus sûr. Vite dit : les avions ont leurs sautes d'humeur, pour ne pas dire leur caractère de chameau. Une petite matinée à Lanzhou pour grimper la colline de la pagode blanche au pas de charge, et il faut déjà rejoindre l'aéroport, à destination de Dunhuang, où nous sommes censés reprendre notre programme originel.

Ne reculant devant aucun sacrifice, la Luxingshe, agence nationale chinoise, qui détient le monopole de l'organisation des voyages, annonce que le vol régulier Canton-Lanzhou sera prolongé – rien que pour nous! – jusqu'à Dunhuang. A l'aéroport nous apprendrons que le vol est retardé. Mais, avertis par les heures d'attente dans les aéroports, nous nous sommes munis d'un jeu de scrabble! Un petit avion à hélice nous transportera jusqu'à Dunhuang – moyennant escale, – où nous arriverons en pleine nuit.

Petite consolation : notre séjour sera prolongé dans ce haut lieu du bouddhisme chinois situé à l'extrémité occidentale du corridor du Gansu.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 13.)

Parcours, prix, précautions

CE reportage a été effectué dans le cadre d'un voyage organisé par Carrefour de la Chine, 45, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. 42-61-60-26 ou 42-61-08-28). Les carences que nous avons pu constater au cours de ce circuit proviennent surtout de l'accroissement du volume touristique dans un pays en développement qui ne dispose pas encore des infrastructures nécessaires. Les responsables chinois en sont bien conscients, mais malheureusement la situation risque d'empirer encore avant de s'améliorer. L'essentiel, c'est donc que le voyageur soit prévenu, car ces problèmes d'intendance ne devraient pas décourager les passionnés de la Chine, qui oublieront vite les petits désagréments devant les merveilles qu'ils découvriront.

« Carrefour de la Chine a été créé par une équipe de passionnés de la Chine qui a pour ambition de faire partager cette passion », déclare la directrice, Patricia Tartour. Mais ce voyagiste observe dans sa plus récente brochure : *« On doit à coup sûr critiquer sévèrement l'insuffisance en nombre et le niveau assez faible des guides-interprètes, l'embouteillage sur les lignes aériennes et les chemins de fer, la mauvaise qualité de certaines infrastructures touristiques et le coût élevé des prestations. Notre rôle est de réagir et de défendre les intérêts du voyageur. Il est aussi de vous faire mesurer la situation très particulière que vit la société chinoise avec la politique d'ouverture (...) et qui ne facilite pas l'adaptation du personnel aux exigences des visiteurs provenant des pays capitalistes. »*

Autre agence spécialisée dans le tourisme en Chine : Voyages Kuoni (33, bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. 42-65-29-09, et 12, bd des Capucines, 75009 Paris. Tél. 47-42-83-14). Là encore, le responsable des circuits, M. Desfrançois, met en garde vis-à-vis de *« certaines réalités des prestations fournies dans un pays où le tourisme se développe à un rythme particulièrement rapide »*. Et il cite en exemple : retards d'avion (appareils à hélice), manque de confort dans certains hôtels « standards, cuisine *« banalisée »* à cause de l'augmentation du nombre des touristes, nombre insuffisant et inexpérience des guides locaux. Invoquant *« le seul souci de réalisme et d'honnêteté »* en signalant ces insuffisances, il conclut qu' *« en dépit de ces imperfections la Chine reste et restera une des plus étonnantes destinations dans le monde »*.

Quelques exemples de voyage

● *Carrefour de la Chine :*

« Panorama de la Chine, voyages et civilisation » : 19 jours (mai, juin, juillet, août, septembre, octobre), Pékin-Xian-Luoyang-Nankin-Shanghai-Guilin-Canton-Hong-Kong, de 16 400 F à 19 800 F.

« Au fil du long fleuve, les gorges du Yangzijiang » : 21 jours (mai, juin, juillet, août, septembre, octobre), Pékin-Xian-Chongqing-Dazu-Shashi-Jingzhou- Wuhan-Shanghai-Guilin- Canton-Hong-Kong, de 20 100 F à 20 700 F.

« Chine, Birmanie, Arts et cultures bouddhiques » : 23 jours (octobre, décembre, janvier, février, mars 87), Pékin-Xian-Chengdu- Kunming-Rangoon-Pagan-Mandalay-Heho-Taunggyi-Pindaya-Kalaw, de 20 000 F à 24 000 F.

« Les oasis de la Route de la soie » : 17 jours (juin, juillet, octobre), Pékin-Urümqi-Turfan-Liuyan-Dunhuang-Lanzhou- Pékin, de 19 700 F à 20 200 F.

« Tibet/Népal » : 19 jours (juin, août, septembre, octobre), Pékin-Chengdu-Lhassa- Shannan-Zetan-Lhassa-Gyanze- Xigaze-Sakya-Dingri- Zhangmu-Katmandou-Delhi-Moscou, de 26 700 F à 27 600 F.

● Voyages Kuoni :

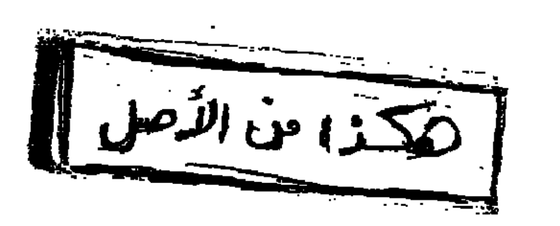
« Dynasties chinoises » : 15 jours (juin, juillet, août, septembre, octobre), Pékin-Chengdu-Pékin-Xian-Shanghai-Suzhou-Nankin-Pékin, à partir de 18 900 F.

« Capitales et jardins » : 18 jours (mai, juin, juillet, août, septembre, octobre), Pékin-Nankin-Suzhou-Shanghai-Hangzhou-Guilin- Canton-Hong-Kong, à partir de 19 950 F.

« Croisière Yang Tzé » : 22 jours (mai, juin, juillet, août), Hong-Kong-Canton-Guilin-Shanghai-Wuhan-Shashi-Yichang-Wauxian- Shibaozhai-Chongqing- Xian-Pékin, à partir de 32 900 F.

« Tibet/Népal » : 19 jours (juillet, août, septembre), Pékin-Chengdu-Leshan-Emei-Chengdu-Lhassa-Gyanze-Xigaze-Tingri-Zhangmu-Katmandou-Delhi, à partir de 27 950 F.

A. W.



Au carrefour de trois « empires »

Un périple sous le toit du monde.

IMMENSES vallées couvertes de neige, troupeaux de yaks trapus cherchant une maigre nourriture sous l'œil de nomades ouïgours au long manteau et au chapeau bordé d'astrakan : c'est à l'orée du Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine, à proximité de la nouvelle Route de la soie trans-himalayenne, ouverte récemment au tourisme. Un vrai livre d'images, à quelques kilomètres du col frontière de Khunjerab (4 700 m d'altitude), qui permet désormais aux voyageurs étrangers de passer du Pakistan en Chine, après 800 kilomètres en voiture, depuis la capitale pakistanaise d'Islamabad.

Au prix d'un travail de titan qui a pris plus de quinze ans et coûté la vie à un grand nombre de Chinois et de Pakistanais, la route a été taillée dans une montagne en perpétuel mouvement : chutes de rochers, torrents de boue, blocs de neige et de glace coupent et endommagent une chaussée qu'inlassablement l'armée pakistanaise dégage et répare. Cinq sommets de plus de 8 000 mètres, dont le deuxième du monde, le K2, 79 pics de plus de 7 000 mètres et 184 monts de plus de 6 000 mètres constituent le paysage de la route qui serpente à flanc de montagne dans un univers de roc et de glace. Ici, c'est en heures de voiture, dont les moteurs peinent à cette altitude, que s'évaluent les distances.

Malgré les dangers (ponts détruits par les glaciers et avalanches provoquées par les fréquents tremblements de terre de la chaîne voisine de l'Hindou-Kouch), cette route grandiose, qui permet de découvrir des contrées de l'Asie centrale oubliées depuis des siècles, a toutes les chances d'attirer un tourisme important. L'apprenti Marco Polo ne doit cependant pas se faire d'illusions. Côté pakistanais, les infrastructures hôtelières et routières sont encore assez rudimentaires, et les lenteurs administratives risquent d'excéder plus d'un voyageur. Un visa spécial est requis pour emprunter la route et le visa chinois est nécessaire pour traverser le col de Khunjerab.

Côté chinois, la route n'est qu'une piste, mais les autorités affirment qu'elle va être goudronnée et que seront construites stations-service et hôtels, pour le moment inexistants. Selon le vice-gouverneur de la région autonome du Xinjiang, cela nécessitera quelques années. Actuellement, vingt-huit personnes sont admises

L'intérêt stratégique de la route du Karakoram (du nom d'une des chaînes montagneuses) semble avoir été un des éléments déterminants dans la réalisation de ce travail titanesque. On se trouve là, en effet, au point de convergence de trois « empires » : soviétique, chinois et indien. Les Soviétiques sont d'autant plus près qu'ils seraient, depuis leur entrée à Kaboul, présents de fait, selon des témoignages recueillis sur place, dans la petite langue de montagne attribuée à l'Afghanistan au siècle dernier pour séparer l'empire des tsars de celui des Indes.

Spécialisé dans les voyages insolites et culturels, le voyagiste Peuples du monde, également friand de premières, propose, après la route Katmandou-Lhassa, trois voyages – dont le premier, en juin, à titre expérimental – empruntant la route qui conduit du nord du Pakistan au Sinkiang chinois. Après la vallée de Hunza et le passage du col de Khunjerab (4 800 m), on traverse les oasis d'Asie centrale (Kashgar, Turfan, Yarkand, Khotan), avant de découvrir les célèbres grottes bouddhiques de Dunhuang puis de rallier Pékin via Lanzhou, en avion. A partir de Turfan, le circuit s'effectue en train. Il en coûtera de 23 000 à 24 000 F. Du 16 août au 9 septembre et du 23 août au 16 septembre.

A noter également, du 16 juin au 18 juillet (environ 34 000 F), un nouveau circuit au Tibet qui permet de découvrir le mont Kailâsh et le lac Manasarowar, dont on fera le tour en quatre jours de marche. Ainsi que deux circuits spéciaux Katmandou-Lhassa, un peu plus longs (du 28 juin au 18 juillet et du 4 octobre au 24 octobre, pour 25 850 F), accompagnés par des spécialistes du Tibet.

DIMITRI KOCHKO.

● Peuples du monde, 10, rue de Montmorency, 75003 Paris. Téléphone : 42-72-50-36.

RELIER Paris à Hongkong par le train, via Moscou, la Sibérie, la Mongolie, Pékin, Xian, Shanghai et Canton. Un grand voyage d'autrefois, un petit côté rétro, mais aussi un record : 15573 kilomètres en train, le plus long voyage de ce genre possible sur la planète ! Conçu en collaboration avec l'Association pour le tourisme ferroviaire, spécialiste des voyages par chemin de fer, ce voyage permet de découvrir la réalité d'aujourd'hui de deux géants, l'URSS et la Chine, et de s'offrir une grande leçon de géographie et d'histoire, des bords de la Seine au fin fond du continent asiatique. Un périple d'un mois : 24500 F par personne, de Paris à Paris (retour de Hongkong en avion via Londres), en première classe ou classe « molle », en compartiment de deux ou quatre lits. Cinq départs pour l'été 1986 : 14 juin, 12 et 26 juillet, 2 et 30 août.

● Renseignements : Via Voyages, 9, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-66-91-46.

PHILATÉLIE n° 1948

Le championnat du monde...

... masculin de volley-ball fut créé en 1949. Sport originaire des USA, structuré par W. Morgan dès 1895. Introduit en France, en 1917, avec l'arrivée des soldats américains. Premières compétitions en Europe, 1929 ; championnat de France, 1938 ; au programme des JO depuis 1964. En France, près de 1 600 clubs comptent quelque 65 000 licenciés. Ce timbre est hors programme. Vente générale le 26 mai (26ᵉ/86).

2,20 F, bleu, brun, rouge.

Format 22×36 mm. F 50. Maquette et gravure de Jacques Combet. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 24 mai, de 13 h 30 à 20 h, et le 25 mai, de 15 h 30 à 22 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au stade Pierre-de-Coubertin (hall d'entrée), 84, avenue Georges-Laffont, Paris-16ᵉ. Oblitér. « P.J. ».

– 24 mai, de 8 h à 12 h, à la RP, 52, rue du Louvre, Paris-1ᵉʳ, et à Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7ᵉ ; et de 10 h à 17 h, au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15ᵉ. Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

● KENYA : une émission composée de quatre timbres et un bloc-feuillet, timbrée « Indigenous trees ». Les arbres du pays illustrent chacune des valeurs, 1/-, borassus aethiopium ; 3/-, acacia xanthoiphiloea ; 5/-, ficus natalensis ; 7/-, spathodea nilitica ; le bloc de 25/-, paysage peuplé d'arbres. Maquettes de Rena Fennessy, impression lithopolychrome.

◆ Le bilan-sommaire (n° 5) d'une année d'émission et d'information de France 1985, tableau avec chiffres de tirage. Contre 6 F en timbres, ainsi qu'une enveloppe (affranchie à 2,20 F) libellée par vos soins, à vos nom et adresse. Ecrire à M. Vitalyos, le Monde loisirs, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

● GIBRALTAR : centenaire du premier timbre du « rocher », émissions de cinq timbres (sur timbres) représentant des règnes successifs, 4 p., 22 p., 32 p., 36 p., 44 p. et un bloc-feuillet de

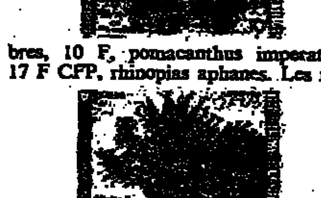


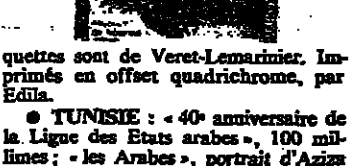
29 pence, avec le timbre anglais de la reine Victoria (1 penny), surchargé « Gibraltar », et le cachet A 26. Les maquettes sont de A.G. Ryman MBE, impression par Walsall Security.

● GABON : « Don de la République gabonaise à l'ONU », valeur poste aérienne, 350 F CFA. Offset, Cartor, d'après Ky.

● MALI : Trois timbres représentant des « chats », 150 F, 200 F et 300 F maliens. Offset, Cartor, d'après Diallo. – La « Lutte contre l'apartheid », 100 F et 200 F maliens. Offset, Edila, d'après Lavergne.

● NOUVELLE-CALÉDONIE : « Aquarium de Nouméa », deux timbres, 10 F, pomacanthus imperator ; 17 F CFP, rhinopias aphanes. Les maquettes sont de Veret-Lemarinier. Imprimés en offset quadrichrome, par Edila.





● TUNISIE : « 40ᵉ anniversaire de la Ligue des Etats arabes », 100 millimes ; « les Arabes », portrait d'Aziza Othmana, 100 millimes ; « Centenaire de la promulgation de la Loi foncière », 100 millimes.

ADALBERT VITALYOS.

Sur la Route de la soie

(Suite de la page 11.)

Deux jours et demi ne seront pas de trop – et de loin – pour visiter les grottes de Mogao. Avec quelques autres sites, elles représentent le sommet de l'art bouddhique du point de vue sculptural, et elles sont uniques par les fresques qu'elles renferment. On a dénombré quatre cent quatre-vingt-douze grottes toujours existantes, sur le millier de cavernes creusées à partir du quatrième siècle et habitées, autrefois, par des moines.

L'ensemble témoigne de près de mille ans d'art bouddhique, de la dynastie des Wei du Nord (quatrième siècle) à celle des Yuan (treizième siècle). Véritable labyrinthe vertical percé à flanc de falaise, ces grottes, dont une quarantaine sont ouvertes au public, offrent un livre d'images retraçant l'histoire religieuse et profane de la Chine. Deux aides indispensables : une lampe de poche pour examiner les peintures et un spécialiste pour en déchiffrer le sens symbolique. Nous étions gâtés, grâce à la présence de Mme Michèle Pirazzoli, sinologue émérite.

Noir, bleu, ocre

Des grottes, encore des grottes ! Dixième jour : retour à Lanzhou pour une excursion aux grottes de Binglingsi (dix mille bouddhas). Encore un ensemble monastique rupestre, creusé dans la falaise Surnaturelle, mais celle-ci n'est accessible que par bateau. Ce qui nous vaut une superbe balade fluviale, et nous donne l'occasion d'observer nos voisins de plus près : des jeunes en jeans qui chantent et dansent sur le pont (sans doute des Chinois de la diaspora), des couples avec leur unique rejeton (on ne badine pas avec la loi réprimant les familles nombreuses) et un trio imposant – un vieux sage tibétain, accompagné de deux jeunes disciples. On suit le fleuve Jaune sur une centaine de kilomètres, dans un fantastique décor de montagnes noires, bleues et ocre, de ravins et de pics. A défaut d'un pinceau et d'encre de Chine, on sort son appareil photo...

Une troisième visite de grottes est prévue pour bientôt : celles de Longmen, dans les environs de Luoyang, deuxième des six anciennes capitales impériales, baptisée *« ville des pivoines »* sous les Tang. Près de cent mille statues, de toutes tailles, dont le célèbre Bouddha au sourire, incarnation de paix et d'harmonie. C'est le berceau du bouddhisme, cette ancienne sagesse introduite en Chine de l'Inde au début de note ère. La conversion de l'empereur Mingdi (premier siècle) est commémorée au Temple du Cheval blanc, sanctuaire qui attire les pèlerins à nouveau.

Avant cette remontée aux origines spirituelles, retour par deux fois aux réalités plus immédiates de la Chine. D'abord une rencontre au marché libre de Lanzhou, avec Sun Wenhua, vingt-deux ans, un des cinq mille étudiants de l'université de cette ville, choisi parmi les meilleurs et invité à quitter sa campagne (à 2 000 kilomètres) pour étudier la chimie. Il aurait préféré l'anglais, qu'il parle bien, mais on ne lui a pas laissé le choix. Son rêve ? Poursuivre ses études aux Etats-Unis. Pour faire partie des soixante étudiants sur mille qui partent chaque année à l'étranger (Etats-Unis, Europe, URSS), il faut être très doué, bien coté politiquement, et... promettre de revenir.

Selon Sun Wenhua, on vit bien à la campagne. Avec les onze membres de sa famille, il habitait une maison de vingt pièces (un véritable luxe à côté de la promiscuité des villes), et les paysans, toujours selon notre interlocuteur, peuvent gagner de 2 000 à 10 000 yuans (de 4 000 à 20 000 francs) par an, alors que les citadins, même ceux appartenant aux professions libérales, ne gagnent que 1 000 yuans par an. *« Les jeunes ne s'intéressent guère à la politique – malgré les cours obligatoires,* confie-t-il. *Nous admirons les héros de la Longue Marche – Mao, Zhou Enlai, Zhu De, – mais la révolution culturelle fut une erreur économique. Les réformes de Deng Xiaoping, en revanche, trouvent une large approbation chez les étudiants. »*

L'autre rendez-vous avec le présent aura lieu le douzième jour, à Xian. Cette ville impériale au passé glorieux – douze fois capitale – est la matrice de la civilisation chinoise et le « terminus » de la Route de la soie. Mais elle n'est pas encore équipée pour le tourisme de masse ! Nous y arriverons – après un retard d'avion, comme d'habitude – pour apprendre que, nos chambres d'hôtel n'ayant pas encore été libérées, nous serons logés à la cité universitaire. Trop c'est trop, mais plus nous nous fâchons, plus notre guide sourit. Leçon indispensable ! Nous la tenons, cette fameuse « inscrutabilité orientale ». : l'important, pour les Chinois, c'est de ne pas « perdre la face ». Le sourire sert ainsi à masquer une émotion – le désarroi, la colère, la honte – qu'il ne faut surtout jamais montrer en public. Sourire qui devient vite rictus et contre lequel toutes les protestations ne servent à rien.

« La huitième merveille du monde »

A quelque chose malheur est bon. Ce séjour parmi les étudiants nous rapproche à nouveau de la population. Le lendemain de notre arrivée, le 1er octobre, c'est fête nationale, qui coïncide avec la Fête de la Lune. Nous aurons droit à une soirée de sketches et de chansons, mais aussi – non prévue au programme – à une *manifestation anti-japonaise*, pour protester contre la visite du premier ministre, M. Nakasone. Manif tolérée sans doute – voire encouragée discrètement – par le pouvoir, mais qui dégénère quelque peu. Fâcheux, au moment où la ville recevait soixante-dix groupes de touristes étrangers !

Cette affluence n'est pas inhabituelle. Xian est un pôle d'attraction touristique, surtout en raison des trésors archéologiques qu'elle recèle. A commencer par la Grande Fouille, qualifiée de *« huitième merveille du monde ».* Depuis 1974, on a passé au peigne fin 20 000 mètres carrés de terrain autour du tombeau du premier empereur de Chine, Qin Shihuangdi. Butin inespéré : une *armée de sept mille guerriers en terre cuite*, un peu plus grands que nature ; une vingtaine de *chars militaires en bois* ; plus de mille chevaux avec leurs cavaliers ; dix mille armes en bronze... Et il ne s'agit là, sans doute, que de la partie visible de l'iceberg. Il existe certainement d'autres trésors enfouis dans la région, dans les nombreux tombeaux royaux – des Han, des Sui, des Tang et autres dynasties, – qui n'attendent que la pioche des archéologues.

De Xian à Luoyang, puis de Zhengzhou à Pékin – en passant par la merveilleuse forêt de stupas (*stèles*) au monastère de Shaolin, près de Dengfeng, – nous avons goûté les joies du train – de jour comme de nuit – dans les fameux compartiments « mous » réservés aux étrangers. Luxe, calme et volupté ! Coussins, lampes de chevet, plantes vertes et services à thé font penser à l'Orient-Express, renforçant l'impression d'appartenir à une classe privilégiée, entourées des masses laborieuses. Un zeste de culpabilité, disait (sans doute) Oscar Wilde, ajoute du piment au plaisir.

Retrouvailles émues à Pékin avec les *monuments visités* à l'aller. Et, en plus : Opéra, Grande Muraille, tombeaux des Ming, banquet gastronomique (qui tranche sur la médiocrité quotidienne de la cuisine) : tout concourt à faire en sorte que le voyage se termine plus agréablement qu'il n'avait commencé. On part à regret, avec une seule idée en tête : revenir vite avant que les hordes de *touristes occidentaux*, « barbares au long nez », aient tout gâché !

ALAIN WOODROW.

Des « GM » dans le Palais d'été

SANS tambours ni trompettes, le Club Méditerranée vient de s'installer à Pékin. Deux petites unités, l'une de huit chambres, l'autre de quatorze, ont été aménagées dans l'enceinte du Palais d'été, le « Versailles » chinois. A Nanhu, villa de style traditionnel construite autour d'une cour, sur un îlot faisant face au palais, les fenêtres donnent sur le lac ou sur un petit kiosque où se pressent de nombreux touristes chinois. A Jiqingxiang, ouvert depuis le 1er mai, l'atmosphère est toute différente : les chambres sont blotties dans un enclos, autour d'un jardin de rocaille sorti tout droit d'une estampe. Un pavillon au toit recourbé domine l'ensemble. Dans ce site, fréquenté chaque année par des millions de touristes, le calme et la sérénité sont, à moins d'une heure du centre de Pékin, saisissants.

Le Club a signé un accord d'un an avec l'administration du Palais d'été pour gérer ces deux unités où de petits groupes de visiteurs « culturels », européens ou japonais, seront ainsi directement plongés dans une atmosphère chinoise... de jadis. Le confort n'est peut-être pas toujours de classe internationale, ni la cuisine ou le service, au niveau des prestations habituelles du Club, mais la Chine demeure très en retard dans le domaine touristique, tant en quantité qu'en qualité. Il s'agit d'une formule qui, si elle se révèle concluante, pourrait être mise en place dans plusieurs autres grands centres touristiques chinois : Xian, Shanghai, Hangzhou.

Quant au projet de village du Club à Shenzhen, près de Hongkong, il demeure, pour le moment, enlisé dans les sables de la bureaucratie chinoise.

P. de B.

هكذا من الأصل

Partir

Felouque et Sinaï

Le Caire, Louxor et Karnak. Et Thèbes, bien sûr, avec la vallée des Rois. On pourra également découvrir la vallée des Reines et les mastabas des nobles. Et, au bout du voyage, on gravira le mont Sinaï avant de visiter le monastère de Sainte-Catherine. Un peu plus que les pyramides. Trois semaines en Egypte. Prix : 7 450 F.

● **Nouvelles Frontières : 87, boulevard de Grenelle, 75015 Paris. Tél. : 42-73-25-25.**

Terre indienne

Sur la terre des Indiens. Mexico mais aussi Teotihuacan, la vallée d'Oaxaca avec les sites de Monte-Alben et de Mitla, San-Cristobal et Merida, la capitale du Yucatan. On terminera le périple par un repos sur les plages des Caraïbes, à Cancun notamment. Deux semaines au Mexique. Prix : 13 700 F.

● **Visage du monde, 26, rue Poliveau, 75005 Paris. Tél. : 45-87-04-04.**

Fête de la planche

Les professionnels de la planche organisent trois journées portes ouvertes les 17, 18 et 19 mai dans soixante-six villes de France. En collaboration avec les clubs de la Fédération française de voile, les magasins de planches à voile lancent l'opération « La planche c'est facile ».

Sur tous les plans d'eau concernés, il sera possible de découvrir la planche à voile, de s'y initier et de participer à de mini-régates.

● **Renseignements : Promoplanche. BP 60. 53, avenue Billoux, 56600 Lanester. Tél. : 97-76-26-30.**

Le Palais d'été en deux roues

Pour découvrir la Chine à la chinoise. On s'initiera aux joies de la bicyclette sur la place Tienanmen, sans oublier de visiter la Cité interdite, le Palais d'été et la Grande Muraille. La randonnée se poursuivra par Wuxi, Suzhou, avant de gagner Shanghai et Hongkong. Dix-sept jours au pays de la soie. Prix : 17 350 F.

● **Amitiés franco-chinoises, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : 42-36-37-70.**

La Route du rhum

78 kilomètres de long sur 45 de large, il suffit donc, pour découvrir la Martinique, de bien choisir ses étapes et non de courir les routes. Forêts tropicales et plantations de bananiers. La pointe Caravelle et la montagne Pelée. Et puis Sainte-Anne et Fort-de-France. Sans oublier la plage. Huit jours en Martinique, au pays de la canne à sucre. Prix : 5 730 francs.

● **Catalogue Jumbo, dans toutes les agences de voyages.**

Burins en Dordogne

Non loin de Bergerac, les ateliers de La Salle organisent des stages de vacances pour découvrir la sculpture, la gravure, la ciselure, le tissage et la tapisserie haute lice. L'enseignement est de cinq heures par jour, et les outils sont fournis. Après l'apprentissage, temps libre pour la détente avec les balades en Dordogne. Deux semaines : 3 100 francs (repas compris).

● **Les ateliers de La Salle, Cuneges. 24240 Sigoulès.**

L'amour foot

Les derniers billets pour le Mundial mexicain.



AP

Sans abris depuis le tremblement de terre de septembre 1985, ces enfants de Mexico *sont comme beaucoup de Mexicains pris par la fièvre de la Coupe du monde.*

DU 31 mai au 29 juin, de Mexico à Leon, Guadalajara, Monterrey, Querretaro, Puebla, Toluca... le Mexique vivra à l'heure du Mundial. Une occasion unique pour les passionnés du ballon rond de rencontrer les plus grandes équipes de football du monde tout en découvrant la splendeur des civilisations aztèques, mayas..., le charme du Mexique colonial et moderne, jusqu'aux kilomètres de plages qui bordent le Pacifique comme Acapulco, ou la mer des Caraïbes comme à Cancun. Vingt-quatre équipes s'affronteront sur le calendrier de cette Coupe du monde. Au premier tour, du 31 mai au 13 juin, auront lieu les épreuves de qualification pendant lesquels l'équipe de France disputera trois matchs : contre le Canada, l'URSS et la Hongrie. Au deuxième tour, du 15 au 29 juin, les équipes qualifiées disputeront les huitièmes, quarts, demi-finales puis finale.

Six voyagistes proposent aux supporters de prendre date très rapidement pour ce grand événement du football.

Carrefour du Mexique, en grand spécialiste de la destination, propose, du 31 mai au 11 juin, pour 9 950 F, un voyage « Allez France » pour suivre les trois matchs de l'équipe de France, tout en logeant à côté de son quartier général, dans un hôtel trois étoiles de Guanajato, jolie petite ville coloniale. Le prix comprend le transport aérien, les transferts, trois places de matchs, l'hébergement avec petits déjeuners continentaux et un repas typique. Du 13 au 20 juin, c'est à Tepoztlan, non loin de vestiges précolombiens, que vous invite à séjourner le voyagiste pour suivre les huitièmes de finale à 9 620 F en hôtel trois étoiles avec petit déjeuner. Ceux qui veulent allier plaisir des matchs et découverte touristique pourront, du 6 au 20 juin, ajouter à leurs huitièmes de finale les visites de Mexico, Oaxaca, San-Christobal, Palenque, Uxmal, Merida, Chichen Itza pour 11 890 F. Toujours à Tepoztlan, vous pourrez assister aux huitièmes et quarts de finale à 11 780 F, à 12 980 F ou 13 990 F suivant la catégorie d'hébergement choisie. Pour la finale, le voyagiste propose le choix entre trois villégiatures différentes : Tepoztlan, Cuernavaca et Mexico, selon la catégorie d'hébergement choisie, à partir de 16 780 F, du 20 juin au 2 juillet, et toute la phase finale, du 14 juin au 1er juillet, à partir de 19 980 F.

● *Carrefour du Mexique* : 12, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. 42-96-67-15.

Les Wagons-Lits Tourisme, du 29 mai au 15 juin, dans un voyage intitulé phase éliminatoire, proposent jusqu'au 11 juin toutes les rencontres du premier tour et incluent, les 4 et 7 juin, la visite de la capitale mexicaine et une excursion aux pyramides du Soleil et de la Lune à Teotihuacan pour 23 300 F (hôtel quatre étoiles).

● *Wagons-Lits*, 29, bd Malesherbes, 75008 Paris.

CAT sports propose, du 10 au 19 juin, pour 12 040 F (en hébergement deux étoiles) d'assister à trois matchs des huitièmes de finale avec des places de première catégorie, tout en visitant Tebotihuacan, Taxco, Mexico.

● *CAT sports*, 99, quai du Président-Roosevelt, 92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 46-45-45-05.

Les Voyages Pilotes, du 29 mai au 10 juin, vous invitent à suivre pour 13 900 F les matchs de qualification avec hébergement en hôtel trois étoiles, repas mexicain typique et visites de Mexico, Acapulco, ou des sites de Guadalajara. Du 12 au 20 juin, ce sont les huitièmes, quarts et demi-finales, pour 24 900 F, en hôtel trois étoiles avec un repas typique et la visite de Mexico, Acapulco et Leon.

● *Voyages Pilotes*, 49, rue N.-D. de Lorette, 75009 Paris. Tél. : 42-81-36-00.

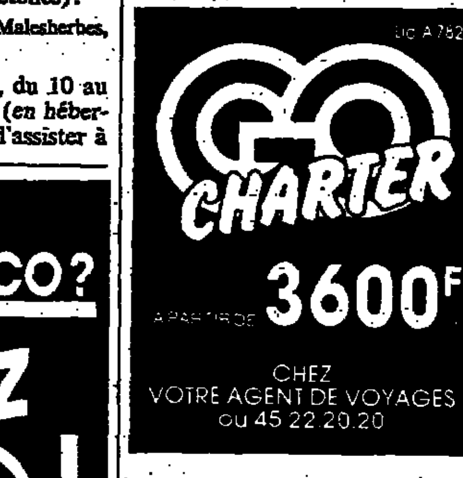
Deux possibilités restent encore offertes chez Nouvelles Frontières, du 29 mai au 10 juin, avec un séjour en hôtel cinq étoiles, le transport aérien, les transferts et trois places de matchs pour 11 000 F, ou, pour 11 800 F, le transport aérien, le séjour en hôtel standard avec petit déjeuner, les transferts, trois places de matchs et la visite de Mexico et ses environs, les villes coloniales qui avoisinent Léon, la région d'Oaxaca.

● *Nouvelles Frontières*, 74, rue de la Fédération, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 42-73-10-64.

Prado Voyages, le spécialiste des Coupes du monde, propose douze programmes différents (de huit jours, dix jours, douze jours, un mois) permettant d'assister aux préliminaires ou à la phase finale, en suivant de deux à six matchs, ou plus si l'envie vous prend. Deux types d'hébergement sont jouables : du trois étoiles au Wyatt ou à l'Intercontinental, et certains voyages incluent même trois jours de farniente à Acapulco. A la carte, vous pourrez aussi partir à la découverte du Mexique (450 F l'excursion). Le prix de ces programmes : de 14 900 F pour dix jours à 32 000 F pour un mois.

● *Prado Voyages*, 353, avenue du Prado, 13008 Marseille. Tél. : 91-76-21-80.





TELEVISION

Du magazine « Vendredi » à... « Taxi »

Fini le commentaire, place à l'image : l'actualité « new-look ».

LORSQU'ELLE avait présenté récemment, à Cannes, la nouvelle grille de FR 3 (le Monde *du 26 avril*), *Mme Janine Langlois-Glandier, PDG de la chaîne, insistait sur la priorité qu'elle entendait donner à l'information sur le débat politique.* « L'image, *a-t-elle dit,* est porteuse d'information, et nous voulons la privilégier par rapport au commentaire. » *Un des premiers fruits de cette nouvelle politique est le remplacement du magazine « Vendredi », d'André Campana, par un magazine hebdomadaire d'actualité, centré essentiellement sur l'information. Responsable : Philippe Alfonsi.*



Philippe Alfonsi : « Le goût d'expérimentation »

André Campana cède donc sa place à Philippe Alfonsi le vendredi soir. A partir du 23 mai, son magazine « Vendredi » sera remplacé par « Taxi » : fouette cocher ! Le changement est dans l'ordre des choses, et Campana, responsable depuis quatre ans de ce magazine hebdomadaire, est le premier à le reconnaître. A deux conditions, cependant : qu'il ne soit pas marginalisé et que cette mutation ne soit pas un désaveu de ce qu'il a réalisé.

Sur le premier point, il a été nommé, en février dernier, délégué à l'information nationale, chargé de la coordination entre les journalistes du réseau national et ceux de la nouvelle tranche d'information 19 heures-20 heures, et gardera la responsabilité d'une *émission politique.* Bien. Seulement, son nouveau poste n'est pas clairement défini, et l'émission politique qu'il animait, « Face à la 3 », est arrêtée, alors que son projet de réforme sommeille dans un tiroir...

Sur le deuxième point, Campana est philosophe. Sans préjuger du nouveau magazine, *« qui sera sans doute très différent du mien, mais pourquoi pas ? »,* et qu'il faudra *« juger sur pièces »,* il tient à faire le bilan de son expérience. Il a imposé quatre orientations à « Vendredi ». Premièrement, donner la parole aux « sans-voix » et « vedettariser », en quelque sorte, les anonymes. L'expérience le plus réussie. Rappelez-vous l'émission sur l'inceste, où un frère et une sœur, séparés depuis l'enfance, ont écrit au président de la République pour obtenir une dispense les autorisant à se marier.

Deuxièmement, mettre en valeur les acteurs de la vie sociale et économique. Selon lui, la rencontre entre la télévision et les Français, dans leur vie professionnelle, a *été « loupée par la gauche ».* C'est sans doute l'objectif de l'émission « Ambitions », de Bernard Tapie, mais celle-ci *« risque de tourner en one man show ».* Troisièmement, renouveler le genre, qu'il juge *« ingrat »,* de l'émission politique. Ici encore, il s'agit d'introduire les gens ordinaires, les jeunes, dans le débat politique, en direct. Avec les risques de bavure que cela comporte, comme l'incident où M. Raymond Barre fut interpellé violemment par une jeune femme. *« Tout dépend,* dit Campana, *si on veut réellement donner la parole aux gens, ou la leur retirer ! »*

Quatrièmement, enfin, chercher à l'étranger des magazines de valeur, du même style que « Vendredi ». Il y eut « Les vacances les plus longues », reportage *sur une* ville de Californie entièrement gérée par des retraités, ou encore « Scènes de ménage », autre émission américaine, sur les querelles domestiques, qui montre comment la télévision peut jouer un rôle thérapeutique. L'idée maîtresse chez Campana a, depuis toujours, été de réaliser *« un magazine qui va vers le public, cherche sa participation ».*

Et Philippe Alfonsi ? Son nouveau magazine d'information s'appelle « Taxi ». On ne roulera pas précisément à tombeau ouvert, mais vite — comme dans les policiers américains. On connaît le goût d'expérimentation journalistique de cet hyper-professionnel qui a touché à tout, depuis les grandes enquêtes sur la drogue ou la sorcellerie en France jusqu'aux séries de radio ou de télévision, dont « Histoire d'un jour », qui s'arrêtera, malheureusement, en juin.

Nommé rédacteur en chef des magazines d'information en février, Alfonsi est parti de deux principes : rendez-vous hebdomadaire à 20 h 35 et priorité à l'image. Il considère comme un défaut majeur cette manie qu'on a en France de ne pouvoir laisser une image parler d'elle-même sans mettre un commentaire dessus. D'où son idée d'un magazine à plusieurs vitesses, composé de courts reportages, sans commentaire, bâtis comme des petits scénarios destinés à susciter des débats, en direct, avec des personnalités, sur un plateau.

La décision de repousser le magazine à 21 h 30 a obligé Alfonsi à le repenser en partie, à chercher une formule plus légère, plus excitante (il y a Pivot sur Antenne 2 !) Il a gardé l'idée de reportages sans commentaire, mais abandonné celle du débat. On filera donc dans les rues de Paris, en écoutant sur la radio de bord les événements qui ont fait la « une » de l'actualité. Apparaîtront dans le rétroviseur des images soigneusement sélectionnées. Après chaque « film », Catherine Bellkokja — *« une journaliste, comme elles sont parfois aujourd'hui,* note Alfonsi : *désinvolte »* — embarquera des personnages le temps d'une courte et vive discussion.

« Je n'ai pas peur de dire qu'on fait mode, new-look, dit le nouveau rédacteur en chef, qui regrette cependant la tension du direct sur le plateau. *Mais on fera passer des sujets très forts à des gens peu habitués. »* Maurice Dugowson assure la réalisation de ce magazine qui se veut très travaillé, très construit. On peut compter sur lui.

CATHERINE HUMBLOT
et ALAIN WOODROW.

● **Magazine « Taxi », tous les vendredis sur FR 3, à 21 h 30, partir du 23 mai.**

Samedi
17 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.45 RFE : *Le temps de vivre* ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9 h 45) ; **9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances** (diff. le 14 mai) ; **11.00 Hauts de gammes,** magazine de la musique, en simultané avec France-Musique : spécial compact-disque ; **12.00 Tournez manège.**

13.00 Journal ; 13.50 La séquence du spectateur ; 14.25 Série : *La croisière s'amuse* ; 15.15 Dessins animés : Astro le petit robot et tennis club ; **15.55 Temps X,** magazine de la science-fiction ; **16.50 Série : *Les dames de cœur*** (redif.) ; **17.50 Trente millions d'amis ; 18.25 Auto-moto ; 18.55 D'accord, pas d'accord** (INC) ; **19.05 Les trois premières minutes ; 19.40 Cocoricoco-boy.**

20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.

20.35 Téléfilm : l'Inconnue de Vienne.
De B. Stora et C. Vergnes. Avec M.-F. Pisier, R. Bohringer, C. Frot...
(Lire notre article dans le quotidien de ce jour.)

22.15 Droit de réponse : La loi du milieu.
Emission de Michel Polac.
Pour évoquer certaines affaires criminelles et le grand banditisme, Michel Polac a invité des parents proches de *membres célèbres du « milieu », des policiers,* des magistrats et des journalistes, dont C. Attia (veuve de Jo Attia), M. Zampa (fils de Gaétan), Marie-Christine Guérini (fille de Mémé Guérini), P. Sulak (sœur de Bruno Sulak), R. Mesini (ancien inspecteur de la police), G. Moreas (ancien chef de la brigade de recherche et d'intervention à Nice), J.-P. Jean (secrétaire général du syndicat de la magistrature)... *Prière laisser armes en* tout genre au vestiaire !

0.00 Journal.

0.15 C'est à Cannes.

0.25 Ouvert la nuit.
Série : les Incorruptibles. (Redif.)

ANTENNE 2

10.40 Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle, de *L. Bériot. Edition 1952* ; **12.00 A nous deux.**

12.45 Journal ; 13.25 Série : Buck Rogers ; 14.15 Récré A2 (L'empire des cinq, Téléchat) ; **14.50 Les jeux du stade** (Jeu à XIII : Saint-Estève-le-Pontet, finale de la Coupe de France ; natation, à Monaco) ; **17.00 Les carnets de l'aventure ; 18.00 Série : Amicalement vôtre ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 *D'accord, pas d'accord*** (INC) ; **19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.**

20.00 Journal.

20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Spécial foot, avec Carlos, Sacha Distel, Philippe Lavil, Enrico Macias, Didier Barbelivier, etc. Et la participation de quelques grands noms du football : Michel Hidalgo, Ben Barek, Just Fontaine, et Platini.

21.55 *Histoires de l'autre monde.*
« L'Ordinateur », de M. Gornick.
Une étrange machine bricolée par son neveu mort dans un accident de voiture perturbe la vie de Richard...

22.20 Magazine : Les enfants du rock (et à 23.45).
« Rock'n'roll graffiti », avec les Rolling Stones, Adamo, Sylvie Vartan, Johnny Hallyday, The Hollies ; « Lagos Jump » : portrait d'une musique, le folklore nigérian ; le groupe « Katrina and the Waves », à 23 h 45. Concert Bob Marley à Santa-Barbara.

23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.00 Espace 3 : à 12.10 Des cadres et des entreprises ; 13.15 : Connexions ; 13.30 Horizon ; 14.00 Ensemble ; 14.30 Objectif santé ; 14.45 Temps au féminin.

16.15 : Liberté 3, magazine des associations, en direct de Cannes.

17.30 Emissions régionales
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.30, où l'on verra sur tout le réseau Fraggle Rock ; *à 18.55,* Croqu'soleil ; *à 19.55,* Les recettes de Gil et Julie.

20.05 *Disney Channel.*
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... les nouvelles aventures de Kit Carson.

21.55 Journal.

22.20 Série : Mission casse-cou.
Une nouvelle série policière britannique, qui a rencontré un vif succès en Grande-Bretagne. Un duo explosif au service d'une unité d'agents secrets d'élite de Scotland Yard. Lui est américain, impétueux et bagarreur, un fils du peuple, elle est fille de lord, diplômée de Cambridge. Leurs relations ne sont pas toujours idylliques. Le suspense est là, les cadavres sont nombreux.

23.10 Grand angle (et à 22.30).
Emission de P. Breton et R. Cayrol, présentée par Christian Rolland.
Troisième numéro de ce magazine coproduit avec « Télérama ». Charlotte Rampling, Richard Bohringer, chroniques, tables rondes, interviews. Espérons que les défauts signalés le week-end dernier ont été corrigés.

0.10 Musiclub.
Rencontre avec l'illustre harpiste Lilly Laskine. Ce portrait-interview est entrecoupé d'intermèdes musicaux.

LA 5

8.05 à 18.30 rediff. des émissions de la veille : (*8.06 Série :* Tonnerre mécanique (et à 15.10) ; 8.55 Pentathlon, jeu et variétés (et à 12.30 et 16.00) ; 10.40 *Grand prix, magazine auto-moto* (et à 14.15 et 17.50) ; 11.36 Jeu : C'est beau la vie.

18.15 Série : Jaimie ; 19.35 Cinq sur cinq, programme musical (et à 0.00).

20.30 *Les grands films du petit écran* : Rumeurs de guerre, téléfilm de R.-T. Heffron. Avec B. Davis, K. Carradine, M. O'Keefe (et à *0.55*).

22.20 Record, le grand show du sport (et à 2.50).

PÉRIPHÉRIE

● **RTL,** 20 h, L'Espion modèle ; 21 h, A vous de choisir : *L'infirmière de la compagnie Casse-cou,* film de T. Post, ou : *Déclic et des claques,* film de P. Clair ; 22 h 35, Bleu nuit.

● **TMC,** 20 h, série : Knigt rider ; 21 h, *le Grand Carambolage,* film de James Frawley ; 22 h 40, Monte-Carlo zoom ; 22 h 55, Cannes, comme si vous y étiez ; 23 h 15, Sky Trax ; 23 h 45, Jimmy Swaggart.

● **RTB,** 20 h, Le jardin extraordinaire : l'araignée ; 20 h 30, *les Robinsons des mers du Sud,* film de W. Disney ; 22 h 35, jeu : *Le mot de la fin.*

● **TSR,** 20 h 5, feuilleton : Maguy ; 20 h 40, le polar du samedi soir : *le Tueur triste* ; 22 h 30, Sport ; 23 h, *Psychose, phase 3,* film de R. Marquand ; 0 h 40, Rock film festival 86.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 18 MAI

Les Mines du roi Salomon ■

Film américain de Compton Bennett et Andrew Marton (1950), avec D. Kerr, S. Granger, R. Carlson, H. Haas, L. Gilmore.
TF 1, 20 h 30 (100 mn).

1897. Allan Quatermain, guide et chasseur, accepte de conduire une Anglaise recherchant son mari dans une mystérieuse région d'Afrique où se trouvent, peut-être, les « mines du roi Salomon ». Grandes scènes d'aventures, paysages authentiques. C'est bien meilleur que la récente version avec Richard Chamberlain.

Un si doux visage ■■

Film français d'Otto Preminger (1952), avec R. Mitchum, J. Simmons, M. Freeman, H. Marshall, B. O'Neil (v.o. sous-titrée, N.).
FR 3, 22 h 45 (90 mn).

Un ambulancier tombe amoureux d'une jeune fille riche pour laquelle il abandonne tout. Il découvre bientôt qu'on ne peut pas se fier à son visage angélique. L'un des plus beaux, des plus troublants films noirs psychanalytiques de Preminger, récemment disparu. La mise en scène est d'une rigueur absolue. Le rayonnement maléfique de Jean Simmons fascine.

LUNDI 19 MAI

Nous avons gagné ce soir ■

Film américain de Robert Wise (1949), avec R. Ryan, A. Totter, G. Tobias, A. Baxter, W. Force, P. Halton.
TF 1, 15 h 50 (70 mn).

Un boxeur considéré comme fini participe à un match, truqué sans qu'il le sache. Brusquement, il se sent capable de gagner. Un film, très fort, sur les louches combines d'un milieu sportif et le sursaut de dignité d'un homme. Valait une meilleure programmation.

Seuls sont les indomptés ■

Film américain de David Miller (1962), avec K. Douglas, G. Rowlands, W. Matthau, M. Kane, C. O'Connor, G. Kennedy.
TF 1, 20 h 30 (100 mn).

Un gardien de troupeaux du Nouveau-Mexique, dont les idées de liberté ne correspondent plus au monde moderne, se bat, solitaire, contre les règlements, la police, le progrès. Le scénario de Dalton Trumbo appelait autre chose que le lourd symbolisme de la réalisation. Mais Kirk Douglas est étonnant.

Fernand cow-boy

Film français de Guy Lefranc (1956), avec F. Raynaud, N. Roquevert, D. Doll, N. Tallier, P. Dudan, J. Hahn.
FR 3, 16 h 05 (80 mn).

Un Français moyen hérite, d'un oncle d'Amérique, un saloon au Texas. Fernand Raynaud dans l'univers ringard d'un western tourné quelque part en France.

Tendre Poulet ■

Film français de Philippe de Broca (1977), avec A. Girardot, P. Noiret, C. Alric, H. Deschamps, P. Dubost, G. Marchand.
FR 3, 20 h 35 (100 mn).

Une femme commissaire, éprise d'un professeur de grec, enquête sur des meurtres de députés commis avec un poinçon. Le Frelon, excellent roman criminel de Jean-Paul Rouland et Claude Olivier, transformé en comédie policière. Trahison ! Ceux qui ne le connaissent pas pourront prendre plaisir aux numéros d'Annie Girardot et de Philippe Noiret.

MARDI 20 MAI

L'Arnaque ■■

Film américain de George Roy Hill (1973), avec P. Newman, R. Redford, R. Shaw, C. Durning, R. Walston.
A 2, 20 h 35 (125 mn).

Pour venger un ami assassiné par un roi de la pègre, un truand chevronné et son disciple, un petit malfrat, montent une extraordinaire machination. L'extravagance règne dans ce film de gangsters façon années 30, divertissement allègrement interprété, qui reçut sept Oscars. Inédit à la télévision. Quelle chance !

La Route de l'Ouest ■

Film américain d'Andrew McLaglen (1967), avec K. Douglas, R. Mitchum, R. Widmark, L. Albright, J. Elam, M. Witney.
FR 3, 20 h 30 (115 mn).

En 1843, un sénateur visionnaire entraîne vers l'Oregon un groupe de fermiers et de petits commerçants d'une ville du Missouri. Andrew McLaglen, admirateur de John Ford, n'a jamais compris qu'il ne parviendrait pas à marcher vraiment sur ses traces. Heureusement, ici, il a une distribution formidable.

JEUDI 22 MAI

Don Camillo en Russie

Film italien de Luigi Comencini (1964), avec Fernandel, G. Cervi, S. Urzi, M. Tulli, G. Granata (N.).
A 2, 20 h 35 (100 mn).

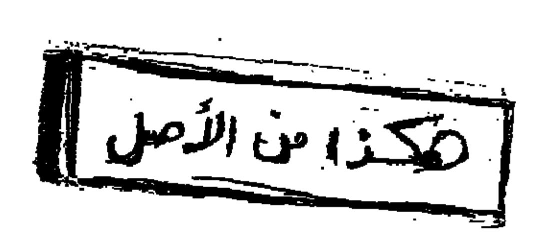
Leur village ayant été jumelé avec une petite ville d'Ukraine, Don Camillo et Peppone vont faire, ensemble, un voyage en URSS. « Film alimentaire », selon Comencini lui-même. Des ingrédients de comédie à l'italienne relèvent un peu le sujet.

VENDREDI 23 MAI

Le Lutteur et le Clown ■

Film soviétique de Konstantin Youdine et Boris Barnet (1958), avec S. Tchakan, A. Mikhailov, A. Soloviev, I. Arepina (v.o. sous-titrée).
A 2, 23 h (95 mn).

Au début du siècle, à Odessa, un docker s'engage comme lutteur dans un cirque, devient l'ami d'un clown, lutte pour s'imposer. Evocation attendrie, sympathique et juste, de l'univers du cirque russe au début du siècle. La vie et le travail des « gens du voyage ». Inédit en France.



	Dimanche 18 mai	Lundi 19 mai	Mardi 20 mai
TÉLÉVISION FRANÇAISE 1	**8.00** Bonjour la France. **9.00** Emission islamique. **9.15** Emission israélite. **9.30** Foi et tradition des chrétiens orientaux. **10.00** Présence protestante. **11.00** Le jour du Seigneur : Messe célébrée par l'archevêque d'Espagne depuis Braga (Portugal). **12.00** *Spécial « Mundial »*. **13.00** Journal. **13.25** Série : Starsky et Hutch (redif.). **14.20** Les habits du dimanche. **15.05** Dessin animé : Alice au pays des *merveilles*. **15.30** Tiercé à Longchamp. **15.45** Sports dimanche : moto, Grand Prix de vitesse à Monza. **16.45** Scoop à la une, avec Roman Polanski, réalisateur de « Pirates ». **17.30** Les animaux du monde : recherches ptérodactyles. **18.05** Série : Pour l'amour du risque. **19.00** 7 sur 7. Magazine de la semaine de Jean Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair. *Invité : Mme Elisabeth Badinter, agrégée de philosophie, écrivain, a consacré de nombreuses années à l'étude de la famille, l'instinct maternel.* **19.55** Loto sportif. **20.00** Journal. **20.30** **Cinéma : les Mines du roi Salomon.** Film de C. Bennett et A. Marton. **22.10** Sports dimanche soir. L'actualité sportive du week-end. **23.10** Journal. **23.25** C'est à Cannes.	**11.15** Antiope 1 ; **11.45** La Une chez vous ; **12.00** Tournez... manège. **13.00** Journal ; **13.50** Série : Dallas (redif.) ; **14.35** La maison de TF 1 : calfeutrage et isolation des fenêtres, plantes de mosaïque, confection d'une blouse volantée... un magazine qui répond chaque semaine à vos questions sur le quotidien ; **15.30** Tiercé en direct d'Enghien ; **15.50** Cinéma : Nous avons gagné ce soir, film de Robert Wise ; **17.00** La chance aux chansons ; **17.30** Série : Jo Gaillard (redif.) ; *18.25 Mini-journal*, pour les jeunes ; **18.35** La vie des Botes (et à 19.05) ; **18.40** Feuilleton : Santa Barbara ; **19.40** Cocoricocoboy. **20.00** Journal. **20.30** **Cinéma : Seuls sont les indomptés** Film de David Miller. **22.10** **Etoiles et toiles.** Magazine de Frédéric Mitterrand et Martine Jouhando. En direct de Cannes : Rosa Luxemburg, les femmes révolutionnaires au cinéma ; Woody Allen et ses femmes ; le cinéma anglais ; interviews du réalisateur Roland Joffé, d'Ennio Moricone (pour la musique « Mona Lisa »), portrait de Wadeck Stanczak. Le passionné du cinéma est à la fête... **23.25** Journal.	**10.55** Le chemin des écoliers : « Raconte-moi autrefois », Fernand et Colette les premières vacances ; **11.15** Antiope 1 ; **11.45** La Une chez vous ; **12.00** Tournez... manège. **13.00** Journal. **13.50** Série : Dallas (redif.) ; **14.35** Transcontinental, le magazine des voyages : Paris-Tokyo; **15.45** Reprise : Infovision (diff. le 15 mai) ; **17.00** La chance aux chansons ; **17.30** Série : Jo Gaillard (redif.) ; **18.25** Mini-journal pour les jeunes ; **18.35** La vie des Botes (et à 19.10) ; **18.45** *Feuilleton : Santa Barbara* ; **19.35** Emission d'expression directe : Assemblée nationale. **20.00** Journal ; **20.30** D'accord, pas d'accord (INC). **20.35** Les grands écrans de TF 1 : la Vitesse du vent, de G. Lagorce, réal. P. Jamain. Avec M. Constantin, S. Joubert, G. Beller... *Prise d'otage dans une ambassade, terroriste blessé, police, négociations... Les ingrédients traditionnels pour donner du suspense et un peu de piment à un sujet bateau.* **22.15** **Les enfants de la République.** Série de quatre émissions d'Hubert Knapp. Trois de Fourmies. Chasseur infatigable, Hubert Knapp est allé chercher ceux, celles, qui sont nés à la charnière des deux siècles : des modestes gens qui ont maintenant quatre-vingt-dix ans. Un travail dans la mémoire, saisi sur le vif. Drôle, émouvant. Dans cette troisième émission, on rencontre trois représentants du petit monde du textile et du verre, à Fourmies, dans les Ardennes. **23.05** Journal. **23.20** C'est à Cannes.
ANTENNE 2	**9.00** Informations et météo ; **9.10** Gym tonic ; **9.45** Les chevaux du tiercé : **10.00** Récré A2 (Clémentine, Mafalda, Révolte irlandaise, Les mondes engloutis) ; **11.30** Dimanche Martin : Entrez les artistes. **12.45** Journal ; **13.20** Tout le monde le sait : **14.30** Série : Les deux font la paire ; **15.20** L'école des fans ; **16.15** Kiosque à musique ; **17.00** Téléfilm : Encore heureux qu'il ait fait beau, de K. Sundvall (redif.). Vacances en Suède en caravane. **18.00** Cyclisme ; **18.30** Stade 2 ; **19.30** Feuilleton : Maguy. **20.00** Journal. **20.35** Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret s'amuse. D'après G. Simenon. Avec J. Richard, A. Tanguy, R. Rondo (Redif.). *Le commissaire Maigret, en vacances à Paris au mois d'août, résout une affaire délicate.* **22.55** **Musiques au cœur.** *Magazine d'E. Ruggieri. « M » le divin.* Une émission dédiée à Mozart, à l'occasion du festival qui lui est consacré au Théâtre des Champs-Elysées. Avec les plus belles voix mozartiennes, parmi lesquelles Kiri Te Kanawa, Dietrich Fischer-Dieskau, Mirella Freni, Leila Cuberli, Hanna Schaer, Roberta Alexander. Un « must » pour les mélomanes, toutes affaires cessantes ! **23.05** Journal.	**6.45** Télématin ; **9.00** Antiope ; **10.00** Les rendez-vous d'Antenne 2 ; **10.05** Reprise : Apostrophes (Zoom arrière, diffusé le 16 mai) ; **11.25** Histoires courtes (Game over, de B. Villiot) ; **11.35** Itinéraires, de S. Richard : L'itinéraire de Carlos ; **12.00** Journal et météo ; **12.05** Jeu : l'Académie des neuf. **12.45** Journal ; **13.30** Feuilleton : Catherine ; **14.00** Aujourd'hui la vie (A voir, avec Françoise Dorin) ; **15.00** Série : La poupée sanglante ; **15.55** C'est encore mieux l'après-midi ; **17.35** Récré A2 (Téléchat, Latulu et Lireli, Les maîtres de l'univers) ; **18.05** Série : Capitol ; **18.30** C'est la vie ; **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres ; **19.10** D'accord, pas d'accord (INC) ; **19.15** Palmarès du festival de Cannes. **20.00** Journal. **20.35** Les cinq dernières minutes : les Loges du crime Série de C. Loursais, réal. J. Chapot. Avec J. Debary, M. Eyraud, M. Presle, G. Garcin (Redif.). *A Pau, un jeune comédien est assassiné dans sa loge. Le commissaire Cabrol se trouve confronté à la vie quotidienne d'une troupe de théâtre.* **22.10** **Série documentaire : Le défi mondial.** D'après le livre de J.-J. Servan-Schreiber, réal. D. Bertolino et D. Creusot. N° 3. Le monde lié. Après la crise du pétrole et les *rendez-vous manqués de la décolonisation*, voici le troisième volet : le développement du tiers-monde aux prises avec le néo-colonialisme. La série éblouissante des deux Daniel (Bertolino et Creusot) poursuit sa leçon d'histoire magistrale (même si elle est quelque peu manichéenne). Soyez fidèles au rendez-vous avec Peter Ustinov. **23.00** Journal.	**6.45** Télématin ; **9.00** Antiope ; **10.00** Les rendez-vous d'Antenne 2 ; **10.05** Série documentaire : Nos ancêtres les Français ; **11.00** Histoires courtes (La face perdue, de E. Barbier) ; **11.35** Les carnets de l'aventure : Mont-Blanc, de G. Baur (rediff.) ; **12.00** Journal et météo ; **12.05** Jeu : L'académie des neuf. **12.45** Journal ; **13.30** Feuilleton : Catherine ; **14.00** Aujourd'hui la vie (La vie à vif : les droits des mères nourricières) ; **15.00** Série : La poupée sanglante ; **15.55** C'est encore mieux l'après-midi. **17.35** Récré A 2 (Téléchat ; Image imagine ; C'est chouette ; Super doc ; Bibifoc). **18.05** Série : Capitol. **18.30** C'est la vie. **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres. **19.15** Emissions régionales. **19.40** Le petit Bouvard illustré. **20.00** Journal. **20.35** **Cinéma : l'Arnaque.** Film de George Roy Hill. **22.40** Magazine : Cinéma-cinémas. De A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura. Portrait de Roger Corman, *un des cinéastes les plus singuliers d'Hollywood, producteur et détecteur de jeunes talents* ; à la recherche de « la Grande Illusion » : *retour sur les lieux du tournage du film réalisé en 1973 par Jean Renoir ; le château du Haut-Kœnigsbourg ; l'album de photos de* Jean-Claude Brialy. **23.30** Série : Johnny Staccato. De J. Brewer, réal. J. Cassavetes. Avec J. Cassavetes, E. Ciannelli, B. Martin, N. Fell, L. Watkins... *Glissando. Un meurtre évité, grâce à Staccato qui veille. Un gamin sans père, mais avec une mère ancienne « grande dame » du théâtre...* **0.00** Journal.
FRANCE RÉGIONS 3	**9.00** Debout les enfants ; **10.00** Mosaïque : Spécial Cannes, le cinéma d'immigration, reportages de M. Mimoun et M. Barré ; **13.00** Emissions régionales. **14.30** Jumping, à Villeneuve-Loubet. **15.30** Voile, formule 40 à Cherbourg. **16.35** Jeu de rôles, drôle de jeux. **16.50** Emission pour les jeunes : les Entrechats, l'Oiseau bleu, génies en herbe. **18.00** Décibels, avec H. Dit, Zodiac Mnindward and the Love reaction, End of data... **18.30** RFO hebdo. **19.00** Petit à petit passionnément. **19.05** Signes particuliers. **20.05** Muppet show. **20.35** Hollywood, fabrique de stars. Document d'Irwin Rosten (diff. en 1982). *Evocation nostalgique des grandes années de la MGM, avec de nombreuses séquences des films les plus connus.* **21.30** Grand angle. *Quatrième émission de P. Breton et R. Cayrol présenté par Zabou et Christian Rolland.* *Un bilan du Festival de Cannes à la veille du palmarès. Ouf, c'est presque fini !* **22.00** Journal. **22.45** **Cinéma de minuit : Un si doux visage.** Film d'Otto Preminger. **0.15** Prélude à la nuit. *Ahi Perche, Giusto ciel*, de Haendel, par la cantatrice Nella Anfuso.	**14.30** Voile, formule 40 à Cherbourg ; **15.15** Automobile, formule 3 000 à Pau. **16.00** Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16.05 où l'on verra sur tout le réseau le film de Guy Lefranc :* Fernand cow-boy ; *17.40* Actualités de jadis ; *17.45* Loups, bars et Cie, ou la cuisine des marins ; *18.00 Téléfilm : Fanchette* ; *18.55* Croqu'soleil. **19.00** Le « 19-20 » de l'information. **19.55** Dessin animé : Les entrechats ; **20.05** La baie des stars, spécial Cannes, présenté par M. Halberstadt. **20.35** **Cinéma : Tendre Poulet.** *Film de Philippe de Broca.* **22.20** Journal. **22.45** Boîte aux lettres. Magazine littéraire de Jérôme Garcin. *Sur les traces de Jacques Lanzmann. Quatorze romans et des milliers de kilomètres. Jacques Lanzmann est un vagabond éperdu, un fou du départ, il a arpenté tous les chemins du monde, et les nombreux sentiers de l'imaginaire. Comment a-t-il trouvé le temps de s'arrêter quelque temps chez Jérôme Garcin.* **23.40** La clef des nombres et des tarots. **23.45** Prélude à la nuit. Suite n° 6 *(1er mouvement)* pour violon seul, *de Bach, par Gustav Rivinius.*	**17.00** Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau :* Mission casse-cou ; *17 h 50*, Calibre ; *18 h 55*, Croqu'soleil. **19.00** Le « 19-20 » de l'information. **19.55** Dessin animé : Les Entrechats ; **20.05** Les jeux ; **20.30** D'accord, pas d'accord (INC). **20.35** **Cinéma : la Route de l'Ouest.** Film d'Andrew Mac Laglen. **22.30** Journal. **22.55** Emissions régionales. **23.55** La clef des nombres et des tarots. **0.00** Prélude à la nuit. *Divertissement pour deux pianos de M. Magin, interprété par lui-même et H. Goraieb.*
LA 5	**7.50 à 18.40**, redif. des émissions : 7.50 Variétés : Cherchez la femme (et à 12.15 et 16.50) ; 9.45 Record : le grand show du sport (et à 14.15) ; 11.20 Cinq sur cinq, programme musical (et à 15 h 55). **18.40** Série : Jaimie (et à 2.10) ; **19.35** Dessins animés. **20.30** *Les grands films du petit écran : Mission David*, téléfilm de P. Collinson, avec J. Suzman, Topol, M. Balsam (et à 0.35). **22.00** Série : L'homme de l'Atlantide. **23.35** La Cinq en concert : *Manfred*, opus 58 de Tchaïkovski, par l'orchestre symphonique du Théâtre de la Scala, dir. R. Muti.	**7.10 à 18.40**, rediffusion des émissions : 7.10, Série : Jaimie (et à 9.50 et 14.20) ; 8.00, Les grands films du petit écran : Rumeurs de guerre, téléfilm de R.T. Meffron (et à 10.45 et 15.10) ; 12.40, Série : L'homme de l'Atlantide (et à 17.05). **18.40** Jeu : C'est beau la vie ; **19.30** A fond la caisse (Supercopter) (et à 23.15). **20.30** Michel Platini raconte Platini, le célèbre footballeur, ouvre les portes de sa résidence de Turin, présente sa famille et répond aux questions de Roger Zabel (et à 0.05). **21.30** Les Bleus à Mexico, l'équipe de France de football à Tlaxcala (et à 1.05). **22.25** Série : La cinquième dimension (et à 2.00).	**7.55 à 19.30**, Rediff. des émissions de la veille : 7.55, Supercopter (et à 15.30) ; 8.45, Les grands films du petit écran : Mission David, téléfilm de P. Collinson (et à 13.00 et 16.20) ; 10.15, Les Bleus à Mexico (et à 14.30 et 17.50) ; 11.15 Série : Jaimie ; 12.10 Jeu : C'est beau la vie (et à 18.40). **19.30** A fond la caisse (série : Knight Rider) (et à 23.00). **20.30** Feuilleton : Flamingo Road (et à 23.55). **21.20** Arabesque, série de suspense (et à 0.45). **22.10** Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1.35).
PÉRIPHÉRIE	● RTL, 20 h, *la Banquière*, film de F. Girod ; 22 h 30, Grand écran, l'actualité du cinéma. ● TMC, 20 h, série : « V » ; 21 h, téléfilm : Killer a tué deux fois : 22 h 40, Forum RMC ; 23 h Cannes, comme si vous y étiez ; 23 h 20, Sky Trax. ● RTB, 20 h 5, Face au public : Enrico Macias ; 21 h 5, téléfilm : Fred connexion. ● TSR, 20 h, série : Tiroir secret ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis..., Eric Fuchs ; 21 h 50, En cherchant Emile ; 23 h, Sport ; 23 h 30, Rock film festival 1986.	● RTL, 20 h, série : le Renard ; 21 h, Série noire : Grandeur et décadence d'un petit commerce de cinéma. ● TMC, 20 h : Dynastie ; 20 h 55, jeu : A la bonne heure ; 21 h, Le mythe des stars, débat en direct : 22 h, Cannes, comme si vous y étiez, 22 h 20, Sky Trax ; 23 h 20, le Monde à venir. ● R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *le Tournant de la vie*, film de H. Ross, *suivi d'un débat sur la danse.* ● RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé : la Turquie : 21 h 5, Emissions dialectales ; 22 h 15, Basket-ball. ● TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 0 h, Rock film festival 1986.	● RTL, 20 h, Cinémania : *la Guerre des boutons*, film de Y. Robert ; 22 h, *le Jour du dauphin*, film de M. Nichols. ● TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 20 h 55, jeu : A la bonne heure ; 21 h, *Idylle royale à Monte-Carlo*, film de H. Wilcox ; 22 h 40, Sky Trax. ● RTB, 20 h 5, Billet de faveur : Une clé pour deux ; 21 h 45, Dites-moi... Annie Cordy. ● RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Rox box ; 21 h, Ciné-club : *De la vie des marionnettes*, film d'I. Bergman ; 22 h 45, Basket-ball. ● TSR, 20 h 10, série : Vice à Miami ; 21 h 5, La guerre d'Espagne : Franco et les nationalistes ; 22 h, Regards ; 22 h 50, Rock film festival 1986.

Mercredi
21 mai

Télévision française 1

10.15 ANTIOPE I ; 10.45 Salut les petits loups : Sport Billy, Entre Loups, Tout doux Dinky, Arok le barbare. 11.45 La une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal ; 13.50 Vitamine : les petits creux de Loula, Punky Brewster ; Vitaboum ; deuxième Festival de la chanson pour enfants... ; 16.05 Série : Aux frontières du possible (redif.) ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.30 Série : Jo Gaillard (redif.) ; 18.25 Mini-journal pour les jeunes ; 18.35 Série : la vie des Botes (et à 19 h 10) ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy ; 19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : L'ami Maupassant.
Six téléfilms proposés par Cl. Santelli, réal. A. Dhénaut. Avec B. Fresson, J.-L. Porraz, A. Weber...
« La Petite Roque ». Cette histoire, d'une effrayante simplicité, d'une fillette violée et étranglée, est une des plus réussies de la série : c'est pas peu dire... Bernard Fresson est admirable dans le rôle du maire, autoritaire et sanguin. Claude Santelli s'est surpassé.
21.45 Le magasin littéraire.
Emission de Pierre Dumayet.
Cette émission mensuelle ouvre les portes de la librairie italienne rue de Bourgogne à Paris et présente un reportage sur la ville de Trieste en compagnie de deux poètes écrivains, Umberto Saba et Italo Svevo.
22.55 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Jean-Pierre Ponnelle, metteur en scène d'opéras, décorateur, créateur de costumes. Au programme : 1986, bicentenaire des « Noces de Figaro », le Festival Mozart du 20 mai au 28 juin proposera trois opéras mis en scène, en décors et en costumes, par Jean-Pierre Ponnelle ; le Balzac Opéra organise une rétrospective Mozart à l'écran ; La minute rétro.
23.20 Journal.
23.35 C'est à lire.

> Suite à un préavis de grève déposé le 13 mai par la plupart des organisations syndicales pour le mercredi 21 mai, les programmes des trois chaînes publiques risquent d'être réduits au minimum. Des perturbations sont également prévisibles sur les chaînes privées.

Antenne 2

6.45 Télématin ; 9.00 Récré A2 (Heidi ; Latulu et Lireli ; Sinbad le marin ; Méthanie ; les Schtroumpfs...) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Téléfilm : Pas de frontières pour l'inspecteur, série de W. Petersen (redif.) : le Milieu n'est pas tendre ; 15.35 Récré A2 (les Poupies ; Tom Sawyer ; bande à BD). 17.05 Magazine : Terre des bêtes. 17.35 Superplatine : Paul Hardcastle, Bill Baxter, Nick Kershaw... ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 *Emissions régionales* ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 L'heure de vérité : François Léotard.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Le ministre de la culture et de la communication s'explique, entre autres, sur la nouvelle loi sur l'audiovisuel. Souhaitons-lui bon courage !
21.55 Le dossier d'Alain Decaux : la tragédie de Louis Renault.
Portrait en forme de tragédie d'un pionnier de l'automobile, fondateur d'un véritable empire, incarcéré à la Libération.
23.15 Journal.

France Régions 3

14.55 En direct de l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05, où l'on verra sur tout le réseau : Zorro ; *17.30* Edgar le détective cambrioleur ; *18.55* Croqu'soleil.
19.00 Le « 19.20 » de l'information.
19.55 Dessin animé : les Entrechats ; 20.05, Les jeux.
20.35 Mai musical de Bordeaux (et à 22 h 55).
Une première partie est consacrée à la variété avec Paolo Conte, Michel Leeb, Isabelle Mayereau, Yves Duteil... et à 22 h 55, un concert Mozart au programme : « Petite musique de nuit », par l'ensemble Estro Armonico, dir. D. Solomons, « Messe en ut », de Mozart, par le chœur et l'Orchestre philharmonique des Communautés européennes, dir. J. Jakus, sol. M. Castets, A. Nemtanu, J.-L. Viala, P. Kahn.
21.40 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
En direct de Bordeaux, les pêcheurs basques à la conquête du Nouveau Monde. La vie quotidienne de ces pêcheurs.
22.25 Journal.
23.55 La clé des nombres et des tarots.

La 5

7.05 à 19.00, rediff. des émissions : 7.15 Super Jaimie ; 8.00 Série : Knight Rider (et à 15.25) ; 9.00 La cinquième dimension (et à 12.40 et 16.20) ; 9.55 Michel Platini raconte Platini (et à 13.35 et 17.10) ; 10.55 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 14.35) ; *11.45* Jeu : c'est beau la vie (et à 18.10).
19.00 A fond la caisse (série : Riptide) (et à 23.40).
19.55 Boxe, en différé, la rencontre Mike Tyson-Mitchell Green (et à 0.30).
21.00 Football, en direct par satellite : France-Guatemala, match de préparation pour la Coupe du monde à *Mexico (et à 1.35).*
22.45 Big Bang, magazine de la science.

Périphérie

- RTL, 20 h, série : Vegas ; 21 h, *Et le vent apporta la violence*, film de G. Antoni.
- TMC, 20 h, série : Falcon crest ; 20 h 55, jeu : A la bonne heure ; 21 h, *les Inconnus du désert*, film de B. Kennedy ; 22 h 25, Sky Trax ; 23 h 25, Que répondez-vous ?
- RTB, 20 h, Strip tease ; 21 h, série : Mission casse-cou ; 21 h 45, Coup de film ; 22 h, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, téléfilm : Lace II ; 21 h 50, Téléscope ; 22 h 35, Paysages du silence ; 23 h 20, Rock film festival 1986.

Jeudi
22 mai

Télévision française 1

11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Les animaux du monde : Animaux et traditions des Philippines (redif.) ; 15.05 A votre service. 15.25 Quarté, en direct de Vincennes ; 15.35 A cœur ou à raison : Les Trois Mousquetaires ou cinquante ans après ; 17.00 La chance aux chansons. 17.25 Série : Jo Gaillard (rediff.) ; 18.25 Minijournal, pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19 h 10). 18.45 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Questions à domicile.
Magazine de P.-L. Séguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, ouvre les portes de sa maison de Saint-Cloud pour être interrogé par les journalistes du magazine. La classe politique et le public, donc, doivent compter avec lui, depuis son succès électoral.
21.50 Feuilleton : la Citadelle.
D'après le roman de A.-J. Cronin, adapt. Don Shaw, réal. P. Jeffries et M. Vardy. Avec B. Cross, G. Thomas, C. Higgins...
Le jeune médecin ne se décourage pas, il continue ses recherches sur la silicose, même si l'ensemble du milieu médical lui est hostile. Une saga dans le décor très britannique d'une petite ville de mineurs aux Pays de Galles.
23.00 Les grandes expositions.
Emission de J. Plessis.
RASA : les neuf visages de l'art indien, commenté par Amina Okada, conservateur au musée Guimet. Cette exposition était encore récemment au Grand Palais.
23.30 Journal.
23.45 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : le dossier d'A. Decaux (diff. le 21 mai). 11.20 Histoires courtes : l'Alganon, d'Y.-N. François. 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie (Ailleurs : le Japon). 15.00 Série : la Poupée sanglante. 15.55 C'est encore mieux l'après-midi. 17.35 Récré A2 (Téléchat ; Image imagine ; Latulu et Lireli ; Pac Man). 18.05 Série : Capitol. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.35 Expression directe : l'Assemblée nationale.
20.00 Journal ; 20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Don Camillo en Russie.
Film de Luigi Comencini.
22.20 Le magazine
de la rédaction, préparé par J.-L. Saporito, présenté par M. Honorin.
French doctors (partout où il y a guerre ou famine, des associations de médecins, comme Médecins sans frontières, Médecins du monde ou Aide médicale internationale, sont sur les lieux. Le magazine les suit en Birmanie, en Somalie, au Salvador). L'école sans profs (un groupe de parents instruit ses enfants à la maison, pour éviter la coupure entre vie quotidienne et éducation). Test : « Etes-vous chair ou charme ? » ; Tamouls (à Ceylan, la guérilla tamoule ; que deviennent les réfugiés tamouls à Paris ?).
23.35 Journal.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05, où l'on verra sur tout le réseau : Thalassa *(redif.)* ; *17.30*, Edgar, le détective cambrioleur ; *18.55*, Croqu'soleil.
19.00 Le « 19-20 » de l'information.
19.55 Dessin animé : Les entrechats. 20.05 Les jeux. 20.25 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Téléfilm : Music-hall.
Hommage à Simone Signoret. De M. Bluwal, dial. de J.-C. Grumberg. Avec S. Signoret, D. Olbrychski, L. Morante...
Seconde partie du dernier téléfilm de Simone Signoret. A voir, pour elle et pour l'excellente distribution. Un regard désabusé sur la vie et sur le courage d'une femme hors pair.
22.25 Journal.
22.50 Song.
Chorégraphie de Carolyn Carlson. Réal. C. Picq.
Tiré du ballet « Blue Lady », « Song » est né d'une rencontre entre une illustre danseuse et un cinéaste..
23.15 La clef des nombres et des tarots.
23.25 Prélude à la nuit.
« Trio en la majeur », de Haydn, par le Trio Florent Schmitt.

La 5

7.40 à 19.30, rediff. des émissions : *7.40*, Série : Riptide (et à 12.00 et 15.20) ; 8.30, Football : France-Guatemala (et à 12.50 et 16.10) 10.10 Big Bang, magazine de la science (et à 14.30 et 17.45) ; 11.05, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.40).
19.35 A fond la caisse (série : Chips) (et à 23.05).
20.30 Pentathlon, jeu et variétés (et à 0.00).
22.15 Mode, etc ; magazine sur la mode (et à 1.50).

Périphérie

- RTL, 20 h, série : Drôles de dames ; 21 h, *Conversation secrète*, film de F. Ford Coppola.
- TMC, 20 h, Cinénigmes (et à 20 h 50 et 23 h 10) ; 20 h 25, série : Max la menace ; 21 h, *Bobby Deerfield*, film de S. Pollack.
- RTB, 20 h, Autant savoir : aide médicale urgente ; 20 h 25, *le Grand Sommeil*, film de M. Winner ; 22 h 5, Cinéscope.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Concert : les Planètes ; 21 h, Année du ballet : David comes home.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : le grand bazar du sexe ; *21 h 15*, série : Dynastie ; 22 h 5, série : Le soulier de satin ; 23 h 50, Rock film festival 1986.

Vendredi
23 mai

Télévision française 1

10.55 Le chemin des écoliers, émission du CNDP : 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.40 Temps libre... à la Chine (et à 16.25) ; 16.00 Série : Alfred Hitchcock présente... la Valise en crocodile (redif.) ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.20 Série : Histoires insolites (redif.) ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Variétés : Le jeu de la vérité : Gilbert Bécaud.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Gilbert Bécaud répondra-t-il à toutes les questions ? De toute façon, les inconditionnels de ce chanteur national auront le plaisir de l'entendre interpréter quelques-uns de ses derniers titres.
22.05 Série Arsène Lupin : le Mystère de Gesvres.
D'après l'œuvre de Maurice Leblanc, dialogues d'A. Simonin, réal. J.-P. Desagnat. Avec G. Descrières, B. Giraudeau, T. Liotard... (Redif.)
Le gentleman cambrioleur ne tue jamais et pourtant, après son passage dans un château normand, on découvre un cadavre...
23.05 Journal.
23.20 Télévision sans frontière.
Mai musical du Ramadan.

Antenne 2

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Le magazine (diff. le 22 mai) ; 11.20 Histoires courtes (« Bluff », de P. Bensoussan) ; 11.35 Reprise : Terre des bêtes ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (En forme, avec Michel Oliver) ; 15.00 Série : Les grands détectives (redif.) ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.35 Récré A2 (Téléchat, Super doc, Latulu et Lireli, Shera) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Médecins de nuit.
De B. Gridaine, réal. E. Foulladosa. Avec A. Chateau, C. Allégret, R. Carpentier...
« Temps morts » : au stade de Bercy, une basketteuse sud-américaine cherche à s'enfuir. Poursuivie par des tueurs, elle se réfugie au standard de « Médecins de nuit ».
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Ils avaient vingt ans en mai 1968 », sont invités : Pascal Bruckner (le Palais des claques), *Laurent Dispot* (Manifeste archaïque), *Guy Hocquenghem* (Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary), *Bernard Tapie* (Gagner).
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club : le Lutteur et le Clown.
Film de Boris Barnet et Konstantin Youdine (cycle : Aspects du cinéma soviétique).

France Régions 3

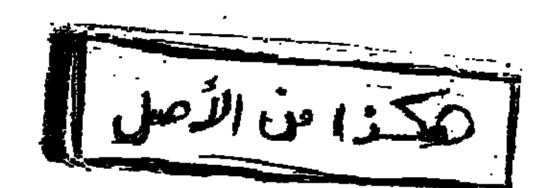
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05 où l'on verra sur tout le réseau : Le parc naturel régional de Camargue ; *17 h 30*, Edgar, le détective cambrioleur ; *18 h 55*, Croqu'soleil.
19.00 Le « 19-20 » de l'information.
19.55 Dessin animé : Les entrechats ; 20.05 Les Jeux.
20.35 Histoires singulières.
Vidéo testament, réal. R. Russel, avec D. Raffin, D. Langton, O. Tobias...
Comment un richissime homme d'affaires utilise la vidéo, l'électronique, les ultra-sons, pour épier puis assassiner sa femme et l'amant de celle-ci...
21.35 Taxi.
Un nouveau magazine de Philippe Alfonsi.
(Lire notre article.)
21.40 Journal.
23.00 Bleu outremer : solitude en Terre-Adélie.
Gérard Petiot, reporter, et Yvon d'Horne, ingénieur du son, sont partis huit jours dans cette terre bien connue des missions Paul-Emile Victor, mais non visitée depuis plus de dix ans.
23.55 La clé des nombres et des tarots.
0.15 Prélude à la nuit.
Pot-pourri d'airs français, interprété par R. Richmond, aux orgues du Gaumont-Palace, au pavillon Baltard.

La 5

8.20 à 19.30, rediffusion des émissions : 8.20, Série : Chips (et à 15.15) ; 9.15, Feuilleton : Flamingo Road (et à 12.40 et 16.00) ; 10.05, Arabesque (et à 13.30 et 16.55) ; 11.00, Mode, etc., magazine sur la mode (et à 14.25 et 17.50) ; 11.50, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.40).
19.35 A fond la caisse (*Tonnerre mécanique*) (et à 23.20).
20.30 Variétés : Cherchez la femme (et à 0 h 15) ; 22.30, Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2.15).

Périphérie

- RTL, 20 h, série : Falcon Crest ; 21 h, Hill street blues ; 22 h 5, *Terreur extra-terrestre*, film de G. Clark.
- TMC, 20 h, série : Le renard ; 20 h 55, jeu : A la bonne heure ; 21 h, *Un étrange marché noir*, film de B. Brinckerhoff ; 22 h 45, TMC Driver, *magazine de l'automobile* ; *23 h 10, Sky Trax.*
- RTB, 20 h 5, feuilleton : les Colby ; 20 h 55, télésuite : Tendre est la nuit.
- RTB - TELE 2, 20 h, Elémentaire, mon cher Einstein ; 21 h, Arts magazine ; 21 h 30, Lumière bleue : Plaisir, désir, de M. Pigeon.
- TSR, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, Lace II ; 22 h 15, Les visiteurs du soir : Charles Bukowsky ; 23 h, Paleo Folk, festival 1985 ; 23 h 25, Rock film festival 1986.



CANAL+

Mike la gâchette

Sexe, sadisme, violence, misogynie. Invariable registre sur lequel joue Mike Hammer, le super-détective, héros des *romans policiers de Mickey Spillane.* Cela fait beaucoup pour un seul homme et cela devient prodigieusement ennuyeux pour ceux qui, par mégarde, se laisseraient allécher par ce justicier d'un genre un peu spécial.

Gâchette à portée de main, sanglé dans un complet gris sombre, juste assez près du *corps pour laisser deviner sa* belle musculature ; cravate assortie qu'il renoue négligemment après une bagarre qui aurait laissé tout autre en loques ; feutre noir éternellement vissé sur le crâne et cigarette collée *aux lèvres, ainsi se* présente Mike Hammer. Né en 1947 de l'imagination de Spillane, il a sévi plus de vingt-cinq ans à la télévision américaine sous les traits de Stacy Keach, irrésistible à l'époque, semble-t-il, avec ses yeux bleu-gris et sa moustache.

Les abonnés de Canal Plus ont fait la connaissance de ce superman, ou l'ont retrouvé, *depuis quelque temps, la* chaîne payante lui ayant consacré un cycle spécial. Celui-ci prend fin *cette semaine avec un téléfilm, « Il pleut des cadavres ».* L'histoire traite d'une affaire de trafic de drogue (à New-York) où se trouve impliqué un policier (le meilleur ami de Hammer), le capitaine Pat Chambers. Bien évidemment, le détective *lui* sauvera la mise avec l'aide de sa sémillante secrétaire, Eva.

Comme pleuvent les cadavres pleuvent les petites phrases insipides du style : *« Mes connaissances en art étranger se limitent à celle de la bière importée. »* Les vrais amateurs de polars ont intérêt à laisser là l'imagerie rudimentaire et peu inventive de Spillane et à relire de bons vieux classiques du genre.

ANITA RIND.

● **Spécial Mike Hammer :** « Il pleut des cadavres. » Le 17 à 22 h 35, le 19 à 14 h, le 21 à *15 h 50, le 23 à 10 h 25.*

Sélection

DOCUMENTAIRE

Kal ou l'Inde revisitée, un très beau document, en trois volets, qui va au-delà des idées reçues. *Deuxième épisode : « Bientôt neuf* cents millions de consommateurs », le 18 à 7 h. Troisième épisode : « L'Inde au futur », le 17 à 17 h, le 21 à 1 h 35.

SPORTS, VARIÉTÉS

Football : les coulisses et la Coupe de la ligue, Saint-Etienne-Lyon, le 17 à 20 h 15 (en clair) et à 20 h 30. **Basket américain**, le 18 à 16 h, le 19 à 23 h 30. **Les KO de Canal Plus**, le 19 à 22 h 30, le 24 à 4 h.

Starquizz : le jeu des questions s'enrichit d'une rubrique sur les connaissances musicales et se prolonge de quinze minutes. Du lundi au vendredi de 20 h 05 à 20 h 30 en clair.

Les films

HURLEMENTS ■. — Film américain de Joe Dante (1980). Le 17 à 0 h 15, le 20 à 1 h 10, le 24 à 5 h.

Une journaliste de télévision est enfermée dans une clinique *privée, repaire de loups-garous.* Epouvante réelle sur le thème de l'ennemi intérieur.

DON CAMILLO ■. — Film italien de Terence Hill (1983). Le 18 à 17 h 30, 21 à 9 h 35, 22 à 22 h 15.

Nouvelles rivalités de Don Camillo, qui porte des jeans, des baskets, circule en moto, et *du maire communiste Peppone.* Comédie façon bandes dessinées.

POULET AU VINAIGRE ■. — Film français de Claude Chabrol (1985). Le 18 à 20 h 30, le 21 à 23 h, le 23 à 0 h 40.

Un jeune postier lutte contre les notables qui veulent l'expulser, ainsi que sa mère, et l'inspecteur *Lavardin enquête sur un* crime. Le beau retour de Chabrol à la critique de la bourgeoisie de province.

LES VALSEUSES ■. — Film français de Bertrand Blier (1973). Le 20 à 20 h 35, le 22 à 8 h 25.

Deux loubards de banlieue, dont l'un a été blessé aux « valseuses » *à la suite* d'un vol, partent en cavale avec une fille. Humour noir, dialogues provocants.

BARBE-BLEUE ■. — Film franco-italo-allemand, d'Edward Dmytryck (1972). Le 21 à 21 h.

Un noble autrichien raconte à sa *huitième épouse pourquoi et comment il a tué les sept* premières. Explication psychiatrique du mythe de Barbe-Bleue avec allusions au nazisme.

TRAVAIL AU NOIR ■ ■. — Film anglais de Jerzy Skolimowki (1982). Le 22 à 20 h 35.

Trois ouvriers et un contremaître polonais viennent à Londres restaurer — au noir — une maison achetée par un riche compatriote. Le contremaître *apprend l'état de siège en Pologne* et ne dit rien. Film grinçant, admirable, sur l'autorité manipulatrice.

L'ETOILE DU NORD ■. — Film français de Pierre Granier-Deferre (1981). Le 23 à 21 h. *Un aventurier mythomane,* criminel presque par hasard, se cache à Charleroi *chez une femme vieillie* tenant pension, la fait rêver, la séduit. D'après un roman de Simenon, l'histoire d'un coup de foudre insolite. Signoret merveilleuse.

LES REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

***FONDU AU NOIR ■.** — Film* américain de V. Zimmerman (1980). Le 17 à 8 h 15, le 18 à 0 h 45, le 23 à 23 h 5.

MIDNIGHT EXPRESS ■. — Film anglo-américain de A. Parker (1978). Le 17 à 10 h, le 20 à 8 h 25, le 22 à 15 h 40.

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE ■. — Film français de M. Charef (1985). Le 18 à 1 h 35, le 20 à 15 h 30, le 21 à 0 h 45.

CHAIR POUR FRANKENSTEIN ■. — Film italien de P. Morissey et A. Margheri *(1973). Le 18 à 3 h 20,* le 22 à 0 h 15, le 24 à 2 h 25.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL ■. — *Film anglais* de T. Gilliam et T. Jones (1974). Le 18 à 4 h 50, le 20 à 14 h.

DÉTECTIVE ■. — Film français de J.-L. Godard (1985). Le 18 à 8 h 50, le 19 à 10 h 20.

LE JOLI CŒUR ■. — Film français de F. Perrin (1983). Le 18 à 10 h 25, le 20 à 22 h 35, le 23 à 14 h.

***MANÈGES ■ ■.** — Film* français d'Y. Allégret (1949). Le 18 à 23 h 15, le 20 à 0 h 5, *le 22 à 10 h 20.*

LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE ■ ■. — Film *anglais de J. Clayton* (1958). Le 19 à 8 h 30, le 23 à 15 h 35.

LES SPÉCIALISTES ■. — *Film français de P. Leconte* (1984). Le 19 à 16 h 25.

LA GRANDE CUISINE ■. — *Film germano-américain* de T. Kotcheff (1978). Le 19 à 20 h 35, le 22 à 14 h, le 23 à 8 h 25.

TV 6

Voici la grille pour la semaine.

Samedi : 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 21 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.

Dimanche : de 14 h à 24 h, programme musical.

Du lundi au vendredi : 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.

France-Culture

SAMEDI 17 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous : le scorpion, avec Albert Memmi.
8.30 Méfiez-vous des histoires : un vote malheureux.
9.05 Les temps modernes : répliques, le droit des pères, avec A. Leenhardt, avocat, et A. Burlat, juge ; à 10.00, Voix du silence : le silence de la femme.
10.40 La mémoire en chantant.
10.50 Grand angle : entre l'Est et l'Ouest, l'Afrique ou l'exemple du Zimbabwe.
12.00 Panorama, en direct du Festival de Cannes.
14.00 La chevelure, par Colette Fellous. (Redif.)
15.30 Le bon plaisir de... Jacques Soustelle.
19.30 Samedi soir : à propos de Paul Raynal.
20.00 Musique : autoportrait de la muse en circuit.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : Voyage en incertain, de J.-L. Philippe, avec R. Etcheverry, J.-L. Philippe, M. Mézières...
22.10 Démarches avec... Abel Posse.
22.30 Musique : Ça déménage, fiction sonore et musicale de J.-M. Vachez, imaginée à partir du concert donné par la Muse en circuit le 15 janvier au Café de la Danse.
0.05 Clair de nuit.

DIMANCHE 18 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : Mémoires de prison, avec Armando Valladares.
7.45 Dits et récits : contes russes d'Afanassiev.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande loge féminine.
10.00 Messe de Pentecôte, à la cathédrale de Bordeaux.
11.00 Aventures sans gravité, histoire de la conquête spatiale.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 *L'Homme violenté de* Velickovic : entretiens avec Vladimir Velickovic, dessinateur, graveur et peintre.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 *Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière, en direct de la Comédie-Française, avec M. Etchevery, F. Chaumette, F. Seigner...
17.00 La tasse de thé : rencontre avec... Alain Corbin pour « Il faut qu'une maison close soit ouverte ou fermée ».
18.10 *Microfilms*, autour du Festival de Cannes.
20.00 Musique : repérages, la chanson d'expression française (M.-C. Valiez).
20.30 Atelier de création radiophonique : Americans on the move.
22.30 Musique traditionnelle : Flamenco.
0.00 Clair de nuit.

LUNDI 19 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : frères et sœurs (et à 10 h 50 : la lettre volée).
9.05 Les lundis de l'histoire : sexualité et savoir médical au Moyen Age.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : l'avenir des IUT.
11.30 Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
12.00 Panorama : en direct du Festival de *Cannes avec un hommage* à Orson Welles ; à 13 h 30 : Tombé dans le pano : Woody Allen.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « l'Amour parfait » de Claude Mourthe.
14.30 Portes de Fès.
15.30 Les arts et les gens : mise au point, les nouveaux réalistes ; périscope ; à 16 h 20, enquête, nouveaux, renouvelés, revisités : un tour de France des musées.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : tissu et vêtement, cinq mille ans de savoir-faire à Guiry-en-Vexin.
18.00 Subjectif, les mutins de la liberté ; à 18 h 35, Tire la langue ; à 19 h 15, Cinoche 56.
19.30 Perspectives scientifiques : douze clés pour l'électronique.
20.00 Musique, mode d'emploi : de New-York jusqu'au silence.
20.30 Salutations de la Terre à la comète de Halley.
21.30 Musiques traditionnelles : à l'approche du feu méditant.
22.30 La nuit sur un plateau.

MARDI 20 MAI

1.00 *Les nuits de France-Culture.*
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 La matinée des autres : Alexandrie, mémoire et mythe.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : le parent, contrairement aux apparences, est un être humain comme les autres.
11.30 Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
12.00 Panorama : Radio passions ; à *12 h 45, Club de la presse* ; à 13 h 30, Tombé dans le pano.
13.40 Instantané : magazine musical : actualité Mozart.
14.00 *Un livre, des voix : le pacte Holdcroft,* de Robert Ludlum.
14.30 L'atroce fin d'un séducteur, d'A. Vialet, avec P. Laudenbach, *M. Dudicourt..*
15.30 Mardis du théâtre : le geste de l'acteur.
17.10 Le pays d'ici : à Lannion.
18.00 Subjectif : Agora, à 18 h 35, Tire la langue ; à 19 h 15, Cinoche 56.
19.30 Perspectives scientifiques : le chaos et le cosmos.
20.00 Musique, mode d'emploi : Paul Bowles, de New-York jusqu'au silence.
20.30 Le journal du corps : le thermalisme ; corps et esthétisme ; accidents de vacances.
21.30 Musiques : diagonales ou l'actualité de la chanson française et étrangère, rencontre avec Clairette Oddera et Henri Tachan.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

MERCREDI 21 MAI

7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 Matinée la science et les hommes : recherche *biomédicale*, les femmes, la reproduction et les hommes de science.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 heures).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : les jeunes et la poésie.
11.30 Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
12.00 Panorama : Radio-Jeunes ; à 12.45, L'été des jeux ; à 13.30, Tombé dans le pano...
13.40 Avant-première : « Salomé », par la troupe du théâtre d'Ostrolande.
14.00 Un livre, des voix : « Les Magnifiques », de P. Rippert.
14.30 Radio Suisse romande : Concupiscence.
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici, Lannion.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18.35, Tire ta langue ; à 19.15, Cinoche 56.
19.30 Perspectives scientifiques : éthologiques, questions d'aujourd'hui sur le comportement animal et humain ; les comportements sociaux de l'enfant.
20.00 Musique, mode d'emploi : De New-York jusqu'au silence.
20.30 Antipodes : Théâtre antillais à Paris.
21.30 Musique : pulsations, l'écriture instrumentale.
22.30 Nuits magnétiques.

JEUDI 22 mai

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les *chemins de la connaissance* (voir lundi).
9.05 Matinée une vie une œuvre : Adalbert Stifter, paysage de l'*innocence dans la bohème romantique.*
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître.
11.30 Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
12.00 Panorama : invité, René Belletto pour « l'Enfer » ; à 12.45, Littérature, mythe et tragédie ; à 13.30, Tombé dans le pano...
13.40 Peintres et ateliers : M. Angelopoulos.
14.00 Un livre, des voix : André Le Gal, « le Shangaïe ».
14.30 Nouvelles des Etats-Unis : Stephen Crane.
15.30 Musicomania : produire à hauts risques, mais à l'échelle humaine.
17.00 Texte, de Daniel Greniers, « De l'ombre enfin ».
17.10 Le pays d'ici : à Lannion.
18.00 Subjectif : la vie fragile, violences, pouvoirs et solidarité à Paris au XVIIIe siècle ; à 18.35, Tire ta langue ; à 19.15, Cinoche 56.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la transfusion sanguine.
20.00 Musique, mode d'emploi : de New-York au silence.
20.30 Arabella mes amours, de B. Da Costa, avec M. Epin, N. Barentin, R. Dumas, R. Baillet.
21.30 Musiques : *Notes en marge*, ou l'actualité du livre ; images de la musique française ; Jean-Philippe Rameau.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

VENDREDI 23 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 *Matinée du temps qui change* : Le XXIe siècle sera-t-il religieux ?
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
12.00 Panorama : invité, René Belleto ; à 12.45, La littérature américaine ; à 13.30, Tombé dans le pano...
13.40 On commence... : Le printemps du théâtre à Paris.
14.00 Un livre, des voix : Béatrice de Boisanger, « Mémoires des îles ».
14.30 Sélection prix Italia : Anna Livia's Awake, de J.-Y. Bosseur.
15.30 L'échappée belle : Moto saga, la moto comme moyen d'invasion et la mythologie de la moto.
17.10 Le pays d'ici : à Lannion.
18.00 *Subjectif : Agora ; à 18.35, Tire ta* langue ; à 19.15, Cinoche 56.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : la nouvelle datation du carbone 14.
20.00 Musique, mode d'emploi : de New-York jusqu'au silence.
20.30 Le grand débat : le Front populaire, histoire et présent. Avec J.-M. Jeanneney et O. Meyer, anciens ministres, et les historiens P. Ory, A. Prost et J.-P. Rioux.
21.30 Black and blue : spécial « Jazz Hot ».
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 *Du jour au lendemain.*

France-Musique

SAMEDI 17 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.02 Avis de recherche
9.10 Carnet de notes, en direct de Cannes.
11.00 Manifestes médiévaux.
12.00 Désaccord parfait : débat autour de la « Sonate en fa dièse mineur », opus 11 de Schumann ; à 14 h *concert : œuvres de Schumann par* Catherine Collard au piano.
15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Dix bougies pour le CIM.
16.00 Opéra : « *Saül et David* », de Nielsen, par l'Orchestre et les chœurs de la Radio danoise.
19.00 Les Cinglés du music-hall : ultraphone ultra-chic.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Trois symphonies sacrées » de Gabrieli, « Trois nocturnes », « *En blanc et noir* » de Debussy, « Concerto pour piano et orchestre nº 26 en ré majeur » de Mozart, « Cantate profane, les cerfs enchantés » de Bartok, par l'Orchestre de Cleveland et les chœurs du Festival de Blossoom, dir. P. Boulez, sol. C. Eschenbach, piano, K. Remo, ténor, R. Hevranek, baryton. En complément de programme : « Mélodies » de Bartok par J. Hemari, mezzo-soprano et K. Richter, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : archives, Serge Koussevitzky et l'Orchestre symphonique de Boston ; à 1 h, Champ d'étoiles, voyages à travers la chanson.

DIMANCHE 18 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.02 Concert promenade : musique *viennoise et musique légère.*
9.10 Musiques sacrées : œuvres de Du Mont, Mendelssohn, J.S. Bach.
10.00 Paysage musical de l'Europe vers 1830 : œuvres de Ries, Meyerbeer, Rossini, Liszt et Berlioz.
12.05 Magazine international.
14.04 Top laser : œuvres de Weber, Bartock, Mahler, Hindemith, Haendel, Stravinsky, Beethoven.
17.00 Comment l'entendez-vous ? « La *vérité est...* ombre » œuvres de Gluck, Strauss, Rameau, Stravinsky, Honegger, Ravel...
19.05 Jazz vivant : le Quartette du saxophoniste *Clifford Jordan.*
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné le 9 et 10 avril à la salle Pleyel) : « Symphonie nº 8 en si mineur » de Schubert, « Requiem pour soprano, baryton, chœur et orchestre » de Fauré, par les chœurs et l'Orchestre de Paris, dir. C.M. Giulini, chef des chœurs A. Oldham, sol. B. Hendricks, soprano, H. Hagegard, baryton.
23.00 *Les soirées de France-Musique :* Ex-libris, les revues musicales.

LUNDI 19 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Paul Sacher.
12.05 Le temps du jazz : le jazz en France « 1943 ».
12.30 Concert (donné le 12 avril à Monte-Carlo) : œuvres de Vivaldi, Mozart, Donizetti, Offenbach, Granados, Saint-Saëns, Ravel, Strauss, par C. Bamba, soprano et M. Dedieu-Vidal, piano.
14.02 Repères contemporains : I. Yun.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : « XXe siècle, images de la musique française, 1918-1960 » ; à 16 h 30, le temps qui passe ; à 17 h, le dossier : « le Crépuscule des dieux », de Fauré.
18.02 *Avis aux amateurs.*
19.05 Premières loges : Marcelle Buniet, Jan Kiepura.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
20.30 Concert (enregistré en l'église Saint-Jean-Saint-François à Paris, le 1er mars), Festival d'instruments anciens : œuvres de Henry VIII, Cornyshe, d'anonymes du XVe et XVIe siècle, Tomkins, Ravenscroft, Lawes, Purcell, Coleman, Weelkes, par le Pro Cantione Antiqua de Londres, dir. et basse : M. Brown ; sol. T. Penrose, contre-ténor, J. Griffet et J. Levington, ténors, D. et N. Beavan, basses.
22.00 Les soirées de France-Musique : Cycle acousmatique concert de l'INA-GRM ; à 23 h 5, Année de l'Inde ; à 0 h 30 l'Eros, la musique et la notion du sacré.

MARDI 20 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.05 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (donné le 29 avril au Théâtre des Champs-Elysées) : œuvres de Haydn, Schubert, Hersant, Debussy par D. Abramovitz, piano.
14.02 Repères contemporains : I. Yun.
14.30 *Les enfants d'Orphée* : sons et métiers des traditions d'ici et d'ailleurs, « l'Alsace ».
15.00 Côté jardin, magazine de l'opérette.
15.30 Les après-midi de France-Musique : voir lundi ; à 17 h 30, Le temps qui passe... ; à 18 h, Le dossier... Darius Milhaud.
19.12 Interlude.
20.04 Jazz *d'aujourd'hui* : lecture au laser.
20.30 Concert (en direct du Théâtre musical du Châtelet) : « Scènes de Faust, pour soli, chœur et orchestre », « Nachtstücke, pièce pour piano » et « Davidbundlertänzer, extraits », de Schumann par le Nouvel Orchestre philharmonique, les chœurs et la Maîtrise de Radio-France, dir. M. Janowski, chef des chœurs, J. Jouineau, chef de la maîtrise M. Lasserre de Rozel, chef de chant M. Paubon, premier violon J. Prat.
23.00 Les soirées de France-Musique : *Qu'il est doux le son du cor...* ; à 0 h, Poissons d'or.

MERCREDI 21 MAI

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (*donné le 14 mai à la Salle* Chopin-Pleyel) : œuvres de Martinon, Nigg, Xenakis, Berio, par Alain Moglia, violon.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Spohr, Damase, Flothuis, Andres, par le duo Thaïs, F. Bellon, flûte et C. Rempp, harpe.
15.00 Acousmathèque : « Tétrastases ou les quatre espaces de l'extase », la vie est une quête.
15.30 Les après-midi de France-Musique : voir lundi ; à 16 h 30, *Le* temps passe... ; à 17 h, Le dossier... « le parcours du sillon » ; à 18 h, Chanteurs de demain : Philippe Rouillon, baryton.
19.12 Interlude : Dvorak.
19.30 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
20.30 Concert (en direct du Centre Georges-Pompidou) : « Trois chansons *de Charles d'Orléans* » de Debussy, « Nuits » de Xenakis, « Voix » de Bancquart, « les Pierres noires » de Levaillant, « Alors, le paradis... » de *Bleuze*, par le Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant.
23.00 Les soirées de France-Musique : jazz club en direct du *Petit* Opportun.

JEUDI 22 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (donné le 17 juin à la basilique de Saint-Denis) : œuvres de Beethoven, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. W. Sawallisch, chef des chœurs *J. Jouineau.*
14.02 Repères contemporains : I. Yun.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : voir lundi ; à 17 h 30, Le temps qui passe... ; à 18 h, Le dossier... le choc du marteau.
19.12 Interlude : Dvorak.
19.30 Rosace, magazine de la guitare : la guitare et son histoire ; le 29e CIG ; Un nouveau congrès de la guitare ; les nouveautés discographiques.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : le Bloc-notes.
20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont). Hommage à Marcel Dupré : « Improvisation sur Te Deum » de Tournemire, « Chorals variés sur le Veni Creator » de Duruflé, « Thème et variations », « Suite médiévale » de Langlais, « Deux chorals du Tombeau de Titelouze » et « Symphonie nº 2 » de Dupré, par Suzanne Chaisemartin, orgue.
23.00 Les soirées de France-Musique : Chansons et scènes à boire.

VENDREDI 23 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : voir lundi.
12.10 Le temps du jazz : voir lundi.
12.30 Concert (donné le 21 janvier au Théâtre musical du Châtelet), des grands talents aux jeunes interprètes : œuvres de Bizet, Duparc, Chausson, par R. Crespin et K. Lee sopranos, et l'orchestre du Conservatoire de Paris, , dir. : J.-S. Bereau.
14.02 Repères contemporains : I. Yun.
14.30 Les enfants d'Orphée : sons et métiers des traditions d'ici et d'ailleurs, « l'Alsace ».
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : un compositeur américain, *Roger Sessions* ; *à 17 h,* la leçon de musique : Andrea von Ramm et Jill Feldmann, « l'art vocal en Europe dans les années 1600 ».
19.10 *Les muses en dialogue*, magazine de musique ancienne.
20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.30 Concert (donné les 24 et 25 juin au Théâtre musical du Châtelet) : « Ainsi parlait Zarathoustra, poème symphonique », « la Femme sans ombre, extrait », « Salomé, scène finale », « le Chevalier à la rose : grande suite », de Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, *dir. M. Janowski ; sol. G. Jones,* soprano, R. Daugerell, premier violon.
22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles : « Serge *Koussevitzky et* la musique française » ; à 0 h, Musique traditionnelle : les Maquams, modes musicaux du Proche-Orient.



Du tonnerre, l'Isère !

Quand le Grésivandan lutte contre l'ennui.

ENGONCÉ dans une combinaison imperméable, casqué de plastique et solidement sanglé dans un baudrier d'alpinisme, vous voilà suspendu au-dessus d'un à-pic comme une araignée au bout de son fil. A portée de main, un torrent dégringole et va s'écraser 20 mètres plus bas dans une vasque bouillonnante. *« Allez-y, ne craignez rien, laissez-vous aller en arrière en vous appuyant des deux pieds sur le rocher, jambes bien tendues. »* Là-haut, Max, le moniteur, laisse filer la corde, et la descente commence.



SARET/VIVA-RUSH

La randonnée-liberté, pour sortir des sentiers battus en campagne.

Imaginez que vous vous trouviez dans la gouttière d'un immeuble de six étages et que vous descendiez en rappel le long de la façade. Avec une cascade en prime qui gronde et projette ses embruns. Telles sont les nouvelles et fortes émotions que proposent les gaillards musclés qui attendent les touristes cet été dans les montagnes du Dauphiné. Préparation, condition physique, entraînement préalable ? Rien de tout cela n'est exigé. Il suffit d'avoir le culot de se laisser aller dans le vide et d'avoir une foi de charbonnier dans la solidité de la corde.

Plus question en tout cas de farniente en chaise longue, de promenades pépères. Les syndicats d'initiative des villages de moyenne montagne ont compris qu'il ne suffisait plus d'ouvrir des gîtes ruraux, des auberges et des terrains de camping pour attirer le vacancier 1986. Une enquête de marché a montré que, si 12 % seulement des Français passent leurs congés d'été à la montagne, c'est qu'ils redoutent de s'y ennuyer et, par conséquent, de ne rien avoir à raconter à leur retour au bureau. Aussi ne parle-t-on plus chez les professionnels du tourisme que de « détente active », de « sport nature », d'animations tous azimuts.

Prenons l'exemple d'une commune comme Sainte-Marie-du-Mont, accrochée à 1 000 mètres d'altitude au flanc de la Chartreuse, au-dessus de la vallée du Grésivaudan. Une agriculture en chute libre, soixante habitants, quelques résidences secondaires. La seule solution pour que les hameaux survivent c'est d'exploiter le capital nature.

Il n'est pas médiocre : 2400 hectares de forêts et de pelouses, des falaises où les torrents cascadent, des dizaines de cavités, dont une recèle un glacier souterrain. Le tout à trois quarts d'heure de Grenoble par l'autoroute et à quatre heures de Paris par le TGV. On a donc planté sur ce balcon une vingtaine de gîtes communaux en forme de mini-chalets savoyards, construit un centre d'initiation à la nature et ouvert 40 kilomètres de pistes de ski de fond. Grâce aux ressources tirées de ces équipements, le budget communal se porte bien, merci. Mais le maire, Thierry Chomel, trente-quatre ans, voit plus loin que le bout de sa saison. Il a reniflé le vent des villes et compris ce que souhaitent à présent les citadins. Cet été, il proposera aux visiteurs de sa commune une extraordinaire palette d'activités. Et, pour le faire savoir, il en a donné l'autre jour un avant-goût à une trentaine de journalistes amenés de Paris, de Lyon et de Grenoble.

La descente de cascades en rappel n'était que l'un des clous de la journée. Les plus audacieux se sont élancés du haut des falaises sur un planeur ultraléger piloté par un moniteur. Vingt minutes de glissades avant de se poser dans les prés de la vallée. Ce moment inoubliable est désormais à la portée de n'importe qui. Dès le mois de juillet, on pourra encore pratiquer le parapente, sorte de glissade aérienne que l'on exécute au-dessus d'une prairie en pente raide accroché à une aile volante.

Connaissez-vous le vélo alpin ? C'est le dernier cri du tout-terrain, qui se pratique avec une étonnante machine à dix-huit vitesses. Voulez-vous vous initier au swin-golf ? Une canne spéciale, une balle de caoutchouc et les conseils d'un moniteur suffisent. A Sainte-Marie-du-Mont, on trouvera cet été de solides chevaux pour galoper dans les alpages, des skis à roulettes pour slalomer dans les prés, un tir à l'arc et des accompagnateurs pour balade en montagne.

Cette commune d'avant-garde est loin d'être la seule à miser sur les vacances superactives. Les responsables du tourisme en Isère veulent remplir leurs 130 000 lits d'hôtels, leurs 20 000 places de camping et leurs 6 000 lits en gîte rural. Et tout le monde semble s'y mettre pour sortir du ronron traditionnel.

Une quinzaine de propriétaires de demeures anciennes ont accepté d'ouvrir leurs parcs et leurs salons aux visiteurs d'un jour. Grâce à une trentaine de centres et de gîtes équestres, les cavaliers peuvent sillonner en tout sens la Chartreuse et le Vercors. Il n'est plus une station de vacances digne de ce nom qui ne dispose au moins d'un accompagnateur de moyenne montagne. Les hôteliers eux-mêmes ont fait preuve d'imagination. Ils proposent des semaines de « remise en forme » ou de pêche à la truite.

La dernière innovation porte un joli nom : la randonnée liberté. Des auberges et des petits hôtels se sont organisés en « chaîne » pour accueillir chaque soir des randonneurs allant de l'un à l'autre. Le marcheur est assuré d'un dîner, d'un lit, d'un petit déjeuner et d'un panier-repas pour le pique-nique. Inutile désormais d'emporter sa tente, son sac de couchage, ses réchauds et provisions. On marche léger et sans soucis.

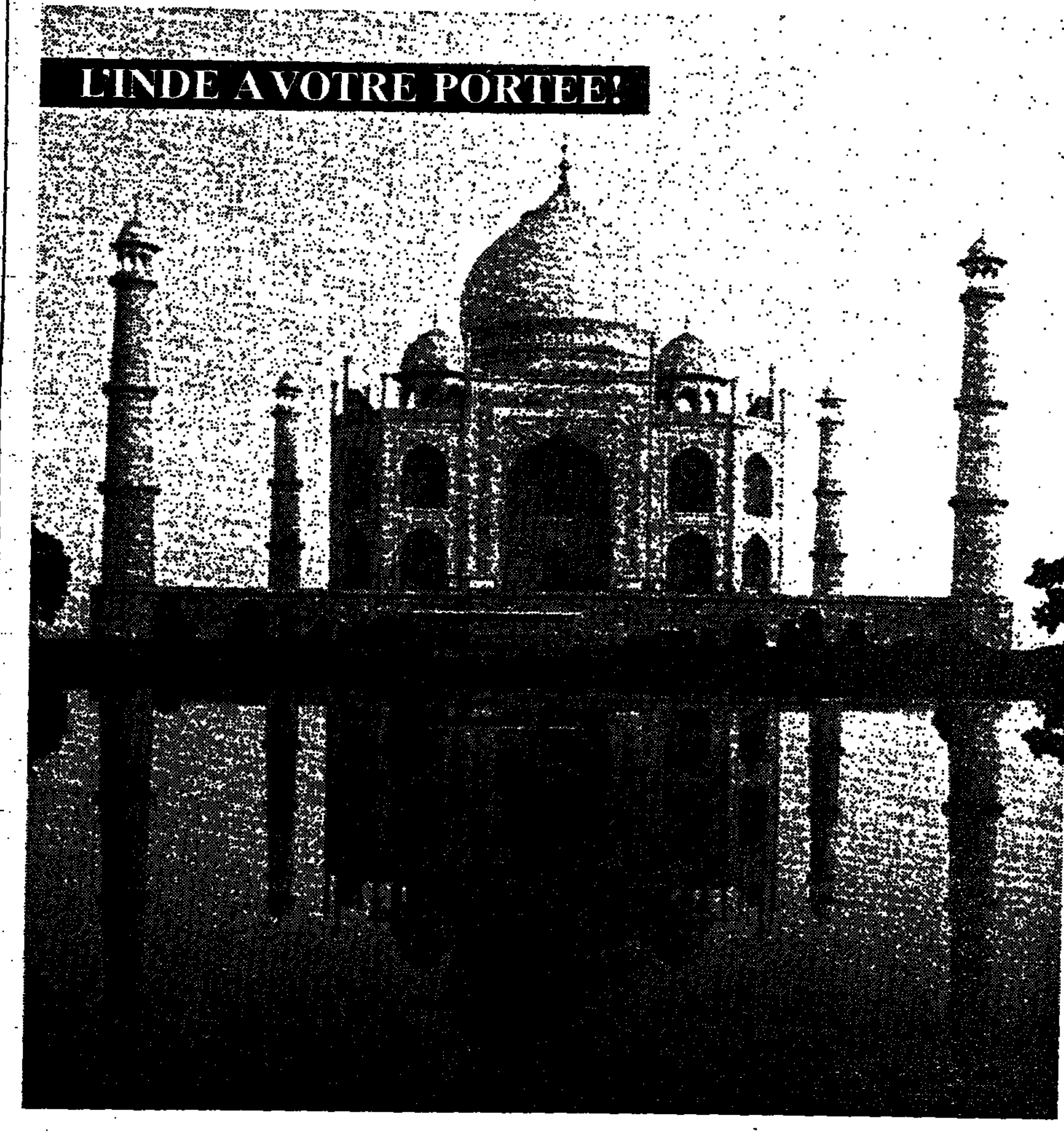
La France verte serait-elle en passe de devenir à la belle saison ce vaste parc de nature, de sport et de culture dont certains rêvent ? Chaque commune du pays profond y trouverait une nouvelle chance de vie, chaque estivant une occasion d'épanouissement et de découverte. Vacances populaires ne rimeraient plus fatalement avec vacances concentrationnaires. Le Dauphiné est l'un des départements — il n'est pas le seul — qui s'organisent pour qu'il en soit ainsi. Grand bien lui fasse.

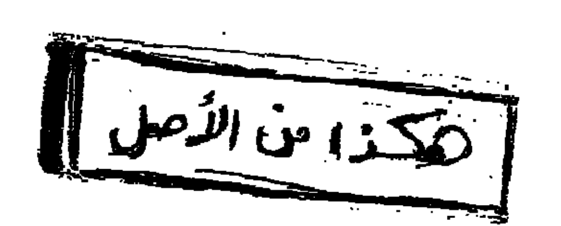
MARC AMBROISE-RENDU.

• Maison du tourisme Dauphiné, 14, rue de la République. BP 227. 38019 Grenoble Cedex. Tél. : 76-54-34-36.

Maison Alpes-Dauphiné, 2, place André-Malraux, 75001 Paris. Tél. : 42-46-08-43.

Syndicat d'initiative Sainte-Marie-du-Mont, 38660 Le Touvet. Tél. : 76-08-50-40.





هكذا من الأصل

échecs

N° 1177

Une leçon de style positionnel

(Tournoi international de Lugano, 1986)

Blancs : V. KORCHNOI (Suisse)
Noirs : SEIRAWAN (USA)

Début anglais.

1.	ç4	é5	29.	Dé2	Ff8 (t)
2.	g3	Cç6	30.	Fé4	Fd6
3.	Fg2	g6	31.	h4	Tg8
4.	Cç3	Fg7	32.	h5!	Td7
5.	d3 (a)	d6	33.	Td3!	Tf7
6.	Tb1 (b)	f5 (ç)	34.	Tf3	Dé7
7.	b4	Cf6	35.	Dé3! (u)	Tf6
8.	b5	Cé7	36.	Fg6 (v)	Tg×g6
9.	Db3	h6	37.	h×g6	T×g6 (w)
10.	é3	0-0	38.	Tf8+	Rh7
11.	Cg-é2	Rh7	39.	Dé4 (x)	D×f8 (y)
12.	a4	Tb8 (d)	40.	C×f8+	F×f8
13.	Fa3	Fé6	41.	D×é5	Fd6
14.	0-0 (é)	g5 (f)	42.	Df5	b6
15.	d4! (g)	Cd7 (h)	43.	Rg2	Rg7
16.	Tf-d1	Ff7 (i)	44.	f4	Tf6
17.	d×é5! (j)	C×é5	45.	Dg4+	Rh7
18.	Cd5! (k)	C×d5 (l)	46.	Dd7+	Rg6
19.	ç×d5	Fh5 (m)	47.	Dé8+	Rg7
20.	Cd4!! (n)	F×d1	48.	Da8!	Tf7
21.	T×d1 (o)	Tf7	49.	D×a7	Fb4
22.	Dç2	Dd7 (p)	50.	Db8! (z)	Fç5
23.	Cé6	g4 (q)	51.	Dd8	Rh7
24.	é4!	f×é4	52.	a5! (aa)	b×a5
25.	D×é4+	Rh8	53.	b6!	ç×b6 (ab)
26.	Fb2! (r)	Dé7	54.	d6!	Rg7
27.	F×é5	d×é5 (s)	55.	d7	h5
28.	D×g4	Df6	56.	Dç7!	abandon.

NOTES

a) La formation du « *double fianchetto* - R », typique de la « Partie anglaise », fait apparaître nettement les perspectives stratégiques des deux camps ; les Blancs contrôlent les cases blanches, les Noirs les cases noires ; compte tenu des pions centraux (ç4 et é5), les Blancs chercheront à s'emparer de l'initiative sur l'aile - D pendant que les Noirs tenteront d'obtenir un jeu actif sur l'aile - R. Dans ce carrefour, plusieurs voies sont possibles : 5. d3 ; 5. Cf3 ; 5. Tb1 ; 5. é3 et 5. é4.

b) Sans se préoccuper du développement de l'aile - R, les Blancs aspirent à avancer le pion b2 en b5.

c) A considérer est aussi 6..., Fé6 ; 7. b4, Dd7 ; 8. b5, Cd8 ; 9. Cf3, Fh3 ou 9. h4, h6 ; 10. h5, g5 ; 11. é4, f5 ; 12. é×f5, F×f5 ; 13. Cg-é2, Cf6 et les Noirs ont un bon jeu ou 9. a4, Cé7 ; 10. Fé3, h6 ; 12. Cf3, 0-0 avec égalité (Botwinnik-Liberzon, Moscou, 1968).

d) Une des difficultés des Noirs est la sortie du F-D qui suppose le pion b7 défendu.

é) Tout est en ordre sur l'aile - D, il est temps de roquer.

f) C'est, en effet, sur l'aile - R que les Noirs doivent contrebalancer la pression de leur adversaire.

g) En fonction de la même loi des équilibres, cette contre-action au centre vient à point. A noter que les Blancs viennent de s'emparer d'une case noire.

h) Cette défense semble perdre un temps. Le schéma d'attaque normal consistait en Dé8 - Dh5 - Cg6 - Tg8.

i) Et non 16..., f4 à cause de 17. Fé4+, Ff5 ; 18. ç5!.

j) Enlevant un fantassin à la formation d'attaque des pions noirs : si 17... d×é5? ; 18. Cd5.

k) L'avantage de position des Blancs est clair.

l) *Et non 18..., ç6 à cause de* 19. C×é7, F×ç4 ; 20. Dç2, D×é7 ; 21. F×d6. L'échange du C, qui laisse un pion noir arriéré en ç7, ne trouve son *sens que la pointe tactique suivante.*

m) Et maintenant les Blancs sont menacés de 20..., F×é2 et de 20..., Cf3+.

n) Le mépris souverain du grand maître, confiant dans sa position.

o) Avec la paire de F, un C géant bientôt en é6, une colonne ç pour la T, les faiblesses du camp ennemi seront facilement exploitables.

p) Et non 22..., Df6 à cause de 23. C×f5, D×f5 ; 24. Fé4.

q) Si 23..., ç6 ; 24.C×g7, T×g7 ; 25. ç×d6, etc.

r) Visant l'élimination de la seule pièce active des Noirs.

s) 27..., F×é5 était peut-être un moindre mal.

t) 29..., ç6 est toujours impossible à cause de 30. C×g7 et de 31. d×ç6, etc.

u) Quelle leçon de style positionnel !

v) Forçant le retour de la qualité sans perdre l'avantage de position.

w) Et non la simplification 37..., T×f3 qui perd après 38. D×b6+, Rg7 ; 39. g7!.

x) 39. Df3!, menaçant également 40. Df5, était décisif.

y) Tentant de résister avec T+F contre D.

z) La technique et l'art de Korchnoï sont irrésistibles. La menace est 51. d6!, F×d6 (ou 51..., ç×d6 ; 52. D×b6) ; 52. a5!, b×a5 ; 53. b6, ç×b6 ; 54. D×d6.

aa) La percée comme dans une étude.

ab) *Si 53..., F×b6 ; 54. d6!.*

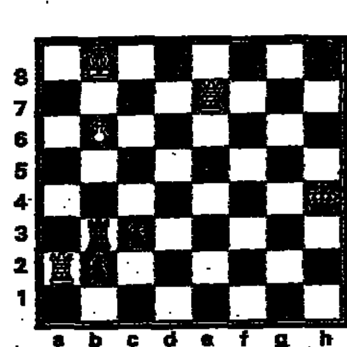
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1176
L. I. KATZNELSON. 1979.

(Blancs : Ra1, Cb2, Pb7, f7, h7. Noirs : Ra3, Dd8, Fé1, Pb4, a2. Nulle.)

1. b8=D!, D×b8 ; 2. f8=D!, D×f8 ; 3. h8=D, Fç3! ; 4. Df6!, Dd6! ; 5. Dd4!, Da6! ; 6. Dd3!, Db5! ; 7. Dé2!, Dç4 ; 8. Dd3, Db5 ; 9. Dé2, nulle. Neuf sacrifices de D en neuf coups !

ÉTUDE

V. KONDRATIEV
(1985)



BLANCS (4) : Rh8, Ta2 et é7, Pb6.
NOIRS (4) : Rh4, Tb3, Pb2 et ç3.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1175

L'impasse d'Oslo

Voici une belle illustration de ce coup qui permet en général de trouver une rentrée supplémentaire quand l'adversaire n'est pas sur ses gardes.

♠ D V 10
♡ D 7 3
♢ A 9 3
♣ D 9 4 3

♠ 7
♡ A 10 6 4
♢ 10 8 4 2
♣ A R 5 2

♠ A 5 3
♡ V 8 5
♢ 7 6
♣ V 10 8 7 6

♠ R 9 8 6 4 2
♡ R 9 2
♢ R D V 5
♣ –

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Forquet	Y...	Garozzo
–	Passe	passe	1 ♠
contre	surc.	3 ♣	3 ♠
5 ♣	passe	passe	5 ♠...

Ouest a entamé le Roi de Trèfle, Sud a coupé et a joué le 2 de Pique. Est a pris le 10 de Pique du mort avec l'As et a rejoué le 5 de Pique. *Comment Garozzo en Sud a-t-il gagné* CINQ PIQUES ? La défense aurait-elle pu le faire chuter ?

Réponse

Comment éviter de perdre deux Cœurs quand les enchères et le singleton à Pique permettent de supposer *qu'Ouest détient l'As de Cœur* quatrième ou cinquième ? D'autre part Est a encore un atout, et la manœuvre du Dr Guillemard est vouée à l'échec puisqu'il est impossible qu'Est ait quatre Carreaux (conditions indispensables pour défausser *un Cœur du mort* sur le quatrième Carreau sans être coupé par le dernier atout adverse).

Garozzo a donc compris qu'il était inutile d'essayer de faire deux levées à Cœur (la Dame et le Roi) ou une coupe à Cœur, et il a trouvé sa onzième levée d'une autre façon.

Après avoir coupé le retour à Trèfle Garozzo a fait... *deux autres coupes à Trèfle* afin d'arriver à réaliser six atouts (dont quatre coupes) un Cœur et quatre Carreaux ! Mais comment *remonter trois fois au mort* pour faire les deux dernières coupes à Trèfle et tirer le dernier atout (la Dame de Pique).

Voici le déroulement du coup : Garozzo a joué le 2 de Cœur (manœuvre de Work) et Ouest ayant fourni le 6 de Cœur (pour ne pas libérer deux levées à Cœur) la Dame de Cœur a fait la levée : ensuite le 9 de Trèfle a été coupé, et Garozzo a joué le 5 de Carreau sur lequel Ouest n'a pas eu le réflexe de mettre le... *10*. Le déclarant a fourni *le 9 de Carreau*, puis il a coupé la Dame de Trèfle avec le Roi de Pique et il est remonté au mort grâce à l'As de Carreau. Enfin, il a tiré la Dame de Pique, puis il a fait Roi et Dame de Carreau, la dixième et onzième levée.

Pour la chute il aurait suffi qu'Ouest empêche l'impasse d'Oslo en fournissant *le 10 de Carreau* sur le 5 de Carreau.

Défense imparfaite

Le déclarant ne pouvait pas deviner la bonne carte à fournir à Pique. En revanche la défense aurait dû *profiter* ensuite de son erreur pour faire chuter ce chelem qui a été joué dans un tournoi au Touquet.

♠ D 9 4
♡ 8 7
♢ A R V 9 5
♣ 8 6 3

♠ R 6 5
♡ 10 4
♢ 10 7 6 3
♣ V 9 5 2

♠ V 8 2
♡ 9 6 3 2
♢ 8 4 2
♣ D 10 7

♠ A 10 7 3
♡ A R D V 5
♢ D
♣ A R 4

Ann : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♣	passe	3 ♢	passe
3 ♡	passe	4 ♢	passe
4 SA	passe	5 ♣	passe
6 SA	passe	passe	passe

Ouest a entamé le 5 de Trèfle pour la Dame d'Est prise par l'As de Sud qui a joué le 3 de Pique. Ouest ayant fourni le 5, le déclarant Pierre Detappe a cru bon de mettre le 9 du mort pris par le Valet de Pique. *Comment Ouest aurait-il dû jouer* pour faire chuter ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Trèfles » était forcing de manche et la réponse de « 3 Carreaux » promettait conventionnellement As et Roi dans la couleur. Avec l'As de Carreau sans le Roi, Sud aurait répondu « 2 Cœurs » (un As rouge) conformément à la réponse à l'As utilisée par certains experts. Ensuite le Blackwood des Rois avait pour but de savoir s'il y avait un autre Roi.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 276

Les affres de la double serre

Championnat des Pays-Bas, Aspirants, 1986
Blancs : R. Koop
Noirs : J. Smink

1.	35-30	20-25 (a)	17.	28-22 (i)	12-18! (j)
2.	33-29 (b)	15-20	18.	49-44	7-11
3.	38-33 (c)	10-15	19.	33-29	24×33
4.	40-35	5-10	20.	39×28 (k)	20-24
5.	42-38	20-24! (d)	21.	38-33	15-20
6.	29×20	15×24	22.	43-38! (l)	9-14
7.	47-42	17-21	23.	48-43	3-9!! (m)
8.	31-26	10-15! (e)	24.	33×29 (n)	24×33
9.	26×17	12×21	25.	38×29	26-31!! (o)
10.	33-28	7-12	26.	37×17	16-21 (p)
11.	39-33	14-20! (f)	27.	27×7	18×36
12.	44-39	1-7	28.	29×18	2×33!
13.	36-31	21-26	29.	43-39 (q)	13×22
14.	50-44	11-17	30.	39×17	20-24!! (r)
15.	44-40 (g)	18-23! (h)	31.	44-39	24-29
16.	31-27	17-21	32.	34×23	25×43!
				Abandon (s).	

NOTES

a) Réplique usuelle, *plus rigoureuse* que 1. ... (20-24). Sur cette réplique, des centaines de combinaisons envisageables au stade du tout début. Ainsi *2. 30-25 (24-30) ; 3. 33-28 (18-23) ;* 4. 38-33 (13-18) ; 5. 43-38 (8-13) ; 6. 33-29 (15-20), les Blancs gagnent ; 7. 29-24! (20×29) ; 8. 39-33 (30×39) ; 9. *33×24 (19×30) ; 10. 28×8 (2×13) ;* 11. 25×43!,+ (docteur K. Venema, La Haye, 1979).

b) Ou 2. 40-35 (15-20) ; 3. 45-40 (20-24, b1) ; 4. 33-29 (24×33) ; 5. 38×29 (10-15) ; 6. 50-45 (5-10) ; 7. 43-38 (17-22) ; 8. 48-43 (22-28) ; 9. 32×23 (19×28) ; 10. 38-32 (13-19) ; 11. 32×23 (19×28) ; 12. 31-27 (11-17) ; 13. 37-31 (17-22) ; 14. 43-38 (9-13) ; 15. 31-26 (22×31) ; 16. 26×37 (3-9) ; 17. 38-32 (13-19) ; 18. 32×23 (19×28) ; 19. 47-42 (9-13), etc. (Schippers-Clasquin, Westerhaar, novembre 1985).

b1) 3. ... (10-15) [les Noirs temporisent] ; 4. 33-29 (5-10) [temporisation] ; 5. 38-33 (18-23) [par l'occupation du centre, les Noirs manifestent leur première intention d'offensive] ; 6. 29×18 (12×23) ; 7. 33-29 (8-12) ; 8. 29×18 (12×23) ; 9. 32-28 (23×32) ; 10. 37×28 (2-8) ; 11. 28-23 (19×28) ; 12. 30-24 (20×29) ; 13. 34×32 (7-12) ; 14. *41-37 (14-19) ; 15. 46-41 (10-14) ; 16.* 39-33 (12-18) ; 17. 42-38 (1-7) ; 18. 44-39 (8-12) ; 19. 32-28 (17-21), etc. (Oudshoorn-Prinsen, Amsterdam, *novembre 1985*).

c) 3. 29-23 (18×29) ; 4. 34×23 (25×34) ; 5. 40×29 (19×28) ; 6. 32×23 [un tour particulièrement chaud dans les préliminaires avec cette soudaine et profonde pénétration] (16-21) ; 7. 38-32 (21-26) ; 8. 45-40 (20-25) ; 9. 39-34 (13-18) ; 10. 50-45 (17-22) ; 11. 31-27 (22×31) ; 12. 36×27 (11-17) ; 13. 40-35 (17-22)! ; 14. 41-36 (22×31) ; 15. 36×27 (6-11)!! [très joli tenté de faute] ; 16. 46-41, les Noirs exécutent une combinaison dévastatrice ; 16. ... (25-30)! ; 17. 35×24 (18-22) ; 18. 27×18 (26-31) ; 19. 37×26 (14-19) ; 20. 23×14 (10×50)!!, dame,+ [Franklin-Kaplan, championnat de New-York, 1981, *le Monde* du 4 juillet 1981].

d) Prenant en tenaille, par les deux serres à 24 et 25, l'aile droite des Blancs.

e) Pour porter l'attaque sur l'aile gauche adverse.

f) Un problème aigu se pose dès lors aux Blancs : celui du desserrement de la pression sur leur aile droite, privée de toute capacité d'initiative actuellement.

g) Interdisant 15. ... (4-10) ; 16. 28-23 (19×28, g1) ; 17. 30×19 (13×24) ; 18. 33×4, dame,+.

g1) 16. ... (18×29) ; 34×5, dame,+.

h) *En toute logique et rigueur dans la* stratégie de paralysie de l'aile droite des Blancs.

i) Le combat prend un tour original, dur et très périlleux pour les Blancs.

j) A son tour, l'aile gauche des Blancs est contenue par deux serres impériales : les pions à 18 et à 21.

k) Plus fort que 20. 38×29 car 20. ... (20-24) ; 21. 29×20 (15×24) et les Blancs connaissent les pires problèmes.

l) Le meilleur, les Blancs constituant une colonne d'éventuelle contre-attaque par 33-29.

m) Spéculant à point nommé sur cette intention des Blancs.

n) Il est trop tard ou trop tôt. Très intéressant de noter que 24. 41-36, les Noirs se devaient d'écarter la combinaison : 24. ... (26-31) ; 25. 37×17 (16-21) ; 26. 27×7 (18×27) ; 27. 32×21 (2×22) ; 28. 28×17 (23-29) ; 29. *34×23 (19×37) ; 30. 30×10!, B+.* Il eût été donc encore possible aux Blancs de tenir le choc en jouant 24. 41-36!.

o) Les Noirs transforment avec élégance leur domination en gain.

p) Attention à ce mécanisme à partir duquel se construisent des milliers de mouvements tactiques dévastateurs.

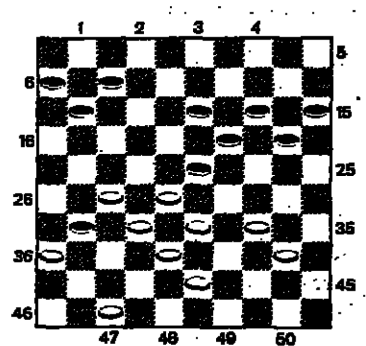
q) Ou... ?

r) Les affres de la double serre réapparaissent après cette combinaison, qui a réduit à néant le centre et l'aile gauche adverses. Du travail d'expert par un aspirant. En fait, les Blancs se trouvent placés devant un mat admirablement conçu.

s) *Si 33. 23-18 (19-23) ; 34. 18×29* (14-19), + immédiat.

PROBLÈME

M. SABATER
(Bourg-lès-Valence)
1982



Les Blancs jouent et gagnent en 20 temps.

Un problème du plus jeune maître problémiste de France, qui a enrichi la combinaison (aspect tactique) de mouvements stratégiques : 34-30! (31×22) 28×17 (11×22) 32-28 (23×32) 38×9 (14×3) 30-25! [autre mouvement stratégique s'analysant comme un forcing] (20-24* forcé) 25-20! [suite du forcing] (24-30* forcé) 40-35 (15×24) 33-29 (24×33) 35×13 (6-11), premier temps du final de haute précision 36-31!! [difficile à déceler] (11-17, m) 31-27! (7-11) 43-38! [toujours le seul] (33×42) 47×38 (11-16) 38-32 (17-21) 27-22 (21-26) 32-27 (16-21*) 27×16 (26-31*) 13-8 (3×12) 22-17 (12×21) 16×36!,+. Ce gain, amené par composition, se révèle très instructif pour la pratique en partie.

● RÉPONSE A PLUSIEURS LECTEURS : dans un problème, et en particulier dans les problèmes choisis pour cette rubrique, *seule* la marche donnée comme solution conduit au gain. Un problème qui s'écarterait de cette règle de l'orthodoxie ne serait pas retenu.

JEAN CHAZE.

La liste des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française peut être obtenue en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande, seront joints, gracieusement, deux opuscules conçus par la F.F.J.D. pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation.

MOTS CROISÉS

N° 406

Horizontalement

I. Poussent à la consommation. – II. D'un seul bloc. Bête à cornes. – *III. Un sur quatre. Plantations* de taille généralement modeste. – IV. Faisait le ménage. On ne doit pas le prêter. – V. Demandait un effort. – VI. Demande plus que du savoir-faire. Sur le sable, ou pour la glace. Cardinal premier. – VII. Fit une récolte avec des coups. Boit à sa façon. Voyelles. – VIII. Elle n'est pas du tout raisonnable. Gréer. – IX. Comme un frère. C'est un assez gros pépin. – X. Ne sont pas partisans de l'abolition des privilèges.

Verticalement

1. Il vaut mieux qu'il ait les épaules larges. – 2. Elle n'a probablement pas les épaules bien larges. – 3. Les épaules, larges ou non, en font partie. – 4. Intitule. Veille sur le foyer. – 5. Note. Mettre au pas. – 6. Mer. Une pointe d'envie. – 7. S'applique à une action qui ne correspond pas souvent à l'étymologie. – 8. Ne sert plus. Fit une fin comme une autre. En transit. – 9. Cousine. Déjà prêt pour la guerre. – 10. Mettrai à la hauteur. – 11. C'est quasiment un papiste. Parfois on pourra le contourner. – 12. Orne n'importe comment. C'est toute une histoire. – 13. Pousseras à la riposte.

SOLUTION DU N° 405

Horizontalement

I. Privatisation. – II. Lapide. Adagio. – III. Atèle. Groin. – IV. Tac. Nuits. OMS. – V. Etamine. Série. – VI. Fi. Etincelant. – VII. Ongles. Ase. Ai. – VIII. Raie. Sir. Apre. – IX. Mit. Bonnetier. – X. Etalonnements.

Verticalement

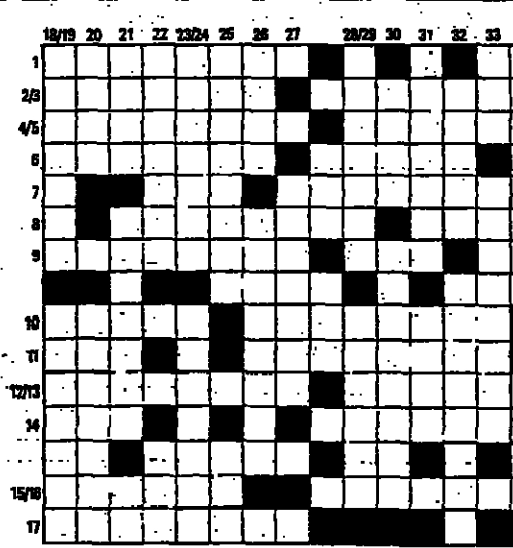
1. Plate-forme. – 2. Ratatinait. – 3. Ipéca. Gita. – 4. Vil. Mêle. – 5. Adénite. Bo. – 6. Te. Unisson. – 7. Gien. Inn. – 8. Sart. Carne. – 9. Adossés. Em. – 10. Tai. Eléate. – 11. Ignora. Pin. – 12. Oi. Minaret. – 13. Noisetiers.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 406

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



Horizontalement

1. AEHLNPRS. – 2. GIOORUU. – 3. AABETUX. – 4. EEELRSTU (+ 1). – 5. EMNORU. – 6. ADELOSS (+ 2). – 7. ACDEELRU. – 8. ACEIOSTT. – 9. ACENORSS (+ 5). – 10. AADGIINT. – 11. AEINTTUU. – 12. CHIORSUX. – 13. AAEERR. – 14. EILNSUU. – 15. EILSTU (+ 2). – 16. ADEISSS. – 17. EEENRSST (+ 1).

Verticalement

18. DDEIORS. – 19. ADISSSU. – 20. BEELOTU. – 21. AEIMORR (+ 2). – 22. AAGLOSS. – 23. ELOPSTU (+ 1). – 24. ADEEHLS. – 25. AINNOTTU. – 26. ACDEIINR (+ 2). – 27. AEORSUX. – 28. AACEENP. – 29. AGNOSU. – 30. AENNRSTU. – 31. EEEFLLM. – 32. EEIMSSTU. – 33. DEEEELRT. – 34. AEENORTX.

SOLUTION DU N° 405

Horizontalement

1. CLOITRE. – 2. OCARINA. – 3. *RATICIDE (CREDITAI, DECRIAIT, DICTERAI, TRIACIDE).* – 4. NEREIDE. – 5. ECOLIERE. – 6. STERAS (ASTERS, etc.). – 7. PAISIBLE. – 8. INTIME. – 9. UTERIN (REUNIT, RUTINE). – 10. HAUBANA. – 11. ESTAMPERA (EMPARATES, EMPATERAS, ETAMPERAS, RETAPAMES). – 12. RECUEIL (CULIERE). – 13. APHERESE, suppression d'un son *au début d'un mot.* – 14. *DISTOME,* ver (MODISTE). – 15. ANIERE (ANERIE, AERIEN, ENRAIE, RAINEE). – 16. GERZEAUX, nielle des blés.

Verticalement

17. CENTUPLA. – 18. DERADA. – 19. AUNEES (NAUSEE). – 20. OURALIEN (ENROULAI). – 21. ECHALOTE (TALOCHEE). – 22. TRIACIDE (voir RATICIDE, n° 3). – 23. PAPISMES (PIPAMES). – 24. SLAVISE (SALIVES, VALISES, LESSIVA). – 25. SHARPIE, petit voilier à fond plat (HARPIES). – 26. CIBORIUM. – 27. ADULANT. – 28. RESISTES (RETISSES, SERTISSE, TRISSEES). – 29. IRIDACEE. – 30. *MILANAIS (LAMINAIS).* – 31. ABREGENT (ENGERBAT). – 32. ALLEUX, terre féodale libre.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

En passant du côté des palaces

Et si, ce soir, nous dînions à l'hôtel ?

ET si l'on s'avisait enfin que l'exploitation de nos palaces est *bénéfique* à cette fameuse balance du commerce extérieur, toujours en déficit ?

Naturellement, et pour attirer la riche clientèle *étrangère*, il faut sans cesse moderniser, améliorer, « *élégantiser* » les prestations ; bref, faire de coûteux investissements qui ne sont pas toujours bien compris du public français. Le confort, ici, doit s'appuyer sur le luxe et se concrétiser par un « plus » toujours subjectif.

Surtout lorsque, comme c'est le cas actuellement, une partie de cette *clientèle fait défaut : les* Arabes, en raison de la crise du pétrole, et les Américains, en raison de la chute du dollar et par crainte des attentats.

Il fallait *compter, d'autre part*, avec une évolution des restaurants de ces palaces. Hier encore, on y servait, selon l'expression de Daudet, du « *vomi de chiens riches* » à l'*usage* interne des pensionnaires. Au contraire de l'usage britannique, il ne serait pas venu à l'idée d'un Parisien (sauf du côté de chez Snob et au Ritz, bien *sûr* !) d'*aller* déjeuner *ou* dîner à l'hôtel. En outre, les touristes prenant de plus en plus l'habitude de sortir de leur hôtel pour découvrir Paris, ses bonnes tables et ses petits bistrots encanaillants, les restaurants de palace devenaient de sinistres déserts.

Comme de toute façon, ce genre de restaurant était déficitaire (*ce sont les chambres qui* payent la bouffe, dit-on classiquement dans l'hôtellerie), on fit un double effort : celui de la qualité du produit, celui de le faire connaître aux Parisiens. Aujourd'hui, en règle générale, on mange bien dans les palaces.

Mais cette remise en question les a poussés à accorder le cadre *et* la table. Le *Plaza-Athénée* a donné l'exemple en refaisant de délicieuse façon sa salle à manger. Le *Prince de Galles*, en changeant de direction, a refait lui aussi son restaurant et son bar. D'autres, nouveaux, se sont « pointés » : *le Balzac*, dont j'ai parlé récemment, à l'élégance patricienne, et, dernière en date, *la Résistance Cardin*, avenue Gabriel.

Et bien entendu, « number one », *le Bristol*, quasi entièrement mis à neuf, avec son restaurant d'été dans un jardin à la française. Aujourd'hui, enfin, *le Royal Monceau*. Il y avait ici, outre les quelque deux cents chambres décorées avec beaucoup de goût et leurs salles de *bains de marbre*, le bar, *les salles* de banquets et les salons, puis le restaurant *le Jardin* : une énorme bulle de lumière au-dessus du jardin de l'ancien couvent des Capucines, où la *cuisine* du *chef* Biscay fait merveille (au son d'une harpe, le soir). Et encore un restaurant italien, *le Carpaccio*, supervisé par un « grand » d'outre-Alpes, Angelo Paracucchi.

Mais voici que viennent d'ouvrir, au *pied du Jardin et* entourant le jardin (question de majuscule !), *les Thermes du Royal Monceau*. Je ne crois pas qu'une autre capitale d'Europe puisse présenter une telle réalisation, le « *raffinement du bien-être* », *ainsi* que, dit Sandra Bochner, qui anime cet ensemble comprenant piscine, sauna, hammam, quelque 300 m² d'aménagement qui vont du caldarium et du tepidarium à la *romaine* à l'UVA et au yoga. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est le restaurant, devant la piscine et les fleurs, où le jeune chef Thierry Couchot propose un menu (160 F plus service) laissant le choix entre cinq *entrées*, *cinq* plats et *cinq* desserts, et permettant des repas « régime » et « gourmands » tout ensemble. (Exemple : asperges vertes au sabayon de tomates ; *bar aux algues sauce huîtres* ; *fro*mage blanc aux deux coulis. Ou encore : gaspacho andalou ; côtes d'agneau grillées ; terrine d'orange au champagne.) Sans oublier les *swimming brunches* (130 F et quelques tentations accessoires). Comptez 250 F pour un vrai repas dans une ambiance totalement dépaysante, pour des déjeuners et dîners (tél. : 42-25-06-66).

Ajoutons, pour le déroulement de « *tout l'appareil des aises* », comme eût dit Gide, un personnel *efficacement aimable* (et, à la réception, la première femme « clé d'or » que j'aie jamais rencontrée). Un grand bon point pour le tourisme français que ce *Royal Monceau* (35, avenue Hoche, 8e ; tél. : 45-61-98-00).

LA REYNIÈRE.

Parfums de vins

LA ronde des vins primeurs 1985 continue. Alors qu'ils sont encore quelques-uns dans le Médoc à ne pas avoir – suspense oblige – fixé leurs prix (latour, lafite, léoville-las-cases ou figeac à Saint-Emilion), les propositions commencent à fleurir un peu *partout. La maison* Philippe Delestrée (BP nº 66, 14, quai Jean-Fleuret, 33250 Pauillac. Tél. : 56-59-06-22) propose ainsi jusqu'au 31 juillet 1986 une série de crus classés ou non dans une fourchette allant de 53 F (château grand-puy-ducasse) à 113 F (château beychevelle).

Mais comment s'y retrouver dans cette jungle de plus en plus touffue qu'est aujourd'hui le marché, trop souvent spéculatif, des vins de primeurs ? Où vaut-il mieux s'adresser ? A son *caviste ?* A un *négociant parisien* ou bordelais ? Directement *à la propriété ?* M. *Michel* Henon (du Club vinophile de conseil, *dont* on a *déjà salué ici* l'heureuse initiative) analyse de manière constante et quasi exhaustive l'ensemble de ce marché. Il aboutit ainsi à de forts curieuses constatations en même temps qu'il recense pour chaque château les meilleurs prix proposés (1). Parmi les adresses les *plus intéressantes*, on trouve les établissements *Alex* de Clouet (71, rue du 22-Septembre, 92400 Courbevoie. Tél. : (1) 43-34-81-20), qui proposent un lynch-bages à 112 F (superbe vin qui était parti à 85 F de chez M. Jean-Michel Cazes), un léoville-poyferré à 91,50 F (prix imbattable) et un patache-d'aux (très *remarquable cru bourgeois* de M. Claude Lapalu) à 25,30 F (minimum 48 *bouteilles*)...

Il faut aussi noter la société Noblesse du vin (34, rue Albert-*Pitres*, 33000 *Bordeaux*. Tél. : 56-81-27-81), avec un chasse-spleen à 56 *F*, *ou encore* les établissements Lalande Clos du Roy (33720 Barsac. Tél. : 56-27-15-66), qui proposent le pape-clément à 95 F et le cos-d'estournel (promis à un très grand avenir) à 130 F.

Tout n'est pas encore défini*tivement fixé. Les célèbres éta*blissements Duclot, par exem*ple (9 bis*, rue de Mâcon, 33300 Bordeaux), attendent la fin mai pour proposer leurs tarifs, soucieux qu'ils sont de ne pas tomber dans quelque chausse-trapes inflationnistes. L'attirance-répulsion pour la spéculation fait d'ailleurs l'objet de vifs débats dans le Bordelais. Certains propriétaires (*comme* MM. Bruno Prats ou Jean-*Michel Cazes, propriétaires l'un* de petit-village et de cos-d'estournel, *l'autre de* lynch-bages), ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils en resteraient pour 1985, et en dépit de la qualité du millésime, aux tarifs de 1984. Tous ne sont malheureusement pas de cet avis, et la *spirale inflationniste risque* fort de tourner longtemps encore. *Jusqu'où ?*

Mais il n'est pas de primeurs qu'à Bordeaux. Le Savour Club (BP 304, 92506 Rueil-Malmaison Cedex) s'est, lui, lancé avec l'aide de Mme Hélène Durand, sa nouvelle œnologue, dans les bourgognes. Les tarifs proposés s'alignent sur ceux du *Médoc. Ainsi le pommard* 1er cru (Domaine de Serrigny, *clos-de-la-platinière*) est-il à 115 F, le chambertin-clos-de-bèze à 165 F et le bienvenues-bâtard-montrachet, grand cru, à 215 F la bouteille.

Le vin au prix du parfum en somme. Et un déséquilibre croissant, qui, très bientôt, ôtera toute signification au plaisir de consommer les grands crus.

JEAN-YVES NAU.

(1) Club vinophile de conseil. Centre d'affaires Sophia-Antipolis 2, Les Algorithmes. 06560 Valbonne. Tél. : *93-77-35-65*. Ce club propose aussi à ses adhérents des réservations de primeurs.

Les Tables de la Semaine

Chez Tante Madée

Reparlez-en, m'écrit un lecteur ! C'est impensable que les gourmets ne se précipitent pas chez Mme Trama ! Et certes la petite maison de la Tante Madée, secondée en cuisine par son fils Alain, est la bonne adresse du quartier. Même si l'on y applique à l'extrême l'aphorisme : « La bonne cuisine *s'attend.* » Car ici *rien n'est* prêt à l'avance et les meilleurs pro*duits sont traités avec respect*, des sardines à l'escabèche à la *dariole de canard* aux kumquats, des filets de rascasse au *pistou aux dés de gigot aux* aubergines confites, et du poulet *fermier à l'aigre-doux au* bavarois de framboises.

Plats figurant aux *déjeuners* (menu à 117 F plus service et vin), comportant aussi les fromages fermiers avec pain aux noix et aux raisins. *D'ailleurs le* pain ici est « maison ». A la carte, comptez 250/300 F pour un reposant repas de sybarite. Oui, ce lecteur a raison, *il* vous faut re-découvrir...

● **Chez tante Madée, 11, rue Dupin, 6e. Tél. : 42-22-64-56 (fermé samedi et dimanche).**

Le Clos Morillons

Mérite une visite, puisque la salle a été rajeunie et la cave *étoffée* considérablement, notamment en vins de Loire. Dom*mage* que les *menus*, *du midi* (affaires) et du soir (découverte *du Val de Loire*), *ne comportent* pas de fromage ! A la carte (*250/300 F*), *vous vous régale*rez du gâteau de rascasse, d'un dos de dorade à la fondue de poireaux, de ris et rognons de veau au vin rouge, purée de persil, avant un délicieux biscuit de chocolat amer sauce café grillé.

● **Le Clos Morillons, 50, rue des Morillons, 15e. Tél. : 48-28-04-37 (fermé samedi midi et dimanche).**

Au pays de Bresse

Là aussi le décor a été ra*jeuni. Mais* la carte demeure éternelle (et heureusement !) avec le gâteau de foie bressan (35 F) ou les quenelles Nantua (38 F) *et surtout* les volailles de Bresse (rôties, à l'estragon, au confit d'échalote, fricassée Nantua, aux morilles (de 50 à 70 F), une estouffade de bœuf au vin du Bugey (52 F), qui sont les bien classés du hit-parade maison.

● **Au pays de Bresse, 40, rue Pergolèse, 16e. Tél. : 45-00-21-40 (fermé dimanche).**

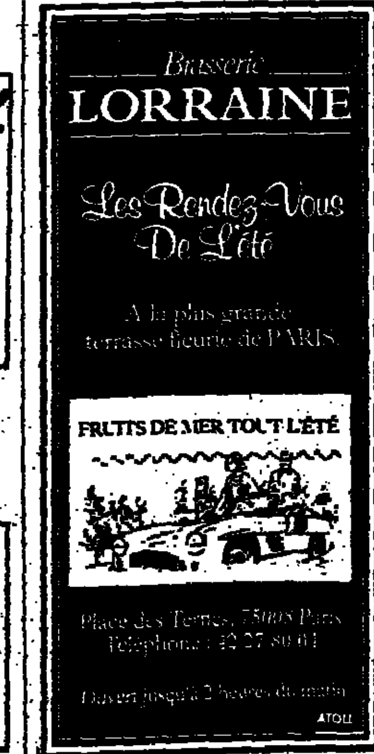
Laurent

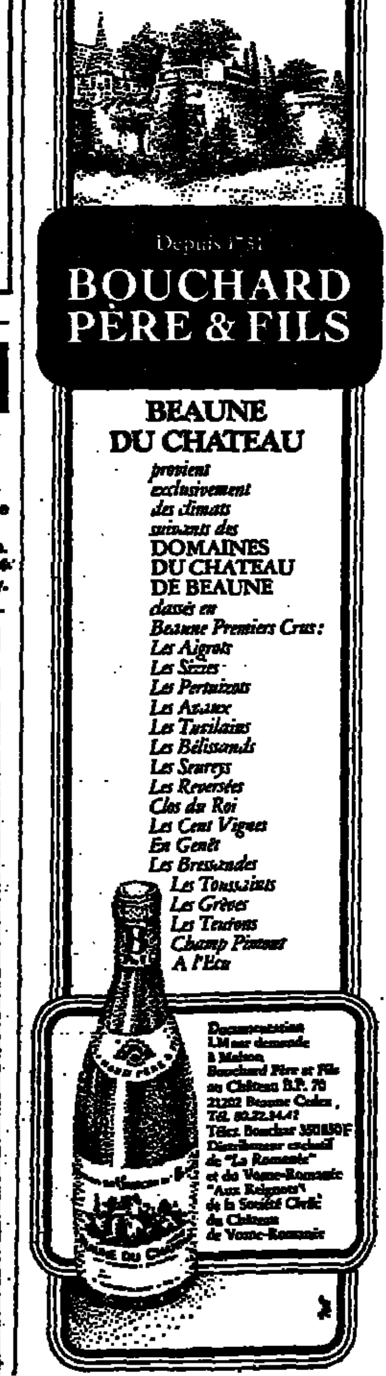
Avec les premiers beaux jours, comment ne pas aller revoir les jardins de Laurent, ce mal aimé du Michelin. Histoire de constater une fois de plus, fourchette en main, les sottises discriminatoires d'un guide qui devrait être rouge... de confusion ! Donc, délaissant la salade de fonds d'artichauts à l'émin*cée de poireaux nouveaux*, fraîche en bouche et subtilement *aiguisée d'assaisonnement*, *j'ai* goûté la friture de langoustines, équilles et rougets avec sa sauce herbée. Une merveille ! Avant le foie de veau grillé poêlé aux oignons frits.

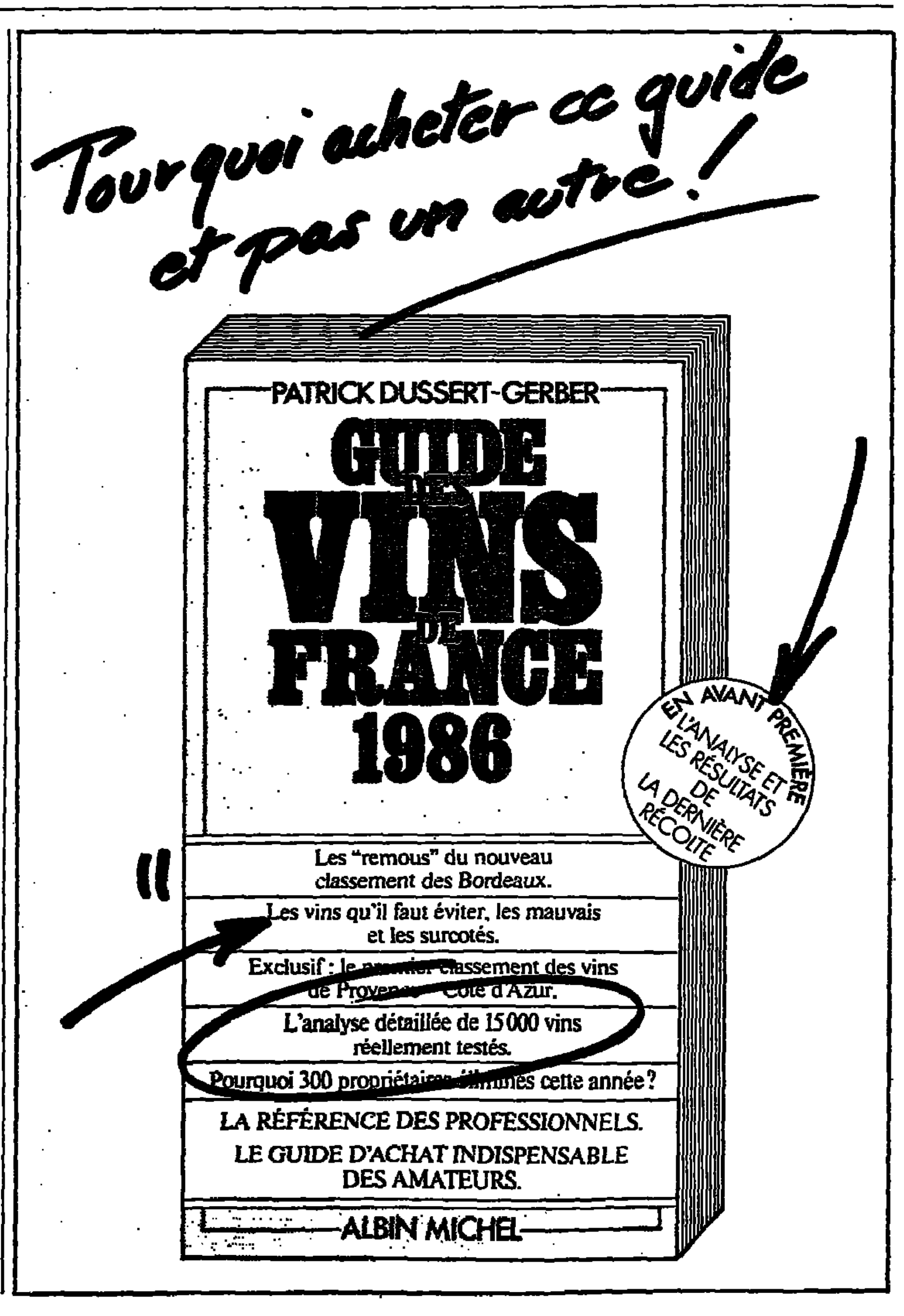
Soyons francs, j'ai goûté aussi, dans l'assiette du voisin, l'escalope de bar aux pâtes fraî*ches* et la noix de ris de veau aux asperges vertes, coulis de homard. *Comment résister au* chariot de fromages avec un frais champigny *choisi* par le grand sommelier qu'est Philippe Bourguignon ? *De sorte que* je n'ai pu que partager la tarte aux pommes tiède de mon compagnon. Rien à dire quant à la fraîcheur des produits, à la subtilité de leur accommodement, à la présentation sage et non chiche *des plats. L'addition* est évidemment, comme en de tels endroits, *une addition*... de fête, mais c'était fête, je le répète : la fête à Michelin !

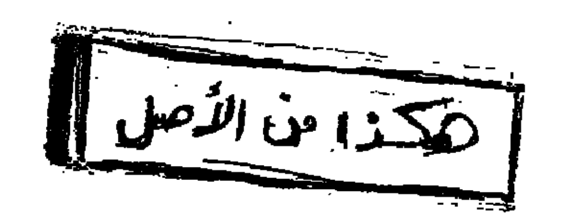
● **Laurent, 41, avenue Gabriel, 8e. Tél. : 47-23-79-18 (fermé samedi midi et dimanche. Voiturier).**

L. R.









Cannes 86

BRANLE-BAS de combat, Catherine Deneuve est là. Les gardes du corps se déploient, il ne faut pas que l'actrice préférée des Français soit victime des fans et des paparazzi comme ça lui est arrivé plusieurs fois. Ça ne l'empêche pas de faire avec grâce la promotion du film pour lequel elle est venue, le Lieu du crime, *de Téchiné.*

CHARMES

CELA n'empêche pas l'accueil d'être mitigé, de même l'accueil d'Otello, *de Verdi et Zeffirelli, où l'unanimité se fait sur la beauté du torse de Cassio... Le film-opéra aura une grande place, l'an prochain à Cannes, dit-on.*

QUANT aux sections parallèles, elles vont leur bonhomme de chemin. La révélation, l'exceptionnel, ce sera pour demain. Et, puisque Woody Allen ne vient pas présenter son Hannah et ses sœurs, *nous sommes allés à lui : il parle.*

SÉLECTION

« Le Lieu du crime », d'André Téchiné

L'amant, la mère et le petit garçon

Un « souvenir d'enfance » qui tourne au roman de gare. Le film d'André Téchiné n'est ni réussi ni raté.

ANDRÉ TÉCHINÉ aime les êtres qui s'égarent, les rencontres manquées, les désarrois inguérissables. Même ses films un peu ratés sont attachants, rebelles à l'oubli. Le plus réussi est venu trop tôt dans sa carrière. On se souvient de *Souvenirs d'en France.*

Le Lieu du crime n'est ni réussi ni raté. C'est une affaire qui commence chez Dickens et finit chez Guy des Cars. Thomas, treize ans (Nicolas Giraudi), ne cesse de s'inventer des vies. Il n'aime pas la sienne bien qu'il adore sa mère, Lili (Catherine Deneuve). *« Tu es un con »*, dit-il à son père (Victor Lanoux). Ça n'est pas faux. Son grand-père est sourd, sa grand-mère (Danielle Darrieux) cuit des gâteaux consolateurs. Un prêtre stupide dirige sa conscience ingouvernable.

Dans le bois printanier aux curieuses couleurs d'automne, près de la Garonne, Thomas rencontre deux taulards en cavale. L'un veut le tuer. L'étrangle presque sur le tapis de feuilles. L'autre (Wadeck Stanczak), avec son propre couteau, celui qu'il avait pris pour cueillir des lauriers roses dans le cimetière, va le sauver. A qui Thomas pourra-t-il raconter cette invraisemblable histoire, lui qui en raconte tout le temps ? A Lili, à sa mère. Ils vont partager plus que ce secret, ils vont partager le destin du beau fuyard. Sous une pluie de cinéma, dans une étreinte précipitée, la bourgeoise va aimer le loubard. Pour lui, Lili larguera les amarres. Ira où elle voulait toujours aller, où elle ne sera plus ni épouse divorcée ni mère attentive ni fille affectueuse.

Si André Téchiné avait choisi de braquer jusqu'au bout sa caméra hypersensible sur Thomas (qui lui ressemble sûrement beaucoup), s'il avait suivi ce petit garçon qui ment, que la vérité rattrape et poursuit comme un chien méchant, nous aurions eu un beau récit d'apprentissage, touchant, convaincant, un « souvenir d'enfance » en quelque sorte.

Mais il fallait bien servir la star Catherine Deneuve à qui l'on avait pas tout à fait rendu service dan *Hôtel des Amériques.* Et pour la servir, que fait-on ? On l'attife, on la coiffe en sortie de douche. On lui donne un emploi de patronne de boîte de nuit sur pilotis et un amant délinquant. Elle méritait mieux, incontestablement. Reste son dévouement lumineux à ce rôle hyperbolique, reste la présence coupante, fragile, de Wadeck Stanczak, reste la révélation : Nicolas Giraudi. Anxieux, teigneux, merveilleux, il est l'enfance. Il est le film.

DANIÈLE HEYMANN.



FONDATION ROLLEI

Les conférences de presse sont une épreuve quotidienne. Pour les comédiens, les metteurs en scène perchés sur le podium comme pour les accusés innocents d'un injuste procès. Et pour les journalistes qui posent souvent des questions qui ne demandent aucune réponse. C'est un jeu n'est-ce pas ? Il faut jouer le jeu. Mais André Téchiné est tellement timide, voilà que son visage même fond de timidité. Comme dans un portrait de Bacon, il offre à l'objectif son angoisse en train de naître. Sur *le Lieu du crime,* à côté de lui, aigu mais lointain, Wadeck Stanczak n'en mène pas plus large.

Photo Claude Dityvon/cahiers du cinéma.

SECTIONS PARALLÈLES

Bayen, Ackerman, Stora, etc.

Genre : représentatif

Il ne faudrait pas croire que tous les films projetés à Cannes témoignent d'un niveau minimum de qualité, de nouveauté ou de prouesse.

ON trouve dans les différentes sections parallèles une masse souvent intéressante de productions destinées à des publics très ciblés : adultes qui pour des raisons diverses frisent l'analphabétisme, – et surtout enfants à faire tenir tranquilles les mercredis pluvieux.

Et puis il y a le reste, les films sélectionnés officiellement et parallèlement, ceux dont on se dit (avant le festival) qu'on va tous les voir, à qui (après) on cherche une excuse : ils sont *« représentatifs »*...

Par exemple : *Coming up roses*, de Stephen Bayly (Un certain regard). Anglais. Très représentatif de la situation économique désastreuse dans une petite ville galloise. Parlé en gallois par une série de vieilles dames en imperméable qui n'ont pas leur langue dans leur poche. Nostalgique : le dernier cinéma va être transformé en parking. Courageux : en attendant sa démolition, le projectionniste et l'ouvreuse y cultivent clandestinement des champignons, tout le monde les aide. Réaliste : en définitive, ça ne marche pas, mais les Anglais prouvent une fois de plus que rien ne les désarçonne et qu'ils peuvent être aussi ennuyeux que la pluie qui ne cesse de tomber.

Tarot, de Rudolf Thowe (Quinzaine des réalisateurs). Très représentatif du désarroi des intellectuels allemands, quand leur vient l'idée d'aller se refaire une santé dans leur maison de campagne, d'y retrouver l'inspiration, de s'y marier après des années d'une liaison qui bat de l'aile. Ils se baignent nus dans l'eau glacée, ont des conversations sérieuses, lisent Sartre et Flaubert. Une jeune fille en fleurs venant semer le trouble, tout finit très mal, mais sans cris. Il est tellement représentatif, ce *film, que l'effet de dérision* s'étouffe.

Pas clair, ésotérique

Swing troubadour, de Bruno Bayen (Perspectives du cinéma français). Bruno Bayen est l'un des hommes de théâtre (auteur et metteur en scène) les plus fins, les plus aigus de la génération 68. Un poète avec un univers tout à fait singulier où la rêverie et quelquefois le drame se cassent brusquement sur des détails banals qui prennent alors une dimension burlesque. Ses spectacles sont des voyages candides et sulfureux, son film est très représentatif de ce qui arrive quand on explique sur écran ce que l'on sait si bien faire naître sur scène par la rencontre fugace d'éléments volatiles. Ce n'est pas plus clair, c'est même franchement ésotérique.

Golden Eighties, de Chantal Ackerman – séance spéciale à la Quinzaine des réalisateurs, – est épouvantablement représentatif de ce qui arrive quand, avec des moyens insuffisants, on s'attaque à un genre – la comédie musicale à la Jacques Demy – pour lequel on n'est pas fait.

L'Inconnue de Vienne, de Bernard Stora (Perspectives), produit par TF 1, est représentatif du romanesque télé. L'histoire passe parce qu'elle est merveilleusement jouée (par Marie-France Pisier). Une femme craque, plutôt dans la bonne humeur. Elle est médecin, mariée à Richard Bohringer. Ils ont une fille qui attire les hommes chez elle dans l'espoir de les retenir, un garçon qui refuse de parler. Marie-France Pisier fugue et se retrouve à Vienne (Isère), où elle devient pompiste chez Jean-Pierre Bisson, où elle se fait des amis et, bien sûr, un amant. Dans la salle, les spectatrices sont ravies parce qu'elle vit ses aventures avec le détachement d'une femme qui s'assume.

A la fin, Richard Bohringer la retrouve, mais la projection, pour des raisons techniques, s'est interrompue avant qu'on sache si elle revenait ou non avec lui. Ça n'avait plus tellement d'importance. Pourtant, le public a hurlé sa déception. Preuve que, dans le genre qu'il représente, le film est réussi.

COLETTE GODARD.

« OTELLO », de Franco Zeffirelli

Verdi le magnifique

Dans le genre périlleux de l'opéra au cinéma, Franco Zeffirelli a gagné. Même si les puristes y trouvent à redire.

ON pouvait craindre le pire : les redoutables Golan et Globus, producteurs de *Delta Force*, s'attaquant à l'un des sommets de Verdi inspiré d'un chef-d'œuvre de Shakespeare, le mariage semblait aussi compromis que celui du Maure et de la blonde Vénitienne. Il n'en est rien. L'opération de prestige culturel du groupe Cannon est même plutôt réussie dans le genre si périlleux de l'opéra au cinéma. Placido Domingo est un Otello très convaincant, puissant, massif, léonin, Katia Ricciarelli est une pâle Desdémone, dont l'âge et le poids sont nettement plus crédibles que ceux de beaucoup de cantatrices blanchies sous le harnois. Quant à Iago, le Portoricain Justino Diaz lui donne une force étonnante, une haine vigoureuse, un désir de mal faire clairement conçu, loin des mines rusées et des ricanements sous cape que l'on croit trop souvent de mise chez les traîtres.

La direction de Lorin Maazel et l'interprétation par l'orchestre et les chœurs de la Scala de Milan sont sans reproche, même si le volume du son sur la bande paraît par moments excessivement poussé. Quant à la mise en scène, elle est souple et somptueuse, utilisant les décors d'Héraklion, en Crète, et du château de Barletta, dans les Pouilles, reconstituant avec un soin passionné les détails des costumes et des objets de l'époque, avec le sens du magnifique que l'on connaît à Zeffirelli.

Là aussi, on pouvait se méfier quelque peu. De l'héritage de Visconti, Francesco Rosi a gardé la carcasse, et Zeffirelli les plumes. Toutes les plumes, du panache à la houppette. Il lui est arrivé d'en coller partout avec un souci du « beau » assez meringué. Il s'est bien tenu ici, et retenu, même si Cassio est un garçon bien joli, qu'un bout d'étoffe masque dans son sommeil fort judicieusement et comme à regret. Cette relative sobriété laisse passer ce qu'il convient de luxe et d'emphase à l'opéra verdien, qui n'est pas un exercice de mortification. Bien sûr, on regrettera des coupures, la « Romance du saule » notamment, mais c'est le principe même du ciné-opéra qu'on pourrait remettre en cause. Les puristes trouveront toujours à redire, avec raison sans doute.

L'intérêt de cet *Otello* est de permettre la découverte de Verdi, dans des conditions honnêtes, à des millions de personnes qui n'auront jamais un billet pour l'Opéra.

MICHEL BRAUDEAU.

« Giovanni l'insouciant », de M. Colli – « la Passeuse », d'A. Fago

Chroniques à l'italienne

Dans la douceur d'un paysage du Latium ou dans un vieux quartier de Rome, le charme d'un certain style transalpin opère toujours.

DEUX découvertes, deux premiers films d'auteur, venus d'Italie *la Donna del Traghetto* (la Passeuse), d'Amedeo Fago (semaine de la critique) et *Giovanni Senzapensieri, (Giovanni l'insouciant)*, de Marco Colli (Quinzaine des réalisateurs), sont une aubaine. Amedeo Fago a quarante-cinq ans et une grande expérience du théâtre. Marco Colli en a trente-six et a travaillé pour la télévision. Tous deux sont arrivés au cinéma avec de petits budgets et une volonté d'originalité : leurs films s'apparentent à la chronique intimiste, saisissent des êtres et des façons de vivre en marge de la réalité italienne d'aujourd'hui.

Gioli, montreur de marionnettes, ni jeune ni beau, privé d'affection après la mort de sa mère, rencontre une femme qui manœuvre un bac pour la traversée d'une rivière. Elle est belle et farouche. Que peut-il se passer entre ces deux personnages appartenant à un monde archaïque menacé par ce qu'on appelle le progrès ? Un drame couve, dans la douceur d'un paysage du Latium. Le bac de la Donna del traghetto doit disparaître. Gioli est rejeté par les gens du village à cause de son amitié jugée suspecte pour un petit garçon. On lui brûle ses marionnettes. La femme suit, de loin, ce qui lui arrive. Le pauvre homme est dévoré du désir d'avoir un petit enfant à lui. Il sculpte un bébé dans un morceau de bois, mais on ne recommence pas ici l'histoire de Pinocchio. Parce que le rapport à la nature est indispensable, parce que le désir de paternité peut être aussi fort que celui de maternité, Amedeo organise la rencontre ressemblant à un rêve de la passeuse (Teresa Anne Savoy) et du marionnettiste (Alessandro Haber). Avec beaucoup de sensibilité, de tendresse, de talent.

Dans le film de Marco Colli Giovanni, descendant ruiné d'une famille aristocratique remontant au seizième siècle, est surnommé « l'insouciant » pour son inaptitude aux contingences matérielles. Pourtant, au sein d'un vieux quartier de Rome, le palais délabré de sa famille recèle encore des trésors. Dont certains dessins de Léonard de Vinci et une machine volante (entrevus au pré-générique comme indices historiques). L'acteur, Sergio Castellitto, donne à l'innocence prolongée de Giovanni un aspect touchant, quasiment irréel. Il marche sur les toits, il s'éprend de Claire (Eleonora Giorgi), une belle fille blonde qui habite la maison d'en face. Elle convoite ses documents. La chronique sentimentale de Marco Colli sème la fausse piste d'un suspense « policier » pour mieux dériver dans l'imagination, la force de la liberté conquise contre le carcan social, l'argent, les appétits de pouvoir. Giovanni se transforme à cause de Claire et la transforme. Du passé surgit le moyen de survoler Rome, de gagner le ciel. Il y a, dans ce film, un enchantement.

JACQUES SICLIER.

Rencontre avec Woody Allen

(Suite de la première page.)

Mais il y a quelque chose de changé au royaume de Woody : il n'est plus le personnage central d'un bestiaire new-yorkais. Pour la première fois, peut-être, il est un parmi d'autres, et le film est une sorte de pièce pour orchestre de chambre – *« un portrait de groupe »*, dit-il.

L'origine de l'œuvre est littéraire.

« J'étais en train de relire Anna Karenine – *Hannah Karenine*, – *et ça m'a paru amusant d'envisager un film qui aurait la même structure. Qui passerait d'une histoire à une autre, puis à une troisième, pour revenir à la première. Une structure de roman. »*

Le cadre, donc, c'est la famille. Symphonie en trois repas pour réunion familiale autour de trois dindes. Plat de résistance, menu traditionnel du Thanksgiving Day.

« Je n'aime pas l'été, donc je ne suis pas très Fête nationale ni fête du travail. Thanksgiving... c'est agréable. Pas de connotation religieuse ou patriotique... Pas de cadeaux à empaqueter. C'est une bonne occasion de se retrouver tous ensemble ; il y a toujours un très beau match de football à la télévision. Et ne me demandez pas pourquoi, chaque année, ce jour-là, ils repassent King Kong, *un film que j'adore... Il y a toujours un bon petit feu dans la cheminée, et la dinde qui croustille, et la tarte à la citrouille... rien que des choses que j'aime. »*

La coalition arc-en-ciel

Au centre de la fête, Hannah (Mia Farrow). Epouse parfaite, mère parfaite, fille, sœur, parfaite. L'équilibre. L'œil du cyclone. Chaque fois qu'on a un problème dans la famille, c'est vers Hannah qu'on se tourne. Forcément, elle a un prénom d'une sérénité biblique.

« Biblique, Hannah ? Pas pour moi. Ce prénom m'évoque les chanteuses noires des orchestres de jazz. Hard-headed Hannah... »

Elles étaient trois sœurs dans *Interieurs*, elles sont trois également dans *Hannah*. Apparemment, pour Woody Allen, les rapports entre sœurs sont plus complexes que ceux entre frères. Aurait-il grandi dans un monde de femmes ?

« Oui. Je n'ai qu'une sœur mais ma mère en avait sept. Et toutes mes tantes – enfin, celles qui étaient mariées – n'ont eu que des filles. Je n'ai pas de cousins. Rien que des cousines. Il y avait bien quelques hommes dans le paysage, mais en périphérie. En général, ils passaient dans la pièce d'à côté, dépliaient la table de bridge et jouaient aux cartes. Pour de l'argent. Les femmes... faisaient tout le reste, bavardaient, mangeaient, lisaient, et nous, les enfants, nous étions toujours fourrés dans leurs pattes. »

Les enfants... En avoir ou pas. Le point douloureusement drôle du tourment de Mickey. Incapable d'en avoir avec Hannah, il doit demander un coup de main à son meilleur ami (Tony Roberts).

Dans la vie, Woody Allen n'a pas d'enfant. *« Et la question que vous n'osez pas poser est : est-ce que je peux, moi, en avoir ? La réponse est : oui, mais je n'en ai jamais eu. Ça ne m'a jamais particulièrement intéressé. J'ai toujours pensé que si je vivais, marié ou pas, avec quelqu'un qui voulait en avoir, parfait, on en ferait un. Ou dix. Quand j'étais avec Diane (Keaton) ou marié à Louise (Lasser), avoir des enfants n'était pas leur préoccupation majeure, et lorsque j'ai rencontré Mia, elle en avait déjà sept. »*

Certains des enfants de Mia Farrow sont nés de son mariage avec André Prévin, les autres sont de toutes origines et de toutes nationalités. Woody Allen les regroupe sous le nom de la *« coalition arc-en-ciel »*. Les enfants de Hannah dans le film sont en fait les enfants de Mia.



« Elle aime adopter des enfants. Elle a toujours aimé ça. Mais c'est elle qui se tape tout le boulot. Moi j'ai mon appartement ; elle a le sien, de l'autre côté de Central Park. Je joue avec les enfants, je m'amuse avec eux et puis je rentre chez moi. Elle, elle les amène à l'école, les ramène, leur fait à manger... Elle s'en occupe admirablement. »

Hannah = Mia. Belle, bonne – et responsable. Rien de plus difficile à incarner que... la perfection. *« Elle a réussi à déjouer la malédiction qui pèse d'habitude sur ce genre de rôle. »*

— A-t-il été tenté par le rôle du mari de Hannah qu'incarne finalement Michael Caine ?

« Tenté, non. Mais j'y ai pensé... Simplement parce que je ne voyais pas qui pouvait le jouer. Nous avons cherché. Un temps fou. Sans trouver. Nous nous sommes rendu compte qu'en fait, nous n'avons pas, dans le cinéma américain, d'homme ordinaire, banal. Nous avons des « héros ». Les Jack Nicholson, Al Pacino, Robert de Niro. Moi, je cherchais un homme normal, un businessman, un expert-comptable. Le seul qui s'en rapprochait était Dustin Hoffman, mais il était pris.

» – J'ai donc failli reprendre le rôle – mais alors il aurait fallu me remplacer dans le mien. Ce qui était pratiquement impossible : je suis trop identifié à ce type de personnage qui n'arrête pas de râler sur des questions universelles. »

« Mais tu es ma mère ! »

En outre, les gens font si mal la séparation entre ce qu'il joue à l'écran et ce qu'il est dans la vie...

« Certes, il y a des éléments de vie privée qui interviennent mais par touches, çà et là. Rien de plus. Tout le monde est persuadé qu' Annie Hall *est une transcription littéraire de ma liaison avec Diane Keaton. Or c'est un film de fiction totale, je l'ai co-écrit avec Marshall Brickman, et la moitié des choses qui se retouvent à l'écran sont des choses qui lui sont arrivées à lui ! Si j'avais repris le rôle de Michael Caine, on en aurait conclu que j'avais une liaison avec la sœur de Mia. »*

Il a beau trahir un certain agacement résigné, il n'empêche, Woody Allen apporte de l'eau au moulin de ceux qui jouent l'assimilation à l'autobiographie.

Mia Farrow tient le rôle principal, certaines scènes ont été tournées dans son appartement même, avec ses propres enfants, sa sœur a un petit rôle (mais pas celui d'une des sœurs)... Jusqu'à sa mère, l'actrice Maureen O'Sullivan, qui joue... la mère de Hannah ! Fixée à jamais dans nos mémoires pour avoir lancé à Johnny Weissmuller la phrase historique : *« Toi Tarzan, moi Jane. »* A-t-elle été difficile à convaincre ?

« Elle n'a pas dit oui immédiatement. Elle ne s'est pas jetée sur le rôle comme une vorace. »

Selon la rumeur, c'est Mia Farrow qui l'aurait emporté à l'arraché. Comme, une fois de plus, elle l'exhortait à accepter le rôle, Maureen O'Sullivan aurait répondu : *« Je suis trop vieille pour jouer ta mère. »* Et Mia : *« Mais tu es ma mère ! »*.

Premier obstacle : la page blanche

Woody Allen aime travailler en famille. En famille d'acteurs. Cénacle bien compact de visages familiers, où les échanges sont rapides, où il est difficile de s'insérer.

« J'ai tendance à être très direct quand je travaille. Pas méchant, mais direct. Et tous, autour de moi, en font autant. Ça ne me gêne pas qu'une secrétaire sur le plateau – où n'importe qui – vienne me dire : « Mauvais. Très mauvais. Honteux. » *Si Diane* (Keaton) *faisait quelque chose qui ne me plaisait pas, je disais :* « Aaaah ! C'est nul ! On se croirait dans un feuilleton télé, je n'ai jamais rien vu de pire. » *Et autant pour moi.* « Qu'est-ce que je suis mauvais ! Oui, oui, minable ! » *Sur mes plateaux, les gens disent ce qu'ils pensent. Nous ne nous sentons pas menacés. Nous posons comme* a priori *que nous nous aimons bien, que notre talent n'est pas en cause et que nous pouvons parler sans prendre de gants. »*

Au moins deux nouvelles têtes font leur entrée dans le cercle : Michael Caine et Max von Sydow. Michael Caine a très vite compris le truc. Dès le premier jour, il se tourne vers son metteur en scène et lui lance : *« En somme, tu m'as engagé pour avoir sous la main un Woody Allen d'un mètre quatre-vingts. »* Et engager Max von Sydow, acteur bergmanien, est-ce, pour Woody Allen, une façon de boucler la boucle, de rompre avec sa « période Bergman », concrétisée par *Intérieurs ?*

« Les gens me lient toujours à d'autres cinéastes. Ca fait douze ans que ça dure. Depuis que je fais des films. Sleeper ? *On a dit : tiens, c'est du Buster Keaton.* Bananas, Prends l'oseille et tire-toi, *ça a été : qu'est ce que ça ressemble aux Frères Marx. Ailleurs, on a écrit : J'y détecte l'influence de Fellini. Ou celle de Bergman, ou celle de Preston Sturges. Cela dit, si c'est un besoin qu'ont les gens d'envisager les choses sous l'angle de l'analyse comparative, ou si ça leur est plus facile, moi, ça m'est égal. Mieux vaut être rapproché de ces cinéastes-là que de... »*

— Comment Woody Allen travaille-t-il ? Chez lui. Et seul.

« Je pars toujours d'une idée, et la forme suit. C'est sur ce qu'il a à dire qu'un film tient ou s'effondre. Un film qui n'a rien à dire, même s'il le dit joliment, ne tient pas la route. A mon avis. »

Premier stade : l'écriture. Le plus souvent à la main. *« Parce que la relation avec le mot est plus intime. »* Premier obstacle : la page blanche. Trouver une idée. Difficile. *« En avoir, non. J'en ai tout le temps, que je note sur une feuille de papier et que je range. Mais choisir celle qu'on va développer, oui, c'est difficile, c'est douloureux, et c'est agaçant. »*

Dans les films de Woody Allen, chaque fois que les personnages ont un problème insoluble, ils vont au cinéma. A défaut de *la* solution, ils y trouvent *une* solution. Ainsi Mia Farrow et sa *Rose pourpre du Caire ;* ici c'est Mickey-Woody qui va voir un Marx Brothers.

« C'est sa solution, en effet. Le moment où il se dit qu'il ne saura jamais si la vie a un sens ou pas. Mais qu'à 50/50, ça vaut peut-être le coup d'essayer. Les moments de joie les plus intenses que j'ai connus dans ma vie, c'est le cinéma qui me les a apportés. Les films de mon adolescence. Il est difficile de regarder Fred Astaire et de ne pas se dire qu'il y a au moins une chose qui ne cloche pas dans ce bas monde. Que tout n'est pas si moche, puisqu'il y a Fred Astaire et les Frères Marx et que, ma foi, il sera toujours temps de se suicider... demain ! »

Propos recueillis par
HENRY BEHAR.







CULTURE

MUSIQUES

LE CONCOURS DE QUATUORS D'ÉVIAN

Match France-Europe de l'Est

Le printemps a ramené à Evian les « jeunes musiciens sans frontières » qui se répandent en bandes *joyeuses à travers les rues de la* vieille ville, leur instrument sous le bras. Seul manque à l'appel l'Orchestre de l'université du Michigan, ensemble éblouissant qui avait enchanté le festival il y a cinq ans, absent pour psychose de terrorisme. En revanche, leurs compatriotes du Quatuor Alpine étaient courageusement venus, et le regrettent peut-être, n'ayant pu dépasser la seconde épreuve du concours des quatuors à cordes.

Ce dernier, doté maintenant d'un palmarès glorieux après dix années, a bénéficié d'un lot très relevé : quinze concurrents où trois jeunes quatuors français ont fait bonne figure, alors que nos représentants étaient dans le passé soit absents, soit trop inférieurs à leurs camarades ; et, sans doute, le concours d'Evian est-il pour quelque chose dans cette éclosion de talents, comme la politique vigoureuse de la direction de la musique en ce domaine.

Curieusement, la finale s'est résumée à un *match* France-Europe de l'Est, remporté par cette dernière. Mais nos Quatuors Ysaye (Prix de la ville d'Evian) et Roussel (*médaille*) ont donné de grands espoirs. Ce sont des ensembles aux sonorités généreuses, encore insuffisamment raffinées pour se fondre dans l'harmonie polyphonique, où l'on dirait que chaque instrumentiste veut trop bien faire : il leur faut éviter un certain expressionnisme pour atteindre à la *vérité* du sentiment. Mais les interprétations sont vibrantes et musicales, l'accord excellent, et l'on souhaite qu'ils trouvent partout le meilleur accueil.

Constitué il y a trois ans seulement, *le Quatuor Tim Vogler* (RDA) a rallié tous les suffrages et s'est octroyé à la fois le Grand Prix du jury, celui de la presse et celui de *la musique contemporaine* (avec une exécution stupéfiante du *Deuxième Quatuor* de Ligeti). Il y a une véritable complicité entre leurs *instruments, la musique s'épanouit* en toute liberté, avec une sorte d'infaillibilité naturelle. Les mouvements les plus vigoureux gardent *toujours* distinction et transparence, même si leur interprétation très frémissante du *Quatuor en la majeur*, K 464, de Mozart paraît encore un *peu verte* pour une œuvre aussi riche.

Les Tchécoslovaques du Quatuor Martinu ont remporté le second prix *et celui de la musique française*, pour un Debussy d'une perfection suprême, m'a-t-on dit. Il y a dix ans que ces jeunes gens jouent ensemble *et ils atteignent ainsi à la fusion d'un* instrument à seize cordes. Leur Mozart alliait charme et subtilité à un esprit flamboyant bien qu'ils *soient, eux aussi, restés quelque peu* à la surface de l'Andante, si complexe derrière son apparence lisse, un mystère en pleine lumière.

Moins aguerri, le Quatuor Camerata de Varsovie a témoigné cependant d'une musicalité très intime qui lui a valu une médaille. Un concours d'excellent niveau, donc, même si aucun ensemble ne pouvait rivaliser avec le Quatuor Hagen d'il y a trois ans. Mais les miracles n'ont lieu qu'une fois.

JACQUES LONCHAMPT.

SIMON RATTLE A LA VILLETTE

Un Anglais au secours de Koechlin

Pour son concert d'ouverture, le festival de Saint-Denis, associé à la Grande Halle de la Villette, a eu l'heureuse idée d'inviter le Philharmonia Orchestra de Londres, l'une des plus prestigieuses formations symphoniques du monde. Afin d'accueillir les deux mille mélomanes attirés par l'événement, l'Espace nord a été aménagé, tant bien que mal en salle de concert. Bien car l'acoustique pourrait être désastreuse, or elle est acceptable, sinon pleinement favorable au rayonnement des instruments. Mal car l'isolation phonique est précaire, et l'infrastructure métallique fait de chaque spectateur un percussionniste en puissance.

Les auditeurs de France-Musique ont pu bénéficier d'un confort d'écoute bien supérieur. *Mais une partie du public* était sans doute venue découvrir en chair et en os le chef, Simon Rattle, dans lequel un augure digne de *foi voit le Karajan de l'an* 2000... Il reste quatorze ans pour que la prédiction se réalise. On peut s'étonner en attendant d'un *Prélude à l'après-midi d'un faune* par trop languissant et de la composition du programme – outre Debussy : Ravel, Koechlin, Boulez – *où des similitudes de procédés* produisent, d'une œuvre à l'autre, une curieuse impression de déjà entendu. C'est d'autant plus fâcheux que chaque compositeur a son génie propre, or on finirait par en douter.

Dans *Shéhérazade* de Ravel, Maria Ewing a accompli une belle performance en détaillant très distinctement les poèmes de Tristan Klingsor. Certes, elle roule les « r » avec excès, elle accentue curieusement certaines syllabes faibles, mais ces critiques sont à la mesure des éloges que suscite la finesse de son interprétation.

Laissons de côté la question de savoir si *Rituel* de Pierre Boulez est une œuvre aboutie, ou si sa réalisation demeure en deçà de l'idée séduisante dont elle se nourrit : huit groupes instrumentaux indépendants dont le chef assure par instants la synchronisation. Venons-en aux *Bandar-Log* de Charles Koechlin (1867-1950) qui méritent quelques commentaires. Cette fantaisie symphonique inspirée du *Livre de la jungle* est une critique ambiguë, savoureuse, servie par une orchestration virtuose, des académismes de la musique moderne.

Sans doute les pastiches de style néo-classique, machinique puis atonal, au début, peuvent sembler un peu trop appuyés ; mais ce n'est là q'une entrée en matière et la véritable dénonciation de l'esprit de système apparaît peu à peu. L'orchestre du Palatinat, qui est venu donner l'ensemble des partitions inspirées à Koechlin par l'ouvrage de Kipling à la salle Pleyel le 8 février dernier, en a heureusement réalisé un enregistrement qui paraîtra bientôt. Preuve qu'ici et là quelques mouvements d'intérêt pour ce musicien se dessinent. Mais ce ne sera pas le moindre mérite du Philharmonia que d'avoir si fidèlement interprété une partition que les musiciens français boudent, sans la connaître.

GÉRARD CONDÉ.

■ **GRAND PRIX PIERRE DE MONACO.** – **Les grands prix 1986 de la Fondation Prince Pierre de Monaco ont été décernés le 15 mai. Littérature (prix attribué à un écrivain d'expression française pour l'ensemble de son œuvre) : *Dominique Fernandez*. Musique (pour l'ensemble de l'œuvre) : Aribert Reimann (RDA). Art (grand prix SAS le Prince souverain : Luis Alberto (Espagne).**

COMMUNICATION

LA PRIVATISATION DE TF 1

« Les droits du personnel seront garantis par la loi »

déclare le porte-parole du premier ministre

Deux questions dominent les réactions et les commentaires après l'annonce de la prochaine privatisation de TF 1 : le sort du service public et de ses personnels (la grève générale du mercredi 21 mai est confirmée) et le choix par la future commission nationale communication et libertés (CNCL) du repreneur de la première chaîne.

Evoquant jeudi 15 mai la préparation de la loi sur la communication, M. Denis Baudouin, *porte-parole du premier ministre*, a tenté de rassurer le personnel, encore traumatisé par la décision gouvernementale. « *Les droits du personnel seront garantis par la loi* », a-t-il affirmé, ajoutant que les propositions du groupe ou consortium candidat à l'achat de la chaîne « *qui s'engagera le plus loin* » dans ce domaine seront pris en compte. Rappelons, toutefois, que c'est la future CNCL et non le gouvernement qui aura à choisir parmi les candidats. Le porte-parole de Matignon a précisé que le repreneur pouvait être un groupe ou plusieurs groupes, et que des particuliers pourraient se porter acquéreurs de parts de la future société.

M. Baudouin a tenu à souligner de nouveau (*le Monde* du 15 mars, nos dernières éditions), que le premier ministre n'avait pas eu à faire d'arbitrage, que lui-même et M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, n'avaient aucun désaccord, et que le ministre était seul responsable de la préparation du projet de loi.

(Lire page une l'article d'ERIC LE BOUCHER sur les télécommunications.)

Le personnel de la première chaîne : « Comment se défendre ? »

Toujours sous le choc, un peu désemparés aussi, après l'annonce de la prochaine privatisation de « *leur chaîne* », les personnels de TF 1 hésitent encore sur la manière de mener leur contre-offensive. Mais bon nombre d'entre eux, conscients de l'enjeu, semblent décidés à relever le défi. Jeudi 15 mai, dans l'après-midi, ils ont tenu une nouvelle assemblée générale – faisant suite à celle de la veille. Juste avant, dans la matinée, M. Hervé Bourges, PDG de la première chaîne, s'était adressé à eux via le circuit interne de télévision distribué dans tous les bureaux. Parallèlement, un groupe de journalistes prolongeaient la réflexion engagée sur la création d'une « *société de journalistes* », dont les statuts devaient être déposés ce vendredi 16 mai.

Rester unis, continuer la mission de service public, perpétuer la qualité de travail de TF 1, ne pas se démobiliser, tels ont été les thèmes principaux de l'intervention de M. Hervé Bourges, qui s'est montré à la fois serein et offensif. Rappelant que les sondages prouvent l'attachement des téléspectateurs au service public, le PDG de TF 1 a déclaré que la décision de privatiser TF 1 est « *un choix de principe qui engage le gouvernement devant le pays* ».

« *En attendant, ne baissons pas les bras*, a dit le PDG, *continuons d'être jugés sur ce que nous faisons et non pas à partir des procès d'intention.* » Il a mis en garde le personnel contre tout « *pourrissement progressif* » de la situation, a assuré que lui-même « *ne baissera pas les bras* », et que, dès aujourd'hui, il prépare la rentrée de septembre. Il poursuivra sa tâche jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un administrateur provisoire, au lendemain du vote de la nouvelle loi et avant « *qu'un repreneur n'entre à TF 1* ».

Au cours de l'assemblée générale – assez houleuse – des personnels, la proposition de FO et de la CFTC de lancer une grève immédiate et limitée à la chaîne a été repoussée. Les quelque trois cents personnes présentes – la société en compte mille quatre cents – ont adopté deux motions : l'une demande le maintien de TF 1 au sein du service public avec des garanties (emploi, etc.) ; l'autre, proposée par des journalistes CFDT, décide de s'associer à la grève générale du 21 mai, pour protester contre la « *désinvolture avec laquelle le gouvernement met sur le marché une chaîne publique* ».

A. Rd.

Mobilisation

Certains, à gauche, comme la Ligue communiste révolutionnaire, rêvent de « *faire descendre un million de partisans dans la rue* » pour « *gagner la bataille contre la privatisation* ». Et la Ligue des droits de l'homme va jusqu'à dire que ce projet « *constitue la plus grave atteinte portée à la liberté de l'information et de la création à la télévision depuis sa naissance en France* ».

A peine plus modérée, l'opposition parlementaire appelle à la mobilisation. S'opposant au vote de la loi « *de la manière la plus catégorique* », le groupe socialiste « *en appelle à l'opinion publique* ». M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, reprend l'idée d'« *un mouvement bien au-delà du PS* », *pour contrer cette mesure. M. Jean Poperen (PS), lui pense qu'il serait* « *scandaleux de privatiser TF1* », *en ajoutant que* « *même Mme Thatcher n'a pas agi de cette façon* ». Pour le numéro deux du PS, « *M. Chirac marche au sifflet de M. Peyrefitte pour l'audiovisuel* ». Chez les communistes, M. Charles Fitermann a exprimé son « *indignation* » et l'« *opposition catégorique* » du PCF au projet, alors que M. Jack Ralite a comparé celui-ci à la « *mise aux enchères de Versailles* ».

La majorité exprime une satisfaction tranquille. M. François d'Aubert (député UDF barriste) trouve que le projet est une « *excellente amorce de l'indispensable modernisation du système audiovisuel français* » et M. Jean-Marie Rausch (sénateur CDS, président de la commission d'enquête du Sénat sur la « *5* »), considère que la privatisation est « *une bonne chose* » et le choix de la chaîne TF 1 « *le meilleur en raison des difficultés de gestion qu'elle connaît* ».

Pour leur part, les vétérans de la télévision ont exprimé leur inquiétude et leur scepticisme. M. Pierre Sabbagh, le créateur du journal télévisé, met en garde contre le danger de « *bousiller l'outil* », avant de lancer : « *Tout ça est moche !* » Pierre Dumayet s'inquiète, de son côté, du sort de la chaîne publique qui restera. « *Fera-t-elle de la* « *5* » *ou du haut de gamme ?* », demande-t-il en rappelant que « *si on investit uniquement dans les jeux, le cinéma français va crever* ». Léon Zitrone, qui se déclare un « *très ferme tenant du service public* », admet la nécessité du progrès et ne voit pas « *pourquoi une TV privée serait forcément moins bonne que la télévision publique* ». Marcel Jullian, enfin, ancien PDG d'Antenne 2, se félicite que cette chaîne « *ait été choisie pour incarner le service public* », tout en demandant au gouvernement qu'« *il foute la paix à la télévision d'Etat !* ».

De son côté, l'assemblée générale de l'INA réaffirme « *sa volonté de voir le service public maintenu dans ses missions, ses structures, ses composantes, qui garantissent l'emploi et les conditions sociales de ses personnels* ». Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, estime, à titre personnel, que « *tout ce qui peut pénaliser l'équilibre fragile entre public et privé paraît dangereux pour la production française et la place de la télévision de notre pays dans le monde* ». L'Association nationale des téléspectateurs et auditeurs (ANTEA) estime que l'« *'Etat n'a pas à faire entrer dans ses caisses ce qu'il n'a pas déboursé, car l'impôt public n'a jamais servi à alimenter les sociétés de l'audiovisuel* ». M. Lucien Sfez, enfin, président du Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA), « *comprend très mal cette décision* » et s'interroge sur l'« *avenir de la production française dans un contexte européen* », étant donné que TF 1 est l'un des principaux clients de la SFP. « *On voit mal la cohérence du projet de privatisation* », conclut M. Sfez.

M. Jack Lang : Aux dépens de la création

De notre envoyé spécial

Cannes. – M. Jack Lang est arrivé à Cannes le jeudi 15 mai pour assister à la fin d'un festival où la sélection française doit beaucoup à sa politique. Mais l'ancien ministre de la culture est surtout préoccupé par l'avenir de l'audiovisuel après les décisions annoncées par son successeur, M. François Léotard.

« *La décision de privatiser TF 1 me choque beaucoup comme elle choque, je le crois, la grande majorité des Français. C'est tout d'abord une atteinte à un domaine public, et donc à la liberté de tous. Qu'en serait-il de la liberté de circulation si routes, canaux, océans, étaient cédés à des intérêts financiers ? Il y a dans toute société, même très avancée, des biens qui doivent rester la propriété de la communauté nationale, et les réseaux de communication en font partie. Ajoutez à cela que tout le patrimoine de TF 1 a été conçu, imaginé, financé par des millions de gens : téléspectateurs, créateurs, journalistes. Il est absurde qu'il soit vendu à un groupe privé quel qu'il soit.*

» *On agite beaucoup la cinquième chaîne comme un chiffon rouge. Les socialistes auraient, dit-on, entamé eux-mêmes le processus de privatisation. Mais c'est une chose de créer une télévision nouvelle ; c'en est une autre de privatiser une ancienne. Même si je reste très réservé sur le système de la télévision privée et sur ses qualités culturelles, je trouve naturel que l'on confie à des investisseurs privés le risque de lancer une nouvelle chaîne, qui pourrait apporter un plus éventuel à la création. Mais ce risque, les groupes qui veulent aujoud'hui racheter TF 1 n'étaient pas prêts à le prendre. Ils préfèrent la solution de facilité qui consiste à s'emparer d'une télévision publique forte déjà de son audience, de ses programmes.*

» *M. François Léotard affirme que la privatisation de TF 1 est une chance pour la production française de programmes. Mais il est incapable de démontrer comment le transfert de la propriété publique à un monopole privé peut être un facteur de création et d'émulation. L'expérience prouve qu'il en va traditionnellement tout autrement. Si demain TF 1 est la propriété d'un grand groupe privé, la logique de l'audience conduira cette chaîne à privilégier quelques programmes, quelques best-sellers aux dépens de la création d'idées neuves, de la compétition des talents.*

Séparer diffusion et production

» *Si l'on veut vraiment gagner la bataille des images, la réforme la plus courageuse consisterait à séparer nettement la diffusion des programmes, assurée par des chaînes publiques, de la production, qui doit être confiée, elle, à l'initiative privée. La seule télévision privée satisfaisante est la britannique ITV, qui partage un espace commun de diffusion entre un grand nombre de producteurs indépendants. Cette vraie liberté, cette vraie concurrence, fait sans doute peur à l'actuel gouvernement qui préfère que la télévision soit contrôlée par un seul groupe.*

» *Je ne vois aucun argument qui justifie la privatisation de TF 1. Elle ne peut donc avoir qu'un but politique. Le dessein est clair : d'un côté, les chaînes publiques –* « *officielles* » *comme l'avouait il y a deux jours M. Gaudin sur TF1 – soumises à un contrôle gouvernemental ; de l'autre, des chaînes privées qui seront entre les mains d'amis politiques.*

» *C'est un grave recul. Il suscite déjà dans ce pays un sursaut de la conscience civique, une mobilisation qui, par delà les partis politiques, est le fait de journaux indépendants, de personnalités, d'artistes, de téléspectateurs. L'opinion publique, qui s'interroge aujourd'hui sur le sens de la décision gouvernementale, ne tardera pas à rejoindre ce mouvement de protestation.*

» *Puisque nous sommes à Cannes, je voudrais attirer l'attention des professionnels du cinéma sur les dangers de la situation. TF 1 était un coproducteur important pour le cinéma français. Qui garantira que, privatisée, la chaîne continue à jouer ce rôle ? Certes, on peut se battre pour que les cahiers des charges contiennent des obligations précises vis-à-vis du cinéma. Mais ne nous faisons pas d'illusions : les réglementations sont des digues de papier face à la logique économique de la télévision commerciale, et celle-ci ne joue pas en faveur de la diversité et du pluralisme de la création cinématographique.* »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. Philippe Hersant autorisé à poursuivre la location-gérance provisoire de « l'Union » de Reims

De notre correspondant

Reims. – La cour d'appel de Reims a finalement annulé, mercredi 14 mai, les jugements rendus par le tribunal de commerce de Reims, attribuant à la société France-Antilles (groupe Hersant) la reprise du quotidien régional *l'Union* (115 000 exemplaires diffusés dans quatre départements). Elle a, d'autre part, confirmé un autre jugement en date du 3 janvier 1986 confiant en location-gérance et pour une durée de six moix renouvelables le journal de Reims à la société dirigée par M. Philippe Hersant, le fils de M. Robert Hersant.

M. Philippe Hersant peut donc demeurer jusqu'au 3 juillet prochain à la tête du quotidien, où il s'apprête d'ailleurs à entamer le processus de modernisation. Cela étant, la cour d'appel autorise un nouveau dépôt de candidature. Dans son arrêt, elle souligne que dans la mesure où les douze associés propriétaires sont concernés il leur appartiendra de délibérer sur les résolutions qui seront soumises à leur vote.

Le 13 mars, les associations propriétaires de *l'Union* ont refusé de donner quittus au directeur-gérant, M. Jean-Pierre Jacquet, et à l'administrateur provisoire, M. Hubert Lafont, pour l'exercice 1985.

D. L.

● *Les producteurs d'émissions religieuses inquiets.* – Les différentes communautés religieuses qui produisent ou coproduisent les émissions diffusées par TF 1 le dimanche matin (de 9 heures à 12 heures) sont inquiètes : quel sera le sort de ces émissions « de service public » lorsque la première chaîne sera vendue ? Les autorités religieuses – musulmanes, israélites, orthodoxes, protestantes et catholiques (ces dernières coproduisent avec TF 1 l'émission la plus importante de la matinée : « *Le jour du Seigneur* ») – ont effectué une démarche auprès du premier ministre dès l'annonce du choix de TF 1 comme chaîne privatisée.

● *Les hebdomadaires « Télérama » et « l'Evénément du jeudi »*, qui ont lancé une campagne en faveur du service public, ont publié un communiqué commun où ils déclarent notamment :

« *Aucun autre pays démocratique et libéral n'avait encore osé livrer à des puissances purement commerciales le secteur de la communication, que la collectivité nationale avait financé. La décision gouvernementale, que nous déplorons, nous incite donc à intensifier et à élargir encore l'action que nous avons entreprise en faveur d'une télévision libre et d'un service public fort.* »

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MESSIEURS LES RONDS DE CUIR, Gaîté Montparnasse (43-22-16-18), 21 h.

LYSISTRATA, 20 h 30. Théâtre du Temps (43-55-10-88).

LA CHUTE DE LA MAISON CARTON, Bastille (43-57-42-14), 20 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Bohème ; Salomé.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Soirée école de danse (Défilé, Concerto en ré, le Festin de l'araignée, les Caprices de Cupidon).

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Electre.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de géographie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : les Baigneuses de Californie ; 21 h 30 : Perséphone, de Y. Ritsos.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Portrait de famille.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma-Vidéo : Vidéo-Informatique ; 16 h : Corsiyaluk, de L. Chevalier ; l'Année du ballon, de H. de Turenne, P.-M. Speight ; 19 h : Cinéma et réalité, de G. Dufaux, C. Perron ; Vidéo-Musique : 16 h : Madame Butterfly, de Puccini ; à 19 h : The Catherine Wheel, de D. Byrne ; Théâtre : 21 h, Théâtre international de langue française, Les Iles : Kasiliézo, de Frankétienne, mise en scène : J.-P. Bernay ; à 18 h 30 : Alleluia pour une femme jardin, de R. Depestre ; Christoph Colomb, de J. Metellus.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Musique populaire d'URSS/Grandes voix du Bolchoï.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), théâtre : 20 h 30 : le Bourreau d'Antigone.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 45 : Il pleut, si on tuait papa-maman.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30, Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Miss Tootie-Pootie.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30, la Dupe.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h, le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fragments lunaires.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Sonate en solitudes majeures ; 20 h : la Chute de la Maison Carton.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h 45 : Les temps sont durs.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais véritable de N. Sihanouk, roi du Cambodge (2e partie) ; Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien.

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), 20 h 30 : le Cabaret de la dernière chance.

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), 20 h 30 : Pénélope.

CINQUANTE THÉATRE (43-55-33-88), 21 h : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), Galerie 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre ; Resserre, 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Ecce Homo.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 18 h : Sentiments cruels ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), 21 h : West and Co.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Amérique.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 21 h : les Fantaisistes.

ESPACE MARAIS (43-71-10-19), 20 h 30 : Europa, ou la Tentation d'Antonio.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises ; 21 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40) : Femme.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Tant que vivray ; 21 h : Gaston H.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 h : Vieilles Canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 20 h 45 : Témoignage sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute surveillance ; 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. – Petite salle, 21 h : Marx et Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14) : 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : l'Histoire du soldat.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La même s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. 21 h : Et Juliette ; II. 22 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h 30 : Speedy Bananas.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Opéraphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. 19 h 30 : Ma'Dea. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), 21 h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SALLE DE LA ROQUETTE (43-44-55-56), 20 h 30 : Roméo et Juliette.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Rêverire.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU *FORUM* (43-66-67-83), 21 h : Ben Donald.

THÉATRE DE L'ILE ST-*LOUIS* (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Théâtre Do.

THÉATRE DE *LA PLAINE* (42-50-15-65), 20 h 30 : les Tribulations de Pierre, Paul, Gédéon Preux, huissier de justice.

THÉATRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), 20 h 45 : Impasse du désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; 18 h 30 : Buffo ; 22 h 30 : Phèdre.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens ; 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Lysistrata.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane, ou l'Age d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises, 19 h : le Rat dans la contrebasse.

DÉJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Henri Tachan.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : J. Dulac et le mime Daniel.

THÉATRE DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : J. Douai, W. Fukuda.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : Nyssa.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Latino Jazz Rock : Acedia.

CASINO DE PARIS (48-74-15-80), 20 h 30 : 1999.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Dany Doriz Sextet.

CENTRE PAUL-BAILLART (69-20-57-04) : Black Nail Sacrifice.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Los Vanvan.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 21 h : Xalam.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Reactors et les Voies.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : J. Erdos, Talib Kibwe Quartet.

ELDORADO (42-08-23-50), 19 h 30 le 16, Volume, les Goulues, Parabellum, Les Garçons bouchers.

FLAMINGO (43-54-30-48) 20 h 30 : F. Sylvestre, J. Vidal.

KISS (48-87-89-64), 21 h : Alfa et ses Romeos, 23 h 30 : One Eyed Jack Dupree.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : Quimbaya.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Quartet Pamela Knowles.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Boss Querand ; 20 h : O. Franc.

Vendredi 16 mai

NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30 : A. Shepp, du 18 au 19 : Benny Golson Sextet.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Didier Lockwood.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Orpheon Celesta.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30, JC, JB Old Finest Stompers.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : B. Rangel, E. Martine, V. Charbonnier, P. Buchmann.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Rido de Bayonne.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : M. Perez.

ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h 30 : Manfred Mann.

En région parisienne

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 30 : Othello.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Lady Day.

CHATENAY-MALABRY, Théâtre du Campagnol (46-61-33-33), 20 h 30 : les Aventures du Baron de Faeneste.

CRÉTEIL, MJC-BAR MUSIQUE : Les Lucine.

MANDRES-LES-ROSES (45-98-85-55), 21 h : F. Agnessy, B. Lhuissier, M. Poulet (Beethoven, Debussy, Brahms, Haydn).

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Grand Huit (48-59-46-52), 21 h : Chimes.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.

LES PAVILLONS/BOIS, Espace des Arts (48-48-10-30), 20 h 30 : Attention à la marche.

RIS-ORANGIS, Cabaris : 22 h 30 : Macoubarty.

RUNGIS, CC (45-60-54-33), 21 h : K. Kacel.

SAINT-MAUR, Salle d'Arsonval (48-89-20-49), Coup de griffe ; 21 h : le Romancero Gitan et la Fleur à la bouche.

SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), 22 h 30 : Sizun.

VANVES, salle F.-Clouet (46-45-46-47), 20 h 30 : R. Didier.

VILLEJUIF, Théâtre (47-26-15-02), à 20 h 30 : Trio instrument du Caucase, Tapioca Dance, les Vacances.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16), 20 h 30 : Anne Boleyn. Château (43-65-63-63), 20 h 30 : Au bout du couloir.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, 25 ans de la Semaine de la critique : Visages de femmes, de D. Ecaré ; 19 h, Hommage à Alexandre Trauner : Mollenard, de R. Siodmak ; 21 h, Cannon films : la nouvelle Major Company : Love Streams, de J. Cassavetes (v.o., s.t., fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Cinéma expérimental-Musique et avant-garde : Contrepoint opéra ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : Orinoco-Nuevo Mundo, de D. Risquez (v.o., s.t., fr.).

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) tlj à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; tlj à 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA 4e DIMENSION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e, à partir de vendredi (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE COMMANDO DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (47-42-60-33) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois (h.sp.), 15e (45-54-46-85).

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 2e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ILE DES AMOURS (Port.-Jap., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, mer., jeu., 18e (45-22-47-94).

MAINE-OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NEXT OF KIN (Aus., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46)) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Rialto (h. sp.), 19e (46-07-87-61).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-56-01).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V. 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (H. sp.), 13e (47-07-28-04).

LE SURDOUÉ DE LA PROMO (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-47-57-47).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinéma (H. sp.), 11e (48-05-51-33).

TAXI BOY (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (48-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES TROTTOIRS DE SATURNE (franco-argentin, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ZONE ROUGE (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

Z.B.O. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

FOOL FOR LOVE, film américain de Robert Altman (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 5e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

I LOVE YOU, film français de Marco Ferreri : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MONEY MOVERS (*), film australien de Bruce Beresford (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (V.F.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE SACRIFICE, film franco-suédois de Andrei Tarkovski (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

UN HOMME ET UNE FEMME, 20 ANS DÉJA, film français de Claude Lelouch : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

AFTER HOURS, film américain de Martin Scorsese (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

LE LIEU DU CRIME, film français d'André Techiné : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 MAI

« L'Institut de France », 15 heure 23, quai Conti (La France et son passé).

« *Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain* », 15 heures, métro Solferino (M.-C. Lasnier).

« Le parc Georges-Brassens », 10 h 30, entrée rue des Morillons (Les amis de terre de Paris).

« Exposition De Rembrandt à Vermeer », 12 h 30 ou 17 h 15, Grand Palais ou sortie métro Champs-Elysées-Clemenceau.

« Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, parvis église (Lutèce visites).

« Le Père-Lachaise », 15 heures, boulevard du Ménilmontant, entrée principale (Arcus).

« Le musée Picasso », 11 heures, 5, rue de Thorigny.

« La franc-maçonnerie de ses origines à nos jours », 14 h 45, entrée Grand Orient de France, 16, rue Cadet (M. Ragueneau).

« Hoggar, l'univers des pasteurs Touaregs, 14 h 50, Musée national des arts africains, 293, avenue Daumesnil (L'art pour tous).

« L'hôtel de Botterel-Quintin », *15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries* (Paris et son histoire).

« *Une heure des Abbesses à Pigalle* », 10 heures et 11 h 30, métro Abbesses (V. de Langlade).

« Le Père-Lachaise à la carte », 14 h 45, entrée principale (V. de Langlade).

« Les salons de la banque Paribas », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand (C.-A. Messer).

« L'Opéra, parties publiques », 15 heures, haut des marches à gauche (AITC).

« La mystérieuse abbaye de Saint-Germain-des-Prés, les jardins secrets alentours, la vie de l'abbaye au Moyen Age », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés.

« Le gothique souterrain de la rive gauche », 14 h 30, portail église Saint-Julien-le-Pauvre, lampes de poche (M. Banassat).

« Tombes célèbres du cimetière Montparnasse », 15 heures, métro Raspail (Approche de l'art).

« Du Lapin agile au Bateau-lavoir, le vieux village de Montmartre, le château des Brouillards », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt.

« Ménilmontant et ses jardins », 15 heures, sortie métro Ménilmontant.

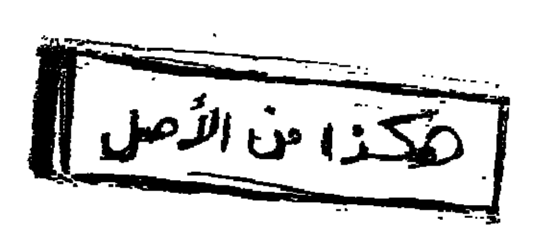
« Le faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine (Trois Quartiers).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 18 MAI

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Les arts divinatoires, la magie » (M. Brumfeld).

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « La Pentecôte, le Verseau et l'âge du Saint-Esprit (J. Phaure) ; « Force et action de la prière » (Natya).



RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

La vie buissonnière

Dans la vie de Florence (Marie-France Pisier), tout est en place pour le bonheur : le chat près du piano, des fleurs, un très bel appartement parisien, un bon métier (elle est médecin), deux enfants, un mari... Mais un soir, sa secrétaire, en la quittant pour plus de liberté, rompt en même temps le charme – et l'aveuglement – de l'habitude. Ce parfait agencement se révèle soudain ce qu'il est : un étouffoir. Pas de temps ni d'espace intimes. La dérision même semble s'emparer du quotidien. Les fausses notes dans la symphonie familiale deviennent insupportables. Alors, sans violence ni préméditation, Florence, elle aussi, s'échappe. Aucun bagage. Pas d'argent. Vagabonde, elle va redécouvrir le monde et tenter de savoir, finalement, qui elle est. La vie buissonnière commence.

Dans *l'Inconnue de Vienne* (téléfilm proposé par TF 1) Bernard Stora, à sa façon, fluide, légère, nous parle de la souffrance secrète d'une femme. C'est celle aussi d'une société. Pourquoi un tel débordement de biens engendre-t-il la si forte sensation d'un manque ? Et tant de désirs comblés, un autre désir, inconnu ? *Mais Vienne (où s'arrête le train que Florence a pris par hasard dans la nuit), bien loin des fantasmes qu'un tel nom évoque, devient pour elle théâtre* de vérité. Les acteurs : un garçon de café-ange gardien, des hommes qui ne savent pas ce *qu'ils font (excellents dans leurs* rôles : Richard Bohringer, Gérard Klein et Jean-Pierre Bisson), une femme dévergondée et drôle (Catherine Frot)...

Dans son voyage au cœur des choses , Florence croise ainsi d'autres destins, si proches. Mais elle seule veut fuir la prison des passions, la fatalité des mélodrames. Qui peut comprendre cela ? Le silence et la solitude dérangent. Interdiction de désert.

Bernard Stora saisit avec humour et tendresse ses personnages en quête d'amour. On rit, mais comme il faut rire parfois quand on a trop mal. Comment comprendre de quel malin plaisir jouit le chasseur quand il tue dans son vol un oiseau ?

AL. P.

★ *L'Inconnue de Vienne.* Samedi 17 mai, TF 1, 20 h 35.

Vendredi 16 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Variétés : Le jeu de la vérité.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach en direct de Cannes.
Un jury composé d'un producteur et d'un réalisateur de cinéma, de comédiens et d'un directeur de casting répond aux questions des téléspectateurs.

22 h 15 La nuit des starlettes.
En direct de l'hôtel Martinez à Cannes. Présentation Danièle Gilbert et Frédéric Mitterrand.

23 h 30 Journal.

23 h 45 C'est à Cannes.

23 h 55 Télévision sans frontières.
Mai musical du ramadan.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Médecins de nuit.
D'après B. Gridaine, réal. J.-P. Prevost. Avec C. Allegret, G. Beller, R. Kirschtein...
Happy birthday : c'est l'anniversaire de Léone, mais son mari l'a oublié, alors que son ancien amant, lui...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Zoom arrière », sont invités : Jean-Claude Pascal (le Beau Masque), *Claude-Jean Philippe* (le Roman du cinéma) ; *Catherine Rihoit* (Bardot), *Vadim* (D'une étoile l'autre), *Sylvie Genevoix (pour* Danser dans la lumière, *de Shirley Mac Laine), Jean-Pierre Carasso (traducteur de la biographie d'Orson Welles par Barbara Leaming) et Jean-Claude Brialy.*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : la Nuit du nouvel an.
Film soviétique d'Eldar Riazanov (1956), avec I. Ilinski, L. Gourtchenko, Y. Belov (v.o. sous-titrée. N.).
Fin décembre 1955, pour la préparation de la fête du réveillon dans une maison de la culture, le directeur s'oppose aux innovations de ses subordonnés. Film de jeunesse – inédit – du réalisateur de Une gare pour deux *et de* Romance cruelle. *Comédie s'attaquant avec verve à la bureaucratie encore stalinienne et au conformisme artistique et culturel. C'était l'époque du « dégel ».*

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Histoires singulières : Le tatouage.
De B. Clemens. Réal. V. Quest. Avec D. Benedict, J. Seagrove, G. Sewell...
Au moment où Frank Rowlett, petit truand, assassine un tatoueur asiatique, ce dernier lui plante une aiguille, et peu à peu la scène du meurtre se dessine sur son corps.

21 h 40 Vendredi : Sois célèbre mon enfant.
Enquête d'Yves Dalain et Cl. Schauli, pour le magazine « Temps présent » de la TV suisse romande.
A douze ans, Olivia consacre vingt heures par semaine au patinage artistique. A deux ans, Anthony joue de la guitare... Que deviendront ces « Mozart » en culottes courtes ? Bien souvent, leur passion leur est inculquée par leurs parents. La force du reportage vient des images, qui parlent d'elles-mêmes.

22 h 40 Journal.

23 h Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace.

23 h 55 La clé des nombres et des tarots.

0 h Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Le parc régional du Queyras ; 17 h 30, Edgar, détective cambrioleur ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h, Le 19-20 heures.

CANAL PLUS

21 h, les Chemins de la haute ville, film de J. Clayton ; 23 h, Monty Python, sacré Graal, film de T. Gilliam et T. Jones ; 0 h 30, Midnight Express, film de A. Parker ; 2 h 25, Boxe ; 3 h 25, Dodo, film de F. Leroi ; 4 h 45, Chair pour Frankenstein, film de A. Warhol.

LA « 5 »

19 h 30, A fond la caisse : Tonnerre mécanique (et à 23 h 30) ; 20 h 30, Cherchez la femme (et à 0 h 25) ; 22 h 30, Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2 h 25).

TV 6

19 h, NRJ 6 (et à 23 h) ; 20 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : le Front populaire, histoire et présent. Avec J.-M. Jeanneney et D. Mayer, anciens ministres, et les historiens P. Ory, A. Prost et J.-P. Rioux.

21 h 30 Black and blue : « Lady Day », comédie-jazz au Théâtre de Boulogne-Billancourt.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de Stuttgart) : *Symphonie n° 2 en ut mineur (« Résurrection »)*, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, les chœurs de la Westdeutsche Rundfunk, chefs de chœurs H. Schernus, F. Bernius, dir. G. Solti, sol. F. Lott, soprano, A. Gjevang, mezzo.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 0 h, Musique traditionnelle de l'empire ottoman.

Les programmes du samedi 17 et du dimanche 18 mai se trouvent dans « le Monde Loisirs »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Dimanche 18 mai
ILE-DE-FRANCE

Meaux, 14 heures : Extrême-Orient, archéologie ; **Provins,** 14 heures : mobilier, bibelots, pianos.

PLUS LOIN

Samedi 17 mai

Lorient, 14 h 30 : orfèvrerie, *mobilier,* tableaux ; **Royan,** 14 h 30 : mobilier, bibelots, verrerie.

Dimanche 18 mai

Avranches, *14 h 30 :* mobilier, statuaire, objets d'art, psautier du douzième siècle ; **Autun,** 14 h 30 : *tableaux, mobilier, objets d'art* ; **Le Touquet,** 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Rouen,** 9 h 30 : vins ; **Semur-en-Auxois,** 14 h 30 : tableaux, mobilier, argenterie ; **Saint-Brieuc,** 14 heures : céramiques, tableaux anciens, Extrême-Orient, mobilier ; **Tonnerre,** 14 h 30 : mobilier, bibelots, tableaux.

Lundi 19 mai

Bayeux, 14 heures : Extrême-Orient, céramiques, mobilier ; **Morlaix,** 14 heures : argenterie, mobilier, objets d'art ; *Nogent-le-Rotrou,* 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Semur-en-Auxois,** *14 h 30 : céramiques,* mobilier.

FOIRES ET SALONS

Argentan, Avignon, Bordeaux, Bourg-en-Bresse (samedi seulement), **Coutances, Dijon, Gisors, Groslay** (95) (dimanche seulement), **L'Isle-Adam** (lundi seulement), **Malestroit** (56), **Marseille** (à partir de lundi), **Montargis, Montluçon** (dimanche seulement), **Paris** (mairie du quatrième arrondissement), **Poitiers** (dimanche et lundi), **Provins** (dimanche seulement), **Vendôme** (samedi et dimanche), **Vittel, Le Vieux-Boucau** (40).

INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS-LONDRES ALLER ET RETOUR POUR 595 F

A partir du 1er juin et jusqu'au 31 août, les compagnies aériennes Air France, British Airways et British Caledonian testent un nouveau tarif promotionnel sur leurs liaisons entre Paris et Londres, soit 595 F l'aller-retour. Ce tarif représente une baisse de 34 % par rapport au tarif le plus bas précédemment appliqué (895 F).

Les conditions d'obtention de ce tarif « Apex » sont rigoureuses : il n'est pratiqué que sur des vols désignés ; la réservation, l'émission et le paiement du billet doivent intervenir au moins quatorze jours avant le départ ; les réservations ne peuvent être modifiées ; en cas d'annulation, les frais de celle-ci représentent 20 % du prix du billet lorsqu'elle intervient quatorze jours avant le départ et 100 % après cette date limite ; le séjour à Londres ne peut excéder un mois ; enfin, il est obligatoire de passer au moins la nuit de samedi à dimanche à Londres.

BREF

ANTIQUAIRES

LE CARRÉ DES MERVEILLES

Le Carré rive gauche, qui regroupe cent trente antiquaires, fête son dixième anniversaire. Le gâteau d'anniversaire créé par Lenotre (carré, bien sûr) ne mesurera pas moins de 1 mètre de côté.

Du 22 au 26 mai inclus, chaque antiquaire exposera dans sa vitrine un *« objet extraordinaire »* choisi pour sa beauté, ou sa rareté : un Atlas soutenant le monde (milieu du XVIIe siècle), des vases de porcelaine de Paris représentant l'un la Malibran, l'autre sa rivale la Sontag (vers 1825), des chimères en porcelaine de l'époque Kangxi (1662-1722), un pigeon en ivoire ciselé dans la défense d'un éléphant (école de Tokyo, fin du XIXe siècle) un kriss javanais fait de chutes de météorites incrustées de nickel, un cartel en bois de violette de l'époque Régence, etc.

★ **De 11 heures à 22 heures, dimanche inclus. Quai Voltaire, rue des Saints-Pères, rue de l'Université, rue du Bac, rue de Lille et rue de Verneuil. Entrée libre.**

COLLOQUE

RÉVOLUTION ET DROITS DE L'HOMME. – La révolution de 1789, avec la Déclaration des droits de l'homme selon laquelle *« tout homme est libre et égal en droit »,* a marqué une importante évolution du droit français. Les grands principes affirmés en 1789 ne tarderont pas à être consacrés par le code civil promulgué par Napoléon 1er. L'université d'Orléans consacrera les 11, 12 et 13 septembre prochains un colloque à « la Révolution et l'ordre juridique, rationalité ou scandale ? ». Parmi les sujets examinés : « Les modèles du droit révolutionnaire », « les juristes et la Révolution », « Familles et successions », « Organisation judiciaire et procédure », « Le droit révolutionnaire à l'étranger », « La répression ». Les personnes désirant participer à ce Congrès sont priées de s'inscrire avant le 25 mai à Orléans congrès, 5, rue Henry-Roy 45 000 Orléans. Tél. : 38-68-15-60.

MAURICE ZUNDEL. – *A l'occasion* du dixième anniversaire de la mort de Maurice Zundel, l'Institut catholique de Paris organise les 30-*31 mai et 1er juin, un colloque rassemblant,* entre autres, les conférenciers suivants : les Pères Geffre et Duquoc, le pasteur *Dumas, M. Olivier Clément...*

Maurice Zundel, prêtre suisse, théologien et mystique, né en 1897, est mort en 1975. Il a laissé une vingtaine d'ouvrages et une centaine d'articles, des conférences, homélies et retraites. Très averti des courants actuels de philosophie, de théologie et d'exégèse, il faisait face en profondeur aux problèmes du monde moderne. Sa pensée à dominante personnaliste était ancrée au mystère de la Trinité, clef de voûte de son anthropologie et de sa théologie.

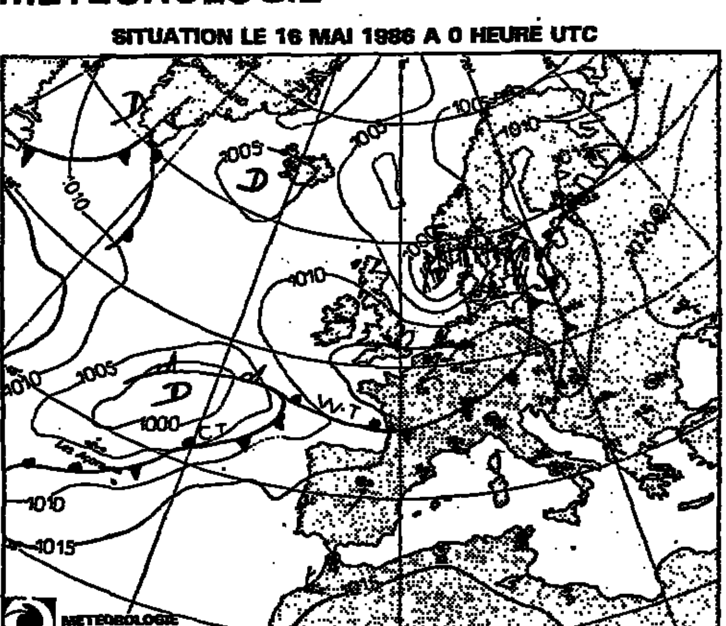
★ **Renseignements Association des amis de Maurice Zundel. M. Paul Abela, 6, résidence Le Nôtre – 78120 Rambouillet.**

★ **Institut catholique de Paris. 21, rue d'Assas, 75006 Paris.**

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 20

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 16 mai à 0 heure et le dimanche 17 mai à minuit.

Situation générale :

Une hausse temporaire du champ de pression repoussera la circulation océanique perturbée sur l'ouest et le nord du pays. Un flux chaud de sud-ouest s'établira alors sur le reste de la France. Du Sud-Ouest au Centre, une évolution orageuse se manifestera.

Samedi matin, un temps bien ensoleillé régnera sur la moitié sud du pays. Les nuages seront abondants de la Bretagne aux Charentes, au Centre et au nord des Alpes. Sur les régions situées plus au nord prédominera un temps couvert et faiblement pluvieux.

En cours de journée, un ciel sans nuages s'établira du Midi pyrénéen et de Midi méditerranéen au Massif Central, aux Alpes et à l'Alsace. Les nuages persisteront de l'Aquitaine au Centre et aux Ardennes, où quelques orages éclateront localement. De la Bretagne au Nord, le temps deviendra pluvieux et orageux.

Dimanche matin, un ciel chargé prédominera sur la majeure partie du pays tandis que les ondées se produiront sur le quart nord-ouest, des orages locaux éclateront encore de l'Aquitaine au Centre. Le soleil continuera à régner des Pyrénées orientales au nord des Alpes et au Midi méditerranéen.

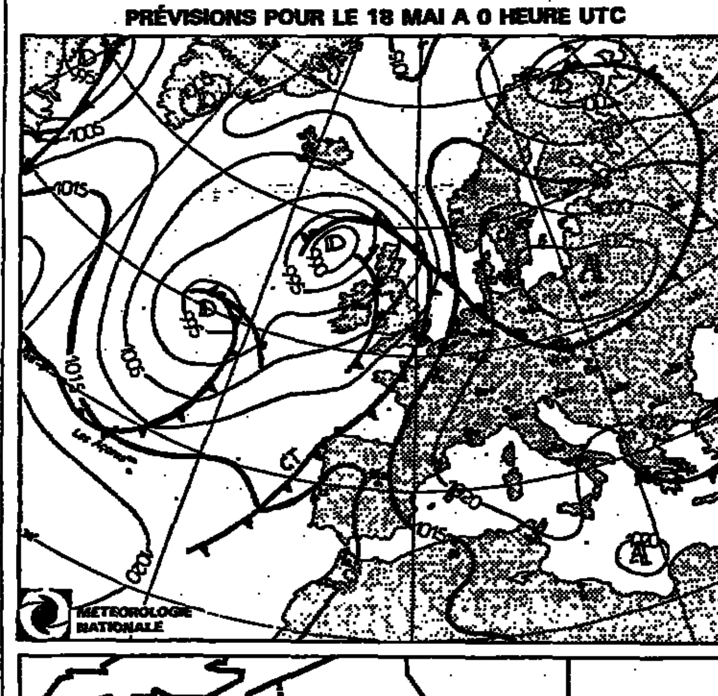
L'après-midi, un temps chaud et lourd s'installera sur la quasi-totalité du pays. Sur la moitié est de la France, le ciel sera encore dégagé. De l'Aquitaine aux Pays de Loire et au Nord, les nuages resteront abondants et des orages locaux se produiront en fin de journée. Il fera plus frais sur la Bretagne et la Normandie, où les ondées persisteront.

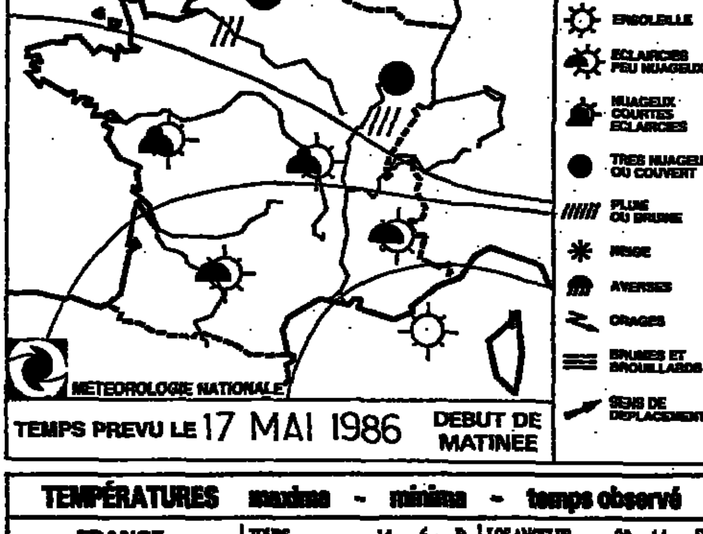
Les températures seront en hausse générale : samedi, les minima avoisineront 8 à 12 degrés du nord au sud, et les maxima varieront entre 17 et 20 degrés sur le quart nord-ouest, 23 et 25 degrés sur le quart nord-est, pour atteindre 28 à 30 degrés dans le Sud-Ouest.

Dimanche, les températures minimales seront de l'ordre de 13 à 16 degrés du nord au sud, et les températures maximales atteindront 18 à 22 degrés de la Bretagne au Nord, 26 à 30 degrés du Bassin parisien au Midi méditerranéen.

Un vent faible à modéré de sud-ouest s'établira sur le pays.

PRÉVISIONS POUR LE 18 MAI A 0 HEURE UTC





TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	22	12	C
BIARRITZ	22	14	C
BORDEAUX	20	13	P
BOURGES	14	9	C
BREST	13	6	C
CAEN	14	3	N
CHERBOURG	12	2	C
CLERMONT-FERR.	17	10	P
DIJON	14	9	P
GRENOBLE-S-M-H	19	11	P
LILLE	14	2	S
LIMOGES	15	10	P
LYON	20	12	P
MARSEILLE-MAR.	22	14	N
NANCY	16	4	B
NANTES	17	9	P
NICE	21	17	C
PARIS-MONTS.	16	8	N
PAU	22	13	C
PERPIGNAN	23	15	C
RENNES	16	7	C
ST-ÉTIENNE	20	13	C
STRASBOURG	17	10	P
TOURS	14	6	P
TOULOUSE	23	13	C
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	25	11	S
AMSTERDAM	12	6	S
ATHÈNES	23	12	S
BANGKOK	33	25	N
BARCELONE	22	13	B
BELGRADE	26	14	N
BERLIN	19	5	S
BRUXELLES	14	4	S
LE CAIRE	26	17	S
COPENHAGUE	13	6	N
DAKAR	28	22	P
DELHI	41	27	O
DJERBA	25	16	S
GENÈVE	18	10	C
HONGKONG	29	24	S
ISTANBUL	19	10	S
JÉRUSALEM	17	8	B
LISBONNE	19	15	N
LONDRES	15	3	S
LOS ANGELES	20	14	S
LUXEMBOURG	12	3	S
MADRID	25	13	C
MARRAKECH	30	14	S
MEXICO	31	13	B
MILAN	24	16	C
MONTRÉAL	25	10	N
MOSCOU	22	12	N
NAIROBI	24	15	N
NEW-YORK	17	12	C
OSLO	13	6	A
PALMA-DE-MAL.	26	11	B
PÉKIN	26	17	S
RIO-DE-JANEIRO	25	20	S
ROME	24	12	C
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	18	8	P
SYDNEY	18	14	P
TOKYO	23	13	N
TUNIS	26	14	N
VARSOVIE	22	15	N
VENISE	24	16	C
VIENNE	26	14	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Monde

SPORTS

CIBLES

CYCLISME

Bordeaux-Paris pour tous

Bordeaux-Paris, l'une des plus anciennes épreuves françaises, change de formule. Créée en 1891, elle s'est régulièrement déroulée derrière entraîneur depuis la fin du siècle dernier, les moyens d'entraînement choisis ayant été les bicyclettes, les tandems, les triplettes, les quadruplettes, les tricycles à pétrole et même les automobiles, puis les motos commerciales à partir de 1931 et enfin les cyclomoteurs Derny ou Burdin.

Si l'on trouve au palmarès de cette compétition prestigieuse des champions aussi réputés que Bernard Gauthier, Louison Bobet, Jacques Anquetil ou Hermann Van Springel, il est vrai que le « Derby de la route » souffrait depuis plusieurs années d'une profonde désaffection. Elle fut d'ailleurs annulée en 1955, faute de participants. Désertée par les vedettes qui n'ont plus guère de vocation de marathoniens, elle risquait de devenir une manifestation confidentielle réservée à quelques volontaires, de moins en moins nombreux et de moins en moins motivés.

Pour tenter de la sauver, les organisateurs ont décidé d'en faire une épreuve de masse ouverte aux professionnels, aux cyclo-sportifs, aux cyclotouristes et à tous ceux que la randonnée attire.

Ils seront environ cent cinquante, dans la nuit de samedi 17 à dimanche 18 mai au départ des Quatre-Pavillons : quarante-six professionnels et une centaine d'amateurs, y compris deux femmes. Les « pros », parmi lesquels Gilbert Duclos-Lassalle, Yvon Madiot, Hubert Linard, gagnant en 1984, et le Belge René Martens, vainqueur l'an passé, ouvriront la route. Les randonneurs, qui s'élanceront ensuite, auront théoriquement peu de chances de les rejoindre. Ils voudront toutefois se prouver qu'ils sont capables d'effectuer 585 kilomètres d'une seule traite – sans entraîneur – et s'efforceront d'éviter l'élimination dont les délais sont fixés à deux heures. Reste à savoir combien de rescapés atteindront Fontenay-sous-Bois dimanche après-midi.

Du résultat de cette expérience dépendra l'avenir d'une course presque centenaire. Sera-t-elle un jour au cyclisme ce que la Vasaloppet est au ski de fond ?

JACQUES AUGENDRE.

TENNIS

John n'a plus faim



Le tennis n'a plus le même goût pour John McEnroe depuis que sa compagne, l'actrice Tatum O'Neal, attend un bébé pour le mois de juin. Battu par son compatriote Brad Gilbert au premier tour du Masters, à New-York en janvier dernier, l'enfant terrible du tennis mondial avait mis, depuis, sa carrière entre parenthèses. Inscrit officiellement sur la liste des engagés pour Roland-Garros, il vient de renoncer. Selon son père, « il est peu probable qu'il joue à Wimbledon ».

Après avoir fait mine de manger une balle au cours d'une exhibition le 27 avril (notre photo), McEnroe s'est rendu à l'évidence : il n'a plus faim de tennis.

TIR

Sport et détente

Armand Chateauneuf, cinquante ans, subit un entraînement d'enfer : footing quotidien, poids et haltères, régime alimentaire. Ce sociétaire du Racing Club de France va s'attaquer, les 14 et 15 juin prochain à Nancy, à un record du monde. Celui du tir à la fosse olympique, détenu par un autre Français, Michel Pujolle, avec 6 047 plateaux cassés en vingt-quatre heures. S'il réussit à en pulvériser au moins 6 048, Armand Chateauneuf aura accompli un authentique exploit sportif. En vingt-quatre heures, il aura soulevé 7 000 fois son fusil de quatre kilos, soit 28 tonnes, reçu 630 tonnes de poussée dans l'épaule et parcouru en marchant et en courant près de 60 kilomètres entre les six postes de tir à la fosse olympique. Le tout sans perdre sa lucidité et sa concentration.

A ce niveau, le tir est un sport exigeant. Il se veut aussi entraînement pour le chasseur ou simplement loisir de... détente. Près de 350 000 chasseurs (sur 1,8 million) fréquentant assidûment les stands de tir en dehors de la saison de chasse. L'Association française pour l'encouragement au tir (AFET) souhaite attirer plus de monde dans les clubs. Profitant des vacances, elle édita à l'intention des amateurs éclairés, des touristes et des néophytes un guide des 470 terrains de ball-trap et 1 160 stands de tir recensés en France. « Tiré » à 20 000 exemplaires, ce document sera disponible à la fin du mois de mai chez les armuriers et dans les offices de tourisme.

Triés sur le volley

Les équipes de France de football et de volley-ball étaient ensemble à Font-Romeu. La première s'est envolée mercredi 14 mai pour le Mexique, où elle participera à la Coupe du monde. La seconde fait escale à Paris du 20 au 25 mai pour y disputer au stade Pierre-de-Coubertin le pré-Mondial de volley-ball avec les équipes nationales de la République populaire de Chine, du Canada, de la Pologne et le club brésilien Pirelli. Une répétition générale avant le championnat du monde organisé en France du 24 septembre au 5 octobre, pour lequel les douze joueurs sélectionnés, retirés de leur club, ont accepté un stage de préparation de... dix-huit mois à Montpellier.

DIX-HUIT mois pour un sacre. C'est le pari un peu insensé tenté depuis le 20 mars 1985 par douze jeunes gens – presque douze apôtres – triés sur le volet pour une expérience unique dans le sport français. En 1979 déjà, on les avait traités de stakhanovistes. Pour préparer les championnats d'Europe organisés en France, les volleyeurs sélectionnés avaient été réunis six mois mais avaient dû rester au pied du podium : quatrièmes derrière Soviétiques, Polonais et Yougoslaves. Une expérience que l'on pensait alors sans lendemain.

Mais, en 1986, la Fédération française de volley-ball (FFVB), la plus ancienne du monde, fêtait son cinquantenaire. De là à vouloir organiser les championnats du monde et à tenter de les gagner pour la première fois... La première condition était la plus facile à remplir. Paul Libaud, le Français créateur de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB) en 1947 et son unique président depuis, avait décidé de se retirer, à près de quatre-vingts ans, à l'occasion des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. La désignation de la France pour 1986 serait le cadeau d'adieu au fédérateur de volley-ball mondial.

Restait à définir un plan de préparation susceptible de permettre aux volleyeurs français de contester l'hégémonie des joueurs d'Europe de l'Est. La solution retenue s'inspire du « club Amérique » formé des meilleurs éléments réunis à plein temps pour préparer pendant quatre ans les Jeux de Los Angeles où les Etats-Unis sont devenus pour la première fois champions olympiques, en l'absence, il est vrai, de la plupart des équipes de l'Est.

L'idée était séduisante, l'enthousiasme des joueurs sans limites mais les obstacles ne manquaient pas. L'aide apportée à la FFVB par les pouvoirs publics était déterminante. Une convention était signée avec le ministère de la jeunesse et des sports pour le financement du Centre national du volley-ball ouvert à Montpellier pour accueillir les joueurs. Encore fallait-il que ces derniers puissent se dégager de leurs obligations professionnelles ou de leurs études.

Travaux d'Hercule

Le ministère de l'éducation nationale acceptait de détacher à Montpellier les joueurs professeurs d'éducation physique. L'armée intégrait les étudiants quel que soit leur âge, pour qu'ils ne perdent pas une année d'étude. Restait encore quelques cas particuliers à régler. Philippe Blain bénéficiait d'une convention passée entre IBM, son employeur, et le ministère de la jeunesse et des sports pour sa préparation. Lionel Devos et Jean-Jacques Jurkovitz, entrés au Crédit agricole, Alain Fabiani et Baptiste Martzluff, employés municipaux, pouvaient continuer à toucher leurs salaires afin de ne pas perdre leur couverture sociale et leurs employeurs étaient remboursés par la FFVB.

Très motivés par l'expérience, les joueurs se montraient raisonnables au plan financier. Au système des primes de résultats, ils préféraient un système de mensualisation (200 F par jour pour six heures de préparation, soit 6 000 F par mois) et une indemnité de logement de 2 000 F par mois pour s'installer à Montpellier et y faire venir leur famille.

Après un peu plus d'un an d'expérience, le bilan est très positif. Au plan sportif, l'équipe de France n'a cessé de progresser : victoire dans la Coupe du printemps (réservée aux nations occidentales) en avril 1985 ; troisième place aux championnats d'Europe d'Amsterdam derrière l'URSS et la Tchécoslovaquie en octobre ; deuxième place derrière l'URSS au TOP 10 de Séoul, qui réunissait en novembre les meilleures équipes de volley-ball du monde.

Seul accroc, le conflit entre les joueurs et l'entraîneur principal, Jean-Marc Buchel, jugé trop distant, éclatait au retour de Séoul. Après une tentative de conciliation, André Leclercq, le nouveau président de la FFVB, choisissait d'écarter le manager et d'assurer la continuité en confiant l'équipe à ses trois adjoints : Eric Daniel, assisté de Michel Genson et Gérard Castan.

Fin 1985, le bilan chiffré de l'équipe de France s'établissait à cinquante victoires sur soixante-six rencontres internationales. Pour atteindre un nouveau palier, il s'agissait de compenser une relative infériorité de taille des joueurs (1,93 mètre de moyenne) par l'amélioration de leur détente et de leur puissance. Les volleyeurs français ont ainsi passé les premiers mois de 1986 à soulever des tonnes de fonte. Depuis le début de leur préparation, ils auraient dépensé 33 858 000 calories (près de 5 400 calories par jour, soit le double de la normale), transpiré 9 400 litres de sueur au cours de 1 678 heures de préparation intensive.

Le pré-Mondial de Coubertin (1) devrait permettre de constater si ces travaux d'Hercule ont été profitables. Déjà les douze apôtres du volley-ball français sont assurés de ne pas avoir prêché dans le désert. Ils ont converti à leur discipline quelques grandes firmes comme IBM-France, Go-Sports, qui ont décidé de s'associer à la FFVB pour des actions de partenariat de longue durée. Le championnat du monde, dont la grand messe sera célébrée à Bercy et largement télévisée, devrait permettre de toucher ce large public auquel le volley-ball aspire. D'ailleurs, quel que soit le résultat de l'équipe de France à cette compétition, la FFVB a déjà décidé de procéder à sa petite révolution : la création d'une ligue et d'un statut promotionnels pour l'élite des clubs et des joueurs, la saison prochaine.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Le Palais omnisports de Paris-Bercy, fermé pour travaux, n'était pas disponible.

Mission olympique

La Commission du sport de haut niveau fixera, le 20 mai, l'enveloppe financière dont disposera Pierre Guichard pour préparer les Jeux olympiques de 1988 à la tête d'une structure, nouvelle et originale, mise en place par Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, le 3 mai à Font-Romeu. Nouveauté et originalité inquiéteront-elles les représentants des fédérations sportives qui gèrent les crédits du Fonds national de développement du sport ? L'ancien directeur technique de judo est, pour l'heure, débordant d'enthousiasme.

L'ANECDOTE a eu lieu l'an passé en Norvège. Jean-Paul Coche convainc Pierre Guichard de partir courir à travers la campagne de Hamar un beau matin des championnats d'Europe de judo. L'entraîneur et le directeur technique de la FFJDA s'enfoncent au trot dans les bois. Bientôt, ils sont isolés de tout au milieu des bouleaux. Des tas de neige barrent parfois le chemin. Tout à coup, en franchissant l'un d'eux, Pierre Guichard glisse. « C'est une entorse, dit-il en gémissant, je ne vais jamais pouvoir rentrer à l'hôtel en marchant. » Compatissant, Jean-Paul Coche le charge sur son dos et prend le chemin du retour. En trottinant d'abord. En marchant de plus en plus péniblement ensuite. Arrivé en lisière de forêt, l'ancien médaillé olympique dépose son compagnon sur un talus pour reprendre son souffle.

A peine à terre, cependant, Pierre Guichard détale comme un lièvre dans un grand éclat de rire. Lorsque les deux compères se retrouvent un peu plus tard à l'hôtel, Pierre Guichard, encore hilare, lance à Jean-Paul Coche fourbu : « Comme je ne suis pas très en forme, je craignais que tu ne me fasses le coup du Petit Poucet. Je n'avais pas eu le temps de prendre des cailloux blancs, alors je me suis dit qu'en simulant une entorse tu serais bien obligé de me ramener. »

L'histoire fut racontée, avec des larmes de joie, par les deux coéquipiers de l'équipe de France, ravis de la farce. Elle donne le bon éclairage sur la personnalité de l'ancien champion, nez cassé et carrure de déménageur, un peu engoncé dans le costume-cravate du DTN, qui vient d'être nommé « monsieur Jeux olympiques ». Le bonhomme est assurément un lutteur opiniâtre. Il est aussi plein de malice. Ceux qui ont connu l'ancien judoka de haut niveau avant le directeur technique rigoureux, attaché au développement de son sport, s'en souviennent. Ceux qui travailleront avec lui dans le cadre de sa nouvelle mission s'en apercevront sûrement.

Les pièges de la démagogie

Pour l'heure, Pierre Guichard n'a pas encore l'esprit à la plaisanterie. Il estime qu'il est « obligé de foncer », car sa mission, limitée dans le temps, ne lui laisse guère de loisirs. Fort de la confiance du secrétaire d'Etat – « nous aurons notre propre papier à lettre, ce qui montre combien nous aurons les coudées franches ». – il s'est attaqué aux problèmes sans perdre une minute. En moins de quinze jours, ses adjoints, Jean Poczobut, ancien DTN d'athlétisme, et Jean Bourandy, ancien DTN d'aviron, ont établi une première liste de quatre-vingts athlètes susceptibles de monter sur les podiums olympiques. « Sans empiéter sur le rôle des fédérations, il va falloir s'assurer qu'ils auront tous les moyens pour se préparer dans les meilleures conditions. » Cette démarche, qui peut rappeler par certains aspects l'action du colonel Crespin dans les années 60, sera entreprise en évitant les pièges de la démagogie et de la bureaucratie.

« Nous ne serons pas un bureau des pleurs », dit Pierre Guichard. « Nous rendrons visite aux athlètes lorsque ceux-ci seront approchables dans de bonnes conditions. Au cours de stages notamment. Il s'agit de nouer des contacts sérieux et pas de serrer des mains lors de compétitions officielles ! »

Familier du microcosme sportif, Pierre Guichard n'ignore pas les risques de l'entreprise dans laquelle il s'est lancé avec un enthousiasme de potache partant en grandes vacances. « A priori, l'accueil a été favorable, surtout parmi les cadres techniques qui y ont vu, dans le choix des personnes, la reconnaissance du rôle des DTN. Mais il peut toujours y avoir un phénomène de rejet de nos propositions. Surtout si nous commettons des maladresses avec les personnes en place. »

L'axe principal d'action défini par « M. Jeux olympiques » est la création d'une « dynamique en faveur des Jeux » tant à l'intérieur des équipes nationales que dans l'opinion publique. Concrètement, cela devrait se traduire par l'organisation rapide d'un colloque entre « professionnels » et d'une enquête auprès du public sur l'image des Jeux dans le but de trouver de nouveaux parrainages pour les sportifs. Cela permettrait d'organiser des stages interdisciplinaires pour renforcer l'esprit d'équipe entre athlètes et de publier une revue, support de campagnes d'opinion sur la préparation olympique. « Notre rôle sera de dynamiser le secteur olympique pour lui donner confiance dans les possibilités et la valeur des hommes. » Bref, beaucoup de diplomatie sera nécessaire pour mener à bien cette tâche. Une diplomatie qui devra rapidement s'exercer : « Nous allons examiner les retombées d'une participation ou d'un boycottage français des Jeux méditerranéens 1987 en Syrie. De plus en plus, ce genre d'échange sportif se fait sur la base d'un marchandage délicat comme pour les Jeux de la bonne volonté à Moscou ».

ALAIN GIRAUDO.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Marathon et semi-marathon de Bordeaux. Dimanche 18 mai, place de la Comédie, à 10 h. Lopes, Jones et Pizzolato sont annoncés au départ.

France - Grande-Bretagne (épreuves combinées). Samedi 17 et dimanche 18 mai à Arles.

Automobile

Championnat de formule 3 000. Grand Prix de Pau. Jusqu'au lundi 19 mai.

Championnat de France des rallyes. Critérium Rouergat. Les 17 et 18 mai.

Basket-ball

Championnat de France, phase finale (dernière journée). Villeurbanne-Orthez, le deuxième contre le premier pour l'honneur. Limoges-Monaco et Antibes-Challans pour l'Europe. Saint-Étienne-Tours pour la dernière place.

Bowling

Internationaux de France. Jusqu'au lundi 19 à Paris.

Cyclisme

Bordeaux-Paris open. Samedi 17, dimanche 18 mai (A 2, dimanche 18 mai, 18 h, résumé).

Football

Coupe de la Ligue (troisième journée). Samedi 17 mai à 20 h 30.

Lorient-Quimper ; Mulhouse-Gueugnon ; Tours-Orléans ; Niort-Limoges (à Thouars) ; Saint-Étienne-Lyon (Canal Plus, direct codé) ; Le Puy-Grenoble ; Caen-Racing CP ; Alès-Montpellier ; Martigues-Béziers ; Chaumont-Montceau ; Reims-Sedan ; Nîmes-Cannes ; Beauvais-Dunkerque (à Creil) ; Abbeville-Valenciennes.

Vendredi 16 mai à 20 h 30, Guingamp-Angers ; Thonon-Besançon ; Red Star-Rouen ; Istres-Sète (à 19 heures à Miramas).

Match de préparation au Mundial. France-Guatemala. Mercredi 21 mai à Tlaxcala (Mexique), (la « 5 », direct).

Tournoi international junior de Villeurbanne. Jusqu'à lundi 19 mai, au stade des Iris à Villeurbanne.

Huit équipes dont la Juve.

Gymnastique

Championnats de France. Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 mai à Valenciennes.

Tournoi international de GRS. Jusqu'à dimanche à Corbeil (Essonne), (TF 1, dimanche 18 à partir de 15 h 30, « Sport dimanche »).

Jeu à XIII

Finale de la Coupe de France. Saint-Estève-Le Pontet. Samedi 17 mai à Narbonne (A 2, à partir de 14 h 50, « Les jeux du stade », direct).

Motocyclisme

Championnats de France de motocross 250 centimètres cubes. Dimanche 18 mai à Ernée (Mayenne).

Championnat du monde de vitesse. Grand Prix d'Italie à Monza. Dimanche 18 mai (TF 1, à partir de 15 h 30, « Sport dimanche »).

Natation

Meeting international de Monaco. Samedi 17 et dimanche 18 (A 2, samedi 17, à partir de 15 heures, « Les jeux du stade »). Pas d'Américains, mais Caron et Gross sur les plots de départ.

Sports équestres

Championnat du monde de concours complet. Du 22 au 25 mai à Gawler (Australie).

Concours hippique national de Villeneuve-Loubet (FR 3, dimanche 18 mai à 14 h 30).

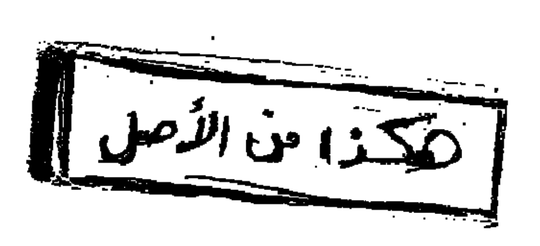
Tennis

Internationaux d'Italie à Rome. Demi-finales samedi 17, et finale dimanche 18 mai.

Coupe du monde par équipes. Tournoi de Düsseldorf. Du lundi 19 au dimanche 25 mai.

Volley-ball

Tournoi pré-mondial. Du 20 au 25 mai au stade Pierre-de-Coubertin. La France à l'épreuve du Canada, du Brésil, de la Pologne et de la Chine.



économie

REPÈRES

Dollar : plus ferme à 7,03 F

Stable jeudi à 6,98 F et à 2,1830 DM, le dollar s'est raffermi, vendredi 16 mai, à 7,03 F et à 2,2075 DM, passant, à Tokyo, de 162,50 yens à près de 165 yens. Ce raffermissement est attribué à *une remontée des taux aux Etats-Unis, après l'annonce d'une* expansion plus forte que prévue en avril (+ 0,2 %) et d'une augmentation assez sensible de la masse monétaire. Les opérateurs ont le sentiment que la baisse du taux dans le monde *est terminée.*

Production industrielle : reprise aux Etats-Unis

La production industrielle américaine a progressé de 0,2 % en avril, après avoir reculé de 0,7 % en mars et de 0,8 % en février. La *fabrication d'automobiles est notamment passée de 7,7 à* 8,1 millions d'unités. Toutefois, ce léger redressement suit une succession d'indications contraires (stagnation des ventes de détail, gonflement des stocks, baisse du chiffre d'affaires des entreprises, remontée du chômage), si bien que les experts mettent en doute la croissance de 3,2 % – en rythme annuel – déjà annoncée pour le premier trimestre.

Autoroutes : péages en hausse

Le tarif des péages appliqué sur les autoroutes aux voitures particulières a augmenté, le 15 mai, de 3,3 % à 6,2 % selon les réseaux. Dans un communiqué, le ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, justifie cette hausse en ces termes : *« Le maintien de la qualité du système autoroutier français nécessite un réajustement tarifaire (...). Celui-ci s'accompagne de la poursuite de schéma autoroutier dans le cadre des objectifs fixés par le IXe Plan. C'est ainsi que 116 kilomètres d'autoroutes concédés seront mis en service en 1986. »*

LA LEVÉE DU CONTROLE DES CHANGES

Une portée autant psychologique que commerciale

La levée presque totale du contrôle des changes largement amorcée le 6 avril dernier, puis parachevée le jeudi 15 mai, est une mesure extrêmement importante, à la fois sur le plan commercial et sur le plan psychologique.

Tout d'abord, elle est fort bien accueillie par les entreprises, et c'est bien naturel, car, dans une économie ouverte, l'existence de lourdes formalités et de sujétions administratives est génératrice de coûts supplémentaires, difficiles à chiffrer, mais dont l'importance n'est pas négligeable.

En outre, et surtout, elle constitue un handicap réel pour les entreprises françaises exportatrices vis-à-vis de leurs concurrentes étrangères, qui disposent en permanence de toute la gamme des facilités indispensables à leurs activités internationales, notamment pour *leurs financements et la garantie* de leurs risques, tant sur les cours des monnaies que sur le prix des produits et marchandises.

A cet égard, il est essentiel que la possibilité de pouvoir se couvrir au terme de six mois sur le marché des changes et de matières pre*mières ait été rétablie, car c'est* une donnée fondamentale pour quiconque opère sur l'extérieur, à l'exportation comme à l'importation, et doit donc pouvoir, à tout moment, se prémunir contre les aléas des marchés. C'est le cas maintenant pour les marchandises, mais il est tout à fait intéressant que cette possibilité de couverture à terme ait été étendue aux importations de services, très considérables, puisqu'elles dépassent 400 milliards de francs par an, et aux échéances des dettes en devises contractées par les entreprises, qu'elles pourront au surplus rembourser par anticipation, ce qui peut être intéressant en cas de baisse du dollar, par exemple.

Les entreprises apprécieront aussi le retour à la possibilité de mieux gérer leur trésorerie en devises avec la suppression de l'obligation de céder ces devises dans un délai de quinze jours seulement après l'expédition des marchandises, au lieu de six mois sous le régime antérieur au 21 mai 1981. *Cette mesure, destinée à* accélérer le rapatriement du produit des exportations et à augmenter, dans l'immédiat, les rentrées *de devises, était extrêmement* draconienne, car elle obligeait les exportateurs à emprunter des devises dont ils ne disposaient pas encore.

Mais c'est peut-être sur le plan psychologique que la levée du contrôle des changes est importante. Aux yeux des opérateurs français comme à ceux de l'étranger, *elle marque un retour à* un libéralisme pratiqué partout ailleurs. Ainsi, la suppression du régime de la devise-titre, dans lequel les acheteurs français de valeurs étrangères ne pouvaient opérer qu'en circuit fermé, les ventes compensant les achats, a été bien accueillie en Allemagne, pays particulièrement attaché à la libre circulation des capitaux, qui s'irritait de l'obstination mise par la France à limiter cette liberté. Pour la première fois depuis 1968, notre pays renonce à la clause de sauvegarde prévue dans le traité de Rome et, dans ce domaine, au régime dérogatoire dont bénéficie encore l'Italie.

De nouveau « adulte »

Aux yeux des Allemands, et de l'ensemble de la communauté internationale, la suppression du régime de la devise-titre, qui ne les touchait qu'en partie puisqu'ils avaient le droit d'acheter et de vendre librement des valeurs françaises, consacre le retour de la France dans les rangs des nations financièrement « adultes », et non plus à caractère « exotique ».

Pour eux, enfin, elle constitue un acte de *foi* dans la tenue du franc et dans un libéralisme de bien fraîche date, toutefois. Qu'on en juge : la devise-titre fut instaurée à la Libération, supprimée au début de 1967, rétablie le 29 mars 1968, levée en septembre suivant, puis rétablie à nouveau en novembre 1968, pour disparaître en octobre 1971 et réapparaître le 21 mai 1981. De quoi rendre sceptiques de « vrais libéraux » ! Toutes ces variations *étaient justifiées* par les difficultés du franc, qui entraînaient une ruée vers les valeurs étrangères et d'importantes sorties de devises.

A cet égard, il est certain que la levée du contrôle des changes *entraînera, précisément, des sorties* de devises, par l'effet mécanique du « termaillage » (retard aux rapatriements et anticipation sur *les achats). Il y a quelques mois,* on évaluait à une quarantaine de milliards de francs les transferts probables, donc autant de pertes *de devises.* Aujourd'hui, du *fait* de la fermeté prévisible du franc après sa dévaluation, on minore fortement cette estimation.

FRANÇOIS RENARD.

La baisse des taux d'intérêt devrait relancer l'activité du bâtiment

La baisse des taux d'intérêt des prêts au logement devrait avoir pour effet de relancer l'activité du bâtiment, les candidats à l'accession à la propriété étant incités à se décider sans plus attendre. La réduction de 1,38 point du taux des prêts aidés (PAP) se traduira par une baisse moyenne des men*sualités de remboursement* de 10 % à 11 % sur vingt ans dans le cas le plus favorable (lorsqu'aucun prêt complémentaire n'est nécessaire). C'est ce qu'a *déclaré M. Alain* Maugard, directeur de la construction, au cours d'un déjeuner de presse organisé par l'AJIBAT (Association des journalistes de l'habitat) le jeudi 15 mai.

Cette mesure ne sera pas coûteuse pour le budget de 1986 (dans lequel le financememt de cent dix mille prêts PAP est prévu) puisque la baisse du coût des ressources est plus importante. En fait, l'effort de l'Etat aurait pu sans dommage aller sans doute jusqu'à deux 2 points. La baisse du *taux des prêts conventionnés (PC)* dépend non de l'Etat mais des banques qui consentent dès aujourd'hui pour la plupart des réductions de taux qui oscillent de 0,20 à 0,75 point.

Il est vrai que l'importance du loyer de l'argent en regard d'une inflation de plus en plus maîtrisée a favorisé l'attentisme des candidats à l'accession à la propriété. Cependant, les mesures annoncées par M. Balladur et les éventuels efforts des banques n'apportent aucune solution aux problèmes de ceux qui se sont engagés dans les années 1978 à 1982 à l'époque où taux d'intérêt et inflation atteignaient des plafonds.

La progressivité des remboursements, qui a parfois atteint 8 % annuellement, n'a fait qu'aggraver la situation. Il serait vain d'attendre une mesure générale de transformation des prêts anciens qui *poserait aux banques des pro*blèmes insurmontables. En revanche, un allongement de la durée de ces prêts, jusqu'à vingt-cinq ans par exemple, est envisageable au coup par coup.

D'ores et déjà, certains acquéreurs renégocient les prêts contractés il y a plusieurs années, mais ce n'est guère faisable qu'en remboursant par anticipation l'ancien prêt, malgré les pénalités qui sont parfois attachées à cette opération et en contractant un nouvel emprunt auprès d'un autre établissement financier.

Enfin, la création de prêts à taux ajustables (PAJ), qui varient dans *le* temps à l'intérieur d'une fourchette en fonction du loyer général de l'argent, est intervenue avec beaucoup de retard sur les besoins des emprunteurs, manifestes à l'époque où les taux étaient plus élevés.

Aujourd'hui, les PAJ sont choisis par 30 % des accédants bénéficiant de prêts aidés. Ne pouvant guère attendre une nouvelle et peut-être dernière baisse des taux avant un an, c'est le délai pendant lequel le choix d'un PAJ peut être judicieux.

JOSÉE DOYÈRE.

Le double pari de M. Balladur

En annonçant la levée du *contrôle des changes et la baisse* des taux d'intérêt, M. Edouard Balladur engage un double pari. Dans le domaine du contrôle des changes, il *« coupe les ponts »*, la suppression signifiant que les pouvoirs publics n'ont plus peur de voir fuir les capitaux, dont les détenteurs redouteraient, par exemple, un nouvel accès de faiblesse du franc.

Une telle décision implique, pour les pouvoirs publics quels qu'ils soient, l'obligation de mener, pendant de longues années, une politique sinon de rigueur, du moins de grande sagesse dans le domaine de l'inflation.

Elle implique, également, le retour à l'équilibre permanent de la balance des paiements – la seule qui compte vraiment – à défaut de la balance commerciale, qui peut, dans l'avenir, rester très modérément déficitaire si *la balance des services reste* durablement excédentaire.

Elle suppose donc que, dans un avenir plus ou moins proche, aucun « accident » ne viendra contraindre les pouvoirs publics à rétablir le contrôle, ce qui aurait un effet désastreux à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières, et ferait réapparaître des réflexes que l'on veut éliminer *(évasion des capitaux, méfiance* vis-à-vis de la monnaie, suspicion générale enfin). Plusieurs années après la Grande-Bretagne, *la France prend le* risque de s'exposer entièrement au *vent du large, sans disposer du* pétrole britannique pour améliorer sa balance commerciale (mais est-ce bien encore une bénédiction ?).

En ce qui concerne la baisse des taux d'intérêt, destinée à relancer l'investissement en réduisant le coût de leur financement pour les entreprises, on peut y entrevoir deux limites. La *première est quantitative.* M. Balladur a clairement fait entendre que la marge de diminution était pratiquement épuisée, du moins pour l'instant. L'écart des taux français « réels » (hors inflation) avec les taux allemands s'est amenuisé, et au-delà disparaissant même, et au-delà pour les taux à court terme, ce qui freinera toute nouvelle initiative. La seconde est qualitative. Du fait de la structure du système bancaire français, la baisse des taux sera très inégale*ment répartie, profitant surtout* aux grandes et moyennes entreprises qui peuvent obtenir des crédits à court terme, au voisinage du loyer de l'argent sur le marché monétaire, en baisse sensible depuis le début de l'année, et qui s'établit maintenant à 7 1/4 %. Le taux de base bancaire, en revanche, qui est utilisé par les petites entreprises, est bien plus élevé (9,60 %, plus des commission diverses qui peuvent la porter à près de 15 %).

F. R.

SOCIAL

Elections professionnelles

PROGRÈS DE LA CGT CHEZ RENAULT

La CGT vient à nouveau de progresser dans des élections professionnelles chez Renault, à Flins et à Cléon, dans le collège ouvrier. Aux élections des délégués du personnel elle y a gagné plus de 10 dix points à Cléon (où elle atteint près des trois quarts des voix), plus de 6 à Flins. Cette progression se fait au détriment de la CFDT, qui perd 5,9 points à Cléon et près de 3 à Flins, et de FO (– 4 points à Cléon et – 3,5 à Flins). Dans le collège cadres et agents de maîtrise, la situation est plus contrastée. La CFDT gagne 3,5 points à Flins et se maintient à Cléon, où elle dépasse 44 % des voix ; la CGC perd 4 points à Flins, mais en gagne 3 à Cléon, tandis que la CGT perd 2,8 points à Cléon et n'en gagne que 1,5 à Flins.

Dans toutes les élections de délégués du personnel cette année, la CGT a gagné en pourcentage et parfois en voix, alors que le nombre d'ouvriers a partout diminué.

[A Flins, dans le premier collège sur 11 522 inscrits (– 1768) et 6 708 exprimés, la CGT a obtenu 52,48 % des voix, la CFDT 33,42 % et FO 14,1 % ; dans le deuxième, sur 1 893 inscrits et 1 166 exprimés, la CGC a recueilli 56,63 % des suffrages, la CGT 18,78 %, la CFDT 18,09 % et FO 8,49 %.

A Cléon, dans le premier collège, sur 6 002 inscrits (– 900) et 3 928 exprimés, la CGT a obtenu 74,18 %, la CFDT 17,61 %, FO 5,5 % et la CFTC 2,71 % (– 0,6 point) ; dans le deuxième, sur 1 403 inscrits (– 42) et 824 exprimés, la CFDT a recueilli 44,42 %, la CGC 32,4 %, la CGT 23,18 %.]

M. JEAN ARTHUIS VEUT TRANSFORMER L'ANPE EN UN CABINET DE RECRUTEMENT

M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales, a tenu une conférence de presse, le jeudi 15 mai, afin de rappeler, pour l'essentiel, que le gouvernement entendait réformer l'ANPE. Cette réforme sera entreprise par une ordonnance *« dans le courant du mois de juin »*. Soumise aux règles de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui impose l'existence d'un service public de placement gratuit, l'ANPE conservera sa *« vocation nationale »*. Toutefois, a indiqué M. Arthuis, il y a *« matière à toilettage »*, et l'article L 312-4 du code de travail pourrait être revu de façon à ce que les concessions de monopole du service du placement puissent être accordées par le ministre ou, localement, par les commissaires de la République. *« L'ANPE n'a pas à s'autoprotéger »*, estime le secrétaire d'Etat, qui voudrait faciliter l'intervention des élus locaux dans ce domaine. Mais ce sont surtout les fonctions et les objectifs de l'ANPE que le secrétaire d'Etat souhaite *« dynamiser »*. Il a réaffirmé sa volonté de voir l'agence se mettre au service des demandeurs d'emploi et des employeurs en la rapprochant des entreprises. L'ANPE devrait donc se transformer en un gigantesque cabinet de recrutement et avoir un comportement plus professionnel. Si le service rendu aux entreprises était *« attractif »*, le secrétaire d'Etat n'a pas écarté que celles-ci *« puissent verser des honoraires »*.

CONSOMMATION

Les dirigeants de l'INC réagissent au référé de la Cour des comptes

Les deux directeurs de l'INC (Institut national de la consommation) nommés par le gouvernement socialiste respectivement à la fin de 1981 et en juin 1985, M. Laurent Denis et Mme Marie-Hélène Dos Reis (en fonction actuellement) réagissent. Ils étaient l'un et l'autre particulièrement visés par le référé de la Cour des comptes mettant en cause la gestion de cet établissement public (*le Monde* du 15 mai).

M. Denis, dans une lettre qu'il nous a adressée, souligne que *« le bilan de l'INC depuis plusieurs années est largement positif »*, les ventes de *50*, qui contribuent pour moitié au budget de l'INC, s'étant, en particulier, redressées. L'ancien directeur de l'INC précise de plus que le déficit de 1 million de francs du budget 1984 (le seul en déficit depuis 1981) s'explique par la réduction de 2 millions de la subvention d'Etat en cours d'exercice. Ce déficit a été très facilement absorbé par les réserves, d'un montant de 17 millions de francs.

Certes, la service télématique n'a pas apporté les satisfactions attendues, mais le parc de Minitel ne s'est pas développé à la cadence prévue et les écrans télématiques de l'INC, qui ont été les plus consultés de tous les écrans administratifs, soulèvent toujours un grand intérêt.

« Aucun contrat n'a été passé par l'INC sans appel à la concurrence », *a dit encore M. Denis. Le contrat de 1,8 million de francs avec l'Institut français de recherche « n'a pas nécessité la mise en œuvre d'une procédure formelle d'appel d'offres, puisque, à l'époque de sa signature, seules deux sociétés étaient à même de relever des prix d'appareils électro-ménagers sur l'ensemble du territoire, l'une étant à la fois plus fiable et moins chère que l'autre »*

Enfin, M. Denis souligne que l'agence Claude Marti Communication a été payée *« sur des fonds régulièrement inscrits au budget 1985 et avec l'accord du contrôleur financier »*.

De son côté, Mme Dos Reis, qui a l'intention de portér plainte pour détournement de document, est particulièrement frappée par *« la volonté de nuire à l'INC »* que manifesterait cette publication, ce qui, ajoute-elle, *« est peut-être le plus grand hommage rendu à son efficacité »*.

J. D.

TRANSPORTS

LE TON MONTE ENTRE LE MINISTRE DES TRANSPORTS ET LE PRÉSIDENT DE LA RATP

M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, a vivement réagi aux déclarations de *M. Claude Quin, président de la* RATP, qui ne veut pas appliquer les demandes d'économies exigées par le gouvernement (*le Monde* du *15 mai). Dans un communiqué* publié le jeudi 15 mai, M. Douffiagues déclare : *« On peut se demander avec regret si le président de la RATP ne dépense pas plus d'énergie à soigner sa propre communication qu'à faire fonctionner le service public des transports parisiens dont le gouvernement est le garant. Les deux objectifs sont, je le rappelle : immédiatement, que les stations et les rames soient propres et que le trafic ne soit pas perturbé ; pour le conseil d'administration de la RATP du 30 mai, que le budget révisé soit en équilibre réel et conforme aux instructions données le 24 avril (...). C'est sur ces points, et eux seuls, que le gouvernement comme les Parisiens jugeront les responsables de la RATP. Tout le reste n'est que littérature superflue. »*

Les remarques du ministre visent les deux mouvemens sociaux qui perturbent le fonctionnement de la RATP. La grève des nettoyeurs du métro semble en voie de règlement, et le trafic est redevenu normal dans la soirée après la grève de la CGT qui a perturbé le trafic jeudi 15 mai à l'heure de pointe de l'après-midi.

AGRICULTURE

Le président Reagan annonce des mesures de rétorsion commerciale contre la CEE

Le président Reagan a annoncé, le jeudi 15 mai, des mesures de rétorsion commerciale contre la CEE. Des quotas d'importation sur les vins blancs de qualité, le chocolat, les bonbons, les jus de pomme et de poire et les bières seront appliqués dès le 19 mai. Cette mesure répond, selon la Maison Blanche, aux restrictions sur les exportations de céréales et d'oléagineux américains vers le Portugal, consécutives à l'adhésion de ce pays à la CEE.

M. Reagan a également décidé de suspendre les concessions douanières sur une autre liste de produits : cognac, vin blanc de table, fromages à pâte molle et bleus, endives et carottes en boîte. Cette mesure répond, elle, à l'application du règlement communautaire pour les deux nouveaux membres de la CEE, l'Espagne et le Portugal, se traduisant par des taxes (prélèvements) *sur les importations.*

La suspension des concessions signifie, selon les experts, une hausse des droits de 35 %, mais, a précisé la Maison Blanche, celle-ci n'interviendra qu'au 1er juillet en cas d'échec des négociations engagées avec Bruxelles. La menace des quotas inquiète moins : « ceux-ci ont été fixés, dit-on de source européenne à Washington, entre 20 % et 40 % au-dessus des volumes d'importation constatés l'an dernier aux Etats-Unis. Ils ne seront abaissés que lorsque les exportations américaines au Portugal seront effectivement affectées. C'est ce que les Américains appellent le principe du miroir, ou de réciprocité du *préjudice.*

Ces décisions américaines ne constituent pas une surprise pour les Européens, puisque le président Reagan *en avait annoncé le principe* le 31 mars. En avril, la Commission européenne avait présenté une liste indicative de produits américains sur lesquels les Douze *feraient* porter leur « contre-représailles ». Mais du côté européen, on ne souhaitait pas aggraver le contentieux. *« Il s'agira,* avait alors déclaré le ministre américain de l'agriculture, M. Richard Lyng, *d'une bataille de caramel mou. »*

Cependant la Commission européenne sans prendre encore de position officielle, a laissé entendre, par la voix de son commissaire chargé des *relations extérieures*, que la CEE n'*« a pas d'autre choix que de répliquer d'une manière équivalente »* aux représailles américaines. En France, le ministre du commerce extérieur, M. Michel Noir, a réagi à chaud, en déclarant que des produits français importants, au premier rang desquels les vins blancs, risquaient d'être touchés. *« C'est une guerre commerciale non fondée, tout à fait stupide, mais si les Etats-Unis décident de rentrer dans ce processus, ce sera œil pour œil, dent pour dent »* a déclaré le ministre.

Professions de foi

Ainsi les rencontres dans le cadre de l'OCDE en avril à Paris, celle du sommet de Tokyo n'auront pas suffi pour conduire les Etats-Unis et *l'Europe sur la* voie de la concertation. Washington souhaite négocier dans le cadre du GATT et annonce un plan de représailles suffisamment lâche pour se donner le temps de l'appliquer. Mais les conversations qui ont en fait commencé le 2 mai, à Genève, sont au point mort.

Il semble que M. Reagan, qui n'est pas avare de professions de foi anti-protectionnistes, multiplie aussi les déclarations et gestes à l'égard *des agriculteurs américains* confrontés à une crise durable, due en large part à la baisse des prix et des exportations américaines de céréales *surtout*. Ces *agriculteurs* sont, à l'exception des Californiens chers au président Reagan, moins concernés par la concurrence aux Etats-Unis des produits *menacés* de contingentements ou de taxes que par la chute des ventes de leurs propres produits céréaliers.

L'*escalade protectionniste* des Etats-Unis peut paradoxalement rendre service à l'Europe, dans la mesure où elle lui procure un regain de cohésion. Tous les Etats, à des titres divers, se sentent concernés par les menaces américaines, y compris, et c'est nouveau, la Grande-Bretagne qui a rejoint le camp des exportateurs.

Mais on sait aussi, tant à Bruxelles qu'à Washington, ce que cette escalade peut avoir de coûteux. Elle ne peut en fait que conduire à la table des négociations, chacun cherchant à y *parvenir en* position de force. La diminution des exportations agricoles américaines peut effectivement s'expliquer par *l'agressivité commerciale de* l'Europe, mais elle reflète surtout la situation des marchés mondiaux, les stocks considérables et une demande solvable insuffisante. Aux Etats-Unis mêmes, toujours hostiles à une organisation des marchés par produits, certains, chez les producteurs notamment, commencent à penser que la position de Washington devra évoluer.

JACQUES GRALL.

AFFAIRES

ENTREPRISES

M. de Benedetti va racheter 50 % de Davigel numéro un français du poisson surgelé

Les appétits européens de M. Carlo de Benedetti, l'industriel italien patron d'Olivetti, sont sans limites. Après avoir racheté *Triumph Adler à Volkswagen, cherché à mettre la main sur Valéo*, il va entrer dans le capital de Davigel, un des grands de l'industrie du surgelé en France, avec Miko et Findus, et numéro un dans le poisson.

La CIR, holding du groupe de Benedetti, a signé un accord de principe avec la Compagnie financière Sucres et Denrées, affaire de *négoce de produits alimentaires*, repreneur potentiel de Bocaviande, en vue d'acquérir la participation de 50 % qu'elle détient dans le capital de Davigel. Elle se retrouvera ainsi à parité avec la famille David, *propriétaire de l'autre moitié des actions. L'objectif* poursuivi par l'industriel italien est d'élargir les activités agro-alimentaires de Buitoni dans la surgélation. En 1985, Davigel a réalisé un chiffre d'affaires de 1,35 *milliard de francs (+ 18 %), dont 40 % environ* dans le poisson surgelé, et dégagé un bénéfice net de 10,5 millions de francs. Pour les quatre premiers mois de l'année, ses ventes ont augmenté de 20 %.

L'ANVAR annonce une réduction de ses aides aux grandes entreprises

M. Marbach, PDG de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche), a annoncé, *le jeudi 15 mai*, que les grandes entreprises seraient les principales victimes de la *réduction des crédits de son* organisme. Le budget de l'ANVAR a été ramené à 800 millions de francs (soit une amputation de 30 %) lors du récent *collectif budgétaire. Les* aides à l'innovation seront donc prioritairement accordées aux *PME et ne couvriront plus systé*matiquement la moitié des dépenses. M. Marbach a également regretté que la baisse de la rémunération des CODEVI (de 1,5 point) ne soit pas répercutée sur le taux d'intérêt des prêts du FIM (Fonds industriel de modernisation), *maintenu* à 8,75 %. Ces prêts, qui sont financés par la collecte des CODEVI, *« coûtent très peu cher à l'Etat et permettent essentiellement aux PME de financer leurs efforts de modernisation à des taux inférieurs de 3,4 points ou 5 points au taux du marché »*, a souligné M. Marbach.

Arbed-Saarstahl : le plan de sauvetage est engagé

Le gouvernement régional de la Sarre a racheté, jeudi 15 mai, 76 % du capital du groupe sidérurgique Arbed-Saarstahl, *deuxième employeur du Land avec treize mille deux cent cin*quante salariés. C'est la première étape du plan de sauvetage *élaboré par le* gouvernement sarrois en accord avec les autorités fédérales alle*mandes et les créanciers du* groupe. Les deux gouvernements détenaient une option sur *le capital depuis deux ans, en* contrepartie de l'aide – 3,5 milliards de deutschemarks (11,2 milliards de francs) – qu'ils avaient apportée depuis 1978.

La maison mère luxembourgeoise Arbed conserve 24 % du capital.

Le plan consiste pour l'essen*tiel à confier la gestion indus*trielle du groupe aux Forges et Aciéries de Dilling (Dillinger *Huette AG), filiale du groupe* français Sacilor. Préalablement, les trente-deux banques créancières, *la Sarre et le gouverne*ment de Bonn ont accepté de renoncer à 1,8 milliard de deutschemarks de créances. En *outre, trois mille cinq cents* emplois devraient être supprimés d'ici à 1988, un accord *de principe ayant été conclu* avec les syndicats.

Les télécommunications ouvertes à la concurrence

(Suite le première page.)

Si le principe d'une « déréglementation » n'est guère contesté que par les communistes et la CGT, les questions soulevées restent très nombreuses. La première est celle du rôle de la DGT. M. Longuet, secrétaire d'Etat chargé des P et T, souhaite que l'ouverture ait lieu mais aussi que son administration puisse défendre ses chances comme les autres entreprises. Cela nécessite une fis*calité de droit commun* (TVA), changement qui semble acquis pour *1987*, mais également l'abandon du statut d'administration, changement qui, lui, ne l'est pas, du fait de l'opposition des syndicats des postiers.

M. Chirac craignant une grève, la transformation du statut de la DGT en celui d'une entreprise semble repoussée *sine die*. Les cadres P et T qui craignent dès lors d'être attaqués sans moyens de se défendre, se sont émus *(le Monde* du 15 avril). Conscient du péril, M. Longuet a obtenu un délai de dix-huit mois pour la mise *en application de la réforme*. C'est bien peu, estime-t-il, pour opérer un tel changement, mais il fallait fixer une date butoir, avant les élections présidentielles, pour satisfaire les politiques soucieux de l'application de la plate-forme RPR-UDF.

Le deuxième problème concerne *la capacité des entreprises* françaises à se porter candidates et, d'une façon plus générale, la sauvegarde des intérêts des industriels nationaux de l'électronique et de l'informatique. *Ici*, rien n'est résolu et la menace est extrêmement grave. Les candidats français aux *réseaux à valeur ajoutée sont, en* effet, peu nombreux et surtout mal armés pour offrir les connections vers l'étranger que souhaitent les multinationales clientes. Ni la Générale de services informatiques (filiale de la CGE), ni le groupe français informatique Bull (associé en l'occurrence à l'américain General Electric), – postulants français déclarés n'ont de ressources financières suffisantes. Ils auront du mal à affronter les deux candidats : IBM (associé à la Banque Paribas et à Sema-Metra) et le pool Suez-Olivetti-Télésystèmes qui vient de se déclarer. Olivetti étant *dans les télécommunications asso*cié au géant américain American Telephone and Telegraph (ATT *qui possède d'ailleurs 25 % de son* capital), la France, comme les autres pays, qui ont déréglementé leurs télécommunications va-t-elle devenir donc à son tour un terrain de l'affrontement mondial entre IBM et ATT (1) ?

Les sociétés de services informatiques françaises pourraient certes bénéficier d'une déréglementation qui leur ouvre de nouveaux mar*chés et prendre de l'avance* par rapport à leurs concurrentes européennes. Mais pour les fabricants de matériels une « autorisation » donnée à leurs concurrents étrangers, *serait* grosse de risques. *C'est* l'avenir industriel, en particulier celui de Bull, qui est en question. Comment déréglementer sans léser les intérêts stratégiques français ? *Telle est la question posée au gou*vernement. Aucun pays n'y a réussi sans des mesures qui font la part du réalisme. Le « danger Hersant » ne doit pas cacher la menace IBM.

ÉRIC LE BOUCHER.

(1) ATT cherche par ailleurs en association avec la CGE à vendre ses centraux téléphoniques à la DGT.

A la Chambre syndicale du commerce et de la réparation automobiles

M. BERNASCONI PASSE LA MAIN MAIS POUSSE SON POULAIN

M. René Bernasconi ne demandera pas le renouvellement de son mandat à la présidence de la Chambre *syndicale nationale* du commerce et de la réparation automobiles (CSNCRA). Mais il n'a pas pour autant l'intention de laisser le champ libre à la liste dissidente de renouveau présentée par M. *Henry* de Linclays, qui paraît bien décidé à *« secouer le cocotier »* (*le Monde* du *29 mars*).

Placé dans une situation inconfortable, le bureau national a dû valider *la liste* de M. Linclays. Il présente sa décision comme une démarche naturelle, réfutant l'idée qu'il s'agit là d'une liste d'opposition. Mais la CSNCRA s'empresse d'ajouter que la liste présentée par M. Jean Puyjalon, vice-président national, peut seule revendiquer le soutien des présidences de *région*. Une *façon* élégante de mettre en selle le poulain de M. Bernasconi, qui est également président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	7,0255	7,0275	− 10	+ 5	− 20	+ 10	− 80	+ 25
$ can.	5,1098	5,1139	− 81	− 60	− 144	− 112	− 474	− 377
Yen (100)	4,2592	4,2630	+ 72	+ 91	+ 140	+ 177	+ 429	+ 518
DM	3,1866	3,1885	+ 64	+ 78	+ 119	+ 140	+ 354	+ 417
Florin	2,8269	2,8285	+ 14	+ 23	+ 36	+ 53	+ 147	+ 199
F.B. (100)	15,6088	15,6184	− 195	− 102	− 321	− 186	− 730	− 325
F.S.	3,8280	3,8312	+ 78	+ 97	+ 146	+ 173	+ 480	+ 565
L (1 000)	4,6442	4,6470	− 220	− 180	− 424	− 359	− 1124	− 998
£	10,7223	10,7310	− 338	− 273	− 642	− 554	− 1624	− 1403

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	6 5/8	6 7/8	6 3/16	6 5/16	5 15/16	6 1/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	7 7/8	8 7/8	7 7/8	8 1/4	7 13/16	8 3/16	7 9/16	7 7/8
F.S.	2 1/8	2 5/8	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 3/16	4 5/16
L (1 000)	11	13	11 3/4	12 1/2	11 3/4	12 1/2	11 5/8	12 1/8
£	10 3/4	11	10 3/8	10 1/2	10 1/4	10 3/8	9 13/16	9 15/16
F. franç.	7	7 1/2	7	7 3/8	7	7 3/8	7	7 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

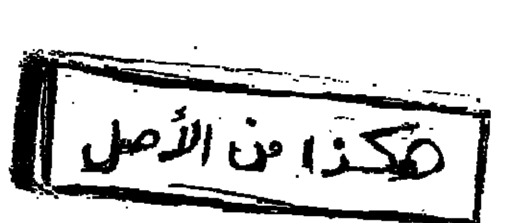
Nominations

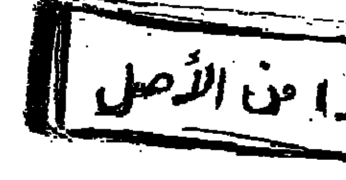
● A Air Inter, M. PHILIPPE LANCE, quarante-trois ans, devient directeur financier. Ancien directeur adjoint de la Banque Indosuez, *il avait rejoint Air Inter* en octobre 1985. Il participe, désormais, au comité de direction *générale de la compagnie.*

● Chez Mémorex France, M. BERNARD PLIEZ, cinquante ans, a été nommé PDG. Il était jusqu'alors directeur commercial. *Mémorex est une filiale du* groupe d'informatique américain Burroughs. Mémorex France, spécialisé dans les périphériques d'ordinateurs IBM, a réalisé, en 1985, *un chiffre d'affaires de* 828 millions de francs et un bénéfice de 50 millions.

● Chez Korn-Ferry France, M. SERGE POTIER, quarante-*six ans, diplômé de l'Institut* agronomique de Paris, vient d'être nommé directeur. Korn-Ferry France fait partie de Korn-Ferry international, qui, avec un chiffre d'affaires supérieur à 60 millions de dollars, se situe au *premier rang mondial des so*ciétés de recherche directe de cadres dirigeants (« chasseurs de têtes »).

● A Syntec (Chambre syn*dicale des sociétés d'études et* de conseils), M. HENRI LACOSTE, président de la SGTE, a été élu président. Il succède à M. Jean-François Duprat. Les *présidences des trois groupe*ments qui composent Syntec ont également été renouvelées. M. Claude Mercier, directeur général du Beicip, a été élu prési*dent du groupement ingénierie.* M. Jean Clément, directeur général d'Algoe, a été élu président du groupement conseil. M. Gérard Bauvin, PDG de Sligos, a été reconduit à la tête du groupement informatique.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ACTIONS-AGRO-ALIMENTAIRE

Société d'investissement à capital variable du groupe des Banques populaires et de la Banque Eurofin

Au cours du conseil d'administration réuni le 15 avril 1986, M. Georges Plescoff a remis sa démission de ses fonctions de président.

Le conseil a élu comme nouveau président M. Francis Lepatre, président de l'Association nationale des industries agro-alimentaires, et nommé M. Georges Plescoff président d'honneur.

Au conseil d'administration siègent également : M. Jean Martineau, vice-président de la SICAV, président du Crédit populaire de France ; M. Jean Carrière, président de la Société lyonnaise de banque ; M. Henri Parent, directeur de la Compagnie financière de Suez ; M. Robert Bertaux, président de la société Sofindas ; la Banque populaire du Nord ; la Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance-vieillesse artisanale CANVACA ; la Banque Eurofin ; la Caisse centrale des Banques populaires (CCBP) ; la société Unigrains.

Le collège des censeurs est constitué de MM. Poujol et Myard, respectivement directeur général et directeur général adjoint de la CCBP, M. Strasser, la Mondiale-Vie, du Fonds de garantie, de la Caisse des retraites des anciens sénateurs, du Sou médical et de Sofiprotéol.

AAA-Actions-agro-alimentaire est une SICAV investie à 60 % au moins en actions françaises et permet ainsi de profiter des avantages fiscaux prévus par la loi Monory et lors de la création de comptes d'épargne en actions. Les investissements sont effectués en priorité dans le secteur agro-alimentaire, très important pour l'économie française qui y dispose grâce à des entreprises performantes de fortes positions exportatrices.

Le 12 mai 1986, l'actif net s'élevait à 285 millions de francs, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 703,01 F contre 501,03 F le 24 juin 1985, lors de l'ouverture au public. Un dividende net de 10,22 F a été mis en paiement le 27 mars 1986.

Moulinex

VENTES DU 1er TRIMESTRE 1986
(en millions de francs)
LES VENTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE ET DU GROUPE ONT ÉVOLUÉ COMME SUIT :

	1986	1985	en %
Chiffre d'affaires France	253,6	261,4	– 3,0
Chiffre d'affaires exportation	393,7	483,2	– 18,5
Chiffre d'affaires société mère	647,3	744,6	– 13,1
Chiffre d'affaires consolidé	732,1	791,8	– 7,6

Le volume d'activité du 1er trimestre 1986 traduit les difficultés que la société a commencé à rencontrer fin 1985, notamment sur certains marchés européens et au Moyen-Orient, et expliquent les récentes décisions prises par la Direction du groupe.



Le Conseil d'administration, réuni le 14 mai, sous la présidence de M. Louis Moreau, a arrêté les comptes de l'exercice 1985. Le bénéfice courant s'établit à 70 647 000 F, contre 53 331 000 F en 1984 (+ 32,47 %), alors que les produits (loyers et produits financiers) sont de 123 256 000 F, contre 99 563 000 F en 1984 (+ 23,80 %), dont 12 098 000 F de loyers au titre des immeubles ayant fait l'objet de l'opération d'apports.

Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 27 juin prochain, la distribution d'une somme de 60 052 585 F, représentant 85,14 % du bénéfice soumis à obligation de distribution, ce qui permettra de servir un dividende de 34 F aux actions jouissance 1er janvier 1985, 17 F aux actions jouissance 1er juillet et 8,50 F aux actions jouissance 1er octobre.

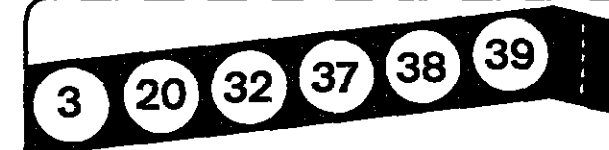
En faisant abstraction de la partie (1,68 F) du dividende liée au résultat exceptionnel de l'exercice 1984, le taux d'augmentation du dividende ressort à 10,68 %, après avoir comptabilisé intégralement sur les comptes de l'exercice 1985 les différents frais relatifs à l'opération d'apports.

L'Assemblée générale ordinaire sera appelée à proposer aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en actions dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

A l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, les actionnaires seront réunis en assemblée générale extraordinaire en vue d'autoriser le Conseil d'administration à faire appel sous différentes formes au marché financier, dans le délai qui lui paraîtra opportun, en vue de lui donner les moyens de réaliser de nouveaux investissements.



N° 20 TIRAGE DU MERCREDI 14 MAI 1986



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 17 MAI 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 21 MAI 1986
ET LE SAMEDI 24 MAI 1986
JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	1	32 309 635,00 F
5 BONS N° + complémentaire	16	286 110,00 F
5 BONS N°	678	21 220,00 F
4 BONS N°	59 191	240,00 F
3 BONS N°	1 428 426	20,00 F

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

lyonnaise des eaux

Le conseil d'administration de la Lyonnaise des Eaux a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 1985, lors de sa réunion du 14 mai 1986.

Les principales données chiffrées apparaissent dans le tableau suivant :

	(En millions de francs)		
	1984	1985	Variation
Chiffres d'affaires	13 503	14 756	+ 9,3 %
dont			
• réalisé à l'étranger	4 257	3 756	(1)
Bénéfice global	207,2	408,9	+ 97,3 %
dont			
• part groupe	148,8	279,8	+ 88 %
• part action	39,63 F	72,87 F	
Situation nette	2 408	2 477	(2)
• par action	641,60 F	645,20 F	
• capacité d'autofinancement	1 091	1 327	+ 21,6 %
Investissements	1 057	1 828	+ 72,9 %

(1) La baisse du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger s'explique essentiellement par la dépréciation des monnaies étrangères (dollar) par rapport au franc et par des effets de périmètre.

(2) La situation nette au 31 décembre 1985 est affectée par un effet de change négatif (dollar, peseta) de 202 millions de francs.

La progression du chiffre d'affaires doit être appréciée en tenant compte des changements de périmètre traduisant les acquisitions et cessions opérées en 1985 :

- sortie de Sicli et Intrafor-Cofor, entrée de SAAM (Macao) et CGCD (chauffage à distance) ;
- modifications du mode de consolidation de Forclum, d'Omnium de Gestion et de Financement et de General Waterworks.

Le bénéfice (part du groupe) progresse de 88 %. Cette amélioration reflète le redressement de la situation de Degremont, une progression satisfaisante des résultats des différents secteurs d'activités du groupe (eau, déchets, énergie et chaleur, services funéraires) et le maintien d'une contribution forte au résultat d'ensemble des activités internationales : Etats-Unis et Espagne.

La capacité d'autofinancement a crû deux fois plus rapidement que le chiffre d'affaires, tandis que les investissements augmentaient très fortement.

Le groupe a poursuivi en 1985 sa politique de développement technologique : 139 millions de francs consacrés à la recherche et le lancement de deux nouveaux centres de recherche en région toulousaine et à Compiègne. Il a d'autre part accentué ses efforts de formation du personnel : + 25 % en 1985.

La Lyonnaise continuera en 1986 à renforcer sa position en France et à l'étranger dans ses activités principales. A celles-ci les développements récents dans le secteur de la communication, notamment dans la télédistribution, donneront une dimension nouvelle.

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE

Données consolidées 1985

Les ventes nettes consolidées de Saint-Gobain Emballage se sont élevées à 4 397 millions de francs en 1985, contre 3 875 millions de francs pour l'exercice précédent. Leur répartition et leur évolution s'analysent ainsi :

(En millions de francs)	1985	1984	
Bouteilles et pots	2 476	2 356	+ 5 %
Flaconnage	1 433	1 222	+ 17 %
Divers	488	297	+ 64 %
Total	4 397	3 875	+ 13 %
dont France	3 469	3 137	+ 11 %
Exportations (France et RFA)	928	738	+ 26 %

Quatre filiales ont été consolidées pour la première fois en 1985 : l'incidence nette de leur entrée dans le périmètre de consolidation est de 266 millions de francs. A structure comparable, la progression des ventes est de 6,6 %.

Le résultat d'exploitation de 1985 s'élève à 300 millions de francs, en progression de 47 %. Le résultat net, après prise en compte d'une charge exceptionnelle de 39,5 MF et d'une provision pour impôts sur les résultats de 104,5 MF, atteint 142,3 MF (soit 88 F par action), contre 115,2 MF en 1984 (+ 23,5 %). L'autofinancement est de 324 MF (+ 22 % sur 1984), alors que les investissements industriels ont été de 249 MF.

Premier trimestre 1986

L'activité et les conditions d'exploitation ont été favorables durant le premier trimestre 1986. Les ventes nettes consolidées atteignent 1 154 millions de francs (+ 5,3 % sur la même période de 1985) et se répartissent de la façon suivante :

(En millions de francs)	1986	1985	
Bouteilles et pots	638	605	+ 5 %
Flaconnage	378	358	+ 6 %
Divers	138	132	+ 4 %

calberson

Bénéfice consolidé en forte progression

Le conseil d'administration de la société qui s'est réuni le 7 mai 1986, sous la présidence de Rudolphe Lambert, a arrêté les comptes de l'exercice 1985. Il a été décidé de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, la mise en distribution d'un dividende de 15 F par action, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 7,50 F, soit un revenu global de 22,50 F. Le dividende distribué pour l'exercice 1984 était de 14 F.

Le bénéfice courant s'est élevé en 1985 à 53 554 396 F, contre 41 579 365 F pour 1984. Le résultat net est de 44 448 125 F, contre 192 500 693 F en 1984. Ce dernier chiffre comprenait une plus-value sur apport partiel d'actif de 155 232 374 F. Le résultat, comparable aux 44 448 125 F de 1985, était pour 1984 de 37 268 319 F.

Au plan des investissements :

1) Les immobilisations corporelles d'un montant brut de plus de 35 millions de francs correspondent à la construction du futur établissement de notre division internationale à Paris-Nord-2 et à l'édification de deux agences de province.

2) Les immobilisations financières, d'un montant brut de 97 millions de francs environ comprennent des achats de titres, des prises de participation (Virolle et Cavewood Transports Ltd entre autres) ou la souscription à des augmentations de capital en vue du renforcement des fonds propres de certaines filiales.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE CALBERSON, en tant que sociétéholding du groupe, a clôturé en 1985 son second exercice. Elle détient l'essentiel des participations et possède les principaux actifs fonciers et immobiliers. A ce titre, la société présente pour la première fois cette année les comptes consolidés du groupe portant sur soixante-dix sociétés. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé en 1985 à 5,3 milliards de francs. Le bénéfice net consolidé est en augmentation : il est de 130 millions contre 98 millions en 1984. La part du groupe, hors intérêts minoritaires, est de 114 millions en 1985, contre 83 millions en 1984.

L'activité des premiers mois de 1986 varie selon les secteurs d'activité mais reste globalement comparable à celle de 1985.

MATRA

Le conseil d'administration, réuni le 6 mai 1986 sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère, a arrêté les comptes de la société mère relatifs à l'exercice 1985 et examiné les comptes consolidés.

Ces derniers, qui illustrent l'activité du groupe, révèlent un chiffre d'affaires de 14 876 MF, en hausse de 8 % sur l'exercice précédent. Le compte de résultat correspondant est le suivant :

	1985	1984
Résultat courant	403	57
Résultat exceptionnel, amortissement des valeurs et éléments divers	(217)	(184)
Impôt sur les sociétés	(73)	162
Résultat consolidé total	113	35
Part du groupe	110	68

Au niveau de la seule société Matra, qui regroupe pour l'essentiel les activités des branches militaire et espace, l'évolution du chiffre d'affaires a été plus modeste – de 3,8 %, – passant de 5 756 MF en 1984 à 5 976 MF en 1985.

Les prises de commandes de l'année ont toutefois été, avec 8 800 MF, d'un niveau sensiblement supérieur : elles situent le portefeuille au 31-12-1985 à 15 900 MF. Le compte de résultat s'établit ainsi :

	1985	1984
Résultat courant	54	(97)
Résultat exceptionnel	77	36
Impôt sur les sociétés	(26)	165
Résultat net	105	104

Les résultats obtenus pour 1985 confirment la double évolution prévue en début d'exercice, à savoir : une baisse du résultat d'exploitation de la société mère, largement compensée par un net redressement de celui des filiales. Le poids de ces dernières dans les comptes financiers de la mère s'en trouve, bien entendu, sensiblement allégé.

Compte tenu des éléments d'appréciation actuels, il est indiqué que les résultats 1986, tant du groupe que de la société Matra, devraient souligner les tendances ainsi amorcées et se situer, aux deux niveaux, en légère amélioration par rapport à ceux de 1985.

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire, ende égal à celui versé au titre de l'exercice précédent, soit 57 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 28,50 F.

EPARGNER POUR INVESTIR

LE LION VOUS PROPOSE SES SICAV

Situation au 27.03.1986

	Valeur liquidative de l'action (en F)	Actif net (en MF)	Performances en % coupons nets réinvestis: Sur 5 ans ou depuis la création*	Exprimées en taux annuel capitalisé
SLIVAM Un portefeuille équilibré de valeurs françaises et étrangères	377,00	2.517,21	+ 174,5	+ 22,4
SLIVAFRANCE Une sélection de valeurs françaises dynamiques	487,66	1.464,81	+ 167,2	+ 21,7
SLIVARENTE Un choix de valeurs de rendement	218,80	5.753,06	+ 104,5	+ 15,4
SLIVINTER Un placement à vocation internationale	375,89	552,14	+ 149,2	+ 20,0
SICAV 5000 Sicav régie par les lois des 13.7.78 et 29.12.82	310,17	12.827,52	+ 190,0	+ 23,7
GESTILION Un capital protégé et bien rémunéré	61.941,98	7.680,68	+ 71,9* (25.05.1982)	+ 15,1
LION-ASSOCIATIONS Un placement pour les organismes non fiscalisés sur les produits obligataires	11.395,44	11.207,92	+ 50,2* (22.04.1983)	+ 14,8
LIONPLUS Un placement en obligations françaises cotées privilégiant l'appréciation du capital	69.342,53	5.156,73	+ 40,6* (02.03.1984)	+ 17,8
OBLILION Un choix d'obligations françaises et étrangères	1.058,03	288,72	+ 21,2* (23.03.1984)	+ 10,0
LION INSTITUTIONNELS Un placement obligataire destiné aux investisseurs institutionnels et plus particulièrement aux mutuelles et caisses de retraite	23.883,46	1.510,27	+ 30,5* (27.09.1984)	+ 19,3

omnium de publicité profil



copra

L'assemblée générale des actionnaires de la société Les Constructeurs professionnels associés - Copra réunie le 13 mai 1986 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985.

Le volume d'affaires correspondant au placement de logements, locaux commerciaux et bureaux s'est accru de 15% pendant cet exercice, pour atteindre 613,8 millions de francs TTC.

L'activité de services a généré un chiffre d'affaires de 50,6 millions de francs HT, également en hausse (29%).

Le bénéfice net est de 4 millions de francs (1,7 million de francs en 1984).

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 7 F par action totalement libérée, assorti d'un impôt payé d'avance au Trésor de 3,50 F, ce qui porte la distribution totale à 10,50 F (contre 7,50 F pour 1984).

Pour une action souscrite lors de l'augmentation de capital du 4 août 1982 et non encore totalement libérée, le dividende alloué est de 4,75 F, auquel s'ajoute l'impôt payé d'avance au Trésor de 2,37 F, le revenu total pour cette catégorie d'action étant donc de 7,12 F. Celui afférent à l'exercice 1984 avait été de 4,12 F.

SITUATION AU 2.04.86

La situation au 2 avril 1986 s'établit à 733 687 millions contre 700 550 millions au 28 février 1986.

Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 36 816 millions de francs et les comptes d'Institutions Financières à 256 245 millions de francs.

Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 258 029 millions de francs.

A l'actif, les comptes d'Institutions Financières s'élèvent à 260 982 millions de francs, les Crédits à la clientèle à 262 213 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 36 200 millions de francs.

Correspondants : Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank.

CREDIT LYONNAIS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 mai

Toujours la hausse

La Bourse de Paris s'est une nouvelle fois inscrite à la hausse, le 15 mai, en séance officielle. En clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,90 %. Parmi les nombreuses valeurs en progression figuraient Radiotechnique, Esso, Schneider. Le marché saluait les bons résultats de la Lyonnaise des eaux pour 1985, et le titre était très demandé. Colas, Bouygues et Navigation mixte gagnaient aussi du terrain, tandis que Raffinage et Eurocom étaient réservés à la hausse. Darty était aussi réservé, suite à une véritable explosion des ventes de téléviseurs et de magnétoscopes. Au chapitre des baisses, on notait Géophysique, Bongrain, Ecco, Avions Dassault, Leroy-Somer et Poliet. L'action SCAC (Société commerciale d'affrètement combustible) était suspendue.

Autour de la corbeille, les opérateurs étaient stimulés par l'annonce de la réduction des taux de base bancaires et de la rémunération des livrets d'épargne. Les mesures de libéralisation du contrôle des changes et notamment la suppression de la devise-titre étaient de surcroît interprétées par les investisseurs étrangers comme un signe de confiance des pouvoirs publics français vis-à-vis du franc et de l'activité économique dans son ensemble.

Sur le marché obligataire, en revanche, les visages étaient plutôt perplexes. L'élargissement des possibilités de concurrence entre les organismes de placements collectifs et la liberté de fixation des taux et conditions d'émission des bons étaient accueillis avec réserve.

Sur le MATIF, comme sur le marché obligataire, les craintes de voir « du papier revenir » pesaient sur la tendance. En dépit d'un recul du loyer de l'argent au jour le jour à 7 1/4, le contrat à échéance décembre cédait 0,21 % à 114,45. Napoléon : 530 F (inchangé).

Devise-titre : 6,98/7,01 F (7,18/7,23 F).

NEW-YORK

Forte baisse

La reprise observée mercredi à Wall Street n'aura été que de courte durée. Le 15 mai, le marché a, de nouveau, cédé du terrain. En clôture, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles perdait 33,60 points, à 1 774,68. 132 millions de titres étaient échangés, contre 119 millions la veille. 1 125 actions s'inscrivaient en baisse, contre 432 en hausse. 427 sont restées inchangées.

Autour du Big Board, les analystes n'étaient pas surpris outre mesure par ce renversement, se souvenant que la progression de mercredi était venue d'achats de dernière heure sur des actions vedettes composant l'indice. Aucune nouvelle n'est, de surcroît, venue rasséréner le marché, quant à l'état de santé de l'économie américaine. Si la production industrielle a progressé de 0,2 % en avril, elle le doit seulement à l'automobile, les autres secteurs industriels ayant peu évolué. La remontée des taux d'intérêt obligataires a aussi pesé sur la tendance, incitant les investisseurs aux prises de bénéfice et à la prudence.

Parmi les titres les plus échangés figuraient Unocal Corp (12,9 millions de transactions), Philadelphia Electric (près de 2 millions), Navistar International (1,5 million), IBM (1,296 million) et American Telephone (1,095 million). Coca-Cola, Merck et American Brands ont reculé, tandis que Safeway Stores, American Can et Warner Communications se raffermissaient.

VALEURS	Cours du 14 mai	Cours du 15 mai
Alcoa	38 7/8	38 1/8
A.T.T.	24 3/8	24
Boeing	55 3/4	55 1/8
Chase Manhattan Bank	41 7/8	40 3/8
Du Pont de Nemours	79 1/2	79 1/8
Eastman Kodak	59	56 3/4
Exxon	59 3/8	58 1/4
Ford	78 3/4	77
General Electric	77 1/2	76
General Motors	77	75
Goodyear	30 7/8	30
I.B.M.	148 1/8	145 3/8
I.T.T.	46 5/8	45 7/8
Mobil Oil	30 5/8	30 1/8
Pfizer	58 3/8	58 3/4
Schlumberger	30 1/4	30 1/8
Texaco	32 5/8	32 1/8
U.A.L. Inc.	58 7/8	58
Union Carbide	23 3/8	23 1/8
U.S. Steel	20 1/2	20 1/8
Westinghouse	52 5/8	51 3/4
Xerox Corp.	59 1/4	52 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE CRÉDIT LYONNAIS VA ÉMETTRE DES CERTIFICATS D'INVESTISSEMENTS. – Le conseil d'administration du Crédit lyonnais a décidé de procéder à l'émission de certificats d'investissements ordinaires (CIO), c'est-à-dire non assortis d'un dividende prioritaire, pour un montant de l'ordre de 2,5 milliards de francs (15 % du capital). Le bénéfice net consolidé (part du groupe) du Crédit lyonnais a progressé de 18 % en 1985, pour s'établir à 1,2 milliard de francs, contre 1,08 milliard en 1984.

DARTY : HAUSSE DU BÉNÉFICE CONSOLIDÉ. – Le groupe Darty a enregistré, en 1985, un bénéfice net consolidé de 177,5 millions de francs, contre 131,4 millions de francs en 1984. Le dividende par action ordinaire passerait de 34,5 F à 45 F (+ 30,4 %), auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé au Trésor de 22,5 F, formant un revenu global de 67,5 F. Le dividende par action à dividende prioritaire serait supérieur de 6 F à celui versé aux actions ordinaires.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	14 mai	15 mai
Valeurs françaises	154,5	155,8
Valeurs étrangères	109,4	106,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 mai	15 mai
Indice général	408,3	411,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 mai .... 7 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 mai	16 mai
1 dollar (en yens)	162,7	164,2

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 888
5 %	64 70	1 425
3 % amort. 45-54	78	2 367
Emp. 7 % 1973	7598	..
Emp. 8,80 % 77	121 80	8 631
9,80 % 78/93	108 05	8 270
8,80 % 78/86	100 99	3 737
10,80 % 79/94	109 50	7 516
13,25 % 80/90	112 25	12 587
13,80 % 80/87	108 30	8 015
13,80 % 81/89	114 90	4 575
16,75 % 81/87	111 20	11 381
16,20 % 82/90	127	5 459
16 % juin 82	129	14 948
E.D.F. 7,8 % 61	154 75	4 714
E.D.F. 14,5 % 80-92	117	12 585
Ch. France 3 %	162 80	..
CNB Bques janv. 82	103	3 989
CNB Paribas	106 05	3 989
CNB Suez	106	3 989
CNI janv. 82	103	3 989
CRH 10,90% déc.85	121 60	3 682

BOURSE DE PARIS Comptant

15 MAI — Cours relevés à 17 h 31

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	499	496 50
A.G.F. (St Cent.)	9880	9890
André Roudière	260	261
Applic. Hydraul.	610	610
Arbel	145	140
Astorg	285	285
Avenir Publicité	1700	1770
Bain C. Monaco	575	552 o
Banque Hypoth. Eur.	505	505
B.G.L.	389	444 40
Blanzy-Ouest	500	515
B.N.P. Intercontin.	550	580
Bénédictine	4500	4600
Bon-Marché	475	475
Cailf	1270	1275
Cambodge	355	....
C.A.M.E.	248 10	242
Campenon Bern.	307	349 d
Carbone-Lorraine	793	793
C.E.G.Frig.	660	660
Centen. Blanzy	2300	2300
Centrest (Ny)	300	298
Cerabati	94 30	100
Chambourcy (M.)	1070	1070
Champex (Ny)	179 90	179 90
C.I.C. (Financ. de)	318	315
C.I. Maritime	475	475
Citram (B)	250 50	255
Clause	1045	1086
Cofradel (Ly)	850	884
Cogifi	551	561
Compiphos	446	478
Cie Industrielle	4000	4160
Comp. Lyon-Alem.	370	370
Concorde (La)	1446	1548
C.M.P.	34 70	....
Crédit (C.F.B.)	589	592
Créd. Gén. Ind.	1490	1500
Cr. Universel (Cie)	1080	1001
Créditel	236	230
Darblay S.A.	470	475
Darty Act. d. p.	2381	2800 d
De Dietrich	1350	1450 d
Delalande S.A.	1280	1294
Delmas-Vielj. (Fin.)	1220	1250
Didot-Bottin	625	650
Drag. Trav. Pub.	59	58 80
Eaux Bass. Vichy	1590	1531
Eaux Vittel	1210	1230
Economats Centre	633	576 o
Electro-Banque	639	540
Electro-Financ.	1320	1315
Eli-Antargaz	350	394
E.L.M. Leblanc	700	691
Eurafi-Bretagne	310	315
Entrepôts Paris	600	624 d
Epargne (B)	2400	2399
Europ. Accumul.	129 90	128 50
Eternit	2700	2780
Exor	3800	3780 d
Finalens	270 20	282
FIPP	159 80	148 80
Frnac	826	923 d
Foncière (Cie)	570	585
Fonc. Agache-W.	832	798
Fonc. Lyonnaise	4005	4290 d
Foncina	506	515
Forinter	1150	1150
Fougerolle	140 70	148 30
France I.A.R.D.	500	510
France (La)	8280	8690 d
From. Paul Renard	600	576 o
GAN	15850	17200
Gaumont	607	585
Gaz et Eaux	2750	2765
Gévelot	360	369
Gr. Fin. Constr.	820	820
Gds Moul. Paris	375	390 d
Groupe Victoire	4368	4400
G. Transp. Ind.	423	440
Immindo S.A.	505	505
Immivest	366	386 10
Immobail	581	602
Immobanque	888	888
Immob. Marseille	9100	9200
Immofice	675	695
Invest. (Sté Cent.)	3800	3456
Jaeger	303 70	316
Lafitte-Bail	753	754
Lambert Frères	131 60	....
Lille-Bonnières	930	1016 d
Locabail Immob.	870	875
Loca-Expansion	395	410 50
Locafinancière	570	....
Locatel	358	....
Machines Bull	79 50	76
Magasins Uniprix	240	....
Magnant S.A.	181	179 50
Maritimes Part.	346	380 d
M. H.	111 30	115 80
Métal Déployé	460	470
Mors	212	210
Navel Worms	161 30	....
Navig. (Nat. de)	143 30	145
OPB Paribas	489	488
Optorg	202	201
Origny-Desvroise	293 50	285
Palais Nouveauté	924	1010 d
Paribas-CIP	1040	1070
Paris France	318 50	316
Paris-Orléans	395	395
Part. Fin. Gest. Im.	1895	1895
Pathé-Cinéma	286	....
Pechiney (cert. inv.)	259	....
Piles Wonder	1180	1170
Piper-Heidsieck	800	775
P.L.M.	189	181
Porcher	340	340
Providence S.A.	1601	1731
Publicis	1720	1740
Raff. Souf. R.	255	244 80
Rhône-Poul. (c. inv.)	510	490
Ricqlès-Zan	156	152
Rochefortaise S.A.	185 10	....
Rochette-Cenpa	102	100
Rosario (Fin.)	205	210
Rougier et Fils	73 10	75 20
Sacer	187 20	204 50 d
Sacilor	23	22 50
SAFAA	384	413 60 d
Safic-Alcan	640	645
SAFT	1700	1750
Sagа	350	340
Salins du Midi	536	540
Santa-Fé	190	190
Satam	163	....
Saulnes	83 10	84 90
Saunier-Duval	45	45 30
Savoisienne (M)	155	154
SCAC	354	....
Seciile Maubeuge	520	520
S.E.P. (M)	279	290
Serv. Equip. Véh.	95	90
Sicil	82 50	90
Sicnel	463	470
Siman-Alcatel	830	....
Sinvim	410	409
Siph (Plant. Hévéas)	371 80	....
SMAC Acieroïd	68 30	64
Sté Générale-CIP	1373	1428
Sofal financière	2571	2600
Sofio	342	345
Soficomi	894	894
S.O.F.I.P. (M)	170	156 80 o
Sofragi	1100	1090
Soudure Autog.	544	546
Sovabail	798	799
Speichim	140	....
S.P.I.	705	710
Spie Batignolles	720	710
Suez (Fin. de)-CIP	1420	1421
Stemi	572	685 d
Taittinger	2190	2110
Testut-Aequitas	540	531
Tour Eiffel	577	588
Ufiner S.M.D.	576	575
Unibail	907	910
U.A.P.	3790	3970 d
Un. Imm. France	625	615
Un. Ind. Crédit	1654	1616
Usinor	7 60	7 50
U.T.A.	2145	2164
Vicat	610	635 d
Virax	209 90	202
Waterman S.A.	570	....
Brass. du Maroc	129	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1035	....
Akzo	436	449
Alcan Alum.	240	216 o
Algemeine Bank	1545	....
American Brands	641	639
Am. Petrofina	336	....
Arbed	500	....
Asturienne Mines	161	145
Bco Pop Espanol	294	295
Banque Morgan	619	599
Banque Ottomane	1100	....
B. Régl. Internat.	31800	31500
Br. Lambert	585	579
Canadian-Pacific	90 50	90
Commerzbank	1200	....
Dart. and Kraft	410	398
De Beers (port.)	45 30	52 d
Dow Chemical	395 50	390
Dresdner Bank	1440	1420
Gén. Belgique	522	498
Gevaert	981	....
Glaxo	1151	....
Goodyear	230	225
Grace and Co	410	3920
Gulf Oil Canada	79 50	79 10
Honeywell Inc.	569	550
Hoogovens	260	....
I. C. Industries	319	307
Int. Min. Chem	230 50	235
Johannesburg	655	685
Kubota	12 80	12 80
Latonia	284	284
Mannesmann	800	....
Midland Bank Plc	64	61
Mineral-Ressourc.	64 50	62
Noranda	95 20	95 60
Olivetti	61	50
Pakhoed Holding	174	170
Pfizer Inc.	440	425
Procter Gamble	540	545 c
Ricoh Cy Ltd	37	....
Rolinco	237 80	231 80
Robeco	257 50	251 20
Rodamco	396	393
Saipem	26	27 20
Shell fr. (port.)	84 50	....
S.K.F. Aktiebolag	301	....
Sperry Rand	486	486 c
Steel Cy of Can.	136	....
Stilfontein	46	45
Swedish Match	364	....
Tenneco	269	....
Thorn EMI	49	49
Thyssen c. 1 000	543	....
Toray indust. inc	22 60	....
Vieille Montagne	959	865
Wagons-Lits	935	935
West Rand	20	19 85

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Patemelle-R.D.	4350	4350
A.G.P. S.A.	1648	1651
Alain Manoukian	600	643 d
Asystel	365	381
BAFIP	804	880 d
B.I.P.	1225	1274 d
Bolloré Technologies	782	....
Cabasson	697	699
Cardif	2070	2140
Cap Gemini Sogeti	2000	1940
C.D.M.E.	949	935
C. Equip. Elect.	280	282
C.G.I. Informatique	560	537 o
C. Occid. Forestière	158	158
Defan	235	237
Dauphin O.T.A.	1876	1880
Deverniay	1680	1590
Deville	1059	1069
Drouot-Assurances	560	570
Editions Belfond	290	294
Elec. S. Dassault	1000	1009
Expand	445	463
Filipacchi	1005	980
Guy Degrenne	1000	....
I.C.C.	327	315
IM Informatique	600	683
Loca-Investissement	457	475
Marocan	586	609
Merlin Immobilier	567	698
Métallurg. Minière	189 90	195
M.M.B.	740	770
Navale-Delmas	800	810
Om. Gest. Fin.	389	384 50
Petit Bateau	255 10	265
Petrofigaz	979	942
Rezel	589	580
St-Gobain Emballage	1350	1404
S.C.G.P.M.	230	229
Serna-Metra	930	930
S.E.P.	1553	1600
S.E.P.R.	1555	1561
Sofibus	279	....
Sopra	933	930
Valeurs de France	361	....
Molex	369 90	330

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	26	25
C.E.M.	....	....
Cochery	61	....
Coparex	468	470
Dubois Inv. (Casto.)	675	675
Hydro-Energie	273	295 d
Nicolas	886	....
Révillon	379	....
Rorento N.V.	145	140 60
S.M.T. Goupil	425	450
Sopalem	212	....
S.P.R.	215	241
Ulinex	350	335 o
Union Brasseries	140 60	....

SICAV 15/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 31

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

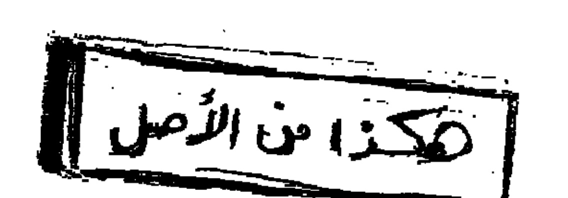
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1482	4,5 % 1973	1490	1481 20	1499	+ 0 80
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1145	B.N.P.	1153	1150	1150	– 0 26
1370	C.C.F.	1340	1350	1350	+ 0 74
2840	Electricité T.P.	2930	2923	2923	– 0 23
1640	Renault T.P.	1669	1690	1690	+ 1 25
2418	Rhone-Poul. T.P.	2312	2301	2301	– 0 47
1445	St-Gobain T.P.	1400	1417	1415	+ 1 07
1338	Thomson T.P.	1362	1367	1360	– 0 14
445	Accor	487	485 10	485 10	– 0 39
1680	Agence Havas	1875	1845	1845	– 1 60
800	Air Liquide	811	827	826	+ 1 84
1350	Als. Superm.	1530	1580	1580	+ 3 28
385	A.L.S.P.I.	474	490	488	+ 2 95
485	Alsthom	585	595	594	+ 1 53
1750	Arjom. Prioux	1985	2065	2065	+ 4 03
167	Aussedat-Rey	236	240	240	+ 1 69
1280	Av. Entrepr.	1470	1500	1488	+ 1 22
1600	Av. Dass.-Br.	1780	1750	1780	....
800	Bail-Equipem.	760	751	753	– 0 92
1140	Bail-Investiss.	1244	1235	1230	– 1 12
1200	Cie Bancaire	1368	1386	1386	+ 1 31
580	Bazar H.-V.	760	805	800	+ 5 26
470	Béghin-Say	516	515	515	– 0 19
340	Berger	359 90	368	368	+ 2 25
680	Bic	680	679	672	– 1 17
1400	B.I.S.	1580	1549	1558	– 1 39
2450	Bicsuit (Géné.)	2200	2150	2150	– 2 27
2050	Bongrain S.A.	2050	2010	2020	– 1 46
1200	Bouygues	1215	1249	1245	+ 2 46
3830	B.S.N.	3905	3915	3915	+ 0 25
1220	Carnaud	1285	1291	1292	+ 0 54
3420	Carrefour	3867	3790	3850	– 0 43
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/5	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 987	6 996	6 700	7 300
ECU	6 848	6 865	....	....
Allemagne (100 DM)	318 540	318 920	309	327
Belgique (100 F)	15 612	15 617	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	282 850	282 990	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 250	86 300	85	90
Norvège (100 k)	93 410	93 460	90	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 739	10 758	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	5 080	5 092	5	5 800
Italie (1 000 lires)	4 645	4 649	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	383 520	383 550	371 500	391 500
Suède (100 krs)	98 600	98 970	94	99 500
Autriche (100 sch)	45 330	45 380	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 017	5 025	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 756	4 752	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 068	5 080	4 800	5 250
Japon (100 yens)	4 271	4 277	4 100	4 280

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/5
Or fin (kilo en barre)	77100	76950
Or fin (en lingot)	76950	77000
Pièce française (20 fr)	530	530
Pièce française (10 fr)	485	460
Pièce suisse (20 fr)	612	603
Pièce latine (20 fr)	491	491
Souverain	601	596
Pièce de 20 dollars	3005	3005
Pièce de 10 dollars	1550	1505
Pièce de 5 dollars	925	925
Pièce de 50 pesos	2930	2900
Pièce de 10 florins	465	460
Or Londres	342 75	....
Or Zurich	343	341
Or Hongkong	343 55	342 30
Argent Londres	5 15	....



Le Monde

Aux Etats-Unis

La Chambre des représentants réduit fortement les dépenses militaires dans le projet de budget pour 1986-1987

Washington (*AFP, Reuter*). – La Chambre des représentants a imité le Sénat en adoptant, jeudi 15 mai, un projet de budget pour l'année 1986-1987, qui, malgré des appels répétés de M. Reagan, prévoit de nouveaux impôts et réduit fortement les dépenses militaires. Le vote a été acquis par 245 voix contre 179.

D'un montant global de 994 milliards de dollars, le projet adopté par les représentants réduit de 35 milliards de dollars les dépenses allouées au Pentagone par rapport aux demandes du gouvernement. M. Reagan souhaitait un budget de la défense s'élevant à 320 milliards de dollars, les représentants n'en ont accordé que 285.

Dans le texte voté par le Sénat, les crédits militaires étaient fixés à 301 milliards. Une procédure de concertation va donc être nécessaire en vue d'harmoniser les deux documents. La Maison Blanche a estimé que l'attitude de la Chambre des représentants ne représentait *« rien moins qu'un manquement au devoir commun de protéger les Etats-Unis »*.

En ce qui concerne la pression fiscale, les représentants se sont, comme les sénateurs, prononcés pour un montant de 13,2 milliards de dollars d'impôts nouveaux. Dans l'ensemble, le projet approuvé par la Chambre ramènerait le déficit, actuellement de l'ordre de 200 milliards de dollars, à 137 milliards au lieu de 144 milliards dans la version du Sénat.

Le président Reagan devrait augmenter sa pression, dans les semaines qui viennent, sur les membres du Congrès afin d'obtenir des concessions pour le Pentagone. Il a, en effet, clairement fait savoir qu'il s'opposerait à un budget qui *« détruirait beaucoup »* de ce qui a été accompli depuis son arrivée au pouvoir en 1981 et, estime-t-il, *« ramènerait les Etats-Unis à l'époque des années 70, lorsque la défense nationale était négligée »*. Mais sa tâche ne s'annonce pas facile après le rejet de sa proposition de ventes d'armes à l'Arabie saoudite et les obstacles dressés contre son projet d'aide militaire aux « contras » nicaraguayens.

LE SORT DES OTAGES AU LIBAN

Discrétion à Paris et à Washington après les nouvelles menaces du Djihad

Les Etats-Unis et la France se sont refusés à tout commentaire sur les nouvelles menaces contre les otages américains et français au Liban formulées, jeudi 15 mai, par un interlocuteur anonyme se réclamant du Djihad islamique. A Paris comme à Washington, on se borne à observer que certains ont émis des doutes sur l'authenticité de cet appel adressé à une agence de presse occidentale à Beyrouth.

L'interlocuteur affirmait que les otages américains et français seraient *« les premiers à payer le prix »* des pressions exercées par certains pays occidentaux et arabes sur la Syrie pour qu'elle obtienne la libération des personnes enlevées. Cet appel faisait directement suite aux informations de la chaîne de télévision américaine CBS, selon laquelle le président syrien, M. Hafez El Assad, consacrait actuellement des efforts renouvelés pour faire libérer les otages.

La déclaration, assez ambiguë, de l'interlocuteur prenait soin de ne pas mettre en cause le président syrien – *« un homme que nous respectons »* – et de souligner que le Djihad islamique était différent du parti intégriste pro-iranien Hezbollah. Ce dernier est souvent considéré comme responsable des enlèvements *et a récemment justifié le rapt* d'Américains et de Français *« dans des circonstances déterminées »*.

Il reste que l'appel de jeudi intervient alors que, depuis plusieurs mois, l'armée syrienne a renforcé ses pressions sur les intégristes pro-iraniens dans la vallée de la Bekaa, se heurtent même, à deux reprises, début mai, aux militants du Hezbollah à Baalbek. Selon CBS, la Syrie aurait menacé de retirer son soutien à l'Iran dans sa guerre contre l'Irak si l'imam Khomeiny n'usait pas de son influence pour faire libérer les otages qui, selon la chaîne américaine, seraient détenus par le Hezbollah dans la Bekaa.

Le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk al-Chareh, s'était rendu le 12 mai à Téhéran, après que son homologue iranien eut été reçu le 1er mai par le président Assad à Damas. – (*AFP*).

Sur le vif

Doubler la mise

Dites donc, entre nous, je vous jure que je ne le répéterai à personne, ça vous chiffonne vraiment le fait que TF 1 passe au privé ? Moi, je trouve ça très chouette. Ça va être tout bon. D'abord, la redevance va baisser. On aura moins à payer. Ensuite, je suis prête à parier ce que vous voudrez, une caisse de whisky, que, contrairement à ce que clament les intéressés, question qualité, ça *ne sera pas pire*. Ça *risque d'être meilleur*.

De toute façon, là, c'était pas tellement extra. Je ne vois pas un seul téléfilm produit par la chaîne qui aurait pu m'inciter à sortir sous la pluie pour aller le voir dans une salle en payant ma place. Je sais de quoi je parle. Je suis restée pendant douze ans *vissée à mon petit écran. J'étais* critique de télé. Non, c'était du sous-cinéma, destiné à des audiences captives. Elles vont l'être de moins en moins, captives. Elles vont pouvoir jouer à saute-bouton en pianotant sur leur télécommande.

Et, pour fixer leur attention, il va falloir ramer. Non, pas dans le *sens de la médiocrité*. Encore une fois, je voudrais bien savoir pourquoi le public, le grand public, aurait forcément mauvais goût. Regardez le succès de Canal Plus et le bide de la *« 5 »*. C'est pas une preuve, ça ? Je regrette beaucoup, les gens sont moins *cons que ne le prétendent* les responsables paternalistes du secteur public.

Remarquez, je comprends très bien qu'à TF 1 ils se fassent un sang d'encre. Il y en a sûrement tout plein qui vont être priés *d'empocher leurs indemnités* et de prendre la porte. La loi du marché, c'est la loi du marché. Tant pis pour eux. Tant *mieux* pour nous. Vous allez me dire : Ouais, mais alors, rayon information, ça va être dégueulasse ! Ça va être Hersant ! *Excusez-moi*, s'il y est, il n'y sera pas tout seul. Et, *même* s'il l'était, il faudrait *qu'il soit fou pour mettre les* journaux télévisés au service de ses copains de la majorité. Il prendrait une de ces claques dans les sondages ! Qui va lire ou regarder un organe de parti ? Non, croyez-moi, ceux qui vont investir dans *cette affaire — elle va leur coûter* cher — n'auront qu'une idée : récupérer leur mise. Le moyen ? Il *n'y en a qu'un : la doubler, la* mise. Sur quoi ? La qualité.

CLAUDE SARRAUTE.

Mort du journaliste et écrivain Theodore White

New-York (*AFP, Reuter*). – Le journaliste et historien Theodore White est mort dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 15 mai à New-York, à l'âge de soixante et onze ans. Il avait été hospitalisé le 9 mai à la suite d'un accident cardiaque.

Ecrivain et journaliste pendant plus de cinquante ans, Theodore White avait atteint la *célébrité en* 1960 avec la publication de son livre *The Making of a President*, qui décrivait la campagne électorale opposant John Kennedy à Richard Nixon. L'ouvrage, qui devait changer les habitudes de la presse américaine dans la manière de « couvrir » les campagnes présidentielles, se vendit à 4,2 millions d'exemplaires. Encouragé par ce succès, Théodore White écrivit trois autres *Making of a President* lors des scrutins de *1964, 1968 et 1972*.

Fils d'un avocat, Theodore White était né à Boston le 6 mai 1915. Des *études* à Harvard, *où il apprit la* langue et l'histoire chinoises, le destinaient à une carrière universitaire. Un voyage autour du monde en décida autrement. Arrivé en Chine en 1939, en pleine guerre civile, il se transforma en correspondant de guerre, d'abord pour le *Globe* de Boston et le quotidien britannique *The Guardian*, puis pour l'hebdomadaire *Time*, dont il dirigea le bureau de Pékin jusqu'en 1946. Critique envers le gouvernement de Tchang Kai-shek, il finit par démissionner et rentra aux Etats-Unis. Son livre *Thunder out of China*, écrit Annalee Jacoby après cette expérience, fut un best-seller.

Reporter minutieux jusque dans le détail des « choses vues », observateur très averti du monde politique américain, Theodore White laisse le souvenir d'un homme à l'esprit aigu, mêlant avec bonheur l'érudition et l'émotion. Son analyse du *phénomène nixonien*, *Breach in the Faith - The Fall Richard Nixon* (1), publié en 1975, avait été aussi très remarquée. Theodore White était notamment membre du directoire de *l'Encyclopedia Britannica*.

M. L.

(1) Traduit en français sous le titre *Forfaiture à la Maison Blanche*.

● *Le Sénat a adopté*, le jeudi 15 mai, une proposition de loi de M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris) abrogeant l'un des articles de la loi *« portant diverses dispositions d'ordre social »*. L'une d'elles, adoptée sous le gouvernement précédent, permettait d'intégrer dans le corps des ministres plénipotentiaires *« des personnes qui, n'ayant pas la qualité de fonctionnaires, ont exercé depuis au moins six mois des fonctions de chef de mission diplomatique »*. Les socialistes ont voté contre.

Bourse du matin

EN BAISSE

La séance du matin à la Bourse de Paris, le 16 mai, a été marquée par un repli quasi général des valeurs. Les plus fortes baisses étaient enregistrées par Pernod (– 3,2 %), Michelin (– 2,5 %), Navigation *mixte* (– 2 %), Peugeot (– 2 %) et Chargeurs (– 2 %). On notait au total quinze valeurs en recul, quatre hausses seulement étaient enregistrées : Total (+ 1,6 %), TRT (+ 1 %), Havas (+ 0,8 %), L'Air liquide (+ 0,4 %). L'indicateur de séance reculait de 0,82 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 16 MAI

Indicateur de séance (%) : – 0 82

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	485 10	485 10	484 50
Agence Havas	1845	1845	1860
Air Liquide (L')	828	838	830
Alsthom	594	590	588
Bancaire (Cie)	1386	1379	1365
Bongrain	2020	2000	1990
Bouygues	1245	1245	1240
B.S.N.	3915	3875	3870
Carrefour	3850	3820	3850
Chargeurs S.A.	1340	1318	1315
Club Méditerranée	559	553	553
Dumez	1471	1481	1450
ELF-Aquitaine	346	340	343 50
Essilor	2905	2890	2880
Lafarge-Coppée	1585	1585	1585
L. Vuitton S.A.	1283	1260	1240
Michelin	3100	3020	3020
Midi (Cie)	6580	6580	6570
Moët-Hennessy	2605	2620	2582
Navig. Mixtes	1295	1275	1270
Oréal (L')	3570	3570	3550
Pernod-Ricard	1251	1220	1210
Peugeot S.A.	1127	1103	1106
Sanofi	832	830	824
Source Perrier	729	724	729
Télémécanique	3850	3810	3830
Thomson-C.S.F.	1436	1430	1425
Total-C.F.P.	394	383	390 50
T.R.T.	3080	3080	3110
Valéo	589	589	589

DEVANT L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Le roi Juan Carlos exhorte les Douze à lutter contre le terrorisme « par tous les moyens légaux »

Strasbourg (*AFP, Reuter*). – Le roi Juan Carlos a lancé mercredi 14 mai de la tribune de l'Assemblée européenne, où il était reçu pour la première fois, un vibrant appel aux douze pays de la Communauté pour qu'ils intensifient *« la lutte contre le terrorisme »*. Le souverain espagnol a notamment déclaré : *« Nous devons employer tous les moyens légaux à notre portée pour protéger la liberté et la démocratie contre la menace de fanatiques qui portent atteinte aux principes fondamentaux soutenant le système de coexistence pacifique de la société européenne actuelle »*.

Le roi n'a fait toutefois aucune allusion à la récente opération militaire américaine contre la Libye. Quelques mois après l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, – l'adhésion de Madrid est devenue officielle le 1er janvier dernier, – Juan Carlos a remercié le Parlement européen pour son *« attitude ouverte et positive pendant un processus de négociations long et difficile »*.

D'autre part, dans une série de cinq résolutions adoptées mercredi à Strasbourg, l'Assemblée européenne a souhaité que la Communauté puisse, à l'avenir, être associée *« en tant que telle »* aux sommets des pays industrialisés. Au nom du groupe libéral, Mme Simone Veil a déploré que la Communauté ait été *« systématiquement »* tenue à l'écart, dans le passé, du « groupe des Cinq » ministres des finances occidentaux et a demandé que la *Commission* européenne et le conseil des ministres soient admis dans ce groupe, désormais élargi à sept, *« en tant que membres à part entière »*. Selon le groupe socialiste, ce nouveau groupe des Sept *« risque de conduire à une sorte de directoire financier des grandes puissances occidentales »*.

Le numéro du « Monde » daté 16 mai 1986 a été tiré à 554 092 exemplaires

UN HÉLICOPTÈRE FRANCO-ALLEMAND DE COMBAT SERAIT TROP COUTEUX selon M. Giraud

A l'occasion de sa visite sur la base aérienne de Nancy-Ochey, le ministre de la défense, M. André Giraud, a déclaré, jeudi 15 mai, qu'il mettrait tout en œuvre pour *« rattraper le retard »* pris au cours des dernières années par les équipements de l'air. Pour cela, le ministre suggère *« d'augmenter la part que la nation consacre à la défense »*. Interrogé sur l'état des négociations menées avec les Etats-Unis pour la fourniture d'avions-radar AWACS, il a affirmé que l'on était parvenu à des *« solutions coûteuses »* qui ne permettraient pas à la France de disposer de ce type d'appareils avant 1990-1991. *« Nous devons faire mieux pour parvenir à des solutions qui soient effectives plus tôt. »*

D'autre part, le ministre de la défense a émis quelques doutes sur les chances de concrétisation du projet franco-allemand d'hélicoptère de combat. *« Nous sommes*, a-t-il dit, *particulièrement désireux de développer la coopération européenne en matière d'armement »*, ajoutant qu'il ne fallait pas *« perdre de vue les objectifs réels »* de cette coopération : avoir *« des vues communes, d'abord sur ce que l'on doit faire avec cet armement »* et tendre à *« diminuer les coûts des programmes »*.

« Il est clair que, dans son état actuel, le programme de l'hélicoptère franco-allemand ne répond à aucune de ces conditions. » M. André Giraud a ajouté qu'il discuterait des moyens de remettre la coopération militaire franco-allemande sur le bon chemin, lundi prochain, à Bonn, avec le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Woerner.

M. ALAIN CARIGNON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Alain Carignon, ministre délégué chargé de l'environnement, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 18 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire RPR de Grenoble, président du conseil général de l'Isère, répondra aux questions de Claude Lamotte et de Claude Francillon, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Pierre Kohler, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.